TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9590 — 44 PAGES — VENDREDI 21 NOVEMBRE 1975

Prévue pour la mi-décembre

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE NORD-SUD RISQUE D'ÊTRE RETARDÉE

LIRE PAGE 11



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572
Tél. : 770-91-29

LE GÉNÉRAL FRANCO EST MORT

Le prince Juan Carlos deviendra roi d'Espagne samedi

Après une maladie de plus d'un mois, le général Francisco Franco Bahamonde, chef de l'Etat espagnol, est décédé le jeudi 20 novembre. La mort clinique a été officiellement constatée par les médecins à 5 h. 25, mais les journaux de Madrid situent pour leur part à 4 h. 40 le décès du Caudillo. Celui-ci, qui aurait eu quatre-vingt-trois ans le 4 décembre, exerçait la magistrature suprême depuis le 1er octobre 1936.

Ses obsèques seront célébrées le dimanche 23 novembre. Le Caudillo sera enterré dans la crypte de la Vallée des morts (Valle de los caidos), la nécropole de la guerre civile, située à une cinquantaine de kilomètres de Madrid. Il reposera aux côtés de José Antonio Primo de Riveira, fondateur de la Phalange, décédé trente-neuf ans, jour pour jour, avant lui.

L'intérim du pouvoir sera assuré pendant deux jours par le Conseil de régence, dont le président est M. Alejandro Rrodriguez de Valcarcel, président des Cortès et du Conseil du royaume. Le prince Don Juan Carlos, qui avait été nommé chef de l'Etat par intérim, le 30 octobre dernier, est redevenu en effet, à l'heure même de la mort du général Franco, simple « successeur désigné » du Caudillo. Il prêtera serment devant les Cortès le samedi 22 novembre, et sera alors proclamé roi d'Espagne, sous le nom de Juan Carlos Ier. La commission des lois fondamentales des Cortès a été convoquée ce jeudi : il s'agirait de procéder à la nomination du futur roi comme capitaine général.

● M. ARIAS NAVARRO *a pris la parole ce jeudi matin à 10 heures.* « L'Espagne n'est pas veuve, *a-t-il dit, en pleurant.* Elle est orpheline. » *Le chef du gouvernement a ensuite lu le testament spirituel du général Franco, dans lequel celui-ci se présente en fils soumis de l'Eglise. Le Caudillo lance un appel à la vigilance contre* « les ennemis traditionnels de l'Espagne et de la chrétienté, toujours prêts à se manifester ».

● EN EUROPE OCCIDENTALE, *il ressort des premières réactions officielles enregistrées tant à Bonn, à Oslo, à Copenhague, à La Haye, à Berne, que les diverses capitales espèrent voir prochainement l'Espagne réintégrer le concert des nations démocratiques. M. Giscard d'Estaing a envoyé des télégrammes de condoléances à la veuve du Caudillo et au prince Juan Carlos. La France sera représentée aux obsèques par M. Yvon Bourges, ministre de la défense, et par son ambassadeur à Madrid à la prestation de serment de Juan Carlos.*

Un mois de manœuvres

« C'est maintenant un devoir historique pour le général Franco que de mourir vite. » On prête cette réflexion, faite il y a déjà une quinzaine de jours, à un conseiller du royaume. Le Caudillo, de son côté, avait souvent répété qu'au jour de sa disparition « tout serait fixé, bien fixé ». Les deux phrases sont significatives. L'interminable agonie, par-delà les réflexions qu'elle a pu inspirer sur la vie et la mort d'un autocrate, aura constitué un événement politique.

Pendant plus d'un mois, en effet, le savant appareil de « transmission des pouvoirs » qu'avait mis au point Franco, avec une méticulosité un peu maniaque, s'est trouvé à demi bloqué par cette mort, indéfiniment ajournée, d'un homme dont certains souhaitaient qu'il continue de régner jusqu'au bout, alors qu'il était hors d'état de gouverner. Cette période floue, durant laquelle l'Espagne tout entière semblait retenir son souffle, était lourde de périls. Certes on reconnait volontiers à Madrid que la lente disparition de Franco aura au moins permis au pays de « s'habituer » peu à peu à une situation dont la soudaineté eût été dangereuse. En se prolongeant au-delà de l'ordinaire, la fin d'un homme et d'une époque se dédramatisait. Pourtant, les effets négatifs d'une si longue agonie paraissent de loin l'emporter.

En un mois, la droite espagnole, étroitement liée à la personne de son chef qu'elle pouvait être prise de court par la disparition de celui-ci, a eu le temps de s'organiser. Depuis trois semaines le pays est agité, en profondeur, par les préparatifs et les manœuvres des nostalgiques qui se préparent à faire échec à toute libéralisation avant même que celle-ci — encore hypothétique — soit amorcée. En organisant dans l'ombre des manifestations de masse, en battant le rappel de la « vieille garde », les ultras ont gagné, à la faveur de ce mois d'incertitude, un temps qui leur sera précieux. Les décrets anti-terroristes pris durant l'été ont permis, à coups d'arrestations « préventives », de décapiter une partie de la gauche avant qu'elle ait pu agir.

Pressée par le temps, soucieuse de prendre date, l'opposition subit au départ un handicap considérable. Elle a dû se « découvrir » dangereusement face à des adversaires installés dans l'appareil. Les « forces démocratiques » ont abattu, les unes après les autres, leurs cartes sans pour autant être invitées à « jouer », mais donnant ainsi à l'autre camp de sérieux atouts. Les menaces qui se multipliaient ces derniers temps contre des personnalités libérales prouvaient que les risques n'étaient pas théoriques et que la partie demeurait inégale.

Cette bataille qui s'engageait confusément avant la date prévue, le prince Juan Carlos — à supposer qu'il en ait eu la volonté — n'avait ni l'autorité ni les moyens de l'arbitrer. Chef de l'Etat à titre intérimaire, doté de pouvoirs déjà limités par la Constitution, il se trouvait paralysé par l'ombre inquiétante qui, du fond du Pardo ou de l'hôpital de La Paz, n'en finissait pas de peser sur l'Espagne. Il ne pouvait guère que donner des gages aux uns et aux autres. Or la droite, plus que la gauche, était en mesure d'en réclamer.

Reste à savoir si le nouveau roi pourra rapidement redresser le cours d'un après-franquisme somme toute assez mal commencé. Il a déjà amorcé des concessions sur la question des langues vernaculaires. On lui prête le projet de libérer plusieurs centaines de prisonniers politiques. Ce geste aurait son prix, même s'il s'agit de libérer ceux-là mêmes que l'on vient d'arrêter. Dans les prisons espagnoles attendent beaucoup d'hommes et de femmes qui, comme l'anonyme conseil du royaume mais pour d'autres raisons, pensent que Franco a mis trop longtemps à mourir.

L'extrême droite mobilise ses troupes

De notre envoyé spécial

Madrid. — Franco est mort comme mourait un monarque absolu du Grand Siècle : avec une lenteur défiant les règles du commun, terrassé, mais offert, nu et dépouillé, aux yeux de tout un peuple, entouré enfin, jusqu'à la dernière minute, de l'affliction des courtisans.

Souverain absolu et régnant sans partage et sans la moindre contestation depuis près de quarante ans, Franco l'a été sans aucun doute. Ce pouvoir, cette mythification, cette élévation d'un homme sur le pavois suprême, ce véritable tabou, n'ont même jamais été aussi sensibles que pendant les longues semaines de son interminable agonie. Moribond maintenu en vie par des méthodes ultra-modernes de réanimation, ayant dans les derniers temps complètement perdu conscience, réduit à un corps aussi frêle que celui d'un garçonnet, truffé de sondes et bardé d'électrodes, il est pourtant resté, jusqu'à la dernière seconde, le chef de l'Etat.

M. N.

(Lire la suite page 5.)

« Accordez-moi six mois... »

par MARCEL NIEDERGANG

Il a trente-sept ans : ce n'est plus tout à fait un jeune homme. Il a été nommé officiellement successeur de Franco par les Cortes le 22 juillet 1969 ; ce n'est plus un inconnu. Pour la majorité des Espagnols, Juan Carlos, petit-fils d'Alphonse XIII, dernier roi régnant, est cependant resté, jusqu'à la mise hors jeu de Franco, le « petit prince » poursuivant à la Zarzuela une vie de famille sans tapage et discrète, à l'ombre du Pardo tout proche.

Depuis six ans, il a été progressivement et subtilement associé aux fastes et aux pompes du régime, afin qu'aucune ambiguïté ne subsiste : le fils de don Juan, héritier légitime, a été mis en selle par Franco, et par lui seul. Depuis 1947 l'Espagne est une monarchie sans roi, Franco ayant alors jugé indispensable de *donner une nouvelle « façade » plus* convenable, plus sobre, à un régime dont les sympathies pour l'Allemagne *nazie et l'Italie mussolinienne* pendant la seconde guerre mondiale étaient patentes. Mais il n'a jamais *été question pour le généralissime,* « Caudillo par la grâce de Dieu », de restaurer une monarchie qui s'est défaite d'elle-même, en avril 1931, avec le départ en exil du faible Alphonse XIII. Il s'agit seulement de « l'instauration » d'un nouveau roi, dont la seule légitimité pour les hommes du 18 juillet est celle qui lui a été conférée par le régime. La présence de ce grand garçon timide, silencieux, en uniforme, sur les tribunes officielles aux côtés d'un vieil homme cachant ses yeux fatigués derrière des lunettes noires : le chromo officiel, sans nuance, était déjà une affirmation politique.

Successeur désigné, Juan Carlos a *fait de nombreux voyages dans toutes* les provinces espagnoles. A Séville, en 1971, comme à Barcelone, en 1975, il a *obtenu, accompagné de* sa femme, Sophie de Grèce, des succès certains.

(Lire la suite page 3.)

L'homme de la croisade

par ANDRÉ FONTAINE

Le règne qui vient de prendre fin aura été l'un des plus longs de l'histoire contemporaine et l'un des plus sanglants. Franco s'est souvent référé à la guerre civile, qui l'a porté au pouvoir comme à une croisade, et il a frappé ses adversaires avec la même brutalité que les croisés du Moyen Age les infidèles. Si jamais la pitié, le remords ou le doute ont effleuré cet autocrate taciturne au visage médiocre, presque mou, à la silhouette courtaude, *il ne l'a pas laissé* paraître. C'était l'archétype du monstre froid, convaincu que la *morale politique n'a rien à voir* avec la morale tout court, et que la grandeur de l'Etat non seulement *permet, mais commande* d'être implacable.

Une idée plus que toute autre l'habitait, celle de l'ordre, d'un ordre qui n'était chrétien que parce qu'une Eglise, oublieuse du *commandement de l'amour et* obnubilée par la peur des « rouges », lui avait donné sa caution. *Le pieux Caudillo,* qui suivait les processions un cierge à la main, et faisait attendre d'illustres visiteurs pour prier la Vierge, n'avait pas laissé au Maroc, où il avait fait une grande partie de sa carrière, le souvenir d'une dévotion particulière. *Mais,* pour soutenir sa croisade, pour galvaniser ses partisans, pour nourrir *l'héroïsme, dont ils n'ont pas* été moins prodigues que leurs adversaires, et pour faire d'eux *trop souvent des bourreaux,* il fallait un mythe : ce fut celui d'une Espagne intégriste, seule fidèle à la religion ancestrale, face à une Europe abandonnée aux démons de la maçonnerie et du communisme. Ce fut en même temps celui d'une Espagne unitaire, décidée à durement réprimer toutes les aspirations des peuples, basque ou catalan, qui revendiquent l'autonomie, au moins culturelle.

A ces mythes, dont il s'autorisa pour participer au complot contre la République, il sera resté *fidèle jusqu'au bout.* Ces temps derniers encore, il y avait en Espagne des voix pour dénoncer une Europe coupable de se refuser à admettre que Franco lui avait montré la voie, et qu'il n'existait d'autre moyen de salut que de suivre son exemple. Jamais, au grand jamais, le moindre geste n'a été fait par le Caudillo pour tenter de substituer à la légitimité née de la force — du jugement de Dieu, en quelque sorte — celle qu'aurait pu fonder la réconciliation des vainqueurs et des vaincus.

Les vaincus n'avaient pris les armes que pour défendre un gouvernement légitime, qui les avait le plus légitimement du monde mobilisés. Ils n'en ont pas moins été traités en ennemis de leur propre patrie, en traitres, exécutés ou jetés en prison. Comment ne pas comprendre que les crimes qu'ils ont eux aussi commis en grand nombre ont été bien souvent le fruit de l'exaspération suscitée par le sentiment de rejet qu'ils éprouvaient ?

(Lire la suite page 2.)

Crise du pouvoir à Lisbonne

Le gouvernement somme le chef de l'État de rétablir l'autorité

Le gouvernement portugais refuse de travailler. Il somme le président de la République de prendre les mesures propres à garantir l'exercice de son autorité. Cette décision s'explique notamment par le refus du général de Carvalho d'abandonner son poste de commandant du Copcon. Le gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo estimait que ce départ était la condition nécessaire à un rétablissement de la discipline dans l'armée.

En fin de matinée, le secrétariat des commissions de travailleurs de la ceinture industrielle de Lisbonne a appelé « tous les travailleurs progressistes » à manifester à 15 heures devant le palais présidentiel pour la défense de la révolution.

(Lire page 10 l'article de JOSE REBELO.)

AU JOUR LE JOUR

L'INFORMATION ET L'ÉVÉNEMENT

Après trente-six jours d'agonie et d'attente quotidienne, la mort de Franco était trop prévisible pour que son annonce ait la valeur d'une information majeure. Mais après trente-six ans de franquisme, elle constitue sans aucun doute un fait de première importance.

Il y a ainsi des événements qu'on attendait avec une quasi-certitude, et qui arrivent en leur temps avec toute la pesanteur d'un mur vétuste qui s'écroule.

C'est tout un pan de l'histoire de l'Espagne qui s'effondre, c'est toute une façade lézardée qui tombe en poussière. Ce que nous ne savons pas, ce qui est vraiment l'information de demain, c'est la silhouette de la nouvelle Espagne qui s'est construite depuis une génération derrière la façade, et qui nous sera révélée quand le nuage de poussière retombera.

ROBERT ESCARPIT.

« NASHVILLE », DE ROBERT ALTMAN

Autopsie d'une ville américaine

Les encyclopédies affirment que Nashville (Tennessee) est une ville où l'on fabrique des avions, des conserves alimentaires, des chaussures et du papier. Les encyclopédies oublient l'essentiel : à Nashville on fabrique aussi, on fabrique surtout de la musique. Patrie de la *country music,* Nashville est devenue la capitale de l'industrie du disque, de même que Hollywood fut longtemps celle de l'industrie du film.

Comme à Hollywood le *show business* règne ici en maître, nourrissant (bien ou mal) une foule *grouillante. Tandis que gravite autour* de quelques superstars une suite de courtisans, de financiers, d'imprésarios, *d'avocats et de journalistes,* le grand troupeau des affamés de gloire et des ratés végète dans l'ombre. *Insidieusement* à ce monde du spectacle se mêle celui de la politique. Car la politique joue un rôle important à Nashville, bastion d'une majorité silencieuse qui défend l'ordre, les *traditions,* les grands principes, et qui considère volontiers la *bannière* étoilée comme l'étendard de ses intérêts.

Tel est le cadre du *nouveau* film de Robert Altman. Non pas d'ailleurs seulement le cadre, mais l'objet même de son étude. Nashville, portrait d'une *ville* nommée *Nashville.* Sa chronique, sa psychanalyse, son autopsie. Altman regarde, écoute *vivre Nashville. Il se penche sur elle* comme un botaniste sur une fleur monstrueuse, comme un entomologiste *sur une colonie* d'insectes, comme un chercheur sur un étrange assemblage de molécules. Ce corps vivant, il le palpe et l'ausculte, il observe ses tares, il lui arrache ses masques et ses secrets.

Pour Altman, nous le comprenons vite, ces tares et ces secrets sont ceux de l'Amérique entière. Nashville fait office de révélateur. Elle est la loupe à travers laquelle le réalisateur de *Mash,* de *Brewster McCloud,* du *Privé,* poursuit son examen critique de la société américaine. Société dont justement la *country song* exprime les vieilles pulsions patriotiques, moralisatrices et *sentimentales,* et dont Nashville devient ainsi le microcosme et le miroir. Altman n'a jamais été tendre *pour ses compatriotes. Le diagnostic* qu'il formule ici est plus féroce encore que les précédents. Mais il *nous concerne tous.* Car, si, dans son exubérance et sa folie, son avidité et ses mensonges, Nashville apparaît *un* peu comme une ville caricaturale, cette caricature n'en révèle pas moins les symptômes d'une civilisation malade.

Deux heures quarante de projection, vingt-quatre personnages impliqués dans un *réseau d'intrigues* qui, pendant les quatre jours que dure l'action, se nouent et se dénouent, se superposent et s'entrecroisent, des *milliers de comparses, vingt-huit* chansons et un flot ininterrompu de musique : cette fresque unanimiste *est un des plus gigantesque tableaux* de mœurs jamais brossé à l'écran.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 31.)

L'homme de la croisade

(Suite de la première page.)

Rejet d'autant plus insupportable qu'il était le fait de gens « bien nés » vis-à-vis de paysans et d'ouvriers misérables, bien souvent analphabètes, pour tout dire de gueux. Malraux, mieux que tout autre, a compris, dans *l'Espoir*, le fond de leur drame : « *Pour tout dire, voilà, je ne veux pas qu'on me dédaigne.* » Il n'est pire épreuve pour un homme fier — et quel Espagnol ne l'est pas ? — que de se sentir dédaigné.

La prétention de Franco et des siens à incarner seuls l'Espagne était d'autant plus insoutenable que pour venir à bout de l'autre Espagne — de ce qui était pour eux l'anti-Espagne, — il leur avait fallu faire abondamment appel au soutien de l'étranger.

Hitler et Mussolini avaient participé à la préparation du soulèvement. Il fallut, malgré la comédie de la « non-intervention », l'entrée en ligne des avions de la légion Condor allemande — responsable de l'anéantissement de Guernica — et des divisions de Chemises noires italiennes, pour venir à bout d'un peuple pourtant abandonné par la plus grande partie d'une armée prétorienne et affaibli par ses profondes divisions internes, elles-mêmes aggravées par les constantes ingérences soviétiques.

Malgré leur combativité, l'appoint des Brigades internationales, qui devaient être retirées au lendemain de Munich, sur les ordres d'un Staline cherchant déjà à se rapprocher d'Hitler, ne pouvait équilibrer le poids de ces unités régulières supérieurement armées. Rarement un peuple aura résisté si longtemps et si opiniâtrement à la dictature qu'on voulait lui imposer par la force brutale.

Si le franquisme n'avait été, comme on l'a trop cru, que l'équivalent espagnol du nazisme, il aurait disparu comme lui dans le tourbillon de la deuxième guerre mondiale. Mais le Caudillo avait trop d'orgueil pour subordonner son pouvoir à celui de l'étranger, fût-il ami. Il remit rapidement à sa place — relativement modeste — la Phalange, version espagnole du fascisme, et établit son pouvoir personnel en jouant habilement des contradictions entre les diverses forces — Eglise, armée, monarchistes des deux allégeances, grande banque — qui, avec la Phalange, le soutenaient. Mais en l'absence de véritable parti unique, les groupes sociaux traditionnels ne furent jamais totalement embrigadés. Comment d'ailleurs y parvenir dans ce pays où sont si forts l'individualisme, le sens de l'honneur et l'esprit « caballero » ?

Le tempérament de ce froid Galicien était aux antipodes du romantisme frénétique d'un Hitler. Comme la reconnaissance n'était à ses yeux qu'une marque de faiblesse, il se refusa avec toute la ruse et toute l'obstination dont il était capable à laisser entraîner son pays dans la deuxième guerre mondiale. Le sort des armes aurait-il souri au Führer que Franco aurait demandé sa part des dépouilles africaines de la France. Mais quand il vit que le vent tournait dans l'autre sens, il sut se dédouaner à temps en se débarrassant de ses ministres les plus compromis aux côtés des nazis. Combien de fois, par la suite, congédiera-t-il sans un mot de remerciement des hommes qui n'avaient eu d'autre tort que d'exécuter la politique qu'il leur avait prescrite ?

La guerre froide naissante sauva son régime d'une intervention des vainqueurs de 1945, dans les rangs desquels se trouvaient des milliers de républicains espagnols convaincus que la libération de leur pays suivrait de peu l'écroulement de l'Axe. Mais l'opprobre demeurait assez général pour que les Nations unies décident en 1949 la rupture diplomatique entre leurs membres et le gouvernement de Madrid.

D'une alliance à l'autre

Ce fut la grande réussite de Franco que de retourner en sa faveur la réaction hostile provoquée par cette mise à l'index dans un peuple qui avait constamment montré au cours des âges son peu de goût pour les interventions de l'étranger dans ses affaires. Il ne lui restait plus qu'à se faire enrôler dans une autre croisade, celle dont les Etats-Unis avaient pris la tête contre le communisme et qui n'était pour lui que la suite logique de celle de 1936. Certes, il ne réussit jamais à faire admettre son pays dans le pacte atlantique, le Conseil de l'Europe ou la Communauté économique européenne. Mais il put maintenir son indépendance dans l'alliance avec Washington, comme il y était parvenu dans l'alliance avec Hitler. C'est là sans doute la raison principale de l'admiration que de Gaulle ne se cachait pas de lui vouer.

L'aide américaine, les devises apportées par le tourisme et par l'émigration massive de la main-d'œuvre, l'arrivée aux postes de commande de l'économie d'équipes de grande valeur ont depuis lors transformé le pays. C'est le secrétaire général du P.C., Santiago Carrillo, qui raconte l'étonnement de ses camarades retournés clandestinement en Espagne dans les années 50 en constatant que les paysans avaient des montres ! Le niveau de vie n'a depuis lors cessé de s'accroître et l'Espagne de s'industrialiser. Le régime de sécurité sociale vaut le nôtre. La classe moyenne, dont l'absence au moment de la guerre civile contribue sans doute à expliquer la violence de l'affrontement, a pris une ampleur qu'attestent les encombrements des rues de Madrid ou de Barcelone. Toutes les conditions paraissent réunies pour l'établissement sinon d'une démocratie de type occidental, du moins d'une libéralisation qui permettrait à l'Espagne de sortir enfin de son isolement séculaire. Mais ce n'est pas à quatre-vingts ans passés qu'un despote change de caractère. L'âge a plutôt tendance à le confirmer dans son autoritarisme, à moins de faire de lui le jouet d'une *camarilla* d'autant plus acharnée à profiter du pouvoir qu'elle sait que le temps lui est compté. « *Vous êtes aveugles comme des chatons, que deviendriez-vous sans moi ?* », disait Staline aux membres du Politburo.

La profession de chef d'Etat est de celles pour lesquelles il n'est pas de limite d'âge, mais, Adenauer mis à part, il est peu d'exemples d'octogénaires qui ne passent pas leurs dernières années de règne à compliquer la tâche de leurs successeurs. C'est à quoi s'est employé, qu'il l'ait voulu ou non, le général Franco face à une opposition multiforme, et qui va des monarchistes fidèles à don Juan aux séparatistes basques et aux terroristes gauchistes du FRAP. Plutôt que de passer la main à son héritier constitutionnel, le prince d'Espagne, dont l'impatience paraissait s'être muée, ces temps-ci, en une sorte de lassitude, il a voulu, jusqu'à la dernière minute, se cramponner au pouvoir. Soit par sa propre décision, soit plus vraisemblablement sous la pression de polices devenues la base principale d'un régime de plus en plus lâché par ses piliers traditionnels : Eglise, grande bourgeoisie, « vieilles chemises » de la Phalange et même une partie de l'armée, il a ordonné des exécutions qui ramenaient son pouvoir à ses sources sanglantes et fait contre lui l'unanimité de l'opinion extérieure. La violence a répondu à la violence. Il faudrait beaucoup d'optimisme pour croire qu'au stade qu'elle a atteint, l'effacement du Caudillo d'Espagne suffira à ramener dans son pays la liberté et la paix.

ANDRÉ FONTAINE.

1892-1975

1892

3 décembre. — Francisco Franco Bahamonde naît au Ferrol en Galice.

1907

29 août. — Le jeune Franco entre à l'Académie militaire de Tolède.

1912

12 mars. — Franco débarque au Maroc où il a l'occasion de s'illustrer à la tête d'unités de supplétifs indigènes récemment constituées. Il est nommé lieutenant.

1915

16 janvier. — A vingt-deux ans, il est le plus jeune capitaine de l'armée espagnole et sa réputation de bravoure atteint les milieux officiels de Madrid.

1917

8 juin. — Il participe à la répression des grèves révolutionnaires dans les Asturies.

1923

8 juin. — Franco est nommé commandant en chef de la légion étrangère.

12 septembre. — Coup d'Etat de Miguel Primo de Rivera.

22 octobre. — Lors d'une brève permission, Franco épouse à Oviedo Carmen Polo.

1925

7 février. — Il est nommé colonel.

8 septembre. — Débarquement conjugué des troupes hispano-françaises à Alhucemas. Franco s'illustre une nouvelle fois.

1926

3 février. — Il est nommé, à trente-trois ans, général de brigade, et, à l'heure où la guerre du Maroc s'achève, il surclasse largement par ses états de services tous ses camarades de combat.

1928

4 janvier. — Il est chargé de la mise sur pied de l'Académie militaire générale de Saragosse.

1930

28 janvier. — Démission de Miguel Primo de Rivera.

1931

14 avril. — Abdication d'Alphonse XIII. La IIe République est proclamée.

28 juin. — Large victoire de la gauche aux élections législatives.

30 juin. — L'Académie militaire de Saragosse est fermée.

1932

21 février. — Franco est nommé commandant en chef de la 15e brigade d'infanterie de La Corogne.

10 août. — Tentative de putsch du général Sanjurjo.

1933

16 mars. — Franco est commandant en chef des îles Baléares.

29 octobre. — Fondation de la Phalange.

19 novembre. — La droite remporte les élections générales.

1934

27 mars. — Franco est promu général de division.

6 octobre. — Il dirige la répression des grèves dans les Asturies.

1935

15 février. — Franco est nommé commandant en chef des forces armées au Maroc.

17 mai. — Il devient chef d'état-major de l'armée.

La guerre civile

1936

16 février. — Victoire du Front populaire aux élections législatives.

11 mars. — Franco est nommé commandant général aux Canaries.

13 juillet. — Assassinat de Jose Calvo Sotelo, leader de la droite monarchiste, à Madrid.

17 juillet. — La guerre civile éclate.

18 juillet. — Franco quitte secrètement les Canaries pour le Maroc et devient membre de la junte de défense nationale le 3 août.

1er octobre. — Franco est nommé chef du gouvernement investi de tous les pouvoirs et commandant en chef des forces nationalistes.

18 novembre. — L'Allemagne et l'Italie reconnaissent le régime franquiste.

20 novembre. — Exécution par les républicains de Jose Antonio Primo de Rivera, chef de la Phalange.

1937

26 avril. — Bombardement de Guernica.

2 décembre. — Franco préside le premier conseil national du Mouvement, parti unique qu'il avait créé le 18 avril en proclamant la fusion de la Phalange, des carlistes et de divers groupuscules de droite.

1938

1er février. — Formation du premier gouvernement franquiste, savant dosage entre les grandes familles politiques du régime.

9 mars. — Franco promulgue la charte du travail.

18 juillet. — Il est promu capitaine général, le plus haut grade dans la hiérarchie espagnole.

1939

26 janvier. — Les nationalistes s'emparent de Barcelone.

17 mars. — L'Espagne et le Portugal signent un traité d'amitié.

27 mars. — L'Espagne adhère au pacte antikomintern.

19 mai. — Franco préside à Madrid le défilé de la victoire.

4 septembre. — Le Caudillo proclame la neutralité de l'Espagne dans la guerre mondiale.

1940

12 juin. — Franco affirme la non-belligérance de l'Espagne.

14 juin. — Il ordonne l'occupation de Tanger. L'Espagne devra s'en retirer sous la pression des Alliés le 18 septembre 1945.

20 octobre. — Le Caudillo reçoit Himmler à Madrid. C'est le début de la collaboration entre les deux polices. Il rencontre Hitler trois jours plus tard à Hendaye.

6 décembre. — Création des « syndicats verticaux » inspirés du modèle corporatiste italien.

1941

12 février. — Franco rencontre Mussolini à Bordighera, puis deux jours plus tard Pétain à Montpellier.

28 juin. — Création de la « Division Azul ». C'est la seule manifestation d'un engagement militaire de l'Espagne aux côtés de l'Axe. Quelque 45 000 Espagnols participeront ainsi à la croisade antibolchévique.

8 décembre. — Franco félicite le Japon après l'attaque de Pearl-Harbor.

La loi fondamentale

1942

12 février. — Rencontre Franco-Salazar à Séville.

1943

9 mai. — Franco lance un appel à la paix aux pays de l'Ouest.

25 septembre. — Il rappelle la « Division Azul » qui combat sur le front de l'Est.

1944

28 janvier. — Franco refuse de mettre fin aux exportations de tungstène vers l'Allemagne. Les Occidentaux, en représailles, stoppent les exportations de pétrole vers l'Espagne.

8 octobre. — Le Caudillo écrit à Churchill pour affirmer ses bons sentiments.

31 octobre. — Il reconnaît le gouvernement provisoire présidé par de Gaulle.

1945

19 mars. — Don Juan publie le manifeste de Lausanne dans lequel il exige le départ de Franco.

17 juillet. — Promulgation de la troisième loi fondamentale du régime, la Charte des Espagnols, qui affirme dans son préambule « le respect de la dignité, de l'intégrité et de la liberté de la personne humaine ».

31 juillet. — Pierre Laval est expulsé de Barcelone et livré aux alliés.

1946

9 février. — L'Assemblée de l'ONU condamne le régime franquiste.

28 février. — Paris ferme sa frontière avec l'Espagne. Elle ne sera rouverte que le 10 février 1948.

1947

6 juillet. — Par un référendum organisé sur la loi de succession, l'Espagne se transforme officiellement en une monarchie, dont le monarque à vie, non couronné, est le Caudillo. Le conseil du royaume sera constitué le 26 février 1948.

5 juin. — Création du plan Marshall. L'Espagne en est exclue.

1948

25 août. — Franco rencontre Don Juan, et il est admis que l'éducation du prince Juan Carlos se fera en Espagne.

1950

5 août. — Les Etats-Unis ouvrent un crédit de 62 500 000 dollars à l'Espagne, qui est ainsi, et progressivement, réintégrée dans le concert des nations.

1951

19 juillet. — Carrero Blanco fait son entrée dans le cinquième gouvernement Franco.

26 juillet. — Madrid bénéficie d'un nouveau prêt américain de 100 millions de dollars.

1952

1er novembre. — L'Espagne est admise à l'UNESCO.

1953

27 août. — Signature du Concordat avec le Vatican.

26 septembre. — Signature du pacte de Madrid liant l'Espagne et les Etats-Unis par trois accords bilatéraux : aide économique ; aide militaire ; défense mutuelle.

1954

29 décembre. — Franco confère une nouvelle fois avec don Juan sur l'orientation à donner à l'éducation de Juan Carlos, âgé de seize ans. Celui-ci va entamer, neuf mois plus tard, une formation complète d'officier.

1955

1er novembre. — Franco reçoit Foster Dulles au Pardo.

14 décembre. — L'Espagne entre à l'ONU.

1957

25 février. — Les « technocrates » liés à l'Opus Dei font leur apparition dans le sixième gouvernement Franco, où les phalangistes sont en recul.

1958

17 mai. — Franco présente aux Cortes « Les principes du Mouvement national ».

1959

1er avril. — Inauguration de l'ossuaire du Valle de Los Caidos abritant les restes des milliers de victimes de la guerre civile.

22 juillet. — Instauration d'un plan de stabilisation économique.

21 décembre. — Le président Eisenhower se rend en Espagne.

1960

8 mars. — Exécution de l'anarchiste Antonio Abad Donoso.

30 mai. — Lettre de trois cent trente-neuf prêtres basques à leurs évêques.

26 septembre. — Décret sur la répression du banditisme.

1962

9 février. — L'Espagne demande l'ouverture de négociations avec le Marché commun.

4 mai. — Etat d'exception dans deux des quatre provinces basques et dans toutes les Asturies, à la suite de grèves.

10 juillet. — Le général Muñoz Grandes, ancien commandant de la division Azul, est nommé vice-président du septième gouvernement.

1963

17 janvier. — Création du salaire minimum garanti.

20 avril. — Julian Grimau, dirigeant du P.C.E., est exécuté à Madrid.

26 septembre. — Prorogation des accords hispano-américains.

28 décembre. — Mise en place du 1er Plan de développement économique et social qui couvre la période 1964 à 1967.

1965

8 juillet. — Formation du huitième gouvernement.

1966

18 mars. — Promulgation de la loi sur la presse de M. Fraga Iribarne qui va permettre une certaine libéralisation.

22 novembre. — Franco présente aux Cortès la loi organique de l'Etat qui est approuvée par référendum le 14 décembre suivant et est promulgée le 10 janvier 1967.

1967

21 avril. — Etat d'exception dans la province de Biscaye.

21 septembre. — L'amiral Carrero Blanco remplace le général Muñoz Grandes à la vice-présidence du gouvernement.

1968

5 janvier. — Juan Carlos atteint sa majorité constitutionnelle.

28 mars - 6 mai. — Fermeture de l'université de Madrid.

6 mai. — Franco ordonne le blocus terrestre de Gibraltar.

20 décembre. — Le Caudillo ordonne l'expulsion de la famille de Bourbon Parme.

Juan Carlos successeur désigné

1969

24 janvier. — L'état d'exception est proclamé sur tout le territoire espagnol pour une durée de trois mois, mais il sera levé le 25 mars.

14 mars. — Le second Plan de développement entre en vigueur.

22 juillet. — Le prince Juan Carlos est désigné comme successeur de Franco.

29 octobre. — Mise en place du neuvième gouvernement dans lequel les associés de l'Opus Dei sont en position de force.

1970

8 juin. — Franco reçoit de Gaulle au Pardo.

29 juin. — Signature de l'accord commercial préférentiel Espagne-C.E.E.

6 août. — Renouvellement des accords militaires hispano-américains.

20 octobre. — Le Caudillo reçoit le président Nixon à Madrid.

3 décembre. — Ouverture du procès de Burgos. Six peines de morts seront prononcées le 28 décembre. Les condamnés, membres de l'ETA, sont graciés le 30 décembre et voient leur peine commuée en réclusion criminelle à perpétuité.

4 décembre. — Etat d'exception dans la province de Guipuzcoa (Saint-Sébastien).

1971

16 juillet. — Franco charge Juan Carlos de le remplacer en cas de maladie ou d'absence hors du territoire national.

1972

10 mars. — Emeutes ouvrières au Ferrol : deux morts.

18 juillet. — L'amiral Carrero Blanco est désigné comme le futur chef du gouvernement.

1973

8 juin. — L'amiral Carrero Blanco est nommé chef du gouvernement. Il sera assassiné le 20 décembre en plein centre de Madrid.

29 décembre. — M. Arias Navarro le remplace au poste de premier ministre.

1974

9 janvier. — L'anarchiste Puig Antich est condamné à mort. Il sera exécuté le 2 mars à Barcelone.

7 mars. — A propos de l'assignation de l'évêque de Bilbao, qui avait pris position en faveur du mouvement basque, la r… Concordat entre l'Esp… Vatican est évoquée.

14 juin. — Le général Ca… dez Vallespin remplac… Diez Alegria comme … major.

23 juin. — Meeting à … parti communiste espag…

9 juillet. — Franco, sou… phlébite, est hospitalis…

19 juillet. — Le Caudil… ses pouvoirs à titre p… prince Juan Carlos.

30 juillet. — Franco qui… que. L'amélioration ra… état de santé a surpris … politiques. A Paris, u… démocratique » allant … nistes à certains mona… clame le retour à la dé… Espagne.

2 septembre. — Franco, … prend ses fonctions d… l'Etat.

10 septembre. — M. C… Navarro se déclare d… poursuivre une politiq… ralisation progressive.

13 septembre. — Une bo… dans un restaurant … tuant onze personnes.

18 septembre. — La police … vingtaine de militant… soupçonnés d'avoir p… l'attentat de Madrid.

5 octobre. — Multiplicatio… tations dans les milie… et parmi l'extrême gauc…

29 octobre. — Le dépar… ministres du gouvern… celui de l'information, … coup d'arrêt porté à … du régime.

30 novembre. — La confé… copale réclame la reco… des droits d'association … nion et d'expression.

1975

10 février. — Une pétitio… soixante mille signatur… lles par la commission … de Justice et Paix réc… amnistie générale pour … prisonniers politiques.

4 mars. — Le remanieme… tériel à Madrid, après … sion du ministre du … M. de la Fuente, marque … veau durcissement du ré…

25 avril. — L'état d'urgenc… crété dans deux province… après des attentats comm… mouvement ETA.

24 juin. — M. Carlos Arias … annonce de nouvelles … anticommunistes.

30 juin. — Les relations … dent entre Madrid et R… sujet du Sahara espagnol…

15 juillet. — Franco qu… « chiens qui aboient » l… sans d'une évolution démo…

30 juillet. — Plusieurs offici… connés d'appartenir à u… nisation clandestine — … militaire démocratique … arrêtés. Neuf d'entre e… inculpés de sédition.

18 août. — La foule acclame … lors des obsèques d'un … abattu le 14 par un comma… Front révolutionnaire anti… et patriotique (FRAP).

29 août. — Deux militants d… sont condamnés à mort à …

1er septembre. — Plusieurs … du FRAP sont arrêtés à M…

12 septembre. — Trois milit… FRAP accusés d'avoir … un policier le 14 juill… condamnés à mort à Madr…

15 septembre. — Cinq autr… tants du FRAP, dont deux … enceintes, sont condamnés … par le conseil de guerre, … procédure « expéditive ».

19 septembre. — Un mili… l'ETA est condamné à mor… celone, portant à onze le … des condamnés à la peine … Les appels à la clémence s… plient à travers le monde.

27 septembre. — Cinq con… sont exécutés à Madrid, B… Barcelone. Nombreuses … tions antifranquistes à l'é…

1er octobre. — Trois policie… tués à Madrid. Deux cen… personnes participent à un… festation profranquiste … place d'Orient, à Madrid.

4 octobre. — Le bail des bas… ricaines en Espagne est re… pour cinq ans en échange … aide de 500 à 750 millions … lars accordée par Washin… Madrid.

17 octobre. — Franco, sou… quitte le conseil des minis…

18 octobre. — Nouvel atten… Pays basque. Dix policiers … tués depuis les exécutio… 27 novembre et vingt et un … le début de l'année. Les … proches de Franco confirme… le Caudillo est « légè… grippé ».

21 octobre. — Démentant le… velles sur la mort du … Franco, un communiqué … indique que le Caudillo a … une crise d'insuffisance c… rienne aiguë.

30 octobre. — Le prince Juan … assure à titre temporaire … fonctions de chef d'Etat.

2 novembre. — Le prince Juan … se rend à El-Aioun, capita… Sahara occidental.

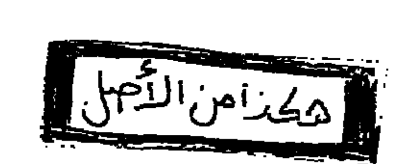
7 novembre. — Pour la second… en une semaine, le général … est opéré.

14 novembre. — Le général F… est opéré pour la troisième…

15 novembre. — Le gouverne… reconnaît la basque, le catal… galicien comme langues natio… En même temps, la police … des dirigeants et des militan… l'opposition.

19 novembre. — Renonçant à … tiquer une nouvelle interve… chirurgicale, les médecins p… le Caudillo en état d'hibern…

20 novembre. — Mort du Cau…



A MO… DU GÉNÉRAL FRANCO

« Accordez-moi six mois... »

(Suite de la première page.)

Juan Carlos a aussi de plus …n plus souvent rompu volontaire…ent les barrières du protocole et …a la sécurité, recherchant les bains … foule. Pourtant son « image », …squ'à l'été 1975, est restée assez …ile. Il s'en désolait devant ses …siteurs à la Zarzuela .

La patience, sinon même la rési…nation, est une « qualité » que la …upart des Espagnols étaient jus…s'en novembre 1975 disposés à lui …connaître. Rien de net, de précis, …ns les déclarations publiques du …ince jusqu'alors ne pouvait leur …re croire qu'il était réellement …écidé à donner un tour nouveau à … chose publique. On le disait certes …éral, moderne, ouvert à tous les …urants, proche des jeunes officiers …'il a connus lors des stages de …rmation effectués dans les trois …mes.

Mais c'est la prudence qui l'a …nporté dans ses prises de position …bliques. Prudence obligée, en fait …posée, à un homme *élevé* dans le …rail franquiste, surveillé à la °/ar…ela par sa maison militaire, couvé …r les jeunes hauts fonctionnaires, …socié par le régime aux défilés … la victoire, aux cérémonies offi…elles, aux-réceptions de personna…és étrangères. En grand uniforme …x côtés d'un Franco de plus en …us fragile au fil des années, Juan …arlos est apparu à tous sans la …oindre équivoque comme un prince en réserve de l'Etat franquiste ».

L'air *guindé* de Juan Carlos aux …ôtés des notables, son mutisme, …n aisance à se composer un mas…e d'indifférence hautaine, très …ourbon, ne l'ont pas aidé à …nquérir une opinion qui, *a priori,* …a guère de penchant pour la mo…archie. En décembre 1970, le visage …ispé, il était avec le Caudillo au …alcon du palais royal de la place …Orient. La crise provoquée par le …ocès de Burgos était alors à son …ogée. Les condamnations de …tranger avaient fouaillé le natio…lisme espagnol. La foule, ce jour-… avait acclamé Franco, réclamé … gouvernement fort » vouant les …ques « rouges » aux gémonies et …ant le prince. Cinq ans plus …, ou presque, le 1ᵉʳ octobre 1975, …me scène, même cadre. Mais cette …, dans un même élan, des dizai… de milliers de Madrilènes ont …laudi le vieux Caudillo, dont la …x était inaudible, et Juan Carlos, au …age pâle et fermé, qui se tenait …èrement en retrait.

A-t-il deviné ce jour-là, malgré les …illiers de bras « *en alto* » et les …roupes exaltés de jeunes militants … Fuerza Nueva, que le nationalisme …tait le vrai dénominateur commun … la grande majorité du peuple ? …e l'attitude la plus intelligente …nsistait à rester le plus longtemps …esible en dehors des querelles …rtisanes ? A acquérir le titre de …ymbole » de la nation tout entière, …ns les faits et non plus seulement …r délégation ? Nommé chef d'Etat …r intérim le jeudi 30 octobre, son …emier véritable « geste » a été en …t cas considéré comme habile …r les Espagnols accoutumés à …nmobilisme et au silence du …rdo. En prenant deux jours plus … l'avion pour El-Aïoun, capitale …n Sahara occidental convoité par … Marocains, le prince a plus fait … une heure pour sa popularité … en six années d'une démarche …idente sur les bas-côtés du …voir.

…ette initiative, prise de son pro… chef, et malgré les réticences … plusieurs ministres, correspond … tout cas à « l'autre Juan Carlos », …de de faire ses preuves, dynami…, ayant médité les exemples et les …techniques de séduction » des …fs d'Etat occidentaux.

Très grand, athlétique, resté mince, les cheveux blonds frisés, l'œil bleu, le *nez* droit, Juan Carlos est physiquement plus britannique que castillan. Il est vrai que sa grand-mère Victoria Eugenia de Battenberg était la petite-fille de la reine Victoria. Sa première passion est de toute évidence le sport : équitation, voile, ski, karaté. Coupes et trophées gagnés lors de régates sont en bonne place dans son bureau. Ceinture noire de judo, champion d'Espagne à la voile dans la catégorie « dragon », bon skieur, cavalier honorable, excellent skipper, il conduit lui-même ses voitures à tombeau ouvert. Comme Hussein de Jordanie, casse-cou patenté et recordman de la « *baraka* » *royale,* il peut prendre les commandes d'un hélicoptère ou d'un avion de tourisme. Il a obtenu son brevet de pilote militaire en juin 1959, à San-Javier, l'école de l'armée de l'air. Mais, malgré son insistance, il n'a cependant pas acquis le droit de piloter des chasseurs à réaction.

Courage, fermeté, sens du panache, sang-froid, endurance : ces qualités indispensables en compétition ne lui font certainement pas défaut. Mais sont-elles suffisantes pour l'épreuve qui l'attend aujourd'hui ?

La Zarzuela n'a de palais que le nom. C'est une demeure basse et blanche, à un seul étage, confortable mais modeste. Le mobilier est sobre, élégant, raffiné. Le Pardo, d'où les contreforts fauves de la Sierra de Guadarrama apparaissent très proches, n'est qu'à 4 kilomètres à vol d'oiseau vers le nord-ouest. Mais aucun chemin secret n'a jamais relié la Zarzuela à la résidence de Franco.

Jusqu'à la première hospitalisation du Caudillo, en juillet 1974, la Zarzuela ne recevait pas de visites discrètes des membres du gouvernement. Les rencontres de Juan Carlos avec Franco étaient réglées par le rythme de la vie officielle. Aucun notable n'aurait osé donner l'impression de « se placer » pour la succession. La première nomination de Juan Carlos comme chef d'Etat par intérim a rompu par la force des choses cet isolement relatif, cette prudence de cour où le moindre geste était interprété. Mais il ne s'est pas hasardé à constituer un vrai cabinet particulier, un conseil privé tel que son père, don Juan, en a eu pendant longtemps.

Baptisé par le futur Pie XII

Le nouveau roi est né le 5 janvier 1938, à Rome. Son père don Juan, comte de Barcelone, est un colosse que l'âge et la bonne chair ont empâté vers la cinquantaine ; il a déjà la narine bourbonienne jusqu'à la caricature. Un homme dont la véritable vocation aurait été de courir les océans et non pas de surveiller de l'étanger, avec des sentiments mêlés de dépit et d'orgueil, la lente ascension de son fils vers le trône. Sa mère, c'est dona Maria de las Mercedes de Bourbon-Orléans, princesse des deux Siciles.

Honneur insigne : Eugenio Pacelli, futur Pie XII, baptise le prince. En Espagne, la guerre civile a deux ans. Alphonse XIII n'a plus que trois années à vivre. Avant de partir en exil, il avait dit avec mélancolie : « *Je suis résolu à n'avoir aucune part dans l'affrontement de mes compatriotes...* » Le grand philosophe Ortega y Gasset prophétisait : « *Espagnols, votre Etat n'est plus. La monarchie est morte. Reconstruisez-le...* » Personne alors en Espagne et hors Espagne ne se hasardait à prédire le retour sur le trône d'un Bourbon. La monarchie, la famille royale conduite dans sa traversée du désert de main de maître par la dynamique Victoria-Eugenia sont discréditées et pour longtemps.

1941 : la reine-mère installe tout son monde sur les rives paisibles du lac Léman, aux Vieilles-Fontaines et aux Rocailles, près de Lausanne. 1946 : Victoria-Eugenia reste en Suisse ; le comte de Barcelone et ses enfants (Juan Carlos, l'aîné des garçons, Pilar née en 1936, Margarita et Alfonso nés en 1939) partent pour Estoril, station balnéaire proche de Lisbonne. Don Juan se rapproche de cette terre d'Espagne dont il est éloigné depuis le début de la guerre civile. Volontaire pour combattre dès le début dans les rangs nationalistes, il a été éconduit sans la moindre courtoisie par le général Mola, qui commandait le front nord. Les Bourbons n'oublient pas cet affront.

Le 25 août 1948, une première rencontre secrète a lieu entre Franco et le comte de Barcelone au large de Saint-Sébastien, chacun étant venu à bord de son yacht. L'entrevue en tête à tête est, selon don Juan, « cordiale ». Plus tard, il dira : « *Juan Carlos était en âge de commencer ses études. Nous étions tous convaincus qu'il aurait été grave de le couper du milieu espagnol à ce moment crucial...* »

Un pacte a-t-il été conclu ? Qui a espéré tromper l'autre ? Le Galicien rusé ou le Bourbon trop sûr de ses droits ? En septembre de cette même année, Juan Carlos arrive à Madrid. Il descend du train en culottes courtes, cravaté, bien peigné, l'air d'un petit dandy bien sage. Il l'est. On l'inscrit à l'Institut San-Isidro de la capitale. Jusqu'en 1954, il réside chez le duc de Montellano. Don Juan, avant de quitter son fils, lui a donné un précepteur, le général Martinez de Campos, duc de La Torre, un Grand d'Espagne. Franco choisit aussi « ses » précepteurs, tous nobles, mais dont certains sont d'anciens légionnaires du « Tercio » ou d'autres, combattants de la division Azul.

Déjà, la double influence s'affirme dans l'entourage de Juan Carlos. Dans la bibliothèque du prince étudiant : le Don *Quichotte*, mais aussi les œuvres complètes de José-Antonio Primo de Rivera et de Ledesma Ramos, fondateur de la Phalange.

29 décembre 1954 : nouvelle entrevue, officielle cette fois, entre Franco et don Juan, près de Cacérès, en Estrémadure. Le communiqué précise que Juan Carlos (qui complète sa formation en Espagne afin de mieux servir sa patrie, étant donnée la place qu'il occupe dans la dynastie), sera entouré « *des attentions spéciales dues à une personne de son rang* ». Le 21 juillet 1955, Juan Carlos est nommé « caballero cadete » de l'académie militaire de Saragosse. Il a dix-sept ans.

30 mars 1956 : Juan Carlos est en vacances pour la semaine sainte à Estoril. Son jeune frère Alfonso, pour lequel il a une affection particulière, se tue accidentellement en jouant avec un revolver. Ce drame l'a, dit-on, marqué pour la vie.

En juin 1957, nommé lieutenant d'infanterie, il est reçu au Pardo par Franco. En septembre, il entame un tour du monde à bord du navire-école *Juan-Sebastian-Elcano*. Lors d'une escale en Géorgie, il retrouve son père et parcourt les Etats-Unis en sa compagnie. Il est promu capitaine de frégate en juillet 1958. Troisième étape de sa formation militaire accélérée dans les trois armes : l'aviation. Le 3 mai 1959, c'est lui qui porte le drapeau de l'Ecole de l'armée de l'air au défilé de la victoire sur la Castellana. Il mesure 1,90 mètre ; son apparition suscite des murmures flatteurs, mais l'Espagne ne croit pas encore au sérieux de cette éducation de prince. Les « *chistes* », les petites histoires ironiques seront encore plus nombreuses à Madrid à propos de ces études universitaires menées à un rythme au moins aussi rapide que son instruction militaire. A-t-il été vraiment un élève très moyen, mais plein de bonne volonté ? Peu importe. Ses anciens professeurs ne tarissent plus d'éloges aujourd'hui sur son compte. Le vernis officiel recouvre déjà l'homme véritable.

Juan Carlos, l'un des derniers « beaux partis » princiers, entre dans la chronique mondaine. Le 13 septembre 1961 on annonce, officiellement, à Lausanne, ses fiançailles avec Sophie de Grèce. Le mariage a lieu à Athènes, le 14 mai 1962.

Cette union n'a pas été « arrangée » par Franco. C'est Don Juan qui, par téléphone, en a informé le Caudillo. Petite revanche ! A la même époque, un coup de théâtre bouleverse les milieux monarchistes espagnols. Rompant avec une réserve traditionnelle, le prince accorde une déclaration à l'agence officielle espagnole EFE : « *Il n'est pas question pour moi de droits. Il s'agit seulement d'être utile à mon pays. Je me trouve là où m'ont placé un ensemble de circonstances, les unes historiques, les autres actuelles. S'en tenir au seul exercice d'un droit serait anachronique et peu réaliste...* »

Un langage de nature à plaire à Franco, et où l'on retrouve la subtilité des conseillers de l'amiral Carrero Blanco, alors éminence grise du gouvernement, qui va être jusqu'à sa mort, en décembre 1973, le « grand ordonnateur » de la succession.

Mais Don Juan est furieux, et il le fait savoir, précisant qu' « *il maintient ses droits* ». A son fils qui l'a consulté par téléphone, le comte de Barcelone, vexé, a dit : « *Fais ce que tu voudras...* »

La fausse querelle entre le père et le fils, exploitée d'abord par les monarchistes « légitimistes » ou « franquistes », puis ultérieurement par les leaders des formations politiques du régime et de l'opposition, commence. Mais la route est libre pour le petit-fils d'Alphonse XIII. Le « candidat » carliste va être éliminé en décembre 1968 et expulsé

Le 5 janvier 1968, Juan Carlos a eu *trente* ans, l'âge requis par les lois fondamentales pour être éventuellement désigné successeur. Le 30 janvier de la même année, Sophie lui a donné un garçon, Felipe. Pour la première fois depuis son départ en 1931, la reine Victoria-Eugenia revient à Madrid pour assister au baptême. Don Juan est là, Franco aussi. Emue de retrouver la capitale après trente-sept ans d'absence, Victoria-Eugenia se taille un succès personnel dans les rues de Madrid et le comte de Barcelone est salué par ses partisans aux cris de « Vive le roi ! », mais les jeux sont déjà faits dans la coulisse.

Le 22 juillet 1969, devant les Cortès réunis en séance extraordinaire, le général Franco propose que Juan Carlos soit nommé successeur à titre de roi. Acclamations. Le lendemain, le prince en grand uniforme signe le document qui l'engage sous l'œil attentif de Franco. Il jure aussi fidélité aux principes du Mouvement, c'est-à-dire à la Constitution franquiste. C'est une « formalité » qu'il devra répéter lors de sa proclamation officielle comme roi d'Espagne par les Cortès. Les « libéraux » et les « ultras » du régime l'attendent à cette première épreuve. Après son serment de 1969, le président des Cortès lui avait répondu, selon le rite : « *Si tu agis ainsi, que Dieu te récompense ; sinon, qu'il te punisse...* »

Juan Carlos n'est évidemment plus l'adolescent timide des années 50. Il a beaucoup voyagé, beaucoup vu, beaucoup appris. Il parle couramment le français, l'anglais, l'allemand, l'italien et un peu de grec. Il a approché de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement. Il a fait deux fois le tour du monde, est allé en Iran, dans toute l'Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Ethiopie, dans les pays arabes, aux Philippines. En octobre 1970 et en octobre 1973, il avait été reçu par Georges Pompidou. En février 1975, il l'a été par M. Giscard d'Estaing.

« *Il a eu le meilleur maître,* disait avec ironie José-Antonio Giron, l'un des chefs de file des « ultras » en juillet 1975. *S'il a recueilli cet enseignement, il devrait commander. Mais ce n'est pas moi qui lui ai fait passer ses examens, je n'en sais rien.* » En fait, si Juan Carlos a vraiment mûri — et on le saura bientôt, — c'est d'abord à l'occasion de ses déplacements à l'étranger. Il a compris que le « changement » est indispensable. Rien ne le sépare des hommes jeunes que l'on rencontre dans tous les secteurs de la société espagnole, dans l'armée comme dans l'église et les affaires, qui attendent avec impatience un alignement sans ambiguïté de l'Espagne sur le monde occidental.

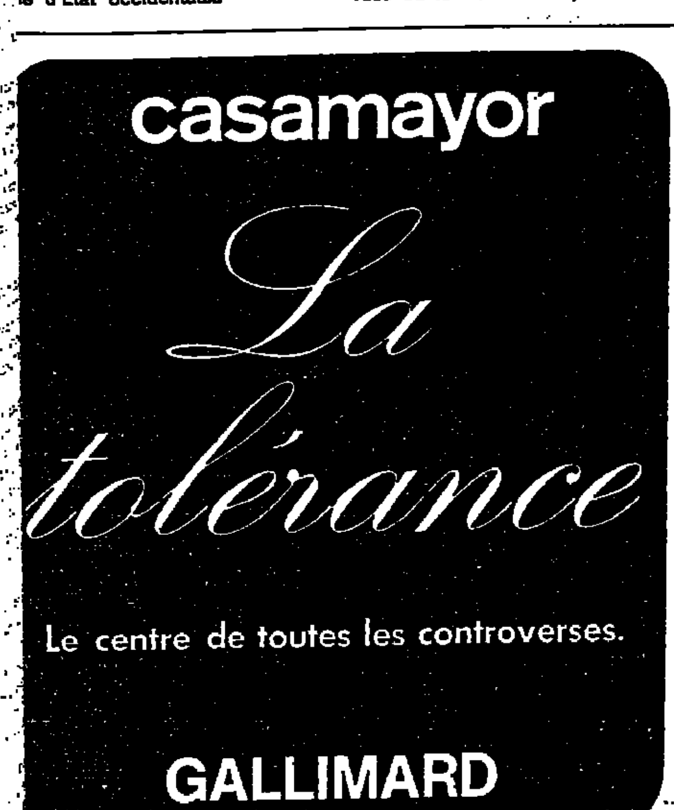
Mais il traîne son passé, son éducation surveillée, ses promesses et ses serments, en un mot l' « image de marque » du néo-franquisme. Il connaît trop bien les rapports de force au sein du régime pour ne pas être contraint d'en tenir compte. Il a des amitiés sûres dans les rangs de l'opposition, mais il a aussi beaucoup d'admiration et de sympathie pour certains notables franquistes. *Sa marge de manœuvre est étroite.* Sa ligne de conduite semble évidente : faire comprendre qu'il va libéraliser le régime, mais avec prudence et modération. « *On ne peut pas tout faire du jour au lendemain* », nous disait-il récemment.

Il s'efforcera sans doute de ne pas trop brusquer les ultras et d'obtenir un chèque en blanc des leaders de l'opposition démocratique. « *Faites-moi confiance* », a-t-il laissé entendre à plusieurs d'entre eux. « *Accordez-moi six mois...* » Mais les forces profondes du pays, particulièrement dans le monde du travail, ne sont sans doute pas disposées à attendre trop longtemps.

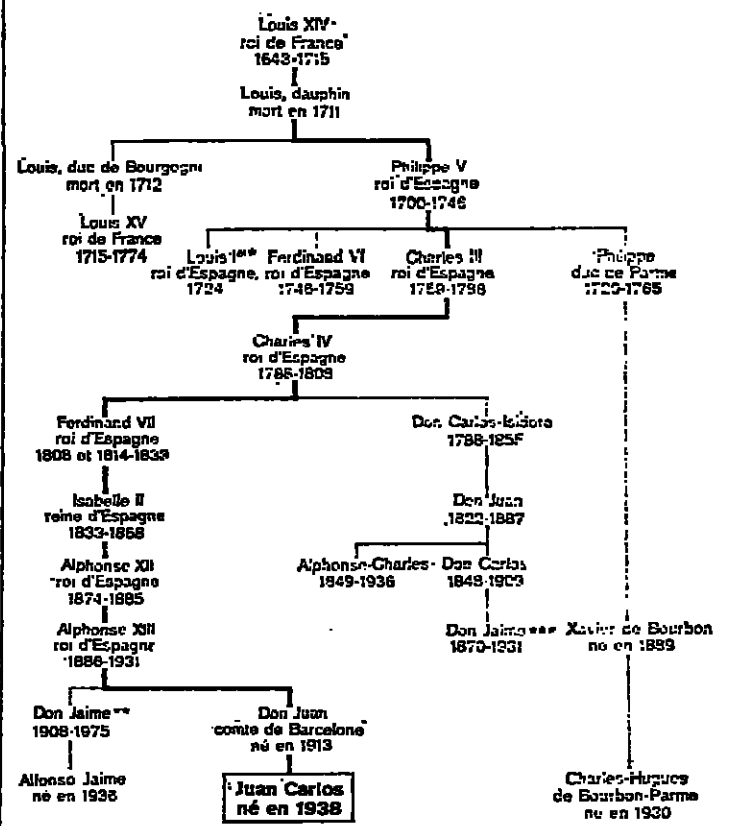
« *C'est un Bourbon,* déclare l'un des conseillers de Don Juan. Et il ajoute avec conviction : « *Don Juan a une stature de vrai roi. Le jour de Noël 1961, Franco a été grièvement blessé à la main au cours d'une partie de chasse. Il visait un lièvre. S'il avait tiré une perdrix, le fusil lui aurait éclaté au visage. Don Juan était alors le roi incontesté de tous les Espagnols. L'histoire en a décidé autrement. Mais Juan Carlos n'est pas, lui, un vrai roi. C'est d'abord un militaire. Vous verrez...* »

Dans ce tourbillon de courants qui vont s'affronter, l'armée, c'est évident, est le meilleur atout de Juan Carlos. Mais quelle armée ?

MARCEL NIEDERGANG.



L'ascendance du prince



(*) Philippe V ayant abdiqué en janvier 1724, son fils aîné Louis est devenu roi d'Espagne, mais sept mois après il mourait et son père reprenait la couronne.

(**) Infirme, don Jaime, duc de Ségovie, renonce en 1933 à ses droits à la couronne, mais il revient sur cette décision en 1950. Son fils, Alfonso-Jaime, a épousé en 1972 la petite-fille du général Franco.

(***) Don Jaime étant mort sans héritier en 1931, sa succession est revenue à son oncle Alphonse-Charles, lui-même décédé sans héritier en 1936. C'est alors que les carlistes se sont donné pour chef, qu'ils considèrent comme hériter du trône d'Espagne, le prince Xavier de Bourbon-Parme, puis, celui-ci ayant renoncé, son fils, le prince Charles-Hugues (qui a épousé en 1964 la princesse Irène, fille de la reine Juliana de Hollande).

LE CONSEIL DE RÉGENCE

PARTISAN DE LA « CONTINUITÉ »

M. Rodriguez de Valcarcel assumera le pouvoir durant l'interrègne

De notre correspondant

Madrid. — M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, appelé à être président du conseil de régence en tant que président des Cortès et du conseil du royaume, aura un rôle important à jouer au cours des premiers jours qui suivront le décès du général Franco. Le conseil de régence, après la mort du Caudillo, assumera, en effet, automatiquement les pouvoirs de la magistrature suprême et l'Etat, au nom du successeur, et jusqu'à la prestation de serment de celui-ci, le prince Juan Carlos de Bourbon comme roi. C'est au conseil de régence qu'il reviendra de convoquer, dans les trois jours, les Cortès et le conseil du royaume, qui devront se réunir en séance plénière et commune dans un délai maximum de huit jours ouvrables pour recevoir le serment du roi.

M. Rodriguez de Valcarcel est né à Burgos il y a cinquante-huit ans. Après ses études de droit, il entra dans le corps des avocats de l'Etat, qui fut une importante pépinière de hauts dignitaires du régime franquiste. Ce Castillan toujours élégant, courtois avec les journalistes, est un phalangiste « modéré » qui, plus par tactique politique que par conviction, a pris peu à peu des positions plus proches de l'extrême droite. Volontaire et sous-lieutenant de réserve pendant la guerre civile espagnole, c'est, en tout cas, un partisan de la « continuité » franquiste.

La carrière politique de M. Rodriguez de Valcarcel, commencée à l'ombre de son frère Carlos (qui fut jusqu'à sa mort prématurée un dirigeant très estimé des Jeunesses phalangistes), a été l'une des plus classiques du régime franquiste. Il fut successivement président de la députation provinciale de Santander, gouverneur civil de plusieurs provinces, secrétaire général de l'Institut national du logement, vice-président de l'Institut national des prévisions, et en 1955 vice-secrétaire général de la Phalange (transformée plus tard en Mouvement national), jusqu'à sa nomination, le 21 novembre 1969, comme président des Cortès et du conseil du royaume. Son mandat pour ces deux présidences expire le 21 novembre prochain.

La politique de M. Rodriguez de Valcarcel, lorsqu'il en est venu à prendre des positions moins modérées, a donné lieu à des frictions avec le président du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro. En effet, au cours des derniers mois spécialement, le président des Cortès n'a rien fait pour faciliter la politique « libérale » de M. Arias Navarro; tout au contraire, il a retardé l'examen par les Cortès de certains projets de loi importants en donnant priorité à l'étude de textes secondaires dont les débats en commission se sont souvent éternisés sans nécessité.

Les « continuistes » du franquisme souhaitent que M. Rodriguez de Valcarcel soit le président du gouvernement qui doit être formé ; mais le président du conseil de régence souffre d'une fibrose pulmonaire, maladie qui pourrait l'écarter définitivement de la vie publique d'ici peu. — J.-A. N.

Lieutenant-général ANGEL SALAS LARRAZABAL

Il est né le 1ᵉʳ octobre 1906 à Orduna, en Biscaye, dans le Pays basque. Lieutenant-général de l'armée de l'air depuis juillet 1966. Commandant en chef de la région du Détroit et de l'aviation tactique. Il a combattu pendant la deuxième guerre mondiale dans les rangs de la division Azul sur le front russe. En 1956, nommé chef d'état-major de l'armée de l'air, puis commandant de la zone des Canaries et de l'Afrique occidentale. De 1964 à 1974, il a dirigé l'Ecole des hautes études de la défense nationale. Le 26 mars 1974, il a remplacé au Conseil du royaume le lieutenant-général Luis Navarro Garn[illegible] passé dans le cadre de réserve.

Mgr PEDRO CANTERO CUADRADO archevêque de Saragosse

C'est le prélat le plus ancien à avoir été nommé « procurador » aux Cortès par Franco. Il est né le 23 février 1902 à Los Condes, près de Palencia. Il a fait ses études à l'université pontificale de Santander. Il est docteur en théologie et en droit civil. Après la guerre civile, il a été pendant dix ans conseiller du Secours national. Il a collaboré au journal catholique Ya. Nommé évêque de Barbastro, dans la province de Huesca en 1951 et de Huelva en 1953 archev[illegible] de Saragosse depuis 1955, [illegible] est « procurador » aux Cortès depuis 1967.

LA MORT

Les réactions

LE PRINCE CHARLES-HUGHES DE BOURBON : former un gouvernement composé par tous les partis d'opposition sur un plan d'égalité.

Le prince Charles-Hughes de Bourbon, chef du parti carliste, prétendant au trône d'Espagne, estime que *« la mort du général Franco est l'achèvement d'une période historique pendant laquelle deux Espagnes se sont affrontées, et dont il a été le mythe. Il nous appartient, à nous, partis de l'opposition, d'en faire la fin du régime qui prétend se prolonger sous la forme d'une monarchie fasciste. Il y a toujours face à face un régime et un peuple, le régime qui n'est plus vainqueur, qui a perdu pro- professionnels engagés, se bat depuis l'Eglise jusqu'à l'inconditionnalité de l'armée ; en définitive, toute la société espagnole. Le régime n'est plus qu'un groupe oligarchique. Il n'a plus comme soutien que la police et sa répression violente. Face à lui, le peuple espagnol, qui, à travers ses partis clandestins, ses mouvements de masse, ses secteurs professionnels engagés, se bat pour sa liberté. Le peuple espagnol, les peuples d'Espagne, la société espagnole, désormais, c'est l'opposition.*

» Entre le régime et la société, le danger de confrontation violente existe. La seule alternative pour l'éviter, c'est la rupture démocratique, c'est-à-dire le refus de la tentative de maintien du régime, sous quelque forme que ce soit. Donc, le carlisme refuse le « continuisme », parce qu'il prolonge le régime et crée un danger de guerre civile.

» La seconde condition de cette alternative, c'est l'avènement de cette démocratie, c'est-à-dire la constitution d'un gouvernement provisoire composé par tous les partis de l'opposition, sur un plan d'égalité. Dans ce cas, le carlisme refuserait également l'imposition, à la tête de ce gouvernement, de quelque personnalité que ce soit qui, par sa présence, engagerait dans un sens déterminé le gouvernement provisoire. Nous le voulons totalement démocratique et libre.

» Le carlisme, grand parti populaire d'Espagne, qui a toujours refusé l'hégémonie des groupes capitalistes, en raison de sa nature même et parce que celle-ci a mené l'Espagne à ses guerres civiles et qu'elle l'y mènerait à nouveau, veut de toutes ses forces la paix et la réconciliation, donc la rupture avec le fascisme, donc la rupture avec les oligarchies qui essaient de conditionner la démocratie future ».

M. JOSÉ MALDONADO : la monarchie risque de provoquer le chaos.

Le président de la République espagnole en exil, M. José Maldonado : *« Avec la mort du général Franco ne finit pas la période franquiste. Son successeur a juré fidélité aux principes du Mouvement national. C'est donc purement et simplement la continuation du franquisme. On attribue à Juan Carlos la volonté de promouvoir des changements de caractère libéral. Je l'ignore. Mais même dans ce cas, je suis convaincu que les forces qui ont conduit à son instauration l'empêcheront de réaliser ce dessein.*

» Il n'y a pas de possibilité de solution pacifique pour l'Espagne avec la monarchie. L'arrivée au pouvoir de Juan Carlos provoquera des tensions si fortes qu'elles se traduiront très rapidement en conflit. Cela obligera le pouvoir à redoubler de violence et, comme la violence entraîne inévitablement une violence opposée, le pays entrera dans une période de conflit, qui pourrait conduire au chaos. Il n'y a d'autre solution pour l'Espagne qu'une consultation préalable du peuple espagnol au moyen d'élections sincères, ce qui obligerait tous les Espagnols à respecter les décisions souveraines du peuple exprimées par le suffrage universel. »

M. RUIZ-GIMENEZ (démocrate-chrétien) : rétablir tous les droits de l'homme.

Aussitôt après la mort du général Franco, M. Joaquin Ruiz-Gimenez, personnalité de l'opposition, a lancé à Madrid un appel au *« nouveau chef d'Etat, le prince Juan Carlos, pour qu'il accorde l'amnistie et rétablisse le plus tôt possible tous les droits et les libertés fondamentales de l'homme »*.

L'ancien ministre et ambassadeur du général Franco, qui est démocrate-chrétien de gauche et se rattache à la Junte démocratique, a ajouté : *« Jamais je n'ai caché mon respect personnel pour le chef de l'Etat qui vient de mourir. Je partage la douleur de sa famille, de sa femme et de sa fille. C'est un moment sérieux pour l'Espagne. Nous avons tous le devoir de surmonter les obstacles qui se dressent encore pour faire de l'Espagne un pays plus juste et plus libre. Quant à l'avenir, tout dépendra de ce que fera le nouveau chef de l'Etat pour réconcilier les Espagnols. »*

M. SANTIAGO CARRILLO (P.C.) : proposer un gouvernement provisoire réaliste.

Le secrétaire général du parti communiste espagnol (clandestin), M. Santiago Carrillo, cofondateur de la Junte démocratique : *« La longue attente est finie. Une période de l'histoire d'Espagne touche à sa fin. Maintenant, les forces de l'opposition, gauche, centre et droite incluses, doivent apparaître à la lumière du jour pour proposer un gouvernement provisoire réaliste capable d'accomplir la plus large unité nationale.*

» Il faut s'attendre que la Junte démocratique et la Convergence démocratique ne mettent pas trop de temps à prendre des initiatives conduisant à ces buts.

» Il s'agit aujourd'hui d'éviter toute solution continuant le franquisme qui pourrait provoquer une situation chaotique. Il faut rassembler toutes les volontés, sans aucune exclusive, qui voudraient mettre fin à tout esprit de guerre civile, rendre le pouvoir de décision aux citoyens espagnols et instaurer un régime démocratique. Tout délai pourrait être grave pour l'Espagne, pour l'Europe, pour la paix et la stabilité mondiales. Le peuple espagnol agira avec fermeté dans ce but dans les jours qui viennent. »

« EL CAMPESINO » : Juan Carlos est incapable d'assumer le pouvoir.

« Tout le monde espérait la mort du général Franco, et le peuple a appris la nouvelle avec soulagement », a déclaré M. Valentin Gonzalès, surnommé « El Campesino » (le paysan), qui fut à la tête de l'armée républicaine pendant la guerre civile. Agé de soixante-six ans, l'ancien général, qui habite à Metz, où il avait été assigné à résidence par les autorités françaises, vit de sa retraite de maçon.

Evoquant le personnage du Caudillo, il déclare : *« Il n'est pas encore possible de décrire ce qu'a représenté Franco, sa vie n'a été qu'un grand mensonge, et on ne peut imaginer qu'il ait détenu le pouvoir durant quarante ans, tuant un million de personnes pendant la guerre civile. »*

« El Campesino » estime que Juan Carlos n'est qu'*« une pâle image de ce qu'a été Franco »* et qu'*« il ne désire pas le pouvoir. De toutes manière, il n'est pas capable de l'assumer »*. Pour lui, le seul espoir du peuple espagnol, *écrasé par quarante années de dictature et d'esclavage, réside dans une république. Celle-ci devra s'adapter aux syndicats indépendants et aux partis qui se formeront spontanément sans dépendre des structures existantes. Elle ne devra pas s'appuyer sur la menace des armes »*.

M. RODOLFO LLOPIS (P.S.O.F.) : l'armée ne doit pas jouer un rôle politique.

M. Rodolfo Llopis, ancien président du gouvernement espagnol en exil et actuellement l'un des dirigeants du parti socialiste ouvrier espagnol : *« Il faut avant tout éviter à l'Espagne le spectacle que nous offre le Portugal. »* Quant à la situation politique qui résulte de la mort du général Franco, a-t-il ajouté en substance, elle ne se réduit pas à une simple querelle entre monarchistes défenseurs du comte de Barcelone et partisans de Juan Carlos. Le peuple espagnol est *« majeur »* et *« n'accepte pas l'idée d'un régime politique issu d'une guerre civile et imposé par la force »*. Aucun régime ne doit lui être *« imposé sans qu'il ait été consulté au préalable »*, si l'on veut que ce régime soit *« l'expression authentique d'une volonté majoritaire »*. Les responsables du P.S.O.E. ont opté pour une solution transitoire et la formation d'*« un gouvernement provisoire dépourvu de tout caractère institutionnel, autrement dit ni monarchiste, ni républicain, qui débroussaillerait le terrain »*. Quant à l'armée, elle *« appartient à toute l'Espagne et ne doit pas s'immiscer dans le choix politique des citoyens »*, mais elle doit se soumettre *« absolument à la volonté majoritaire de la nation librement exprimée »*. *« Nous gardons au cœur*, ajoute-t-il, *le souvenir douloureux des interventions de l'Allemagne et de l'Italie. Puissions-nous n'être victime d'aucune intervention étrangère. »*

L'annonce de la mort du Caudillo a provoqué un certain nombre de réactions officielles, essentiellement en Europe occidentale, où on espère que l'Espagne pourra désormais réintégrer le concert des nations démocratiques.

● A BONN, le gouvernement ouest-allemand déclare : *« La mort du chef de l'Etat espagnol marque la fin d'un chapitre de l'histoire du pays. Le gouvernement fédéral souhaite exprimer sa confiance que la nation espagnole, amie de la R.F.A., réussira à surmonter sans secousses cette nouvelle phase de son histoire politique et sociale pour prendre place aux côtés des démocraties européennes. »*

● A OSLO, M. BRATTELI, premier ministre norvégien, a déclaré : *« Nous savons que de puissantes forces se trouvent derrière la dictature en Espagne. Il existe cependant des groupes qui souhaitent aussi un nouveau régime à gouvernement démocratique qui respecte les droits de l'homme. »*

● A LA HAYE, le porte-parole du ministère néerlandais des affaires étrangères a publié le communiqué suivant : *« En apprenant la mort du général Franco, le gouvernement néerlandais exprime l'espoir que s'ouvrent maintenant pour l'Espagne et pour la population espagnole en sa totalité de nouvelles voies en direction d'un véritable régime démocratique et que, lors de cette évolution, l'usage de la violence soit évité. Ceci créera également la possibilité pour l'Espagne de retrouver une place convenable parmi les pays libres et démocratiques en Europe après une longue période d'isolement, et de resserrer les liens entre les Pays-Bas et l'Espagne. »*

● AU VATICAN, on estime que l'arrivée au pouvoir du prince Juan Carlos peut représenter une espérance pour l'Eglise. Espérance de libéralisation efficace et dans l'ordre du régime, laissant mieux « respirer » l'Eglise, espérance de relance des relations entre l'Etat et l'Eglise, en reprenant l'étude de la révision du concordat de 1953, révision bloquée pratiquement depuis six ans, et notamment l'abolition du droit de regard du chef de l'Etat sur la nomination des évêques. Le pape souhaite une amnistie qui libérerait les prêtres détenus. Alors que Franco ne s'est jamais rendu au Vatican, le prince Juan Carlos a rencontré Paul VI en septembre 1970, lorsque sainte Thérèse d'Avila fut proclamée docteur de l'Eglise.

● A ROME, la mort de Franco ne suscite guère de regrets, sauf *dans les milieux de l'extrême droite* néo-fasciste. Les partis, à l'exception du M.S.I., sont depuis longtemps unanimes pour condamner le régime franquiste. Ils n'ont pas, de ce fait, un préjugé favorable pour le prince Juan Carlos. Le Comité Italie-Espagne, que viennent de créer des représentants de la plupart d'entre eux — du parti démocrate-chrétien au parti communiste — et des grandes centrales syndicales, l'a dit clairement en proclamant *« le refus moral et politique de toute continuité du franquisme »*. *« Le peuple espagnol doit décider de la réorganisation des institutions »*, a-t-il affirmé.

● A LONDRES, une difficulté politique immédiate est posée par les obsèques de Franco et le passage des pouvoirs au prince. Le gouvernement et le palais de Buckingham sont confrontés à un problème délicat : qui représentera la Grande-Bretagne aux cérémonies ? Pour le gouvernement, la solution est relativement aisée : il suffirait d'envoyer un ministre d'État aux funérailles de Franco. Mais la famille royale ne peut rester tout à fait à l'écart lorsque, après quarante-quatre ans, une monarchie retrouve sa place en Europe.

● EN EUROPE DE L'EST, la nouvelle de la mort de Franco a été donnée rapidement. Ainsi, l'agence Tass l'a annoncée à 5 h. 17, l'agence est-allemande A.D.N. à 5 h. 37. Aucun véritable commentaire n'a encore été fait. Seule A.D.N. estime que la formation du prochain gouvernement *« permet de nourrir certaines espérances »*.

● A MEXICO. — *« Il nous faudra attendre l'apparition en Espagne d'un véritable processus de démocratisation avant de reconnaître le gouvernement de Madrid »*, a déclaré M. Rabasa, ministre des affaires étrangères. Le Mexique reconnaît le gouvernement républicain en exil depuis 1939. Au lendemain de la guerre civile, il a accueilli plus de cinquante mille républicains, et, en octobre, toutes les communications avec l'Espagne ont été coupées à la suite de l'exécution de cinq militants antifranquistes.

La répression policière n'a pas cessé

De notre envoyé spécial

Madrid. — La répression policière n'a pas connu de répit à la veille de la mort de Franco. Et le décret-loi anti-terroriste du 27 août dernier est appliqué dans toute son ampleur, malgré les protestations de plusieurs juristes, qui l'ont dénoncé comme *« anticonstitutionnel »*.

Cinq personnes, soupçonnées de collaborer avec l'organisation autonomiste basque ETA, ont été arrêtées, mercredi 19 novembre, à Bilbao et mises à la disposition de la justice. A Saragosse, sept étudiants, soupçonnés d'appartenir aux mouvements communistes d'Espagne et accusés de *« propagande illégale »*, ont été appréhendés. A la suite de ces arrestations, des meetings de protestation et des assemblées générales d'étudiants ont eu lieu dans plusieurs facultés de l'université de Saragosse — où des commandos d'extrême droite étaient passés à l'action directe l'autre semaine, molestant des élèves et provoquant de sérieux dégâts matériels.

A l'université Complutense de Madrid, où les groupes d'action d'extrême droite se sont également manifestés ces dernières semaines, quelques incidents ont été signalés depuis quarante-huit heures. La police a notamment fait irruption à la faculté des sciences politiques, arrêtant sept étudiants et confisquant les papiers d'identité de tous ceux qui se trouvaient réunis.

Enfin, est-ce un hasard ? l'affaire de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco revient au premier plan. A n'en pas douter, c'est un dossier que la droite franquiste n'a pas l'intention d'abandonner. Le procès des personnes accusées d'avoir directement ou indirectement participé à l'attentat contre le chef du gouvernement espagnol, le 20 décembre 1973, pourrait bien constituer, parmi d'autres, un écueil redoutable pour le successeur de Franco. L'un des inculpés actuellement détenus est Mme Eva Forest, épouse du dramaturge Alfonso Sastre, arrêté lui aussi pendant quelques semaines pour « complicité », puis mis en liberté provisoire. Le dossier d'instruction de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco a été clos le 29 janvier dernier et transmis à la justice militaire en mars. Parmi les inculpés détenus, figurent, outre Mme Eva Forest, d'importants dirigeants de l'ETA, en particulier MM. Pedro Ignacio Perez Beotegui, alias « Wilson », et José Ignacio Mugica Arregui, alias « Ezknerras ».

La justice militaire a décidé, le mercredi 19 novembre, d'inculper M. Antonio Duran Velasco, déjà impliqué dans l'attentat du restaurant de la place de la Puerta del Sol, en septembre 1974, où douze personnes avaient péri. Selon le juge d'instruction, M. Antonio Duran Velasco, *« personne de confiance d'Eva Forest »*, aurait aidé à la préparation de l'attentat contre l'ancien chef du gouvernement. Il est précisé dans les attendus qu'il existe des *« indices raisonnablement suffisants »*, permettant de penser que M. Duran *« appartient au parti communiste »*.

La relation ainsi établie n'est sans doute pas tout à fait fortuite. Depuis le début de cette affaire, les autorités ont constamment associé le parti communiste aux groupes ou aux personnes impliqués dans les deux attentats, celui de la Puerta del Sol et celui qui a coûté la vie à l'amiral. C'est là un amalgame qui prendrait tout son sens si la question d'une éventuelle législation du parti communiste espagnol était posée, demain, par les groupes de l'opposition démocratique. Le traitement particulièrement sévère réservé ces derniers temps à certaines personnalités connues pour leurs relations avec le P.C.E. est un indice qui va certainement dans le même sens. — M. N.

● *M. Artur London, ancien des brigades internationales* et ancien vice-ministre des affaires étrangères de Tchécoslovaquie : *« A la différence de Hitler et de Mussolini, Franco est mort dans son lit, véritable momie vivante, qui, jusqu'à son dernier souffle, ne sera pas sorti de son rôle de bourreau fasciste. »*

Le palais du Pardo sera transformé en musée du franquisme

De notre correspondant

Madrid. — Au moment même où le général Franco est mort, ce 20 novembre, le prince Juan Carlos de Bourbon a cessé d'être chef d'Etat intérimaire et est redevenu successeur désigné du Caudillo.

C'est le Conseil de régence qui assume la magistrature suprême de l'Etat. Cet organisme a installé son siège au palais des Cortès.

Le Conseil de régence est composé de son président, M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, président des Cortes, et du Conseil du royaume ; de Mgr Pedro Cantero Cuadrado, archevêque de Saragosse, et du lieutenant général de l'armée de l'air, Angel Salas Larrazabal, le plus ancien officier général en activité des forces armées espagnoles.

Le Conseil de régence — sans laisser courir le délai maximum de huit jours fixé par la Constitution — a convoqué pour le samedi 22 novembre la session plénière des Cortes et du Conseil du royaume, organismes devant lesquels le prince Juan Carlos prêtera serment d'observer les lois fondamentales du royaume et les principes du Mouvement national.

Il deviendra ainsi le roi d'Espagne Juan Carlos Ier.

Aussitôt après le décès du généralissime, à l'hôpital la Paz, où il agonisait depuis le 7 novembre, deux professeurs de l'Université ont préparé et embaumé son cadavre afin qu'il puisse résister pendant quatre jours à la décomposition. Peu avant 8 heures du matin, la dépouille du Caudillo a été transférée au palais du Pardo, sa résidence, où elle restera pendant vingt-quatre heures. Une messe devait y être célébrée ce jeudi, en fin de matinée, en présence des membres de la famille, des trois membres du Conseil de régence, du prince et de la princesse d'Espagne, des ministres et de leurs épouses. Pendant toute la journée de ce jeudi, le corps sera veillé par les seuls membres de la famille.

A l'aube de vendredi, le corps du Caudillo sera transporté au palais d'Orient, ancien palais royal de Madrid. Il restera exposé jusqu'à dimanche 23 novembre, au premier étage, dans la salle dite des Colonnes, transformée en chapelle ardente, pour y recevoir l'hommage du peuple espagnol. Le gouvernement a décrété trente jours de deuil national. Les spectacles sont interrompus jusqu'à dimanche inclus ; les activités scolaires le sont jusqu'à jeudi. La journée de samedi sera chômée. Les drapeaux sont en berne dans tout le pays.

Dimanche, c'est le nouveau roi, Juan Carlos Ier, qui présidera les obsèques. Après une messe célébrée sur la place d'Orient, devant l'ancien palais royal, le corps du général Franco sera transporté sur une prolonge d'artillerie jusqu'à l'arc de triomphe de la cité universitaire de Madrid. Il sera accompagné par les deux généraux les plus anciens de chacune des trois armées de terre, de l'air et de mer. De là, un corbillard le portera jusqu'à la basilique de la Sainte-Croix de la Vallée des Morts (Valle de los Caidos), près de l'Escurial, à quelque 50 kilomètres au nord-ouest de la capitale. Le Caudillo sera enseveli dans une chapelle située à la droite de la tombe de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange.

Quatre cents personnes seulement pourront assister à la cérémonie de la sépulture dans la basilique, tandis que quelque cinquante mille anciens combattants franquistes se réuniront sur l'esplanade du couvent pour dire adieu à l'homme qui les mena à la victoire pendant la guerre civile. Ils seront transportés de Madrid jusqu'à la Vallée des Morts à bord de camions de l'armée. Toute la responsabilité de l'opération relève de la deuxième section de l'état-major du commandement de la région militaire de Madrid. Trois salves de vingt et un coups de canon chacune seront tirées dimanche : au moment où le *cercueil sortira du palais royal*, lorsque le cortège funèbre partira de l'arc de triomphe vers la Vallée des Morts et, enfin, au moment de la sépulture.

Le palais du Pardo, où Franco a résidé pendant près de quarante ans comme chef d'Etat, sera transformé en musée consacré à la période franquiste de l'histoire d'Espagne. On suppose que Juan Carlos Ier continuera de résider au palais de la Zarzuela, où des travaux d'agrandissement sont en cours depuis plusieurs mois.

J.-A. N.

EN FRANCE

M. Marchais : l'Espagne libre ne peut naître que des forces ouvrières et démocratiques

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré : *« Avec Franco disparaît le dernier dictateur fasciste d'Europe. Mais une question reste posée : celle de la disparition de la dictature sanglante qu'il avait établie voici près de quarante ans avec l'aide directe de Hitler et de Mussolini.*

» Malgré une répression et une terreur inouïes, le franquisme n'a pu étouffer la voix du peuple espagnol, qui a poursuivi sans relâche un combat admirable.

» En France, cette nouvelle soulève chez des millions de travailleurs, de démocrates, l'espoir qu'avec la fin de Franco finira le fascisme, que l'Espagne retrouvera enfin la liberté. Cette Espagne libre, l'Espagne de demain, ne peut naître que des forces ouvrières et démocratiques espagnoles rassemblées et non des intrigues qui, avec l'appui notoire des impérialistes américains et du pouvoir giscardien, visent à maintenir un régime de pression.

» Les communistes, les démocrates, le peuple frère d'Espagne, peuvent être assurés dans leurs combats de la solidarité du parti communiste, une solidarité qui ne leur a jamais fait et ne leur fera jamais défaut. »

TRENTE-NEUF ANS APRÈS JOSE ANTONIO PRIMO DE RIVERA

Est-ce un simple hasard ? Une coïncidence ? Un ricanement du destin ? Un signe donné par les ultras ? Franco disparaît trente-neuf ans exactement après la mort de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange, fusillé le 20 novembre 1936 par les républicains. Cet anniversaire est célébré par les « chemises bleues », anciens combattants nationalistes de la guerre civile, à la basilique de la vallée de Los Caidos, dans la sierra de Guadarrama.

Chaque année désormais, la mort de José Antonio et celle de Franco seront donc commémorées en même temps, sur le lieu même, où, en juillet 1936, les miliciens des forces républicaines, venues de Madrid, et les troupes franquistes, se sont affrontés, pour la première fois, les armes à la main.

M. JEAN POPEREN (P.S.) : aider les démocrates à s'unir.

M. Jean Poperen, au nom du parti socialiste : *« Comment, en cet instant, les socialistes français ne penseraient-ils pas aux innombrables victimes des années de terreur qui ont été imposées à l'Espagne, d'autant plus que, depuis que s'est opérée en fait la passation des pouvoirs, il apparaît que des mesures répressives ont continué d'être prises. Pour ce qui dépend d'eux, les socialistes français ont naturellement pour préoccupation d'aider leurs camarades socialistes et tous les démocrates d'Espagne à trouver dans leur union les moyens de reconquérir enfin la liberté. »*

M. LE PEN Front national) : établir une monarchie populaire.

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national : *« Le général Franco était l'un des chefs d'Etat les plus remarquables du monde. Après avoir arraché son pays à l'anarchie et au communisme, il a su le tenir à l'écart du deuxième conflit mondial, et, grâce à lui, l'Espagne s'est arrachée au joug écrasant de la misère (...). Je souhaite que l'après-franquisme se déroule conformément au schéma que, avec sagesse, il avait préparé, et que le prince Juan Carlos puisse démontrer qu'on peut établir au XXe siècle une monarchie populaire et nationale. »*

● *Une vingtaine de jeunes gens* se réclamant d'un *« comité pour le boycottage de l'Espagne franquiste »* ont manifesté, dans la soirée du 19 novembre, à Grenoble, contre la répression dont continuent d'être victimes les opposants au gouvernement espagnol. Place Grenette, plusieurs manifestants se sont enchaînés à un autocar venant de Genève et se dirigeant vers Barcelone. Ils ont été interpellés par la police et conduits à l'hôtel de police pour vérification d'identité.

...DU GÉNÉRAL FRANCO

L'extrême droite mobilise ses troupes

(Suite de la première page.)

...e titre, conquis à Burgos le ... octobre 1936, deux mois et ...ni après le début de la guerre ...ile, ne lui a jamais été retiré.

...ommé chef d'État par intérim ... 30 octobre dernier parce que ... crise du Sahara occidental ...posait des décisions urgentes, ...an Carlos de Bourbon n'a dis...é que de pouvoirs limités. Il a ... en outre, se conduire avec une ...dence de loup. Le prince n'a ... eu — et n'aura d'ailleurs pas ...vantage demain — les pouvoirs ...ceptionnels, notamment en ma...e législative, accordés au Cau...lo par les lois de prérogatives ...1938 et de 1939. Pendant cet ...érim, il n'était pas non plus ...f du Mouvement national, titre ...ribué à vie à la personne même ... Francisco Franco. Enfin, et ...st peut-être le plus surprenant, ...Caudillo est resté jusqu'à son ...nier soupir le chef suprême des ...mées de terre, de l'air et de ...r.

« Quelle pièce ! »

...e vingtième siècle, réaliste et ...ctionnel, semble bien loin des ...steries du Siècle d'or. Et pour ...t rien n'a manqué à cette fin ...blement exemplaire — puisque ...n'est pas seulement un homme ... disparaît mais un règne — ...ur lui donner un caractère ...haïque et parfois irréel. *« Si ...s étions au Moyen Age,* disait ... Espagnol, *ce vieux patriarche ... refuse de mourir, cette famille, ... intérêts dans l'ombre, ces ma...ces, ces lieutenants penchés ... le chevet du mourant... Quelle ...ce ! »*

...ucun détail de la lente dé...position du Caudillo, de sa ...rche irréversible vers la mort, ... été dissimulé à l'opinion. Les ...grès du mal ont été suivis ...re par heure. Chaque nouvelle ...que a été décrite avec minu... dans les bulletins médicaux, ...mentée ensuite par les spé...listes dans la presse, à l'aide ...graphiques, de dessins, de pho...raphies. Cette précision clini... a parfois ému l'Espagnol de ...ue. Parfois aussi elle l'a irrité ...essé. Mais il ne lui était pas ...ible d'échapper à cette leçon ...atomie effectuée *a giorno* sur ...orps de l'*« illustre malade »*, ...me l'appelaient les commen...urs de radio. Quel paradoxe, ...uelle leçon !

... France, pays démocratique, ...maladie, pourtant inexorable, ... Georges Pompidou avait été ...dissimulée, travestie jusqu'au ...ier jour. Sa mort a fait ...t d'un coup de tonnerre. En ...agne, pays de dictature s'il en ... la longue agonie de Franco a ... publique. Ses médecins fai...ent, à l'occasion, des confi...ces et des commentaires cli...ques.

Les mesures de sécurité prises les dix derniers jours à l'hôpital La Paz ont été modestes, compte tenu des circonstances. Les ministres, les personnalités, les membres de la famille, le prince Juan Carlos et sa femme Sophie, venant aux nouvelles au moins une fois par jour, empruntaient l'entrée principale de l'hôpital en traversant une haie de curieux. Au premier étage, c'était la cohue des dignitaires et des notables. Il a fallu attendre la dernière semaine pour que des consignes plus strictes soient données : seuls les intimes étaient désormais autorisé à se rendre au premier étage où se trouvait le Caudillo, d'ailleurs visible du couloir à travers les portes vitrées de sa chambre.

Les troupes en alerte

Dès mercredi matin 19 novembre plus personne à Madrid ne doutait de l'imminence de la fin. Face à une nouvelle hémorragie, attendue sans illusion par les médecins depuis la troisième intervention chirurgicale, ceux-ci décidaient qu'il n'était plus possible d'opérer. Le cœur du malade ne le permettait pas. C'était la fin d'un combat mené depuis plus d'un mois avec des moyens exceptionnels. Une seule fois, les médecins se sont trompés : lorsqu'ils ont diagnostiqué une thrombose mésentérique. Pour le reste, ils ont fait front à chaque fois avec un succès étonnant, utilisant à la fin la dernière arme : la réduction de la température du malade.

Le bulletin de mercredi à 13 h. 30 était éloquent : évolution défavorable, phénomène toxique dû à la péritonite, détérioration de la situation cardio-circulatoire, arythmie fréquente, chute de la tension artérielle, augmentation de la pression veineuse centrale, aggravation de la fonction respiratoire, blocage des reins.

Pour la première fois depuis un mois, les programmes de la radio et de la télévision d'Etat étaient soudainement modifiés. Mercredi soir, un spectacle de variétés était supprimé et remplacé sur le petit écran par un vieux film de guerre américain : *« Objectif Birmanie »*. Le choix n'était pas le fait du hasard. La lutte du bien contre le mal, des guerriers efficaces, redoutables, emmenés par un chef intrépide, humain, adoré de ses hommes et se jouant de tous les obstacles, les rafales de mitrailleuses et les plaintes des blessés, ont précédé les sonorités plus banales de la musique sacrée annonçant les deuils officiels des nations.

Toute la nuit, le défilé des personnalités s'est poursuivi. Jeudi à 2 heures du matin, M. Solis, ministre du Mouvement, sortait en pleurant de l'hôpital La Paz. Dès 5 h. 15, Madrid, aux aguets, dans la nuit glaciale de novembre, n'était plus qu'une seule rumeur : *« Il est mort... »* Des amis appelaient des amis. A l'hôpital, M. Léon Herrera, ministre de l'information, donnait lecture du dernier bulletin médical : à 5 h. 25, arrêt du cœur, conséquence d'une crise aiguë de péritonite.

Le haut état-major des forces armées avait déjà déclenché dans la nuit le plan Lucero, mis au point depuis de longues années en cas de décès du chef de l'Etat. Des unités de la Ire Région militaire devaient occuper les points stratégiques de la capitale, la radio, la télévision. La garde civile, forte de ses soixante-dix mille hommes suréquipés, était en état d'alerte, particulièrement au Pays basque, chargée de contrôler les routes et toutes les voies de communications.

Les chefs de l'extrême droite, qui ont eu tout le temps de se préparer pour l'heure H, prenaient leurs dispositions pour alerter leurs troupes et leurs adhérents dans toute l'Espagne. Un mot d'ordre : de chaque ville, de chaque province, de chaque village, les volontaires doivent se préparer à converger vers Madrid. Dans la capitale et à Barcelone, des personnalités de gauche plongeaient dans la clandestinité, à tout hasard : des rumeurs d'arrestations massives ont circulé ces derniers jours avec insistance.

« Mauvais signe » et « continuité franquiste »

Dans les prochaines heures, M. Rodriguez de Valcarcel va être en même temps président des Cortes, du Conseil de régence et du Conseil du royaume et doté, du moins théoriquement, de pouvoirs exceptionnels. Très lié à la droite du régime, mais ayant depuis quelques semaines donné des assurances aux personnalités franquistes modérées, M. de Valcarcel doit quitter son poste de président des Cortès le 26 novembre, son mandat venant à terme.

Mercredi matin 19 novembre, il a déjà, au cours de la seconde séance plénière des Cortès, pris congé des « députés », qui l'ont acclamé. Une majorité d'entre eux souhaitent, si l'on en croit les sondages réalisés cette semaine par plusieurs revues politiques, que M. Rodriguez de Valcarcel soit reconduit à ce poste-clé par le prince Juan Carlos, lorsque ce dernier aura été officiellement investi des fonctions de chef de l'Etat. Les franquistes modérés considéreraient, en revanche, son maintien comme un *« mauvais signe »*, la première affirmation d'une *« continuité franquiste »* qui choquerait l'opinion étrangère et, sans doute, une bonne partie de l'opinion espagnole.

Le protocole du ministère des affaires étrangères a déjà envoyé les invitations aux personnalités étrangères pour les obsèques de Franco. Sont notamment attendus M. Nelson Rockefeller pour les Etats-Unis, le général Pinochet, chef de l'Etat chilien, et le général Stroessner, président du Paraguay.

Un deuil de trente jours a été proclamé. Les universités, les collèges, seront fermés pendant une semaine. Le mercredi 26 novembre, un Te Deum aura lieu en l'église des Geronimos, à Madrid, suivi d'une parade militaire. Ce jeudi, tous les journaux madrilènes ont sorti des éditions spéciales. *Ya*, par exemple, publie un numéro exceptionnel de 90 pages.

Il semble que le prince ait obtenu que sa proclamation solennelle comme roi d'Espagne ait lieu une semaine après sa prestation de serment devant les Cortès. Dans ces conditions, le jeune roi pourrait compter sur la présence à cette cérémonie de personnalités étrangères de premier plan, illustrant ainsi la bonne volonté de l'opinion internationale à son égard. Une nouvelle page de l'histoire d'Espagne commencerait réellement.

Une conclusion sans émotion

La mort du Caudillo, pour l'opinion, c'est un soulagement, une conclusion sans émotion, tant elle a été attendue et annoncée, une curiosité mêlée d'un peu d'inquiétude en songeant à ce que demain apportera, c'est aussi pour certains le soupçon que cette longue agonie s'explique peut-être aussi par des raisons politiques. Fallait-il que le Caudillo meure le jour anniversaire de l'exécution, il y a trente-neuf ans, de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange, dans une prison à Albacete ? Etrange coïncidence. Mais, déjà, ses intimes, ses ministres, anciens ou actuels, parlent, dressant une esquisse qui servira sans doute au portrait officiel : un Franco sûr de lui, froid, impénétrable, persuadé qu'il avait toujours eu raison en face des autres meneurs de peuples de son temps, Staline, Hitler, Mussolini, Churchill... *« Le Caudillo,* dit un ancien ministre, *ne rendait de comptes qu'à l'Histoire et à Dieu. »*

M. N.

L'annonce officielle du décès

Madrid *(A.F.P.)*. — Voici le texte de l'allocution prononcée à 6 h. 15, jeudi 20 novembre, par M. Leon Herrera, ministre de l'information, à la radio, pour annoncer la mort du chef de l'Etat :

« C'est avec une profonde douleur que je donne lecture du communiqué suivant :

» Le 20 novembre 1975, les maisons civile et militaire annoncent qu'à 4 h. 25 G.M.T., selon les médecins traitants, S.E. le généralissime vient de mourir d'un arrêt cardiaque, conséquence finale de l'évolution de son choc toxique péritonéal.

» Un bulletin médical détaillé sera communiqué plus tard.

» Avec la même tristesse, en cette heure douloureuse pour l'Espagne, à laquelle Franco avait voué toute sa vie, nous élevons une prière pour son âme et adressons en même temps un souvenir particulier à sa famille, qui se trouve aujourd'hui à l'avant-garde de l'immense douleur nationale.

» Je dois annoncer qu'en vertu de l'article 7 de la loi de succession les pouvoirs de chef de l'Etat ont été assumés, au nom de Son Altesse royale le prince d'Espagne, par le Conseil de régence, conseil que, conformément à l'article 3 de la même loi, préside M. Alejandro Rodriguez de Valcarcel, président des Cortès, et dont font partie Mgr Pedro Cantero Cuadrado, archevêque de Saragosse, et le lieutenant général de l'armée de l'air, Don Angel Salas Larrazabal. Maintenant, une annonce importante : le président du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, s'adressera à la nation sur les chaînes de la radio et de la télévision nationales espagnoles, à 10 heures, aujourd'hui.

» A partir de ce moment, toute information jugée intéressante sera diffusée avec la plus grande urgence. »

LE CHEF DU GOUVERNEMENT A LU A LA TÉLÉVISION LE TESTAMENT SPIRITUEL DU CAUDILLO

Madrid. *(A.F.P.)* — *« L'Espagne n'est pas veuve, elle est orpheline »*, a déclaré d'une voix brisée par l'émotion, et cédant aux larmes, le chef du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, dans son message au peuple espagnol, prononcé ce jeudi matin 20 novembre à 10 heures.

Dans son message radio-télévisé, le chef du gouvernement a lu le testament spirituel du général Franco. Il a ouvert devant les téléspectateurs l'enveloppe contenant cet adieu au peuple espagnol, qui lui avait été remis lors de son dernier entretien avec le Caudillo. Celui-ci y demande à Dieu de l'accueillir comme un fils fidèle de son Eglise.

Le général Franco souhaite que l'Espagne reste dans l'avenir, comme sa devise le demande, *« une, grande, libre, et qu'elle vive dans la justice et dans la paix »*.

Le général Franco y demande enfin aux Espagnols d'entourer le futur roi, Juan Carlos, *« de la même affection et de la même loyauté que celles qu'ils ont témoignées à son égard »*. Puis il lance une ultime mise en garde contre les *« ennemis traditionnels de l'Espagne et de la chrétienté, horde toujours prête à se manifester »*.

LES CONDOLÉANCES DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé au prince Juan Carlos le télégramme suivant : *« A l'occasion du décès de S.E. le généralissime Franco qui, depuis près de quarante ans, a dominé l'histoire de votre pays, je vous adresse mes sincères condoléances. J'y joins l'expression de ma considération et de ma sympathie pour vous-même et celle de l'amitié profonde du peuple français pour le fier peuple espagnol. »*

D'autre part, le président de la République a envoyé à Mme Francisco Franco, le télégramme suivant : *« Dans le grand deuil qui vous frappe, je vous prie d'accepter avec mes sincères condoléances l'expression de mes profonds et respectueux hommages. »*



(Dessin de KONK.)

...es pouvoirs du roi sont beaucoup moins étendus que ne l'étaient ceux du Caudillo

De notre correspondant.

...adrid. — Les attributions de ... Carlos Ier, roi d'Espagne, ...reront sensiblement de celles ...vait le général Francisco ...co, *« caudillo d'Espagne par ... Grâce de Dieu »*. On passe ... régime autocratique, celui de ...co, à un gouvernement qui ... du moins dans ses premiers ...s, celui d'une oligarchie. Le ...eau roi n'aura qu'une faible ...ge d'initiative et il ne pourra ...ser sans l'accord du Conseil ...oyaume ou du président du ...ernement.

...Conseil du royaume est ...osé de seize membres : dix ... élus par les membres des ...s et six sont conseillers-nés ...ait des charges qu'ils occu... dans l'Etat. Le président du ...eil du royaume, comme cela ...isait sous Franco, est choisi ...e roi sur une liste de trois ... (*« terna »*) présentée par le ...eil lui-même. Il est en même ...s président des Cortès.

...roi n'aura pas le « charisme » ...néral Franco. Celui-ci « sug... » au Conseil du royaume ...des trois noms qui devait ...r dans la *« terna »* ; il est ...ux, surtout si l'on tient ...e de la composition actuelle ... conseil, que Juan Carlos ... en faire autant. Franco ...à la fois le vainqueur d'une ... et le fondateur d'un ...e ; le roi n'est, pour le mo... que le successeur désigné ... défunt Caudillo.

...énéral Franco, en vertu de ... dispositions transitoires de ... organique de l'Etat (deve...duque à sa mort), avait le ...r de légiférer sans passer ...s Cortès. Le roi n'a pas ce ...r. Franco était chef natio... vie, du Mouvement. Le ...u roi l'est aussi, mais il ...éléguer cette fonction au ...ent du gouvernement.

...sein du conseil national du ...ment (sorte de Chambre ...du régime), Franco pouvait ...er et destituer quarante ...lers. Ces derniers — connus ... le nom des « quarante ...» — Franco s'étant attri...é privilège alors qu'il se ...t au palais d'Ayete, à ... Sébastien — sont les ga... de l'esprit franquiste. ... mort, ils sont inamovibles ... l'âge de soixante-quinze ...n cas de décès ou de ...e de l'un des « quarante », ...nte-neuf autres désignent un nouveau membre par cooptation. Enfin, en tant que chef national du Mouvement, Franco pouvait nommer six membres du conseil national par *« désignation directe »*. Cette prérogative est maintenant exercée par le président du gouvernement.

Le général Franco n'était responsable que *« devant Dieu et devant l'histoire »*. Pour le roi, aucune responsabilité constitutionnelle n'est prévue. Il ne peut prendre aucune décision sans le contreseing du président du gouvernement, du ministre concerné ou du président des Cortès et du Conseil du royaume. Ces personnes sont constitutionnellement coresponsables des actes du roi.

Les fonctions assignées au nouveau chef de l'Etat sont finalement assez abstraites. Il s'agit, pour lui, de personnifier la souveraineté nationale ; d'exercer le commandement suprême des trois armées de terre, de mer et de l'air ; d'être celui au nom de qui est rendue la justice et qui exerce le droit de grâce ; et de diriger le gouvernement du royaume au moyen du conseil des ministres ;

Le roi peut soumettre à référendum national les projets de loi qui impliquent l'abrogation ou la modification de l'une des lois fondamentales qui forment la Constitution du royaume. Il peut, s'il l'estime opportun, édicter des décrets-lois ayant force de loi. De même, le gouvernement, dans le cadre d'une autorisation expresse préalablement accordée par les Cortès, peut soumettre à l'approbation du roi d'autres dispositions ayant également force de loi.

Enfin, il appartient au roi, à partir des listes de trois noms qui lui sont soumises par le Conseil du royaume, de nommer les présidents du gouvernement, du tribunal suprême de justice, du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, du Conseil de l'économie nationale et des Cortès. Sur proposition du président du gouvernement, c'est lui qui nomme les ministres.

Le général Franco avait dit et redit avec insistance qu'à sa mort tout serait *« fixé et bien fixé »*. Celui qui, aujourd'hui, paraît bien « fixé » au régime, c'est le nouveau roi d'Espagne.

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.



LES ÉTRANGERS DANS

La légion Condor : un « cadeau » du IIIe Reich à Franco

par LÉO PALACIO

Le 1er novembre 1936, six mille cinq cents soldats allemands composant la légion Condor, aux ordres du général Hugo von Sperrle, quittent le port de Hambourg pour l'Espagne. Le 22 mai 1939, dix jours après le défilé de la victoire à Madrid, auquel ont participé les détachements nazis de von Richthofen, Franco a chaleureusement remercié ceux qui l'ont aidé à abattre la République :

Trois mois plus tard, la deuxième guerre mondiale éclate. Hitler comme Mussolini, les deux principaux commanditaires de Franco, vont enfin pouvoir utiliser à une plus grande dimension le matériel, les méthodes — et aussi les chefs — qu'ils ont essayés dans la péninsule Ibérique.

Les effectifs de la légion Condor n'ont jamais dépassé six mille cinq cents hommes, mais, au total, seize mille Allemands en uniforme ont participé à la « croisade contre le bolchevisme » dont ils furent le fer de lance avec les « volontaires italiens et les troupes marocaines (« tabors de regulars »). En 1939, alors qu'il remercie ses amis dans l'allégresse de la victoire, le jeune et bedonnant général de l'armée d'Afrique, promu par lui-même chef de l'Etat, peut croire que le IIIe Reich lui a fait un somptueux cadeau. Quelques mois plus tard, s'étant contenté d'occuper Tanger et de formuler certaines revendications en direction du département français d'Oranie, sans pour autant entrer officiellement en guerre aux côtés des forces de l'Axe, le Caudillo reçoit l'addition qu'il met un point d'honneur à payer jusqu'au dernier maravedis. L'aide hitlérienne a coûté plus de 500 millions de Reichsmarks (1 milliard 650 000 pesetas de l'époque), dont 124 millions de matériel de guerre pour les forces nationalistes et 354 millions pour les forces allemandes.

La Condor, véritable unité tactique, avait pour mission de tester le personnel et le matériel sur un terrain aussi difficile que la sierra espagnole — six mois d'hiver, six mois d'enfer, le prélude, en quelque sorte, de la Tripolitaine et de la Biélorussie !

Du pont aérien à l'opération aéroportée

Pendant la guerre d'Espagne, l'aviation du IIIe Reich a préparé deux opérations qui servirent de « mise au point » pour le futur conflit mondial. La première permit de faire passer du Maroc en Espagne, à bord de vingt-six JU-52, aménagés en transports de troupes, les tirailleurs des tabors marocains et les légionnaires du Tercio que Franco n'avait pu faire acheminer par la voie maritime, la flotte républicaine bloquant le détroit de Gibraltar de Tanger à Algeciras. Ce pont aérien — le premier du genre — dès le début de la guerre civile, assura aux insurgés la possession de la plus grande partie de l'Andalousie et du détroit : treize mille neuf cent soixante-deux soldats africains et 500 tonnes de matériel dont trente-six canons et cent vingt-sept mitrailleuses furent ainsi mis à la disposition du corps d'Armée sud.

Aussi important fut le rôle joué par la Condor dans les grandes opérations péninsulaires pour l'anéantissement des poches et l'enfoncement des fronts de Biscaye, du Centre, d'Andalousie et d'Aragon jusqu'à l'ultime offensive républicaine sur l'Ebre et la contre-offensive franquiste qui suivit. C'est dans cette vue d'ensemble qu'il faut situer l'épisode tragique de Guernica : le 26 avril 1937, alors que s'écroule le front basque, le général Sperrle, exécutant les ordres reçus de Berlin par l'ambassadeur Faupel et passant par-dessus la tête de Kindelan, le chef de l'aviation nationaliste, lance ses escadrilles pendant plus de trois heures sur la ville sacrée des provinces basques dont les maisons s'écroulent sous les dizaines de tonnes de bombes explosives et incendiaires, tandis qu'entre deux vagues de bombardements en piqué, d'autres appareils plus légers mitraillent la population en fuite.

Les autorités franquistes n'apprirent ce raid *« que le surlendemain par la radio et la presse étrangères »*. Burgos mit aussitôt ces destructions au compte des *dynamiteros* asturiens, mais, entre temps, le général nationaliste Mola, qui commandait le front nord et qui devait trouver la mort plus tard dans un accident d'avion, s'était rendu sur place et n'avait pas tardé à reconnaître le style de la Luftwaffe. Mais il laissa s'accréditer la thèse officielle et les journalistes étrangers ne reçurent pas l'autorisation de visiter les ruines de Guernica.

La dernière opération, qui porte la date du 8 février 1939 (cent onzième de l'année triomphale du régime franquiste), visait à s'emparer, par un coup de main aéroporté, de l'aérodrome de Vilajuiga puis d'y larguer des troupes de choc pour prendre à revers l'armée républicaine qui, dans sa retraite, opposait une certaine résistance. Mais la rapide occupation de Gérone, Vich et Figueras par les Navarrais rendit inutile cette opération que les Allemands devaient effectuer un an plus tard à Rotterdam.

Ceux qui s'étaient fait la main...

Ceux qui « se sont fait la main » en Espagne ont joué, au cours de la deuxième guerre mondiale, un rôle de premier plan dans la Luftwaffe.

Le premier chef de la Condor, le général Sperrle — l'architecte de Guernica, — reçoit en 1939 le commandement de la troisième Luftflotte, qui doit appuyer les armées de von Leeb de la mer du Nord à la frontière suisse. C'est cette troisième flotte aérienne qui va écraser, en juin 1940, l'armée française en retraite, selon une technique essayée en Espagne par les Stukas. Fait prisonnier et jugé devant le tribunal des criminels de guerre à Nuremberg, il sera acquitté. Il est mort à Munich le 2 avril 1953.

Son chef d'état-major, von Richtofen, dès septembre 1939, utilisa largement, en Pologne, la tactique « rodée » en Espagne.

Le général Molders a déjà obtenu, en mai 1940, sa vingtième victoire aérienne. En juillet 1941, il compte cent victoires et il est le premier officier à recevoir les feuilles de chêne avec brillants.

Le capitaine Galland, chef de la chasse allemande pendant les campagnes de Pologne et de Russie, est nommé général de division pour ses victoires.

Le général Warlimont sera, lui aussi, jugé comme criminel de guerre et condamné à une peine de prison par les juges de Nuremberg.

Une défaite italienne : Guadalajara

Non sans peine, Mussolini s'était décidé à intervenir officiellement dans la guerre civile, en envoyant au Maroc espagnol d'abord, aux Baléares et dans la péninsule ibérique ensuite, un corps de volontaires italiens, dont des escadrilles aériennes et quatre divisions de chemises noires avec d'importants éléments de chars légers. Ce matériel motorisé venait de terminer la campagne d'Ethiopie où la faiblesse des blindages avait été mise en évidence.

Ce sont les Italiens qui entrèrent à Santander avec les requetes navarrais, et à Malaga avec les troupes de l'armée d'Afrique. Mais à Guadalajara, en février 1937, le corps de tropes volontaires qui avait été engagé dans la bataille du front nord-est de Madrid se trouva affronté aux brigades internationales et à la nouvelle armée républicaine de Lister. Les antifascistes italiens du bataillon Garibaldi furent ainsi opposés aux chemises noires. La contre-offensive gouvernementale repoussa le C.T.V. bie Guadalajara, tandis tant matériel de gue cupéré.

La déroute italienn lajara a démontré matériel soviétique mis en service sur les capitale face aux italiens dont la toure dirigible. Elle a été victoire morale des vernementaux enfin commandement unifi

Les brigades internationales : au secour[s] de la démocratie

Le IIIe Reich nazi, l'Italie fasciste, le Portugal de Salazar, ont aidé Franco d'un bout à l'autre de sa guerre civile. Mais en même temps, d'autres Allemands, qui ont refusé la politique de la croix gammée, d'autres Italiens, qui ont goûté à l'huile de ricin des chemises noires, ont répondu à l'appel du gouvernement légitime de Madrid. Avec des volontaires appartenant à quarante nationalités, ils vont former, dès novembre 1936, les deux premières brigades internationales.

De son côté, l'U.R.S.S. apporte à la République espagnole une aide qui n'est pas négligeable en matériel et en techniciens. Selon un rapport de l'attaché militaire allemand à Madrid (le gouvernement de Hitler conserva pendant plusieurs mois une ambassade dans la capitale légale de l'Espagne), l'aide soviétique, entre septembre 1936 et mars 1938, est évaluée ainsi :

242 avions, 703 pièces d'artillerie de campagne, 27 canons antiaériens, 731 chars d'assaut, 500 mortiers, 100 fusils-mitrailleurs, un millier de « conseillers techniques », transportés par 34 cargos soviétiques, 39 britanniques, 71 espagnols, 17 grecs, 1 mexicain, 1 français, 1 américain. Après mars 1938, il arriva encore en zone républicaine environ 300 avions. Il faut ajouter à ces chiffres le matériel passé par la frontière française en provenance de Tchécoslovaquie, d'U.R.S.S., des Etats-Unis ou du Mexique : 200 chars et autant de canons. La France aurait pour sa part, fourni plus de 200 avions, 300 mitrailleuses, 20 000 fusils Lebel, 47 canons de 75.

En septembre 1938, le docteur Juan Negrin, président du conseil à Madrid, prononce la dissolution des brigades internationales, qui défilent pour la dernière fois sur les ramblais de Barcelone disparaissant sous un tapis de fleurs.

Les six brigades, maintes fois reformées et restructurées, avaient vu défiler dans leurs bataillons 9 000 Français environ, dont 3 0 bèrent au combat, 5 0 mands et Autrichien Balkaniques, 3 100 3 000 Britanniques, 3 0 ricains, 2 000 Belges Scandinaves... Au tota combattants de la libe 10 000 trouvèrent la m le front.

Depuis la fin de la d'Espagne jusqu'à la f guerre mondiale, en m les rescapés des briga encore eu l'occasion de tre contre le même Les colonels Fabien Tanguy comptent pa F.F.I. libérateurs de P le colonel des Forces çaises libres Putz, qui dans la capitale avec et sa compagnie de r cains espagnols, est mo la libération de l'Als Grussenheim, devant bourg. Il est peut-être rappeler que, parmi le miers chars de la 2e D. entrèrent dans Paris, d'entre eux, conduits p équipages espagnols, por les noms de Madrid, Gu. jara et Brunete. — L. P

Le bilan de la guerre et de la répres[sion]

Près des deux tiers des Espagnols qui vivent en 1975 n'ont pas connu la guerre civile. Se souviennent-ils de ce qu'ont coûté à l'Espagne trois années d'affrontements et trente-sept années de « stabilité » ? Beaucoup d'historiens se sont penchés sur les arithmétiques macabres du franquisme. Elles valent souvent, dans leur laconisme, même, davantage que bien des raisonnements.

On a souvent retenu le chiffre d'un million de morts comme bilan des trois années de guerre civile. La presse franquiste elle-même le citait en 1940. A cela il conviendrait d'ajouter, selon Jacques Georgel (1) 500 000 exilés et 300 000 détenus politiques au lendemain de la guerre. Ce dernier chiffre ne diminuant que progressivement, pour tomber à 28 077 en 1944. Cette estimation, qui correspond aux chiffres le plus souvent cités, paraît néanmoins exagérée.

Concernant les victimes de la guerre elle-même (combats, bombardements et assassinats), l'historien britannique Hugh Thomas (2) retient, lui, le chiffre global de 410 000 morts. Il le décompose ainsi : 110 000 nationalistes et 175 000 républicains morts dans les combats ; 25 000 personnes environ victimes civiles de bombardements ; assassinats et exécutions pendant les trois années de la guerre : 86 000 commis par les républicains et 40 000 par les nationalistes. A tous ces chiffres, il estime devoir ajouter 200 000 personnes qui auraient péri des suites indirectes de la guerre (sous-alimentation, maladies, etc.) pour parvenir à un total de 600 000 morts environ, sans compter les épurations de l'après-guerre. Pour Hugh Thomas, on ne peut parler d'un million de « victimes » qu'à condition d'inclure dans ce chiffre les exilés politiques qu'il évalue à 350 000 environ.

Longtemps après la guerre civile

D'autres témoins ont cité des chiffres nettement plus élevés, notamment à propos des exécutions qui se sont poursuivies après la fin de la guerre. L'écrivain espagnol Ramon Sender, qui vient de rentrer en Espagne après un long exil, a parlé de 750 000 exécutions dans l'Espagne nationaliste jusqu'au milieu de 1938. Ce bilan paraît néanmoins excessif à la plupart des spécialistes. Le comte Ciano, en visite en Espagne au mois de juillet 1939, estimait, dans un rapport adressé à Mussolini, qu'il y avait encore 6 000 exécutions par mois rien qu'à Madrid. M. Max Gallo (3), quant à lui, cite le témoignage d'un ministre franquiste de la justice recueilli au début des années quarante par M.C. Foltz correspondant de l'agence Associated Press. Selon ce ministre, 192 684 personnes auraient été exécutées ou seraient mortes en prison entre avril 1939 et juin 1944. Ce total s'ajouterait aux exécutions commises pendant la guerre et citées plus haut.

La répression et les exécutions se sont prolongées bien longtemps après la fin de la guerre civile. Les tribunaux militaires ont siégé sans interruption jusqu'en 1963 pour juger de tous les [...] tiques. Entre 1949 et [...] rante-cinq peines de m[ort] ainsi prononcées, et [...] d'entre elles exécutées. [...] mise à mort, le 20 avr[il] [...] leader communiste Ju[lian Gri]mau, le code pénal esp[agnol fut] modifié, et certains dél[its] [...] propagande illégale, etc [...] rendus à la compétence [des tri]bunaux civils ; les déli[ts] [...] ques accompagnés de [...] continuant, eux, d'être [...] les tribunaux militaires. [...] cembre 1970, six nationa[listes basques] furent condamnés [...] et finalement graciés pa[...] En revanche, l'anarchis[te] Puig Antig fut e[xécuté le] 2 mars 1974. Le 27 [septem]bre 1975, enfin, ce sont [...] tants antifranquistes c[...] exécutés, malgré les ap[pels à la] clémence et les pro[testations] venues du monde entie[r].

D'autre part, la viole[nce] que « illégale » n'a jan[...] de tuer dans l'Espagne [...] Pour ne parler que de l[a] plus récente, entre oct[obre] [...] et mai 1975, onze ma[...] ont été tués par la pol[ice] [...]ci, au demeurant, n'a [...] épargnée, puisque durar[nt] [...] année 1975, vingt et un [...] et gardes civils ont été [...] d'attentats. — J.-C. G.

(1) *Le Franquisme, h[istoire et]* *bilan* (Le Seuil, 1970).

(2) *La Guerre d'Espagn[e]* [...] Laffont, 1961).

(3) *Histoire de l'Espa[gne fran]quiste* (Marabout Univer[...]

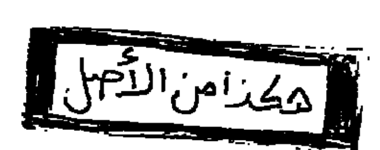
CORRESPONDANCE

Les menaces contre les opposants

Un lecteur de Vincennes, M. Victor Mora, s'alarme des menaces qui pèsent sur un certain nombre d'opposants et de personnalités libérales espagnoles attaquées par des commandos d'extrême droite, notamment en Catalogne. Il nous écrit :

Parmi ces personnes menacées qui font l'honneur de la Catalogne, trois me sont particulièrement chères. Il s'agit de trois poètes (les fascistes sont tenaces !) : Juan Oliver « Pere Quart », Juan Colominas et Francesco Villaverde. Ne pouvant recourir aux autorités espagnoles qui permettent la multiplication de ce genre d'agressions, à qui recourir pour leur protection ? Qui aura assez de poids pour amener les autorités espagnoles à garantir la vie de toutes les personnes menacées par le « commando de la muerte » ?

● *M. Af[...] brigades inte[rnationales] [...]* vice-ministre de[s affaires étran]gères de Tchécoslov[aquie] [...] *différence de Hitler [et de Mus]solini, Franco est mort [...] lit, véritable momie vivante, qui, jusqu'à son dernier souffle, ne sera pas sorti de son rôle de bourreau fasciste. »*



A MO

DU GÉNÉRAL FRANCO

DANS

GUERRE CIVILE ESPAGNOLE

dalajara

L'exode et l'exil

our un demi-million de républicains vaincus : trois prisons et quinze camps de concentration en France

Au début de l'année 1939, l'is-e de la guerre d'Espagne ne it plus aucun doute. Rien ne ut empêcher les armées natio-alistes, solidement appuyées par s blindés italiens et les avions lemands, d'acculer les républi-ins le long de la frontière ançaise où elles vont tenter de -battre le dos au mur. Mais battre avec quoi ? L'inten-nce traîne des camions vides les ambulances chargées de oribonds n'ont même plus d'es-nce pour échapper à l'avance s franquistes. En même temps, r les cols du haut Aragon et Catalogne, piétinant une ige qui gèle sur leurs traces, s dizaines de milliers de vieil-rds, de femmes, d'enfants et nvalides tenter de passer en ance.

au secours

A Prats-de-Mollo, au commen-ment de février, les réfugiés reçoivent chaque jour qu'un in pour cinq et un bol d'eau de. Trois cents personnes doi-nt s'entasser sur de la paille ns un hangar de trente-cinq ètres sur vingt-cinq à tous nts. Les autres dorment dehors, ansis par le froid des monta-es. C'est le 5 de ce même mois e le poste de Cerbère admet soldats républicains désarmés r les gendarmes avant le pas-ge de la frontière. Le 6, le ste du Perthus ouvre ses bar-res. Les officiers de la garde obile qui voient passer cette mée en retraite, loqueteuse et amée, ne cachent pas leur pris. Ils ne se doutent pas que elques mois plus tards plu-urs d'entre eux se trouveront ns le même état, auront la me allure de gibier aux abois ur échapper aux blindés alle-nds qui terminent avec suc-s leurs « grandes manœuvres » l'autre côté de la frontière.

Une armée en déroute ulée à son arrivée en France

la répre

inquante mille hommes es, harcelés par la dysentrie, s'entasser au Perthus. Plus la moitié d'entre eux deman-t à repasser en Espagne par autre poste-frontière, et ils viennent à Port-Vendres où ont refoulés.

entôt, la presse française, la ande », se déchaîne contre ce erlement des *« hordes rouges tant d'échapper au glaive du ticier et des bandits de grands emins »*. N'en ont-ils pas l'al-re avec leurs barbes et leurs ux hagards ? Ne lèvent-ils pas poing en chantant *l'Interna-nale* ? Peuvent-ils concevoir, Catalans croyant trouver en ance une terre d'accueil, que, x ans plus tard, la France era à la Gestapo, qui le remit autorités franquistes pour fusillé, Luis Companys, pré-nt de la généralité de Cata-ne !

n dix jours, quatre cent cin-nte-trois mille républicains gnols franchissent les Pyré-s, humiliés, insultés par les taires chargés de les recevoir. milieu de ces deux cent ante-dix mille militaires en ailles, il y a cent soixante-dix e civils et treize mille malades blessés. Mais d'autres sont és par des cols encore en-gés, et leur nombre ne peut enregistré. Le total doit ce-lant atteindre le demi-million.

s réfugiés avaient lu dans les iers journaux publiés en Ca-gne que le chef du gouverne-t français, Edouard Daladier, t été membre du gouverne-t de Front populaire de Léon n. Ils ne tarderont pas à rcevoir que le sort qui les d n'est pas celui qu'ils espé-it. Tout ce que leur offre la ce, ce sont trois prisons et ze camps de concentration quement appelés camp d'in-ment. Les premiers camps ouverts à Argelès et à Saint-ien. Le premier reçoit nte mille « pensionnaires ». cond soixante-quinze mille. garde est assurée par des leurs sénégalais. Les enfants ent par dizaines. On les en-à la hâte pour éviter les mies. Les hôpitaux ne peu-recevoir les malades graves. le pire est évité grâce à la rité des partis et des orga-ons syndicales qui ont créé mités de solidarité.

1er avril, alors que Franco à fait son entrée dans Ma-et que la situation interna-e oblige le gouvernement ais à rappeler sous les dra-ses réservistes spécialisés — rre éclatera cinq mois plus — deux cent trente-six mille nols sont dirigés en toute vers d'autres camps aména-ns les Pyrénées-Orientales, , l'Hérault, le Tarn-et-ne, la Haute-Garonne. ge. Trois autres camps sont uverts en Afrique du Nord : Oran, deux autres dans ois, le troisième à Bizerte. st réfugiée une partie de ire républicaine commandée miral Buiza. En novembre près le débarquement amé-en Afrique du Nord, l'ami-ngagera à Oran dans les francs d'Afrique. Il termi-la guerre comme officier la division Leclerc avec nombre de ses camarades espa-gnols engagés dans la Légion étrangère.

A la déclaration de guerre, en septembre 1939, des milliers de réfugiés espagnols sont versés dans des unités des travailleurs étrangers et dirigés sur la ligne Maginot et la frontière belge, tandis que d'autres iront dans le sud algérois travailler près des mines de Kenadza sur les chan-tiers de la voie ferrée Mer-Niger. Ceux qui auront le malheur de tomber aux mains des Allemands seront déportés au sinistre camp de Mauthausen, où ils porteront, comme signe distinctif des « rouges » espagnols, un triangle bleu.

Parmi les premiers chars de Leclerc qui ont libéré Paris, trois portaient les noms de « Madrid », « Belchite », « Teruel ».

Les Espagnols de la « diaspora »

Dans les maquis, dans les rangs de l'armée française de libéra-tion, dans les camps de concen-tration où ils constituèrent des groupes d'action militaire, les républicains espagnols ont gardé leur foi intacte. A la fin de la guerre, tous étaient convaincus que la troisième dictature d'Eu-rope ne survivrait pas à celles de Mussolini et de Hitler. Mais Franco resta à Madrid, et le seul « coup de semonce » tiré par les alliés fut la fermeture — pro-visoire — des portes de l'ONU à l'Espagne qui avait envoyé sa « Legion Azul » se battre sur le front de l'Est.

Onze pays seulement persistent en 1945 à reconnaître le gouver-nement en exil : l'Albanie, la Bulgarie, la Colombie, la Hongrie, le Mexique, le Panama, la Polo-gne, la Roumanie, la Tchécoslo-vaquie, le Venezuela et la Yougo-slavie. En 1975, deux pays seulement ont gardé des liens diplomatiques avec les républi-cains espagnols : le Mexique et la Yougoslavie.

Le gouvernement en exil a son siège à Paris. Le président de la République est M. José Maldo-nado, le président du gouverne-ment, M. Fernando Valera, le ministre de l'immigration, M. Julio Just. Ces trois hommes repré-sentent la génération de l'avant-guerre. Quatre ministres de la génération suivante détiennent les portefeuilles de la justice (M. An-tonio Alonso Baño) ; de l'écono-mie (M. Macrino Suarez) ; l'émi-gration en Amérique du Sud (M. Manuel de Rivacova) ; l'émi-gration en Amérique du Nord (M. Francisco Giral).

A côté du gouvernement existe une junte permanente de l'Etat qui joue un rôle consultatif. En font partie de droit les présidents du gouvernement basque et de la généralité de Catalogne, ainsi que les anciens présidents du conseil des ministres, MM. de Albornoz et Lloppis et M. Casanelles, qui fut le dernier président des Cor-tès (Chambre des députés).

Le gouvernement en exil dé-cerne une décoration : l'ordre de république dont le grand-maître est le président de la République. Il émet des bons du trésor en pesetas et payables en dollars. Il possède quatre jour-naux : *Republica*, à Paris ; *Repu-blica española*, à Mexico ; *España republicana*, à Buenos-Aires, et *España libre*, à New-York.

Près de quatre millions d'anti-fascistes espagnols sont dispersés à travers le monde. Ils seraient environ un demi-million en France.

LÉO PALACIO.

TÉMOIGNAGE

Ce que fut la « non-intervention relâchée »

par PIERRE COT (*)

L'IMAGE qui restera de Franco est celle d'un militaire insurgé contre le gouvernement régu-lier de son pays et coupable de félonie. Le seul regret que je puisse exprimer, après quarante ans passés, et en dépit des attaques et des injures dont j'ai été l'objet, c'est de n'avoir pu faire davantage pour les républicains espagnols. Mais était-il possible de faire plus dans le contexte politique de l'époque ? La question mérite d'être examinée.

Le premier appel au secours du gouvernement espagnol est arrivé à Paris, à l'aube du 22 juillet 1936, sous la forme d'un télégramme adressé à Léon Blum par José Giral, président du conseil, qui demandait des avions et des armes. Léon Blum me fit aussitôt demander par Jules Moch, qui était, avec André Blumel, son collaborateur le plus intime, ce que nous pouvions faire. Il était décidé à satisfaire la demande des Espagnols sur le champ en rappe-lant, notamment, l'existence d'un accord de décembre 1935 prévoyant l'achat d'armes en France à concur-rence de 20 millions de francs.

Personnellement, je suis décidé à agir vite, mais Daladier, qui craint la réaction des radicaux et du Sénat, conseille la prudence. Le 22, les Espagnols font connaître leurs besoins. Ils sont relativement mo-destes. Ils portent sur vingt bombar-diers Potez, huit mitrailleuses, huit canons Schneider et des munitions, c'est-à-dire de quoi réprimer un mouvement local, non mener une guerre. Le lendemain, nous sommes réunis chez Daladier, alors vice-pré-sident du conseil et ministre de la défense nationale, avec Jules Moch et l'envoyé du gouvernement répu-blicain, Fernando de Los Rios, ancien ministre socialiste. Je leur apprends que nous pouvons disposer immédiatement de vingt à trente Espagnols sur-le-champ en rappe-stock de bombes à Clermont-Fer-rand. Et devant eux, dans le cadre des instructions reçues de Léon Blum, je téléphone au Quai d'Orsay pour l'avertir que je prépare la livraison du matériel et qu'il veuille bien, conformément à l'usage, me donner son autorisation ajoutant, qu'avec ou sans avis favorable, j'ex-pédierai le matériel le lendemain puisque Léon Blum en est d'accord.

Mais la décision prise par Léon Blum d'aider le gouvernement régu-lier de l'Espagne a filtré. La presse de droite déclenche une violente campagne contre le gouvernement, qui vient renforcer la position prise par la plupart des ministres radicaux et certains ministres socialistes, et surtout celle de la grande majorité des sénateurs qui n'ont pas pardonné au gouvernement de les avoir quel-que peu bousculés, sous la pression de l'opinion publique, pour qu'ils votent les premières lois sociales prévues par le Front populaire.

De son côté, Léon Blum, qui par-ticipe à Londres à des conversations politiques et militaires, est soumis à un véritable ultimatum de la part des dirigeants britanniques. Baldwin et Eden lui font savoir clairement qu'en aucun cas la Grande-Bretagne ne soutiendra la France si des compli-cations viennent à se produire du fait de notre intervention dans les affaires espagnoles. Darlan, qui sera envoyé quelques jours après pour tenter de convaincre son homologue britannique, essuiera le même refus. Sur le plan extérieur, notre seul soutien vient de l'Union soviétique et de la Tchécoslovaquie.

Dans la nuit du 24 au 25, nous nous réunissons de nouveau chez Léon Blum, dans son appartement de l'île Saint-Louis. Le président du conseil est inquiet de l'opposition qu'il rencontre au sein du gouverne-ment et de la majorité et même dans son propre parti. Il a été ébranlé par la position adoptée par le cabinet britannique. Il estime que les fuites rendent impossibles les livrai-sons initialement prévues et suggère de recourir à un Etat tiers acceptant d'acquérir théoriquement les maté-riels qui seraient transférés aussitôt en Espagne. Le 25, le conseil des ministres accepte cette procédure, mais, à la demande de Daladier et de Delbos, ministre des affaires étrangères, notamment, limite les ventes d'avions aux appareils non pilotés par des Français, ni armés.

Cependant, un fait important vient de se produire qui nous libère quelque peu. Deux bombardiers ita-liens, faisant partie d'un groupe se dirigeant vers le Maroc espagnol, tombent en panne, le 30 juillet, aux confins de l'Algérie et du Maroc. Je demande aussitôt au général Denain, inspecteur général de l'aviation et ancien ministre de l'air, de se rendre immédiatement sur place pour faire une enquête. Ses conclusions sont claires. Les documents saisis sur les pilotes italiens montrent à l'évidence que Mussolini intervient aux côtés de Franco. Je fais part de ces infor-mations au conseil des ministres du 1er août, mais Léon Blum exprime la crainte que l'aide de Hitler et de Mussolini ne doit très largement supérieure à la nôtre. Il rappelle que la Grande-Bretagne est hostile à toute aide et pense que l'intérêt de la République espagnole serait peut-être dans la signature d'un pacte général pour une non-immixtion sérieusement contrôlée. C'est la non-intervention. Ce jour-là, nous ne sommes plus que trois, Maurice Viollette, ministre d'Etat ; Marx Dormoy, sous-secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, et moi, à rester les partisans déterminés de la fourniture d'armes à l'Espagne.

Tandis que nous continuons à envoyer du matériel en Espagne, Paris adresse à Londres, à Moscou, à Berlin, à Rome et à Lisbonne un projet d'accord de non-intervention, en réaffirmant qu'en attendant la signature de cet accord nous ne pourrons refuser de livrer des armes au gouvernement espagnol. En fait, une trentaine d'avions ont déjà été expédiés, et, lorsque le cabinet se réunit dans l'après-midi du 7 août, il reste treize chasseurs à envoyer. Il s'agit d'avions d'un modèle tout récent qui seront prélevés sur des commandes passées par des pays tiers, car il n'est pas question d'en priver notre propre armée de l'air. Comme nous savons que la majorité du cabinet s'oriente vers une posi-tion encore plus restrictive qui consiste à étendre l'interdiction aux avions, même non armés, livrés par l'industrie française, nous imaginons, avec Jules Moch et l'accord tacite de Léon Blum, un scénario pour faire traîner la discussion, et ce n'est que lorsque mon chef de cabinet mili-taire m'informe que le dernier avion a quitté la France que la séance est levée. Il y a vraiment parfois des côtés pittoresques dans les situations les plus dramatiques !

Une situation singulière

Devant les désaccords de plus en plus persistants au sein du gouver-nement à propos du conflit espagnol, l'idée vint à Léon Blum, et c'était aussi la mienne, qu'il était préférable de crever l'abcès en démissionnant. Il me semblait difficile de poursuivre une participation à une politique avec laquelle j'étais en complet désaccord, qui me semblait contraire à la tradition et aux intérêts de la France et qui choquait une partie non négligeable de l'opinion publi-que. Il me devenait pénible de regarder certains de mes collègues, qui affichaient si complaisamment leurs sentiments démocratiques, quand je songeais que notre attaché militaire à Madrid, le commandant Morell, qui appartenait à l'Action française, qui avait déclaré que si la France avait un roi il aurait envoyé immédiatement deux corps d'armée à la frontière pyrénéenne !

En dehors de raisons internes qui amenèrent la plupart des ministres à demander à Léon Blum de demeu-rer à son poste, ce sont les Espa-gnols eux-mêmes qui insistèrent pour que Blum reste, préférant, disaient-ils, un gouvernement de Front popu-laire en France plutôt qu'une équipe de droite qui aurait bloqué complè-tement la frontière.

Pendant la dernière partie du mois d'août jusqu'à la fin du mois de sep-tembre, la frontière demeura hermé-tique. Mais le 30 septembre, à Genève, la délégation espagnole ap-porta à la S.D.N. des preuves telle-ment évidentes des violations répé-tées par Hitler et Mussolini des accords de non-intervention qu'ils avaient signés le 21 et le 25 août que la question se posa de définir l'attitude du gouvernement français.

Comme juriste, je considérais que les accords devenaient nuls et que nous étions fondés à reprendre notre liberté d'action. Mais politiquement c'était la fin du gouvernement, car il n'y avait pas une majorité pour nous suivre. Léon Blum prit alors contact par téléphone avec le gou-vernement espagnol, qui insista une fois encore pour qu'il ne démissionne pas. L'orientation qui fut prise alors fut ce qu'on a appelé la non-inter-vention relâchée. Elle n'était, certes, pas satisfaisante, mais du moins per-mettait-elle à ceux qui voulaient aider l'Espagne de pouvoir le faire, d'autant plus que l'Union soviétique avait demandé à la France la faculté de décharger ses navires dans les ports de la mer du Nord et de la Manche, ne voulant pas s'exposer à des incidents en Méditerranée.

Rarement situation ne fut aussi singulière. J'étais membre d'un gou-vernement qui avait signé les accords de non-intervention, et mon rôle, durant toute la période où je fus responsable de l'air, allait consister à tourner les mêmes accords !

Je dois avouer, et cela reste ma fierté, que je fis de mon mieux pour que le matériel de guerre et tout ce qui pouvait aider la République espagnole, quel que soit le pays d'origine, transitent par la France. Toute l'opération reposait sur le ministère des finances, où Vincent Auriol avait la haute main sur les douanes, sur l'hôtel Matignon, où la liaison était assurée par Jules Moch, qu joua en l'occurrence un rôle des plus importants, et sur mon propre département ministériel. Deux hommes prirent également une part considérable dans cette organisation. D'abord, Jean Moulin, qui était mon chef de cabinet et qui sera plus tard le président du Conseil natio-nal de la Résistance, ensuite, mon compatriote savoyard, Gaston Cusin, qui était au cabinet de Vincent Auriol et appartenait au corps des douanes. On ne dira jamais assez les services que cette équipe a ren-dus à la cause républicaine. Le transit du matériel soviétique dé-chargé dans les ports français s'effectuait par convois de camions plombés, accompagnés par des douaniers triés sur le volet ; le contrôle à la frontière était égale-ment fait par des douaniers sûrs. La même procédure « souple » s'appliquait aux exportations de France, théoriquement destinées au Mexique ou à la Lituanie et qui allaient, en fait, directement en Espagne.

Le rôle de Jules Moch et de Jean Moulin

Jean Moulin s'occupait de trou-ver des pilotes, et on sait le rôle joué dans l'organisation de l'avia-tion républicaine par des hommes comme Malraux, Corniglion-Molinier, Bossoutrot, de Marmier, le comman-dant Véniel et bien d'autres. Un matériel important parvint ainsi en Espagne sans parler de la formation et du transit des volontaires des bri-gades internationales. Les volon-taires français constituèrent le groupe national le plus nombreux, environ une dizaine de milliers d'hommes, dont trois mille au moins furent tués selon les estimations d'Hugh Thomas. Pendant toute cette période, j'étais en contact avec les dirigeants des partis et des organi-sations syndicales qui étaient favo-rables à la cause de la République. Notre organisation fonctionnera jus-qu'à la fin de la guerre civile.

Sans doute est-il un peu tard pour regretter qu'il y ait eu un fossé pro-fond entre ce qu'on aurait voulu faire et ce qui a pu être fait dans les conditions de l'époque. La politique est un art difficile qui consiste à concilier le souhaitable et le pos-sible. Le souhaitable était évidem-ment que la République triomphe. Le possible est ce que nous avons fait. Mais avec le recul du temps et l'ex-périence des années qui ont suivi la chute de la République espagnole, on reste confondu par l'aveuglement d'une grande partie de la classe politique française. Soit par haine, soit par crainte, des hommes poli-tiques n'ont pas voulu, ou pas pu, comprendre que la rébellion de Franco était le signal du début de la seconde guerre mondiale.

Ce sont les Allemands qui tirèrent les meilleures leçons de la guerre d'Espagne. Leur aide à Franco ne fit jamais défaut, et ils apprient beau-coup. Nombre de leurs futurs chefs militaires ont servi en Espagne fran-quiste. Le général Galland, qui fut un as de l'aviation du IIIe Reich, et qui faisait partie de la légion Condor, a expliqué que c'est à partir des combats qui se déroulèrent, en mars 1938, dans l'Aragon méridional, que l'on a établi une nette distinc-tion entre l'aviation de combat et l'aviation d'assaut. De même, c'est à partir de la critique de la bataille de Brunete que le colonel von Tho-mas, qui commandait les blindés de Hitler, perfectionnera l'emploi des chars. Guderian mettra à profit la leçon lorsqu'il déferlera sur la France en mai 1940.

J'aurais voulu faire davantage pour aider la République espagnole, mais il faut bien se résoudre à accepter cette évidence : la non-intervention, c'était déjà l'annonce de Munich, et l'on connaît la suite.

(*) Ancien ministre de l'air (du 1er février 1933 au 7 février 1934 et du 4 juin 1936 au 15 janvier 1938).

DE 1941 A 1944

Trente mille Français ont été internés en Espagne

De nombreux Français furent internés en Espagne entre 1941 et 1944. Ils subirent pour la plupart le pire régime pénitentiaire, et beaucoup en sont morts.

On les appelle les Evadés de France. Ils furent internés sans jugement après avoir franchi clandestinement la frontière des Pyrénées dans l'espoir de rejoindre la France combattante. L'entreprise était périlleuse : 1 200 Français succombèrent dans la montagne pour l'avoir tentée, tués par les patrouilles alle-mandes ou morts de froid, et 5 000 arrêtés par les Allemands ou livrés à eux par les Espagnols, furent déportés dans les camps hitlériens.

Ceux qui réussirent à passer la frontière, environ 30 000, furent incarcérés soit au camp de concentration de Miranda, cons-truit par des « spécialistes » alle-mands, soit en prison (1), parta-geant le triste sort des vaincus de la guerre civile (qui ne man-quèrent pas de leur dire : « La France ne nous a aidés qu'à la sauvette, et maintenant vous nous rejoignez ici, victimes du même ennemi »), soit dans des lieux de détention improvisés à leur inten-tion quand les prisons étaient trop pleines. Beaucoup tentèrent de se faire passer pour Canadiens fran-çais, espérant du gouvernement d'Ottawa une protection que celui de Vichy refusait à ces « rebelles ».

Madrid les catalogua « commu-nistes ». En réalité, qui étaient-ils ? Des prisonniers de guerre évadés, des aviateurs abattus, des résistants poursuivis par la Ges-tapo ou la police de Vichy, des réfractaires au Service du travail obligatoire en Allemagne, ou plus généralement des jeunes, surtout ouvriers et étudiants, qui vou-laient combattre pour la libéra-tion.

Après un temps d'internement variable, ils furent, grâce aux efforts de certains consulats alliés et surtout de la Croix-Rouge française en Espagne, progressi-vement acheminés vers la Grande-Bretagne, puis, après le débarque-ment allié de 1942, en Afrique du Nord, vers le Maroc ; 23 000 s'en-gagèrent dans les Forces fran-çaises combattantes, malgré ce qu'ils venaient de subir : faim, entassement, absence totale d'hygiène et de soins, vermine, sévices, et, plus pénible encore, incertitude complète sur leur sort, qui dépendra finalement de celui des armes.

Les Evadés de France appor-tèrent la plus grande contribution de la métropole à l'effort de guerre. La majorité des Européens de la division Leclerc à son débar-quement en Normandie, le batail-lon de choc dans sa totalité, les parachutistes et les commandos d'Afrique en grande partie, de nombreuses unités de la 1re Ar-mée étaient constitués par ces volontaires.

12 000 d'entre eux furent tués au combat. Un sur deux. Mais l'opinion ne se souvient guère des Evadés de France. Ils seraient même tombés dans le plus pro-fond oubli si une association (2) ne s'était donné pour but de regrouper et de représenter auprès des pouvoirs publics les quelque 8 000 survivants.

JEAN HOUDART.

(1) Petite contribution à la contro-verse sur le nombre des exécutions après la fin de la guerre civile : dans la prison de Figueras, où il y avait, à l'été 1943, environ deux cents prisonniers politiques espa-gnols, les Français voyaient le dimanche, pour la messe, d'ailleurs obligatoire, les huit à dix occupants d'une certaine cellule. C'était celle des condamnés à mort, et chaque dimanche apparaissaient des têtes nouvelles. Parmi eux, de très jeunes gens qui, lors de la fin de la guerre civile, quatre ans auparavant, de-vaient avoir de dix à douze ans.

(2) La Confédération nationale des anciens combattants français évadés de France et internés en Espagne (3, rue Guillaumot, 75012 Paris, tél. 344-21-87). Elle tient à Paris son congrès annuel les 29 et 30 novembre.

LA MORT DU GÉNÉRAL FRANCO

LE TÉMOIGNAGE DE RAPHAËL CALVO SERER

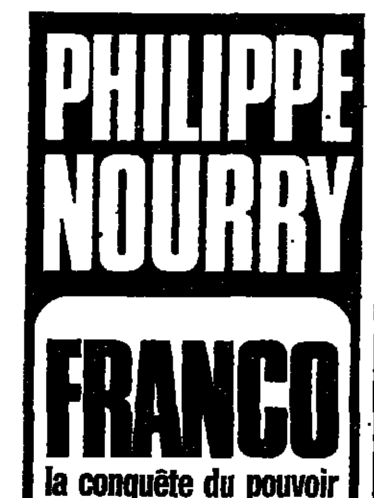
Un dictateur implacable et médiocre

Aujourd'hui membre, aux côtés de M. Santiago Carrillo, secrétaire général du parti communiste, de la Junte démocratique espagnole, M. Rafaël Calvo Serer a rencontré huit fois, entre 1945 et 1956, le général Franco. Il évoque ci-dessous la personnalité du Caudillo telle qu'elle se manifestait au cours de ces entretiens :

« Au printemps de 1945, quelques jours avant la fin de la guerre mondiale en Europe, je me trouvais en Espagne, envoyé de Suisse par Don Juan dans le but d'exposer aux lieutenants généraux et aux autres personnalités politiques et sociales les motifs du « manifeste de Lausanne » dans lequel il était nettement souligné que le régime était incapable de gagner l'amitié des vainqueurs des fascistes.

Franco me reçut pour la première fois, seul à seul, à la fin du mois d'avril 1945. Cet entretien fut totalement terre à terre. Il avait éprouvé la curiosité de me connaître parce qu'on lui avait parlé de mes relations avec Don Juan de Bourbon, comte de Barcelone, héritier du roi Alphonse XIII. Ce dernier constituait pour lui un pôle d'intérêt permanent, car il représentait l'unique alternative viable à son pouvoir. Malgré l'apparat somptueux qui l'entourait au palais du Pardo, le cadre royal et les paysages des tableaux de Goya, le Caudillo, qui me croyait moins jeune, ne me produisit aucune impression particulière.

Dans le monde entier on tenait alors pour certain, après la macabre pendaison de Mussolini et la mort de Hitler dans le bunker de Berlin, que les jours du régime étaient eux-mêmes comptés. Mais Franco, imperturbable, ne changea pas d'un iota son programme d'été. Comme il en avait l'habitude, il alla chercher en Galicie l'éloignement et la solitude morale et physique. C'est là qu'il avait épuisé, jusqu'à l'abrutir, l'ambassadeur britannique, Sir Samuel Hoare, en répétant de façon monotone ses grossières et futiles élucubrations politiques, faisant comprendre à travers lui à Churchill que ni les subtilités dialectiques ni les mesures de force brutale ne pouvaient rien contre lui.



A la conférence de Potsdam, Truman, Staline et Attlee condamnèrent Franco et exprimèrent le désir de voir la démocratie rétablie en Espagne. Le Caudillo répliqua en annonçant l'inévitable division des vainqueurs.

Conscient du fait qu'il n'était aucunement disposé à se sacrifier pour le bien du pays, et sachant que Don Juan disposait d'un appui militaire suffisant pour le renverser, je proposai à Carrero Blanco, l'homme de confiance du Caudillo, de négocier en secret avec un représentant qualifié du comte de Barcelone. Carrero tomba d'accord avec cette idée, mais il voulut que j'en fisse part personnellement au chef de l'Etat. Il arrangea à cet effet un entretien qui se déroula au Pazo de Meiras dans la deuxième quinzaine d'août 1945.

Le général n'ignorait rien de la situation délicate où il se trouvait. En entendant mes arguments, il s'enferma dans l'attitude impassible qui lui servait de rempart en cas d'adversité. Cependant, sa ferme décision de se maintenir au pouvoir par tous les moyens — depuis la calomnie jusqu'aux exécutions — s'exprima de la manière la plus nette lorsque je lui dis que les monarchistes étaient prêts à s'opposer au régime au risque de se faire emprisonner. A ces mots, ses yeux exprimèrent une profonde colère, mais elle modifia à peine les traits de son visage lorsqu'il me répondit : « Je vais les faire fusiller. » *Cette volonté inébranlable, je la retrouvai, par mimétisme, chez Carrero Blanco lorsqu'il m'enjoignit, à la fin de janvier 1946, de dissuader Don Juan de recourir à la force parce que les hommes du régime* « étaient prêts à mourir les bottes aux pieds ».

Je rencontrai à nouveau Franco au Pardo, en janvier 1947, en compagnie du sous-secrétaire à la présidence du gouvernement. Je désirais lui faire part de certains projets de politique culturelle, mais il refusa de m'écouter. Il ne cessait de mélanger différents thèmes de discussion, depuis les sujets économiques — dont il parlait comme un mauvais manuel scolaire — jusqu'aux questions sociales ou religieuses. Le ton de son exposé, parfois vulgaire, apparaît avec évidence dans la phrase qu'il lança au sujet des discussions — c'est ainsi qu'il s'exprima — avec les évêques qu'il recevait au début de leur ministère : « Je leur dis qu'ils n'emploient pas les arguments adéquats avec les protestants. Parce que cette fripouille de Luther... »

Je restai, par la suite, en relation avec lui, mais avec toute l'indépendance de quelqu'un qui n'attend rien de personne. En outre, j'étais amplement renseigné sur sa façon de gouverner, à coups de trique et de pots-de-vin, comme il avait appris à le faire pendant ses campagnes marocaines, ainsi que le constataient des hommes comme l'ambassadeur Julio Lopez Olivan et le secrétaire politique du comte de Barcelone, Eugenio Vegas Latapie.

Dès 1946 j'avais acquis la conviction que la force ne pouvait rien contre Franco ; mais je me rendis également compte que son isolement dans le monde conduirait l'Espagne à une tragédie. C'est la raison pour laquelle je ne pus jamais collaborer avec cet homme qui m'apparaissait comme un dictateur implacable et médiocre sur le plan aussi bien intellectuel que moral. Le premier de ces deux traits de caractère l'amène à éliminer non seulement politiquement mais socialement tous ceux qui auraient pu lui porter ombrage ; le second à corrompre la vie publique et à laisser s'accumuler tous les problèmes qui se sont développés pendant ces dernières années : le problème basque, le problème colonial, le problème institutionnel...

Hitler, Franco, Canaris et Gibra[ltar]

par LÉON PAPELEUX (*)

A la mi-juin 1940, Franco, qui croyait que l'imminente capitulation de la France et de la Grande-Bretagne allait lui permettre de réclamer Gibraltar et une partie du Maroc français, offrit à Hitler l'entrée immédiate de l'Espagne dans la guerre.

Le Führer dédaigna l'offre espagnole pour ne pas compromettre d'éventuels pourparlers de paix avec Londres.

En juillet, le haut commandement de la Wehrmacht (O.K.W.) commença à travailler à la mise au point d'un plan d'assaut terrestre contre Gibraltar. Hitler ne s'y intéressa, d'abord, que de façon sporadique. Jusqu'à la mi-septembre, il misa sur un débarquement en Angleterre. Puis, pendant quelques semaines, il caressa le projet d'une coalition continentale anti-britannique. Les entrevues d'Hendaye (23 octobre) avec Franco et de Montoire avec Pétain (24 octobre) le condamnèrent sans appel. Ce ne fut que le 12 novembre qu'il signa la directive établissant le plan Félix, qui créait le canevas opérationnel d'une attaque terrestre contre Gibraltar. Restait à obtenir l'accord du Caudillo pour qu'un corps expéditionnaire allemand pût traverser l'Espagne du nord au sud.

Dès juillet, l'efficacité du blocus britannique, l'absence d'un débarquement en Angleterre, la menace que faisait peser la Home Fleet sur les Canaries, commençaient à inciter Franco à la prudence. Toutefois, comme les légions allemandes campaient au nord des Pyrénées occidentales, il dut jouer un jeu serré vis-à-vis de Hitler. Il multiplia les promesses d'alliance militaire et il accorda toutes les facilités aux commandos de reconnaissance qui venaient, en territoire espagnol, étudier les possibilités d'une attaque contre Gibraltar. Mais en même temps, le rusé Galicien maintenait ses exigences territoriales sur le Maroc français, sachant très bien que Hitler avait alors des raisons de ménager la France.

C'est dans ce contexte diplomatique qu'intervint l'amiral Canaris, chef du service de renseignements de la Wehrmacht, l'Abwehr. Il connaissait l'Espagne depuis un premier séjour qu'il y avait fait en 1915 et 1916. Après le traité de Versailles, il avait joué un rôle de premier plan dans les expériences de réarmement clandestin que la Kriegsmarine avait menées à Cadix. Son activité au cours de la guerre civile avait achevé de faire de lui le meilleur expert allemand des affaires ibériques.

A la fin de juin 1940, il avait, de sa propre initiative, chargé un de ses subordonnés d'aller étudier sur place la possibilité d'employer les troupes spéciales de l'Abwehr pour une attaque-surprise contre Gibraltar, encore mal défendu. Comme le projet s'était révélé irréalisable, il avait mis à profit toutes ses relations dans les milieux politiques et militaires français pour introduire en Espagne les missions de l'O.K.W.

Si cependant il comprenait tout l'intérêt que représentait pour la stratégie allemande la prise de Gibraltar, Canaris était parfaitement au fait des faiblesses de l'Espagne du point de vue tant militaire qu'économique. Aussi ne cessait-il de mettre en garde les responsables politiques et militaires allemands contre l'alliance avec *« un pays malsain et impuissant à tous points de vue »*. Dès le mois d'août, il avait percé à jour le jeu dilatoire que menait le Caudillo. En octobre, à Hitler qui partait pour Hendaye, il avait dit : *« Le Führer sera déçu de trouver en Franco, non un héros, mais un de ces diplomates congénitalement portés à louvoyer. »* A la fin de novembre, les préparatifs du plan Félix étaient au point. Un corps expéditionnaire, entraîné dans la région de Besançon, achevait de se regrouper entre Bordeaux et les Pyrénées occidentales. Il devait pénétrer en Espagne à partir du 10 janvier. L'affaire devait être terminée au début de février, car l'intervention allemande en Grèce était prévue pour le début de mars et l'invasion de l'U.R.S.S. pour le 15 mai (1). Ce calendrier très serré rendait Hitler impatient d'arracher le consentement du temporisateur Franco. C'est dans ce but qu'il envoya Canaris en Espagne au début de décembre.

L'amiral usa de toutes les ressources de son esprit retors pour rendre excusable l'échec d'une mission qu'il savait inéluctable. Dès son arrivée à Madrid, le 7 décembre, il eut un tête-à-tête avec

le général Vigon, mi[...]
guerre, qu'il connaiss[...]
deux amis élaborèrent
pour le déroulement [...]
officielle que Canaris
en présence de témoin[...]
A l'intention de Hitle[...]
cole de cet entretien [...]
cours des jours suivan[...]
ment avait comme
permettre à Franco
longuement son ref[...]
montrant que Canari[...]
rectement rempli [...]
Avant que le protocol[...]
Canaris, dès le 8 déc[...]
graphia à Keitel [...]
n'accepterait pas la [...]
Führer de laisser pas[...]
expéditionnaire allem[...]
ritoire espagnol. Hitler
ner l'ordre de deman[...]
date, la plus rapproch[...]
pourrait commencer
Canaris répondit, le 1[...]
qu'il avait déjà posé
à Franco. A l'insu de
ajouta que le Caudil[...]
clairement fait ent[...]
l'Espagne n'entrerait
que lorsque la Gran[...]
se trouverait au bord
drement.

En prêtant de tel[...]
Franco, Canaris, qui
bien la psychologie de [...]
fait un pari sur ses
ou bien, furieux, il
l'invasion de l'Espagn[...]
comme le croyait l'ami[...]
terait à entrer en lut[...]
Espagnols, ce qui [...]
compromettre son ca[...]
d'opérations. Canaris
pari : au reçu du télé[...]
10 décembre, Hitler
l'exécution du plan F[...]
les Britanniques doiven[...]
doxalement, d'avoir [...]
Gibraltar à deux ho[...]
pour des raisons différ[...]
laient du désir de s'en
Le 7 décembre 1940 e[...]
nant méconnu de l[...]
guerre mondiale.

(*) Historien belge.

(1) C'est l'éviction du pr[...]
Paul de Yougoslavie, le 27[...]
au lendemain de son a[...]
pacte Berlin-Rome-Tokyo,
ce calendrier en question

DEUX POINTS D'HISTOIRE

A-T-IL LIVRÉ LAVAL ?

« Reste la question que nous nous sommes posée : Franco a-t-il livré Laval ? La vérité, un jugement de Mgr Boyer-Mas (1) *nous aide à la voir plus précise : « Comme la plupart des hommes » malheureux, Pierre Laval est » allé, dans sa détresse, vers ceux » avec lesquels il se reconnaissait » une certaine ressemblance, sans » penser que cette ressemblance » était un empêchement particu» lier et supplémentaire à l'ac» ceptation de sa présence et à sa » protection... Il faut avoir la » prudence de ne pas mettre les » amis à l'épreuve. Il faut seule» ment les attendre et ne pas » oublier que peu viennent, dans » les mauvais jours, quand l'af» fection requiert la générosité et » le courage. (...) Laval, à mon » avis, ne fut pas extradé ni » chassé, il ne fut pas accueilli ; » il partit, et il partit par le che» min des écoliers, mais pour se » rendre en France. Les Espa» gnols voulurent se faire un mé» rite de ce départ : ils ne » l'avaient pas autant, non seule» ment qu'ils le dirent, mais qu'ils » arrivèrent à le croire, même » pour le regretter. »*

(1) Mgr Boyer-Mas a réussi à se faire nommer délégué général de la Croix-Rouge française en Espagne à la fois par Vichy et par Alger, et ce, en 1943.

★ Alain Decaux : *Nouveaux dossiers secrets*. Librairie académique Perrin.

« N'Y ALLEZ P[AS] MARÉCHAL ! »

Le général Franco ra[...]
ultime entretien avec le
Pétain, alors ambassade[...]
drid, appelé au gouver[...]
Paris :

*« C'est dans ce mêm[...]
que j'eus avec lui la der[...]
trevue comme ambassad[...]
qu'il vint prendre congé
appelé par l'Assemblée n[...]
Je fus alors le témoin
tion de l'émotion, lourde
leur, du glorieux soldat
» patrie a été battue et o[...]
» pelle pour faire la paix
» l'armistice. Vous aviez
» Voilà l'œuvre de trent[...]
» marxisme. On m'appe[...]
» prendre en mains la n[...]
» je viens vous dire
L'émotion brouillait les
vieux maréchal. Un co[...]
camarade loyal me mo[...]
lèvres : « N'y allez pas, [...]
Faites valoir votre âge. [...]
qui ont perdu la gu[...]
liquident maintenant et
l'armistice. Vous êtes
dat victorieux de Verd[...]
donnez pas votre nom [...]
d'autres ont perdu. »
» sais, mon général, [...]
» patrie m'appelle et je
» à elle. C'est peut-être
» nier service que je po[...]
» rendre. » Il m'embras[...]
beaucoup d'émotion et pa[...]
le sacrifice. »*

★ J.-R. Tournoux : *Pét[...]
Gaulle*. Plon.

Un fameux service

M. Alex Niel, secrétaire général de la Société du Grand Hôtel des Ambassadeurs, nous écrit :

« En juin 1940, quand les troupes allemandes ont atteint la frontière basque, le général Franco a réalisé un exploit diplomatique assez sensationnel en résistant aux pressions du Führer, à qui il devait pourtant beaucoup, et lui a refusé le passage de ses divisions à travers le territoire espagnol pour envahir l'Afrique du Nord, alors sans aucune défense.

» A cette époque, qui aurait pu s'opposer militairement ou diplomatiquement ?

» Qui peut dire les conséquences qu'auraient eues pour la suite des opérations alliées l'occupation, dès fin 1940, de l'Afrique du Nord par les troupes du IIIe Reich ? Pas d'armée d'Afrique, pas de débarquement au Maroc ou du moins bien plus difficile. En supposant que les Alliés aient pu forcer ces défenses, la participation française aurait été réduite aux seules unités opérant en Afrique Equatoriale. La campagne d'Italie aurait été rendue infiniment plus périlleuse, sans cette immense et voisine plate-forme de départ.

» Il n'est pas question de juger le régime de Franco, mais de reconnaître, objectivement, qu'il nous a rendu, volens nolens, *un fameux service : l'oublier serait donner raison à son vieil ami le maréchal Pétain, qui accusait les Français d'avoir la mémoire courte. »*

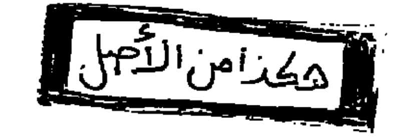
Le rôle du maréchal [...]

L'amiral Auphan nous [...]
*Sous la signature de M[...]
Niedergang,* le Monde *du [...]
bre a consacré quatorze co[...]
une biographie du général [...]
Un long passage raconte [...]
vue d'Hendaye du 23 octob[...]
où, écrit votre rédacteur, [...]
grand mérite de Franco...[...]
réussir à tenir l'Espagne e[...]
et épuisée en dehors du [...]
mondial ». Il aurait pu [...]
que ce fut aussi pour le [...]
bénéfice de la France me[...]
occupée, et surtout que cet[...]
site a été due en grande [...]
au maréchal Pétain.*

*Celui-ci, prévenu le 27 [...]
bre, à Vichy, par l'amba[...]
du Japon Renzo Sava[...]
projets d'Hitler sur l'[...]
et Gibraltar, envoya l'a[...]
deur d'Espagne Lequerica [...]
Franco.*

*Lequerica revint de Mad[...]
jours plus tard avec un [...]
personnel du Caudillo pour [...]
de l'Etat, le remerciant [...]
donnant l'assurance qu'à [...]
vue qui se préparait à Hen[...]
s'arrangerait pour résiste[...]
pression allemande et élu[...]
propositions d'Hitler. Si bi[...]
à Montoire, le lendemain, le [...]
chal savait que son vis-à-v[...]
qu'il n'en laissât rien par[...]
venait d'essuyer un grave e[...]
supériorité morale et psyc[...]
que, dont il sut profiter.*

*Si le pire a été évité à [...]
daye, comme l'écrit votre jo[...]
n'est-il pas juste d'en faire r[...]
ter en partie le mérite au [...]
chal Pétain ?*



EUROPE

NOVEMBRE AU PORTUGAL

III. - Éviter le naufrage

De notre envoyé spécial ANDRÉ FONTAINE

André Fontaine a décrit la crise d'autorité qui sévit au Portugal et l'apparent échec des efforts du gouvernement de l'amiral Pinheiro de Azevedo pour y remédier. Il a ensuite montré les difficultés nées de l'existence de deux légitimités issues l'une de la révolution elle-même, l'autre du suffrage universel. (« Le Monde » des 19 et 20 novembre.)

Lisbonne. — Après deux mois impuissance, le général Vasco …onçalves a dû se résigner, au …ébut de septembre, à rendre son …ablier. Entre-temps un retour…ement s'était produit au sein du …onseil de la révolution où le …oupe des « neuf », conduit par le …ajor Melo Antunes, qui préco…sait une ligne plus modérée …ur rétablir l'autorité de l'Etat … redresser l'économie, semblait …voir désormais faire la loi. Un …uveau gouvernement, le sixième …puis le 25 avril, était constitué …us la présidence de l'amiral …nheiro de Azevedo. C'était la …vanche du P.S. qui y entrait en …rce, flanqué de représentants … parti populaire démocratique, …tre vainqueur des élections.

Les communistes se virent offrir …e modeste participation. Ils …gèrent préférable de l'accepter. …ais, dès la première seconde, il …mbait sous le sens qu'ils ne …raient rien pour faciliter la …ussite d'une équipe dans laquelle … étaient conviés à jouer les uti…és. Il ne fallait pas compter …r eux pour prêcher la disci…ine ou la modération aux sol…ts récalcitrants, aux ouvriers …i réclament des augmentations … salaires, au prolétariat agricole …i occupe les grandes propriétés … l'Alentejo, aux commissions …habitants ou de travailleurs qui …posent un peu partout leur contrôle, sinon leur pouvoir, avec le soutien actif de gauchistes dont certains viennent tout droit, *via* Vincennes, de mai 1968.

Est-ce à dire que les communistes visent eux aussi, comme l'extrême gauche, la destruction de l'appareil d'Etat ? Non : ils auraient trop peur, ce faisant, de n'aboutir qu'à livrer le pays aux fascistes. Car ceux-ci n'ont pas désarmé. Si le général Spinola lui-même est passablement décrié, il existe, entre les petits et les grands bourgeois effrayés par la révolution, les officiers contestés par leurs hommes, les petits propriétaires fonciers du Nord et de l'Algarve, les 350 000 réfugiés d'Angola et une grande partie du peuple catholique, une masse de manœuvre disponible pour répondre à l'appel de celui qui se proposerait, tout simplement, de rétablir l'ordre. Qu'on se souvienne de mai 1968, et de la soudaine floraison de drapeaux tricolores, une fois que de Gaulle eut parlé, dans un Paris qui n'était pavoisé, depuis des semaines, que de rouge et de noir.

Tout le monde affirme qu'il existe, de l'autre côté de la frontière, une armée dite de libération qui compterait quatre ou cinq mille hommes bien entraînés. Certains de ses chefs se promènent impunément au Portugal même ; ce sont eux sans doute les organisateurs des attentats au plastic et des provocations de toute nature qui contribuent tant à écœurer nombre de braves gens, incapables de comprendre, devant le développement de l'anarchie, la profondeur de la détresse qui la rendait, peut-être, inévitable.

Des alliances incompatibles

Ce que cherchent surtout les …mmunistes, c'est à obtenir une …artition qui leur soit plus …rable des postes dirigeants du …vernement et du Conseil de la …olution, et, pour commencer, le …our à une responsabilité …portante du général Vasco …nçalves, qui demeure populaire …s divers secteurs de l'armée. … pensent que son influence, …tée à celle d'hommes comme le …éral Fabiao, l'amiral Rosa …tinho et le général de Carvalho, leur rendrait un poids déterminant et constituerait une garantie sérieuse contre le glissement à droite qu'ils ne cessent de dénoncer. Surtout s'ils obtiennent que l'assemblée du M.F.A., aujourd'hui en sommeil, joue à nouveau un rôle.

Comment y parvenir ? Les communistes ont tiré la leçon de leur recul forcé du mois de septembre. Il ne suffit pas pour contrôler l'Etat d'en occuper les principaux postes. Il faut un soutien populaire. Celui dont ils disposent eux-mêmes est insuffisant, puisque les sondages d'opinion ne leur accordent guère plus de 7 % à 8 % des voix et qu'ils sont pratiquement interdits de séjour, sans même parler des Açores ou de Madère, dans diverses régions du pays. Il leur faut donc des alliés. En dehors du M.F.A., ils les cherchent dans deux directions : sur leur droite, avec les socialistes, et sur leur gauche.

Au yeux de certains, notamment en France, M. Mario Soares est un réactionnaire. Il est bien vrai que, par son tempérament, il présente beaucoup des caractéristiques du social-démocrate qu'il se défend d'être. Il est vrai aussi que M. Cunhal, homme attachant mais passionné, un peu prisonnier des schémas qu'il a construits pendant ses années de prison et d'exil, est plus naturellement son rival que son allié, dans la mesure où ils s'adressent au moins en partie à la même clientèle. Mais en même temps, M. Soares entend rester un homme de gauche, et ses députés s'apprêtent à approuver avec les communistes un projet de Constitution qui, si l'on en croit un centriste comme M. Sa Carneiro, ferait du Portugal l'antichambre de la démocratie populaire. Il se refuse obstinément à rompre son alliance avec le P.C., comme le lui réclame le P.P.D., dont l'essentiel du programme tient dans l'élimination des communistes et l'appel aux investissements étrangers. Si la poursuite de l'expérience actuelle est impossible, il est tout prêt à faire celle d'un gouvernement où ne seraient représentés que le P.S. et le M.F.A. Et si les élections ont lieu et que, comme beaucoup le pensent, elles voient le triomphe de la droite, eh bien, il rejoindra sans regret, dit-il, les rangs de l'opposition.

S'il se refuse à être l'otage de la droite, M. Soares se refuse tout autant à être celui des communistes, ce qui risquerait de se produire, à ses yeux, si les socialistes les avaient comme seuls partenaires. Il reste donc aussi sourd aux appels de M. Cunhal à rompre avec le P.P.D. qu'à ceux de M. Sa Carneiro à rompre avec le P.C. Ce dernier doit se contenter d'espérer que la tendance de gauche du P.S. finira par amener M. Soares à un rapprochement avec M. Cunhal. Ce n'est apparemment pas pour demain, d'autant plus que les communistes ne poussent pas bien loin, c'est le moins qu'on puisse dire, l'esprit de conciliation.

Les bases populaires

Le voudraient-ils, à vrai dire, qu'ils en seraient empêchés par le militantisme croissant de gauchistes dont beaucoup n'ont rien de farfelu. Ceux-là s'emploient avec beaucoup de sérieux à la multiplication des « bases populaires », autrement dit à la constitution de pouvoirs révolutionnaires — ce qu'ailleurs on appellerait des soviets — dans les usines, les exploitations agricoles, les quartiers, les municipalités, les universités. Leur action va de pair avec le développement du mouvement clandestin des SUV — « Soldats unis vaincront » — dont l'influence est telle maintenant, malgré le récent retour dans leurs foyers, au terme de leur temps de service, de dizaines de milliers de soldats, que ses animateurs se font fort de pouvoir pratiquement empêcher un coup d'Etat de droite. Vis-à-vis de ce mouvement, le P.C. pratique la tactique bien connue de l'« entrisme ». Mais il ne dispose pas de tant de militants solides que, entre la solidarité avec les SUV et la fidélité inconditionnelle au parti, certains ne donnent pas la préférence à la première.

Les communistes ont eux-mêmes, bien entendu, une base ouvrière ; de vastes secteurs, comme les métallurgistes, les ouvriers des produits chimiques, le prolétariat de l'Alentejo, royaume de la grande propriété agraire et des latifundia, leur sont largement acquis. Mais ailleurs ils doivent compter avec la présence soit des socialistes, soit de tel ou tel des innombrables mouvements d'extrême gauche qu'a engendrés la révolution des œillets. Ils acceptent de collaborer avec eux, malgré la différence évidente des objectifs, et malgré pas mal de méfiance réciproque, mais à la condition expresse qu'ils ne mettent pas sur le même plan « les deux impérialismes ». Ce qui exclut les maoïstes et les trotskistes, à leurs yeux complices « objectifs » de la « réaction ».

Mais qu'est-ce au juste que la « réaction » ? Qu'il existe des nostalgiques du salazarisme et du colonialisme, des émigrés de l'intérieur et de l'extérieur prêts à tout pour restaurer des privilèges surannés et des inégalités exorbitantes, voire pour se venger des pauvres, coupables d'avoir cru, comme jadis en Espagne, leur heure venue, ce n'est pas douteux. Face à la grande masse du peuple, ils ne sont cependant qu'en nombre limité. La gauche ne pourrait commettre pire erreur que de rejeter dans leurs bras par ses divisions, son sectarisme, son intransigeance, les très nombreux Portugais qui, devant la persistance du désordre et la perspective de la banqueroute, aspirent à une pause, quand ce ne serait que pour faciliter le minimum d'investissements sans lesquels un redressement est difficilement concevable.

Pour justifier la nécessité de cette pause, certains, à Lisbonne, n'hésitent pas à invoquer l'exemple du Lénine de la NEP. Le Chili n'est malheureusement pas le seul pays où la gauche a appris à ses dépens ce qu'il peut en coûter de vouloir être plus léniniste que Lénine.

Chaos économique, dictature de droite ou de gauche, voire guerre civile, nombreux sont ceux qui, à l'extérieur, font des vœux pour que le Portugal échappe aux écueils sur lesquels il risque de se briser, sachant très bien qu'à l'heure de la succession d'Espagne ce naufrage pourrait en entraîner d'autres. Comment ne pas voir que le meilleur moyen de le maintenir à flot est encore de l'aider généreusement, en s'abstenant de mettre à cette aide des conditions politiques qui relèvent directement de l'ingérence dans les affaires intérieures et n'aboutissent en fin de compte qu'à renforcer la piètre image que le capitalisme excelle si souvent à donner de lui-même ?

FIN

EUROPE

Portugal

LE GOUVERNEMENT SUSPEND SES ACTIVITÉS

De notre correspondant

Lisbonne. — Le sixième gouvernement provisoire portugais a suspendu ses activités après une réunion du conseil des ministres, convoqué d'urgence par l'amiral de Azevedo dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 novembre. Cette décision, selon le communiqué distribué à la presse, a été rendue inévitable par la confusion de la situation politique et militaire. Le même communiqué demande au président Costa Gomes d'assumer les responsabilités qu'il détient en qualité de chef d'état-major des forces armées, afin de rétablir *« l'ordre et l'autorité »* nécessaires à l'exercice du gouvernement.

Depuis lundi, de hautes personnalités militaires essayaient de résoudre une crise dont une des raisons principales semble être l'attitude du général de Carvalho, commandant de la région militaire de Lisbonne et du Copcon. Mardi, les chefs d'état-major des trois armes, le premier ministre et deux représentants des « modérés » au sein du Conseil de la révolution, le capitaine Lorenzo et le commandant Melo Antunes, réunis au palais de Belem, ont invité le général de Carvalho à définir sa position. Ils lui auraient offert trois possibilités : prendre le pouvoir, quitter définitivement la scène politique et militaire, ou accepter le poste honorifique de vice-chef d'état-major général des forces armées.

Mais les résultats de cette démarche ont été nuls : l'homme le plus controversé de la « révolution portugaise » a décidé de rester au commandement du Copcon ; il accepte, toutefois, d'être remplacé au poste de commandant de la région militaire de Lisbonne par un officier ayant sa confiance et qu'il choisirait lui-même.

Il semble, d'autre part, que plusieurs unités, stationnées dans les environs de la capitale, se soient opposées au remplacement de leur chef.

Derrière ces discussions, deux conceptions de la réorganisation des structures militaires s'affrontent. Pour l'amiral de Azevedo et les forces politiques qui appuient le sixième gouvernement, le Copcon devrait être dissous, et la région militaire de Lisbonne dirigée par un officier « moins politique », capable de rétablir la discipline à l'intérieur du régiment (régiment d'artillerie légère de Lisbonne (Ralis), de l'Ecole publique de l'administration militaire (EPAM) et du régiment d'infanterie de Queluz (RIOQ). Le commandement des régions militaires du Nord, du Centre et du Sud étant déjà assuré par des officiers « de confiance », la « normalisation » de la situation à Lisbonne permettrait ainsi aux forces qui détiennent le pouvoir politique de contrôler le pays. Ce contrôle exigerait sans doute aussi la destitution du général Fabiao, chef d'état-major de l'armée de terre, dont les hésitations sont considérées comme nuisibles au rétablissement de l'autorité du gouvernement.

Le général de Carvalho a présenté au Conseil de la révolution un plan de restructuration du Copcon d'un tout autre esprit. Il supposerait que cet organisme se consacre essentiellement à combattre les activités contre-révolutionnaires et à appuyer toutes les initiatives du pouvoir populaire, qu'elles viennent des commissions de travailleurs, des commissions de quartiers, des conseils de villages ou des assemblées populaires.

Pour atteindre cet objectif, le Copcon renforcerait son appareil militaire en réintégrant des forces de parachutistes et de fusiliers marins dont il avait été dépossédé l'été dernier. Il se déchargerait, en outre, des tâches de maintien de l'ordre public qui seraient confiées à la P.S.P. (police municipale) et à la G.N.R. (garde nationale républicaine), organisées elles aussi dans une perspective révolutionnaire.

Deux armées pour appliquer deux politiques ; les divergences profondes qui opposent sur le plan civil les différents partis ont leurs répercussions sur le plan militaire et les risques d'affrontement ne cessent de s'accroître.

Afin d'éviter une « lutte fratricide », certains militaires, regroupés autour du général Pinto Soares, directeur de l'Ecole des sous-officiers, tentent de recréer l'esprit unitaire du 25 avril 1974, sur la base d'un projet *« révolutionnaire et clairement socialiste »*. Parallèlement à ces tentatives, le Groupe de dynamisation de l'armée de terre (G.D.E.), organe d'appui au général Fabiao, vient de présenter un long document autocritique du M.F.A., qui explique comment des luttes partisanes ont fait de celui-ci un obstacle au développement du processus révolutionnaire. Le même document estime que les organes du M.F.A., comme le Conseil de la révolution, la 5e Division et les Groupes de dynamisation des armées de l'air, de terre et de la marine, se seraient écartés des objectifs initiaux pour suivre une ligne politique dictée par tel ou tel parti.

Les campagnes de dynamisation n'ayant pas respecté *« les valeurs morales, traditionnelles et culturelles »* du pays, un fossé se serait creusé entre le M.F.A. et le peuple. Le fossé aurait été encore approfondi par la stratégie des communistes qui auraient cherché à créer une sorte d'identification entre le M.F.A. et le parti. Le G.D.E. ajoute que la même stratégie a été utilisée par le P.S., puis par *« toute la droite »*, après l'apparition des Neuf.

Le groupe de dynamisation de l'armée de terre propose un « gouvernement d'unité nationale » à partir d'un « front patriotique unissant tous les travailleurs ». Celui-ci serait possible à condition que le M.F.A. puisse se placer « au-dessus des querelles partisanes » et qu'il acquiert une *« autorité morale, politique et militaire capable de réconcilier toutes les forces véritables de gauche intéressées par la poursuite de la révolution portugaise »*.

L'épreuve de force engagée par le gouvernement présidé par l'amiral de Azevedo peut déboucher sur une solution de compromis qui, à court terme, se traduirait par un remaniement aux dépens des ministres « indépendants ». Les ministères de l'information, de l'industrie, de la justice et du travail pourraient notamment changer de titulaires. Dans ce cas on renforcerait la représentation des partis, y compris du P.C.

JOSÉ REBELO.

Grande-Bretagne

Condamnant les atermoiements de M. Wil

Les nationalistes gallois et écos retirent leur appui aux travailli

De notre correspondant

Londres. — Le discours du trône lu devant le Parlement le mercredi 19 novembre par la reine Elizabeth, n'a apporté aucune surprise. Durant la prochaine session parlementaire, le gouvernement de M. Wilson propose l'examen de vingt-huit projets de loi, d'importance inégale. Ainsi, en matière économique, il entend mener à bien la nationalisation des chantiers navals et de l'industrie aéronautique, projets ajournés depuis deux ans. Dans le domaine social, le discours du trône annonce une nouvelle offensive contre la médecine privée. Enfin, en matière d'éducation, une autre idée du Labour doit être imposée de façon définitive : tous les examens de sélection à l'entrée de l'enseignement secondaire seront abolis.

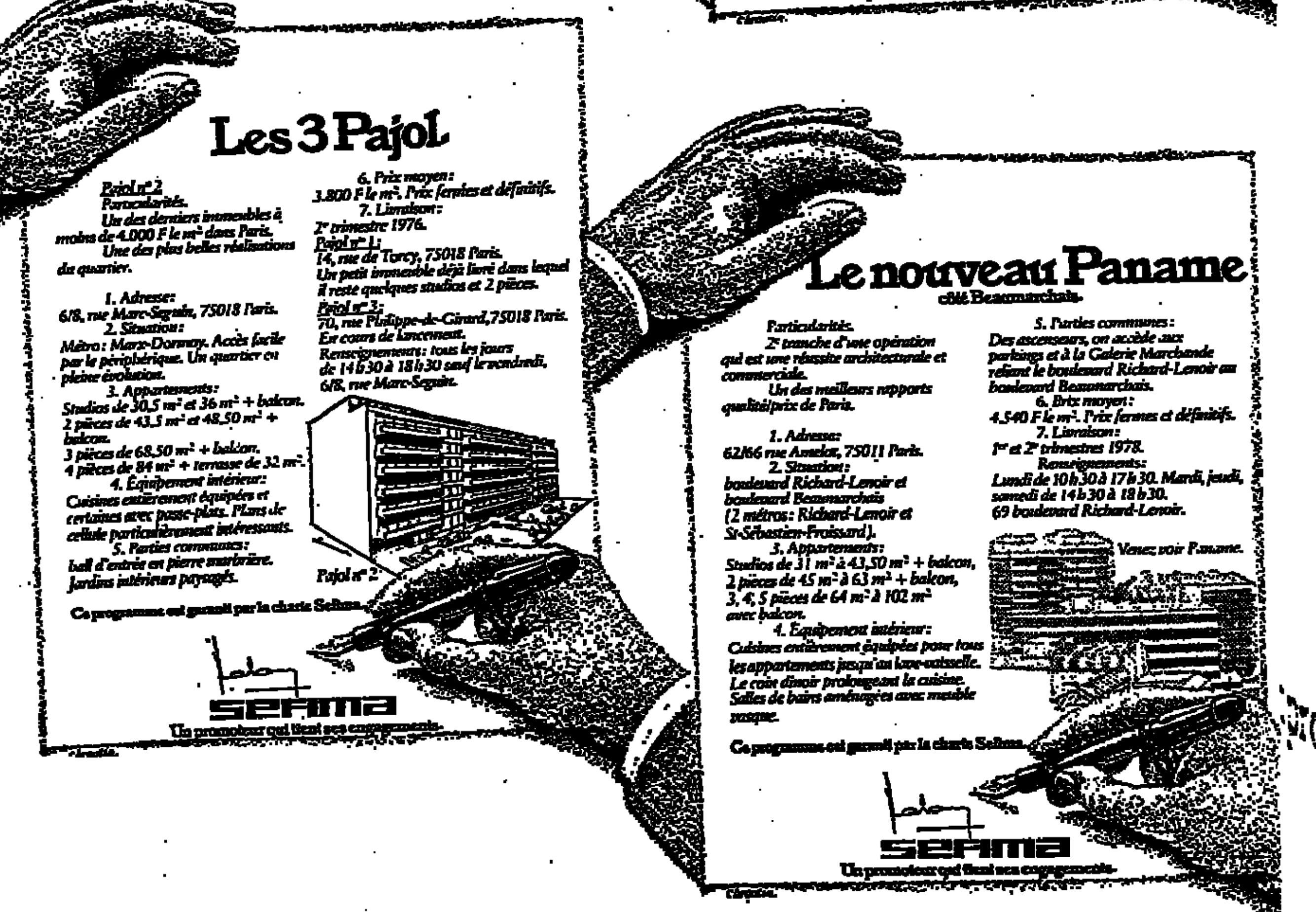
Bien que beaucoup d'aspects de ce programme soient très controversés, le sujet qui retient l'attention est celui de la « dévolution » des pouvoirs aux Ecossais et aux Gallois. Les propositions du gouvernement seront révélées la semaine prochaine dans un Livre blanc. Il est clair, déjà, qu'une solution définitive ne sera pas prise au
prochaine session parle

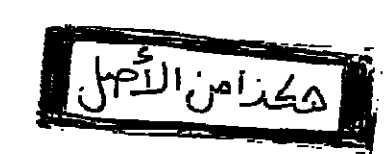
Le premier ministre, M
justifié cet ajournement
quant qu'une transform
fondamentale du systèm
tionnel britannique doit
de débats, d'études a
aussi bien au Parlemen
l'ensemble du pays. Po
ce recul paraît être
accueilli du côté des c
qui redoutent de voir un
désuni ». En revanche,
listes écossais et gallois
ce nouvel ajournement
trahison des promesses
du Labour, et annoncent
seront désormais leurs q
à la Chambre des com
tenter de faire tomber l
ment et provoquer de
générales. C'est là une a
velle de la part des n
Jusqu'ici ils inclinaient p
tenir M. Wilson, le ju
favorable que ne le ser
vernement conservateur
table décentralisation des

JEAN

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION







PROCHE-ORIENT

La France est profondément attachée au maintien de l'unité du Liban

déclare M. Couve de Murville

Un calme relatif, qui a été troublé ce jeudi 20 novembre par de violentes fusillades, régnait mercredi à Beyrouth lorsque M. Couve de Murville, accompagné de M. Georges Gorse, est arrivé dans la capitale libanaise.

Dès son arrivée, l'émissaire français a tenu à souligner qu'il n'était pas venu pour accomplir une médiation dans la crise libanaise, « *dont la solution*, a-t-il dit, *appartient aux seuls Libanais* ». Il a indiqué que l'initiative française avait été prise dans « *un esprit d'amitié et de solidarité, afin de marquer de manière exceptionnelle les sentiments et la préoccupation de la France face aux événements dramatiques qui ont endeuillé ce pays et aux dangers auxquels ils l'exposent... La France est profondément attachée au maintien de l'indépendance, de l'unité et de l'intégrité du Liban. Elle pense qu'ainsi seulement peut être sauvegardé, dans la tolérance réciproque et dans la liberté, le sort des différentes communautés qui composent le Liban. Elle croit aussi que la pérennité de l'Etat libanais est un élément indispensable de l'équilibre du Proche-Orient... Ce que la France peut faire,* a encore dit l'ancien premier ministre, *c'est de chercher à contribuer à la détente, qui est nécessaire pour que les problèmes puissent être utilement étudiés et discutés...* » Dans une interview accordée d'autre part à Radio-Monte-Carlo, il a qualifié de « *solution absurde* » une éventuelle partition du Liban.

Sur le terrain, la journée de mercredi avait été marquée par une amélioration, après la détérioration de lundi et mardi. Cependant, des tireurs isolés opèrent toujours dans la banlieue sud-est de Beyrouth, et un ressortissant britannique, M. Edwin Burbidge, a été tué sur la route menant à la station résidentielle de Beit-Mery, dans la montagne libanaise. — *(A.F.P., Reuter, A.P., UPI.)*

● *Le voyage de M. Waldheim* dans cinq pays du Proche-Orient a été retardé d'un jour pour des raisons de commodité, a annoncé mercredi 19 novembre le porte-parole de l'ONU. M. Waldheim quittera donc New-York vendredi pour se rendre successivement en Syrie, au Liban, en Jordanie, en Israël et en Egypte et sera de retour à New-York le 27 novembre. — *(A.F.P.)*

● *M. Rabin*, premier ministre israélien, s'est vivement félicité mercredi 19 novembre des déclarations de M. Tashin Bechir, porte-parole du gouvernement égyptien, selon lesquelles la « *destruction d'Israël* » constitue désormais une « *solution inadmissible* » (*le Monde* du 20 novembre).

● RECTIFICATIF. — Une erreur d'impression dans notre compte rendu du colloque des intellectuels juifs de langue française (*le Monde* du 13 novembre) nous a fait dire que « l'on avait entendu M. Claude *Aveline* ». C'est M. Claude *Riveline* qu'il fallait lire.

DIPLOMATIE

M. SAUVAGNARGUES A PÉKIN

Les Chinois mettent Paris en garde contre « la phraséologie de la détente »

De notre correspondant

Pékin. — M. Sauvagnargues a commencé, jeudi matin 20 novembre, ses entretiens avec son collègue chinois, M. Chiao Kuan-hua. La veille, M. Chiao Kuan-hua a offert un banquet à l'Assemblée populaire nationale en l'honneur de son hôte.

Longuement, avec une insistance et une netteté de propos inhabituelles devant un Occidental, le ministre a mis en garde son visiteur contre les dangers de guerre en Europe, la « *phraséologie de la détente* », la « *menace sérieuse* » que l'U.R.S.S. — non nommée — fait peser sur les peuples européens et, en général, contre les risques que fait courir au monde « *l'expansionnisme de grande puissance* ». Certes, M. Chiao a exprimé le soutien de la Chine à « *la lutte solidaire des pays ouest-européens contre l'hégémonisme* ». Mais l'ensemble de ce discours ressemblait fort à une leçon de politique internationale, truffée de recommandations. « *Le danger de guerre*, a dit M. Chiao, *existe indépendamment d'une ou deux conférences, de tel ou tel accord sur le papier* », il faut « *prévoir suffisamment des changements brusques de la situation et y être préparé effectivement (...). Il s'agit là d'une leçon douloureuse donnée par l'histoire de la seconde guerre mondiale.* »

Depuis le début du mois, la presse multiplie, à propos de la conférence d'Helsinki, les références aux accords de Munich et l'allusion de M. Chiao Kuan-hua ne doit rien au hasard.

Le ministre a estimé que « *les facteurs de leur échec inéluctable* » sont contenus dans les entreprises des hégémonistes : « *Ils malmènent le mou et craignent le dur. Ils humilient quiconque se montre faible.* » Et de conclure par ce dernier conseil : « *Il convient de baser sa politique et son action essentiellement sur ses propres forces et de s'appuyer sur la force unie des peuples d'Europe occidentale.* » C'est à peine s'il fut question dans le discours des relations franco-chinoises.

M. Sauvagnargues a rendu hommage à la « *sincérité* » et à la « *précision* » de l'exposé qu'il venait d'entendre et s'est efforcé d'expliquer à son tour la politique de la France, mettant tour à tour l'accent sur sa volonté d'indépendance et son vœu de voir naître une Europe unie, capable de « *former l'un des éléments constitutifs de l'ordre mondial* ».

Mais une « *Europe ouverte* », a-t-il précisé, et attentive à la « *recherche de solutions de conciliation* ». Sur ce point, le ministre français a parlé essentiellement de la coopération entre le tiers-monde et les pays industrialisés, rappelant que la Chine avait généralement approuvé les initiatives de la France dans ce domaine. De « *détente* », M. Sauvagnargues a préféré ne pas parler.

Qu'un décalage apparaisse entre *les propos des ministres chinois et* français ne saurait surprendre. Mais si du côté français on souhaitait que cette visite soit surtout l'occasion de souligner les points d'accord entre les deux pays, la partie chinoise paraît désireuse de parler au moins autant des sujets tels que les rapports Est-Ouest et, sans doute, la défense européenne — sujets sur lesquels les points de vue de Paris et de Pékin ne sont pas identiques.

ALAIN JACOB.

● *Les négociations pour la limitation des armements stratégiques (SALT)*, engagées il y a trois ans à Genève par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., ont été suspendues pour deux semaines, mercredi 19 novembre. — *(A.F.P.)*

● *La question de Chypre.* — L'Assemblée générale des Nations unies a repoussé par quatre-vingt-une voix contre seize et vingt-six abstentions, mercredi 19 novembre, une résolution turque proposant d'inviter le chef de la communauté chypriote turque, M. Denktash, à prendre la parole. L'Assemblée examine ce jeudi les trois projets de résolution sur Chypre jusqu'ici déposés.

L'Assemblée a, d'autre part, adopté par quatre-vingt-seize voix et seize abstentions une résolution demandant à tous les Etats de restituer aux pays d'origine les œuvres d'art, manuscrits, documents, etc., qui faisaient partie de l'héritage culturel de pays colonisés ou occupés. Les pays occidentaux, dont la France, se sont abstenus. — *(A.F.P., A.P.)*

Prévue pour la mi-décembre

L'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE NORD-SUD RISQUE D'ÊTRE RETARDÉE

L'ouverture de la conférence du dialogue « Nord-Sud », qui était prévue pour la mi-décembre risque d'être retardée. En effet, à ce jour, ni les pays industrialisés ni les nations en voie de développement n'ont réussi à désigner leurs représentants à la « conférence sur la coopération économique internationale qui devait dans un mois, à Paris, organiser les structures de ce dialogue ».

Comme on le sait, le problème posé par la Grande-Bretagne, qui veut être représentée en tant qu'elle-même, — et non comme les autres pays du Marché commun, à travers la délégation commune de la C.E.E. —, n'est toujours pas résolu. Il n'a même pas été évoqué à Rambouillet, et personne ne peut dire si une solution pourra être trouvée au Conseil européen du début de décembre.

De leur côté le groupe dit des « Soixante-dix-sept », qui réunit les pays du tiers-monde, connaît lui aussi des difficultés. A la fin de la semaine dernière, M. Blaise Rabe Tafika, représentant de Madagascar à l'O.N.U. et nouveau président des « 77 », est allé voir son homologue français, M. de Guiringaud pour lui dire que les pays en voie de développement désiraient à la conférence de Paris quatre sièges en plus des dix-neuf prévus. Il semble que ce soit les Africains qui aient le plus de difficultés à choisir leurs représentants. Mais la Yougoslavie entend, elle aussi, participer au « dialogue ».

M. de Guiringaud n'a pu que répondre à son interlocuteur malgache qu'il n'était plus « président technique » de la « réunion préparatoire » au dialogue, puisque cette instance n'existait plus. La France peut cependant informer les dix participants de la réunion préparatoire (Etats-Unis, Japon, C.E.E., Arabie Saoudite, Iran, Algérie, Venezuela, Brésil, Zaïre, Inde) de cette difficulté.

Le fait qu'il n'y ait plus en ce moment d'instance responsable du dialogue (la France n'a pas, cette fois, à lancer d'invitations pour la conférence, elle aurait simplement, si les choses s'arrangeaient, à notifier aux pays concernés les désignations faites d'une part par les Soixante-Dix-Sept, d'autre part par les pays industrialisés) oblige à résoudre les problèmes nouveaux par des contacts diplomatiques bilatéraux, ce qui prend du temps.

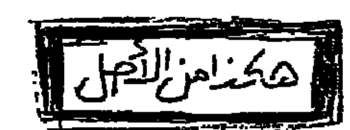
Il est clair, en outre, que les difficultés des uns se nourrissent de celles des autres, la Grande-Bretagne tirant argument des pressions des Soixante-Dix-Sept pour élargir la conférence en vue de justifier sa propre position, et réciproquement.

On peut également se demander si, à travers cet imbroglio diplomatique, les Américains ne tentent pas de faire machine arrière, directement ou par le biais des Britanniques. Ce n'est pas tout à fait un hasard si MM. Wilson, premier ministre du Royaume-Uni, et Enders, adjoint de M. Kissinger, ont été les premiers à révéler les difficultés rencontrées par les Soixante-Dix-Sept. A Washington, la question fondamentale continue à être posée : les Etats-Unis tiennent-ils vraiment à ouvrir le « dialogue » ?

PHILIPPE SIMONNOT.

● « *La médiation gabonaise entre la France et le Tchad évolue favorablement* », a déclaré mercredi 19 novembre M. Paul Okouma D'Okwatsegue, ministre gabonais des affaires étrangères, après avoir été reçu par M. Giscard d'Estaing. Il a annoncé qu'il se rendrait vendredi à N'Djamena pour rencontrer le général Malloum, chef de l'Etat tchadien. Le ministre a précisé que l'affaire Claustre n'est qu'« *un élément du dossier* » et que la médiation gabonaise porte sur l'ensemble des rapports franco-tchadiens.







AFRIQUE

Angola

De nouveaux renforts cubains auraient rejoint le M.P.L.A.

Le correspondant de l'agence Associated Press à Luanda a annoncé, mercredi 19 novembre, l'arrivée d'un millier de nouveaux soldats cubains, venus renforcer les 1 500 déjà présents aux côtés du M.P.L.A. L'agence yougoslave Tanyoug rapporte que la situation militaire du M.P.L.A. est considérée comme « *très grave* » à Luanda, et que la capitale manque de vivres.

● A PARIS, M. John Kakumba, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le gouvernement provisoire de la République populaire et démocratique d'Angola (F.N.L.A.-UNITA), lui-même cadre dirigeant de l'UNITA, a indiqué mercredi dans une conférence de presse que l'UNITA et le F.N.L.A. se battent aux portes de *Malanje*, à 400 kilomètres à l'est de Luanda. Après avoir affirmé que si « *le M.P.L.A. met ses Mig dans la bataille, nous mettrons les B 52* », il a déclaré que l'UNITA contrôle désormais la moitié de la province de Luso, dans le nord-est du pays.

M. Kakumba a annoncé, d'autre part, que le chemin de fer qui relie Benguela, sur la côte sud-ouest, au Zaïre et à la Zambie, a recommencé à fonctionner mardi. Cette voie, vitale pour les exportations et les importations du Zaïre et de la Zambie, n'était plus utilisée depuis plusieurs mois en raison de la guerre civile.

Il a enfin assuré que l'UNITA était prête à entamer des négociations sans conditions avec le M.P.L.A.

● A KAMPALA, le maréchal Idi Amin Dada, président de l'O.U.A., a rendu publiques les conclusions du rapport de la commission d'enquête de l'O.U.A. qui s'est rendue au mois d'octobre dans les zones contrôlées par les trois mouvements. Selon ce rapport, 2,5 millions d'Angolais soutiennent l'UNITA, 1,5 million le M.P.L.A. et un million le F.N.L.A. Le président Amin en conclut que la majorité des Angolais soutiennent l'UNITA et le F.N.L.A.

● A LIBREVILLE, la conférence des ministres des affaires étrangères d'Afrique centrale s'est séparée mercredi sans résultat notable. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

La procédure employée pour décol[oniser] le Sahara occidental suscite un certain malaise à Madrid

De notre envoyé spécial

Les trois cent cinquante mille Marocains qui ont [...] à la « marche verte » ont reçu, mardi 18 novembre, [...] regagner leurs foyers. Les trente mille volontaires du [...] de Casablanca ont été les premiers à quitter le camp de [...]

Cependant, l'accord de principe sur le Sahara [...] conclu le 13 novembre dernier entre l'Espagne, le M[aroc et la] Mauritanie suscite un certain malaise dans les milieux [...] à Madrid.

Madrid. — Il était entendu que le gouvernement ne pouvait rendre publics les détails de l'accord sur le Sahara occidental avant que les Cortès se soient prononcés sur le décret-loi prévoyant la décolonisation du territoire. C'est chose faite depuis mardi soir. Cependant M. Carro Martinez, ministre de la présidence, n'a pas donné à l'assemblée les précisions attendues. Il a surtout justifié la position de Madrid en insistant sur le peu d'efficacité des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité des Nations unies pour contraindre le roi du Maroc à stopper la « *marche verte* ». « *Nous avons*, a-t-il dit, *couru un risque énorme, y compris celui d'une guerre ouverte. Mais le Sahara ne vaut pas une seule vie espagnole. Pourquoi mettre en péril la vie de nos enfants dans une affaire où il s'agit seulement de fixer un délai plus ou moins rapide à notre retrait du territoire? Le Sahara occidental est espagnol, mais ce n'est pas l'Espagne.* »

En conclusion, le ministre a affirmé que le gouvernement de Madrid n'était « *lié par aucun engagement formel* ». Et la loi adoptée par les Cortès « *est un premier pas sur le chemin de la décolonisation qui ne préjuge pas la direction et le sens de ceux qui viendront ensuite* ».

Le même jour, devant la quatrième commission des Nations unies, M. Jaime de Pinies, délégué de l'Espagne, a été à la fois plus précis et plus réservé. Il n'a pas parlé d'« *accord* » mais seulement de « *déclaration de principe* » entre Madrid, Rabat et Nouakchott. Indiquant les grandes lignes du plan (*le Monde* du 20 novembre), il a insisté sur le fait que l'opinion de la population sahraoui serait respectée par l'intermédiaire de la Jemaa (1).

Les déclarations faites à Madrid par M. Carro Martinez et aux Nations unies par M. de Pinies tranchent avec les affirmations sans nuance de Hassan [...] lequel le Sahara occiden[tal ...] *rendu au Maroc* ». Les [...] espagnols ont, quant à [...] faitement conscience q[ue ...] taille diplomatique pour [...] ne fait que commenc[er ...] premiers échos venus c[...] Nations unies ne peuve[nt ...] conforter dans cette ce[...]

« *Il n'y aura probabl[ement pas] de référendum au Saha[ra]* » [...] affirmation de la presse [...] rejoint les réserves et [...] exprimés avec discrét[ion ...] certains milieux politiqu[es ...] ci, souvent très proche[s du gou]vernement, estiment qu[e l'Espa]gne « *disposait de [...] cartes juridiques et inter[...] pour défendre son point [...]* » Selon eux, « *il était pa[s] possible de résister au [...] marocain* ». Ils redou[tent que] l'« *arrangement* » conc[lu avec le] Maroc et la Mauritani[e n'ap]paraisse finalement com[me un] *abandon déguisé* ». — [...]

(1) Le président de ce[tte assem]blée locale, M. Khatri, s'e[st rendu le] 3 novembre dernier au roi [...] qui en a tiré argument po[ur affirmer] que la population du terr[itoire était] favorable au rattachement [...] (« le Monde » du 5 nove[mbre].)

● *L'Association des M[arocains] en France* organise deu[x mani]festations pour souten[ir la] « *lutte du peuple [...] contre l'impérialisme* » [et] dénoncer « *le complot [...] créer un Etat fantoche [...] Sahara marocain* ». S[amedi] 22 novembre, un cortège [partira] à 15 heures de la port[e ...] pour se rendre place V[...] Gennevilliers. Dimanche, [un ras]semblement aura lieu à 1[...] également au 55, boule[vard de] Belleville, dans le dix-[...] arrondissement.

★ Association des Marc[ains en] France, 20, rue Serpente, 75[...]

ÉTATS-UNIS

M. FORD REJETTE L'IDÉE D'UNE AIDE IMMÉDIATE A NEW-YORK

(De notre correspondant.)

Washington. — La crise de New-York continue, et les espoirs entretenus par certaines indiscrétions selon lesquelles le président Ford envisageait maintenant un soutien fédéral limité pour aider la grande ville à se sortir d'affaire ont été déçus. Néanmoins, sans prendre d'engagements précis, M. Ford a clairement indiqué mercredi 19 novembre qu'il pourrait s'engager dans cette voie, mais à condition que les autorités de l'Etat et de la ville de New-York persévèrent dans leur effort d'austérité fiscale. Dans ce cas, a-t-il ajouté, « je reverrai la situation au début de la semaine prochaine pour décider si une législation fédérale est appropriée ».

En attendant, le président confirme son opposition aux divers projets de loi discutés à la Chambre, qu'il considère comme insuffisants. Il n'exclut pas entièrement la possibilité d'un « *default* » (état de cessation de paiement) de New-York, et c'est pourquoi il a demandé au Congrès de modifier les lois fédérales sur la banqueroute afin d'atténuer les effets de cette éventuelle faillite.

Le président a pris note cependant, avec satisfaction, du plan de sauvetage du gouverneur de l'Etat de New-York, M. Carey, ajoutant toutefois qu'il attend de « nouvelles actions concrètes de la part de l'Etat et des parties intéressées ».

Le résultat le plus immédiat de la déclaration présidentielle a été de bloquer, au moins jusqu'à la mi-décembre, les débats du Congrès sur les projets de loi visant à renflouer New-York. Les leaders de la Chambre estiment inutile d'aller plus loin, sachant qu'ils ne pourraient réunir la majorité des deux tiers nécessaires pour passer outre à un inévitable veto présidentiel.

H. P.

A travers le monde

Algérie

● LES COOPERANTS FRANÇAIS qui occupent, depuis le 6 novembre, les locaux du consulat général de France à Oran (*le Monde* daté 16-17 novembre), pour protester contre leurs conditions de logement n'ont toujours pas évacué cet édifice.

Chili

● L'AGENCE SOVIETIQUE TASS a rendu hommage, mercredi 19 novembre, à l'Eglise catholique chilienne et à son chef, Mgr Raul Silva Henriquez, pour leur action dans la lutte contre la répression policière. — (*A.F.P.*)

Madagascar

● UN REFERENDUM sera organisé avant la fin de l'année pour faire approuver une nouvelle Constitution (dont le texte n'est pas encore connu) et le « petit livre rouge » contenant la « charte de la révolution », a-t-on annoncé officiellement à Tananarive, mardi 18 novembre. — (*Reuter.*)

Rhodésie

● DES POURPARLERS CONSTITUTIONNELS importants auront lieu avant Noël, a déclaré, mercredi 19 novembre, à Salisbury, M. Willie Muzarurwa, collaborateur de M. Joshua Nkomo, président du Conseil national africain (A.N.C.), qui regroupe les nationalistes noirs rhodésiens favorables au dialogue avec M. Ian Smith. M. Nkomo, qui s'est entretenu trois fois en trois semaines avec le premier ministre rhodésien, vient de rendre visite aux présidents Nyerere (Tanzanie), Kaunda (Zambie) et Machel (Mozambique. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Sikkim

● Mme GANDHI a commencé, mercredi 19 novembre, sa première visite au Sikkim depuis que l'ancien protectorat est devenu, en avril, un Etat de l'Union indienne. — (*Reuter.*)

INSTITUT

L'hommage à Georges Bizet de l'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts a célébré, mercredi, le centenaire de la mort de Georges Bizet, tout au long de sa séance publique annuelle, avec le concours de l'Orchestre de l'Opéra, dirigé par Robert Blot, et plusieurs artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique. La musique a donc entrecoupé les discours traditionnels : éloge funèbre des confrères disparus au cours de l'année par le président, David-Weill, Lucien Fontanarosa, Jean de Mailly, Dimitri Chostakovitch, Luigi Dallapiccola, Robert Breitwieser, Willem-Marinus Dudok, — *œuvre lyrique, et non une symphonie*, proclamation par M. Louis Leygue, vice-président des récompenses décernées par l'Académie.

Enfin, M. Emmanuel Bondeville, secrétaire perpétuel, a évoqué « Georges Bizet tel qu'il fut ».

En le situant d'abord au cœur du mouvement qui s'insère entre le romantisme et l'impressionnisme : le réalisme, le réalisme dont le chef-d'œuvre en musique est *Carmen*. *Carmen* qui a fait le tour du monde et se rejoue sans cesse sur les scènes lyriques, après avoir disparu de l'affiche de l'Opéra-Comique de 1876 à 1883.

C'est la carrière — trop courte — du compositeur que M. Bondeville retrace, à l'aide d'une documentation puisée aux meilleures sources, et qu'il complète par des jugements personnels.

« *Le style de Bizet*, dit-il notamment *est propre au théâtre lyrique. Par le caractère ramassé, vigoureux et expressif de ses interludes, il est un précurseur, écrivant alors une œuvre lyrique et non une symphonie, s'adaptant aux exigences de la scène.* » Il cite les détracteurs et les défenseurs de l'auteur des *Pêcheurs de perles*, dont le plus illustre est Nietzsche, qui a, scandaleusement pour certains, opposé Bizet à Wagner. Wagner auquel Bizet lui-même, d'après une citation retrouvée par M. Bondeville, a rendu pleinement justice : « *Wagner n'est pas mon ami, mais je ne puis oublier les immenses jouissances que je dois à ce génie novateur [...]. L'esprit allemand du dix-neuvième siècle est incarné en cet homme.* »

PRESSE

● *A Marseille*, le conflit qui oppose la direction et les journalistes de deux mensuels édités par la Compagnie régionale d'édition et de presse (COREP) appartenant à M. Maurice Genoyer (*le Monde* du 20 novembre), s'est brusquement durci. Alors que l'avis de grève à *Provence Magazine* et à *Objectif Sud* était officiel depuis le mercredi 19 au matin, et que celle-ci était effective depuis le mardi 18, M. Genoyer a fait présenter à deux journalistes et à un laborantin leur lettre de licenciement pour cause de « restructuration économique préalablement engagée ».

Le directeur de la COREP a en outre annoncé dans un communiqué que « malgré la grève des journalistes, la parution des deux périodiques sera assurée normalement » (seul M. Paul Anglezi, rédacteur en chef, ne participe pas au mouvement de grève). La COREP, en effet, utilise de plus en plus les services de pigistes ou de non-professionnels au détriment des journalistes. Dans un communiqué diffusé mercredi, ceux-ci appellent tous les journalistes, permanents ou temporaires, à un élan de solidarité et leur demandent de ne pas participer, « de quelque manière que ce soit, à l'élaboration d'un numéro de remplacement ». — (*Corresp.*)

● « *La Vie catholique* », hebdomadaire créé au lendemain de la libération, a fêté son trentième anniversaire mardi soir 18 novembre, au cours d'une réception à l'hôtel Méridien. MM. Georges Hourdin, dernier survivant de l'équipe fondatrice, Michel Houssin, président, et Jean-Pierre Dubois-Dumée, directeur général, y accueillaient de nombreuses personnalités, dont MM. Jean Lecanuet, garde des sceaux, René Lenoir, secrétaire d'Etat à l'action sociale, André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Roland Leroy, du secrétariat du parti communiste, Jean-Pierre Chevènement, représentant le parti socialiste, Mgr Marty, archevêque de Paris, ainsi que des attachés d'ambassade de Chine populaire et d'Israël.

RELIGIO[N]

PAUL VI : le Christ n'e[st pas] dépassé par Marx.

Devant des dizaines de [milliers] de pèlerins italiens et ét[rangers], Paul VI a, le 20 novemb[re, cri]tiqué le marxisme et c[eux qui] prétendent que le Ch[rist est] dépassé par Marx. La [...] a-t-il dit, doit être « [...] *pour tous* » et « *respecter [les pré]rogatives profondes de [...] de sa dignité, de sa lib[erté et de] son égalité* ».

Or « *le marxisme*, a-t-i[l dit,] *suppose la haine et la lu[tte sys]tématique. Il propose l[e ...] collectif comme re[mède à] l'égoïsme personnel ou de* [...] Paul VI a déploré égalem[ent que] « *le système marxiste n[e tienne] pas compte des aspects s[...] toujours nécessaires [...] communauté libre, et l[es rem]place par un réseau ri[gide de] lois tendancieuses, impers[onnelles et] conservateur* ».

[Ces propos coïncident [avec la] publication des résultats d['un son]dage dont il se dégage q[u'en cas] d'élections législatives immé[diates en] Italie le parti communiste [obtien]drait le plus grand nombre [de suf]frages.]

ORDRE DU MÉ[RITE]

MM. EUGÈNE AUJAL[EU] ET ANDRÉ PARRO[T] ÉLEVÉS A LA DIGNI[TÉ] DE GRAND-CROIX

Le conseil des minist[res du] 19 novembre a approuvé l[es dis]tinctions suivantes dans [l'ordre] national du mérite :

— Ont été élevés à la [dignité] de grand-croix : le docteur [Eugène] Aujaleu, directeur général [hono]raire de l'Institut national [de la] santé et de la recherche [médi]cale ; M. André Parrot, m[embre] de l'Institut.

— Ont été élevés à la dig[nité de grand officier...] ler d'Etat ; Mme Marcelle [...] Colmar, et Jean Paolini, pr[ésident] du Conseil national de l'or[dre des] pharmaciens ; André Lele[...] administrateur national de [l'asso]ciation des grands mutil[és de] guerre ; Robert Dubois, vic[e-pré]sident de l'Association des [Fran]çais libres ; Jean Hourticq, c[onseil]ler l'Etat ; Mme Marcelle [...]mer-Bach, avocat, présiden[te de] l'association Les parents des [...] MM. Robert Mischlich, p[remier] président de la cour d'ap[pel de] Colmar, et Jean Paoloni, pré[fet de] police de Paris.

LES ASSURANCES EN QUESTION

ES RAVAGES DE L'INFLATION

En éprouvant très sévèrement l'assurance, l'inflation lui a sé nombre de problèmes dont certains n'ont pas encore été solus de manière satisfaisante. Contraintes pendant très long-nps, et jusqu'en 1972, de placer en valeurs à revenu fixe — ligations ou rentes d'Etat — la plus grande part des réserves athématiques ou provisions techniques, constituées en garantie leurs engagements, les compagnies ont vu la valeur réelle de r portefeuille s'amenuiser progressivement au fil des ans.

Compensée partiellement par la revalorisation naturelle des placements en immeubles, mais aggravée depuis quelques années par la chute de la Bourse, cette dégradation a entamé la substance même des compagnies, notamment dans la branche « Dommages », où certaines d'entre elles, en raison de la diminution de leurs bénéfices, ont vu leur marge de sécurité minimum devenir insuffisante. Certes, grâce, en particulier, à la réassurance, il n'y a pas péril en la demeure, mais le phénomèhe est inquiétant.

Mais c'est dans la branche « Assurance Vie » que les dégâts ont été les plus graves, et les plus voyants, notamment dans les cas des contrats non revalorisables souscrits avant la guerre. Tout un chacun a entendu la petite histoire de l'enfant pour lequel son père avait contracté, en 1930, une assurance vie dont le capital de 100 000 francs devait être versé vingt ans après. A l'époque, cette somme permettait d'acheter quatre berlines équivalentes à la 504 Peugeot ou à la R 16 Renault. En 1950, le même enfant devenu homme, put tout juste acquérir une petite motocyclette.

Certes les compagnies ont cherché, après la guerre, à revaloriser leurs contrats d'assurance vie, mais, dans l'esprit des gens, le mal était fait. Certes, également, les compagnies arrivent aujourd'hui à revaloriser les capitaux garantis d'un pourcentage moyen de 3 % à 4 % annuellement, en y consacrant une part croissante de leurs bénéfices financiers et, également, en majorant les primes versées par les assurés. Certes, enfin, les pouvoirs publics ont favorisé la création de cette épargne si précieuse en l'assortissant de déductions fiscales qui, finalement, privilégient les plus fortunés des candidats à l'assurance dans la mesure où leur taux d'imposition est plus élevé, et la déduction plus forte.

Ajoutons que les compagnies ont mis au point successivement des contrats d'assurance vie indexés d'abord sur les Sicav, à vocation boursière, puis, récemment, sur un capital pierre.

Mais cela n'a pas empêché les critiques de continuer à pleuvoir, et de porter notamment sur l'importance des frais de gestion (chargements) qui atteignent 30 % en moyenne et peuvent s'élever jusqu'à 40 % lorsqu'il s'agit de rémunérer davantage les démarcheurs qui placent les polices dans le public.

Les compagnies doivent donc s'attendre à se voir imposer des normes de plus en plus strictes en matière de gestion financière, et de participation aux bénéfices, d'autant qu'en matière de placements une plus grande liberté leur a été donnée il y a trois ans

ÉVOLUTION DES RISQUES ET DES STRUCTURES

Parmi les facteurs qui modifient lentement le visage de ssurance française, figure en bonne place l'évolution des risies et des garanties correspondantes. Si, en matière d'assurance-e et d'assurance-décès, les tables de mortalité ne changent que ès lentement, dans le sens d'une amélioration des chances de rvie, le développement rapide de l'assurance de groupe concurnce fortement celui de l'assurance individuelle. De même, dans domaine de l'assurance-accidents, la progression des contrats dividuels est beaucoup moins vive que celle des contrats collecs souscrits par les entreprises pour leur personnel, ou par les oupes ou associations. La situation est la même en matière assurance-maladie.

S'agissant de l'évolution des risques eux-mêmes, trois branches sont actuellement en pleine mutation.

La branche « responsabilité civile » est en expansion forte et continue depuis plusieurs années en raison des charges sans cesse plus précises et plus lourdes que les tribunaux et leur jurisprudence font peser sur un nombre croissant d'agents économiques... L'exemple le plus frappant est sans doute celui de la responsabilité des médecins et chirurgiens. Il ne se passe pas de semaine sans que la presse fasse état d'actions intentées par des malades en réparation de dommages causés par un traitement ou une opération. Cette transformation rapide du risque a entraîné, ces dernières années, la souscription de contrats plus nombreux et plus complets, accompagnés d'une élévation sensible du montant des garanties.

Citons encore les responsabilités accrues qui pèsent sur les entreprises du fait de leurs activités, notamment en cas de pollution ou de vices dans la fabrication de leurs produits.

La branche « incendie » est en pleine mutation. La multiplication des sinistres et l'augmentation dé leurs coûts ont entraîné une prise de conscience de la part des industriels et des architectes, en même temps qu'une sensible augmentation des tarifs. La prolifération des immeubles de grande hauteur a favorisé l'application d'une réglementation plus stricte et la mise en œuvre d'une politique de prévention dans le secteur de la haute montagne.

La branche « vol » se trouve, selon les assureurs, dans une situation catastrophique du fait du développement de la délinquance. Cette dégradation du risque, outre un relèvement très appréciable des tarifs, a également entraîné une prise de conscience des assurés, dont beaucoup révisent leurs contrats en augmentant des garanties antérieurement insuffisantes.

Quant à la branche « automobile », son expansion en volume a souffert de la crise du pétrole, tandis que le risque s'améliorait grâce à la réduction du nombre des accidents et des victimes de la circulation. En dépit d'une hausse du coût moyen des sinistres, l'augmentation des primes a été deux fois moindre que celle des prix. Première branche de l'assurance française en importance, c'est également celle où les structures évoluent le plus vite avec la progression des mutuelles, qui couvrent maintenant 35 % du marché.

SUR LE GRIL

L'assurance française fait, depuis quelques mois, l'objet de vives critiques, notamment de la part d'associations de consommateurs. La revue « Que choisir » lui consacre une part appréciable de son numéro de novembre : deux ouvrages récents (1) dénoncent ses insuffisances et ses abus, mettent en garde les assurés, et leur prodiguent des conseils, notamment en assurance-vie, qui ont provoqué de vifs remous dans la profession. Certains assureurs s'en indignent, mais l'étonnant à vrai dire est que cette mise en cause ne soit pas intervenue plus tôt.

De sa naissance à sa mort, tout Français vit sous l'abri tutélaire de l'assurance, qu'elle soit publique ou privée, individuelle ou collective, facultative ou obligatoire. Adolescent, il fait assurer son vélomoteur, plus tard sa voiture, sa vie, son appartement ou son pavillon, le cas échéant sa récolte, son entreprise. Il aura intérêt à se protéger contre les accidents, l'incendie, le vol, les dégâts des eaux, la grêle, la foudre, les tempêtes, les inondations, la mise en cause de sa responsabilité ne cessant de grandir dans tous les domaines. On évalue actuellement à plus de 100 millions le nombre de polices d'assurances, s'appliquant notamment à quinze millions d'automobiles, six millions de deux roues à moteur, neuf millions de locataires, sept millions et demi de propriétaires, sans compter les polices de groupe.

L'assurance est devenue un produit de grande consommation ; elle se place au quatrième rang des secteurs d'activités, avec cent quatre-vingt-dix mille salariés et 51 milliards de francs d'encaissements, bien avant l'automobile et la sidérurgie.

Or, certains phénomènes sont en train de modifier profondément son visage, sur le plan des risques et des garanties ; l'inflation dévore les capitaux de l'assurance-vie et la multiplication des incendies et des vols devient inquiétante. S'agissant des structures, la montée du mutualisme s'affirme. Les initiatives prises par la profession en matière d'assurance-vie et l'évolution de ses tarifs ne manquent pas de soulever les réactions des assurés, qui, désormais, vont poser de plus en plus de questions.

FRANÇOIS RENARD.

(1) *Assurances... Les pièges à éviter*, par Jean-Luc Bengel (Hachette) ; *l'Assurance-vie*, par Pierre-Marie Guillon (collection « Guide de décision », éditée par l'Opinion S.A.).

INDEXATION ET REVALORISATION

L'inflation et ses ravages posent des problèmes à la fois aux assurés et aux assureurs. Pour les assurés, il s'agit de maintenir la valeur réelle de la garantie en fonction de l'augmentation des prix pour éviter des surprises désagréables lorsque les contrats ne sont pas réajustés : c'est le cas des assurances-incendie et risques divers. Pour les compagnies, dont les obligations en matière d'indemnisation croissent en fonction de cette même hausse des prix, il s'agit de maintenir une relation satisfaisante entre la progression du montant des primes et celle du coût des sinistres : c'est le cas des assurances-accidents corporels et matériels et de la branche responsabilité civile. Pour les compagnies et les assurés, c'est enfin le très grave problème de la dépréciation des contrats d'assurance-vie et même d'assurance-décès Dans tous ces cas, il s'agit, quand la chose est possible, d'indexer ou de revaloriser.

Les assurances-incendie et risques divers

Dans cette branche, de manière générale, garanties et primes sont purement et simplement indexées de façon à suivre l'évolution des prix.

Pour les particuliers, en assurance de l'habitation revêtant le plus fréquemment la forme « multirisques » (incendie, vol, dégâts des eaux, responsabilité civile, etc.), la quasi-totalité des contrats sont rattachés à l'indice du coût de la construction, publié chaque trimestre par la Fédération nationale du bâtiment.

Pour les industriels, dont les contrats incendie et risques divers étaient précédemment rattachés à ce même indice de la Fédération du bâtiment, une indexation spéciale a été mise en application en juillet dernier, afin de mieux refléter les composants du coût d'un sinistre. Le nouvel indice comprend quatre variables :

— l'indice de la Fédération du bâtiment,

— celui du coût de la main-d'œuvre dans les industries mécaniques et électriques publié par l'INSEE,

— celui du prix de gros, hors taxes, des produits métalliques publié par l'INSEE,

— celui du prix de gros, hors taxes, des produits industriels également publié par l'INSEE.

Ce cocktail, qui se traduit par une longue formule, s'efforce de tenir compte de l'évolution respective du coût de la construction, des prix du matériel de production et de ceux des marchandises en stock.

La grande affaire de l'assurance-vie

Autant il a été facile, en définitive, d'indexer les contrats dans la branche dommages, où il s'agit simplement de garantir un risque annuellement, autant le problème a été ardu dans le cas de l'assurance-vie. Théoriquement, et même pratiquement, les compagnies d'assurances sont tenues de servir un intérêt légal de 3,50 % sur les primes versées annuellement. Mais cet intérêt est décompté en dedans, et non pas en dehors, c'est-à-dire que cet intérêt vient en déduction des primes et non pas en augmentation du capital.

Après la guerre, très rapidement, les compagnies d'assurances proposent des contrats à revalorisation automatique, les réserves servant à constituer le capital étant augmentées par un prélèvement sur les bénéfices, et un effort étant demandé à l'assuré par une augmentation assez minime de sa prime annuelle. Il y a un an, le prélèvement (participation aux bénéfices) a été étendu dans certaines conditions aux plus-values dégagées sur les immeubles.

Mais, dans ces conditions, les pourcentages de revalorisation tournent autour de 4 % en moyenne, des pourcentages supérieurs étant obtenus par le biais de surprimes (jusqu'à 11 %), ou de compensations entre les diverses branches d'un groupe intégré menant une politique globale.

Restait évidemment la formule miracle : l'indexation. Comme il n'est matériellement pas possible de pratiquer une indexation rétroactive des réserves, sauf à la faire payer éventuellement par les assurés en majorant fortement leurs primes, les assureurs ont imaginé successivement plusieurs formules qui ont connu des fortunes diverses.

Au début de cette décennie, et un peu avant pour certains, ils imaginèrent des contrats indexés sur des actions de SICAV, dont le portefeuille est coté en Bourse et suit le sort de cette dernière. Les résultats, assez bons jusqu'en 1972, devinrent fort médiocres les années suivantes en raison de la baisse des cours, les valeurs les *plus touchées étant celles de « père* de famille ». Ce fut donc un échec, les Britanniques, qui avaient développé cette formule avec les UNIT TRUSTS, ne se trouvant pas mieux lotis.

Les assureurs trouvèrent alors une autre formule, celle de l'« assurance pierre », développée à partir de l'automne 1973, dans laquelle les contrats sont libellés en actions d'une société civile immobilière, ou d'une SICOMI, dont les actifs sont réévalués périodiquement au dire d'experts. Les primes sont également indexées, l'assuré se trouvant lié à l'évolution du marché immobilier. Une telle formule, encore peu répandue, a rencontré un certain succès.

Mais, peut-on se demander, la clé de toute indexation en période de forte inflation ne se trouve-t-elle pas dans la possibilité ouverte aux assureurs d'investir leurs réserves en placements indexés et disponibles sur le marché financier ? En Israël, les assureurs peuvent souscrire des obligations indexées sur le prix du kilowatt...

Le grave problème de l'assurance-décès

Dans un contrat d'assurance-décès — que ce soit dans le cadre d'une assurance temporaire ou dans la partie décès d'une assurance mixte — il ne peut y avoir de revalorisation automatique par prélèvement sur les bénéfices, puisque, par définition, l'assureur n'investit pas des capitaux mais répartit simplement des risques en fonction des tables de mortalité. En cas d'inflation, l'assuré n'est donc pas laissé : il paiera pendant X années la même prime pour un même capital garanti en cas de mort. Mais, hélas ! ce capital est amputé par l'érosion monétaire, et si l'assuré veut compenser cette érosion en ajustant la garantie, il va s'apercevoir que les primes augmentent beaucoup plus vite que le capital, car le risque défini par les tables de mortalité augmente avec l'âge, de même que la tarification.

Toute revalorisation volontaire est donc très coûteuse : dans nombre de contrats mixtes (capital et décès) indexés par exemple sur le point AGIRC (retraite des cadres), l'application de l'indexation donne lieu tous les ans à la signature d'un avenant sur contrat, tenant compte de la nouvelle tranche d'âge. En ce cas, les primes prennent l'ascenseur, et le capital prend l'escalier. Ce problème préoccupe les pouvoirs publics : la formule idéale serait d'augmenter le capital en tenant compte uniquement de la prime d'âge originelle. Plusieurs compagnies le font déjà, mais en appliquant une surprime variable.

LES ACTIVITÉS DE L'ASSURANCE FRANÇAISE PAR RISQUES EN 1974 (milliards de F)

Automobile	16,97
Assurance sur la vie	9,53
Incendie	5,63
Responsabilités civiles	2,66
Accidents corporels	2,47
Maladie	2,2
Transports	1,54
Autres dommages aux biens	1,65
Capitalisation	1,18
Réassurance	3,8
Outre-mer et étranger	2,66

Le problème des intermédiaires

La distribution de l'assurance peut s'effectuer de quatre façons : par le canal des agents généraux, par celui des courtiers, par un réseau de démarcheurs directement rémunérés par les compagnies (surtout en assurance-vie), ou sans aucun intermédiaire : c'est le cas des mutuelles.

Les vingt-cinq mille agents généraux, assistés d'autant d'employés, sont les mandataires exclusifs des compagnies, dont ils représentent les intérêts auprès des assurés. Ils exécutent une profession libérale et transmettent leur portefeuille, moyennant finances, à des successeurs agréés par les compagnies. Le revenu annuel moyen, avant déduction des frais généraux estimés à 50 %, a été de 110 000 F en 1973, cette moyenne recouvrant un écart assez fort entre les 20 % qui occupent une situation prédominante, et parfois de belles situations acquises, et le grand nombre d'agents qui vivent assez petitement. La province est leur fief, et ils y occupent un rang social souvent élevé. Ils sont rémunérés par une commission à taux variable (9 % à 16,50 % pour les risques industriels, 20 % pour les risques des particuliers).

Les courtiers, au nombre de trois mille (sept mille suivant certaines sources) et rémunérés de la même façon, se cantonnent aux grandes villes et à l'assurance des gros risques industriels. Mandataires de leurs clients, donc des assurés, ils sont commerçants, et indépendants des compagnies, dont ils font le tour pour obtenir les meilleures conditions. Certaines grosses maisons de courtage sont de véritables petites sociétés, disposant de nombreux services spécialisés.

Viennent ensuite les démarcheurs travaillant sous le contrôle direct d'une compagnie. C'est un métier pénible — il s'agit de tirer les sonnettes pour « placer » de l'assurance, — assez lucratif, mais où la rotation est rapide, pas plus de deux à trois mois parfois. Viennent, enfin, les mutuelles, dont la publicité se fait de bouche à oreille et qui ont des bureaux locaux ou régionaux fonctionnant avec des salariés sans commissionnement.

Les intermédiaires commissionnés sont actuellement l'objet de vives critiques, portant à la fois sur le manque de formation de certains d'entre eux, notamment les démarcheurs et certains courtiers de petite surface, qui opèrent en l'absence de toute réglementation. On reproche à ces derniers de travailler « à l'arraché », la commission étant d'autant plus forte que le produit est difficile à vendre, notamment en assurance-vie, les sommes perçues au moment de l'« acquisition » du contrat pouvant dépasser le montant de la première prime. Le système du commissionnement « charge » assez lourdement le coût de l'assurance. Les compagnies le justifient par le service rendu, qualifié de « *sur-mesure* ». Le terme est exact lorsque le risque et la situation de l'assuré sont complexes et demandent un examen approfondi. Dans le cas inverse, on peut s'interroger sur l'ampleur des commissionnements, certaines compagnies ayant déjà entrepris de les réduire.

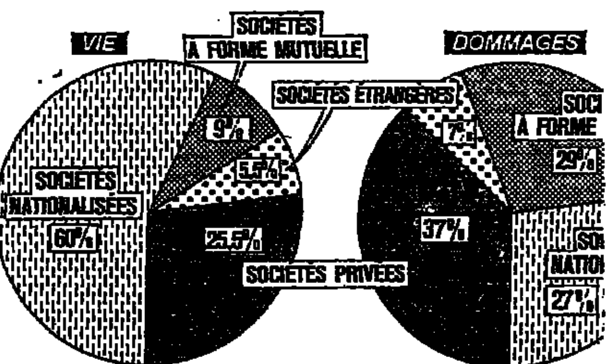
Les structures de la profession

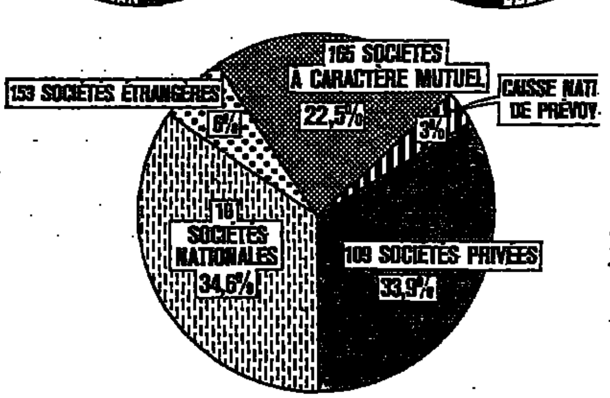
Comme l'indique le tableau ci-dessous, les sociétés natio. nombre de quatre, représentent près de 35 % du marché. 25 avril 1946 visait trente-deux sociétés, concentrées mai sein de ces groupes, dont l'Etat est le seul actionnaire, gardent leur caractère commercial, et donc leur réseau Dans la branche vie, elles représentent près de deux tiers (sements, ce qui leur confère un caractère dominant.

Les cent neuf sociétés privées les talonnent de près avec total des primes, le groupe Victoire - Abeille - Paix retr première place après le divorce tumultueux qui le sépara en 1972 par banques interposées.

Les cent soixante-cinq sociétés à caractère mutuel re désormais un potentiel important, avec 22,5 % du marché (part du secteur automobile, le plus développé en France. 35 %.

Au sein de la branche vie, c'est la Grande-Bretagne individuels d'un certain montant) qui vient en tête, avec 3. de francs, suivie de près par l'Assurance groupe (1,86 m francs), puis la branche populaire (2,98 milliards de fra capitalisation (contrats à lots) pour 1,18 milliard de francs.



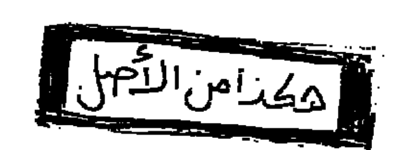


Les compagnies étrangè en France

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les compagnies rances étrangères opérant en France, au nombre de cent cin trois sur un total de quatre cent trente-sept, représentent . marché, tout au moins sous leur propre raison sociale. viennent deux sociétés suisses, Winthertur et Zurich, Phénix espagnol, dont le capital est en bonne partie détenu mains françaises. Le peloton helvétique comprend encore la suisse d'assurances sur la vie humaine, la Cordialité bâloise, l'I

Les Allemands sont pratiquement absents, mais les Angl assez actifs avec la Commercial Union, sa filiale Norther Société Yorkshire.

La pénétration italienne est assez ancienne (antérieure le puissant groupe italien Generali détenant le contrôle du La Concorde, tandis que la Riunione Adriatica détient des appréciables dans la Protectrice.



CIRCULATION

Un exemple qui risque d'être contagieux : l'indexation des rentes versées aux victimes d'accidents

Une petite révolution vient de s'accomplir en matière l'indemnisation des victimes d'accidents de la circulation : sous la pression des tribunaux et dans certaines limites, la loi du 27 décembre 1974 a institué une indexation des rentes versées à cette occasion, le coût de cette mesure étant mis à la charge des conducteurs d'automobiles.

En cas d'accident de la circulation, les tribunaux accordent aux victimes une indemnisation qui prend la forme de versement soit d'un capital une fois pour toutes, soit d'une rente à vie. Jusqu'à une date récente, les magistrats retenaient la formule du versement en capital dans la presque totalité des cas : la jurisprudence traditionnelle, et surtout celle de la Cour de cassation, leur refusait la possibilité d'accorder des rentes indexées.

Il existait bien la possibilité de recourir à la loi du 24 mai 1951, qui met à la charge du budget la revalorisation des rentes viagères, mais les coefficients d'indexation retenus n'étaient guère favorables, et les tribunaux s'efforçaient de compenser l'érosion de la monnaie en accordant des indemnités de plus en plus élevées. Les avocats les rejoignaient sur ce terrain, certains d'entre eux proportionnant leurs honoraires à l'importance des sommes obtenues au bénéfice des clients, à l'exemple de leurs confrères américains.

En période d'inflation accélérée, cette formule présentait l'inconvénient de reporter sur les victimes, ou leurs ayants-droit en cas de décès, la charge de protéger le capital alloué contre cette inflation. L'expérience prouvait que, dans de nombreux cas, cette protection était bien mal assurée, le choix d'un placement susceptible de maintenir le pouvoir d'achat d'un capital sur le long terme s'avérant fort délicat pour des financiers avisés, et encore bien davantage pour des personnes peu versées en la matière.

La Cour de cassation bravée

En outre, dans les cas graves, lorsque le pronostic était réservé et les chances de survie limitées, l'octroi d'une rente devenait indispensable. Or seules les rentes versées par la Sécurité sociale au titre des accidents du travail bénéficiaient d'une revalorisation périodique.

Un problème sérieux se posait donc, que les tribunaux éludèrent jusqu'au début des années 70. Une vieille jurisprudence de la Cour de cassation prohibait, on le sait, les indexations en matière de responsabilité civile : 1 franc était 1 franc. L'amorce d'un changement de l'attitude de la Cour en 1957 fut tuée dans l'œuf par les ordonnances du 30 décembre 1958 et du 4 février 1959 interdisant toute indexation générale.

Dans des domaines voisins, néanmoins, en vertu de ces mêmes ordonnances, certains contrats purent être indexés si l'indice était en relation directe avec l'objet du contrat ou les activités de l'un des signataires. Par la suite, la loi du 13 juillet 1963 autorisa les particuliers à constituer entre eux des rentes viagères variables, et celle du 3 janvier 1972 permit au juge d'assortir la pension alimentaire d'une clause de variation, notamment en matière de divorce.

Emus par l'accélération de l'érosion monétaire, certains magistrats et certaines cours d'appel, notamment celle de Poitiers, bravèrent la Cour de cassation à partir de 1970 en accordant, dans tous les domaines de la responsabilité civile, les indexations les plus diverses : le SMIG, la journée d'hôpital et même l'unité de compte européenne ! Sous cette pression, la Cour de cassation évolua, et en septembre 1974, par un revirement spectaculaire, autorisa les juges du fond à allouer aux victimes d'accidents de toute sorte une rente indexée, le procureur général ayant lui-même plaidé le changement.

L'administration, notamment celle de Rivoli, se vit contraindre d'avaliser le revirement, et, s'alignant sur l'Allemagne et la Suède, elle fit voter par le Parlement, à la fin de 1974, une loi qui instituait la revalorisation des rentes allouées aux victimes des accidents de la circulation, par application des coefficients prévus à l'article L. 453 du code de la sécurité sociale, c'est-à-dire de la même façon que les rentes attribuées en réparation d'un accident du travail, et en limitant cette revalorisation à la fraction de la rente qui ne dépasse pas huit fois le salaire moyen soumis à cotisation de sécurité sociale. Certaines lacunes subsistent encore néanmoins, puisque seules sont prises en charge, outre les décès, les invalidités d'au moins 75 %.

Un problème fort complexe

Lors de l'élaboration de cette loi, il fallut bien déterminer qui assumerait le fardeau de la revalorisation. Les pouvoirs publics écartèrent le recours au budget — et donc aux contribuables — offert par la loi du 24 mai 1951. Dans leur esprit, c'était aux automobilistes à supporter cette charge spécifique, et, par voie de conséquence, à leurs assureurs. Ces derniers eurent alors à résoudre un problème fort complexe.

L'assurance, on le sait, est fondée sur la mutualité et sur la prévision, son équilibre reposant sur une relation entre des risques dont la probabilité est connue (tables d'actuaires) et des tarifs qui en tiennent compte. Or le risque monétaire, contrairement à celui de la vie humaine, ou des accidents, ne se prête pas à une évaluation statistique : ni les assureurs ni personne ne peuvent prévoir le rythme de l'inflation dix, vingt ou trente ans à l'avance. Les compagnies auraient donc été amenées à constituer des provisions capitalisant immédiatement quarante ou cinquante fois le montant de la rente, au risque de compromettre leur solvabilité. Une telle éventualité inquiétait notamment les réassureurs, vers lesquels se tournent automatiquement les assureurs lorsque les risques sortent de la normale.

Dans l'impossibilité d'évaluer la charge du « sinistre », on fut obligé de recourir, comme en Suède, à la répartition intégrale : le coût supplémentaire de l'indexation n'est pas provisionné au départ et se trouve supporté par l'ensemble des assurés au moment de l'encaissement de leurs primes annuelles. C'est la solution retenue par la loi du 27 décembre 1974 instituant une taxe parafiscale de 1,5 % sur l'ensemble des primes d'assurance automobile en responsabilité civile obligatoire.

Pour éviter le risque d'insolvabilité éventuel de la compagnie d'assurances, ou de sa cessation d'activité dans l'avenir, le produit de cette taxe est versé à un fonds dont la gestion comptable et financière est confiée à la Caisse centrale de réassurances, appartenant au secteur public; et qui est chargé de le répartir entre les compagnies aux fins de règlement.

La crainte de la contagion

Les assureurs, et surtout les réassureurs, bien qu'ils aient obtenu satisfaction, restent néanmoins inquiets. Depuis que la Cour de cassation, revenant sur sa jurisprudence, a admis l'indexation des rentes versées aux victimes d'accidents en général, les tribunaux préfèrent accorder des rentes indexées plutôt que le versement d'un capital. Si, dans deux tiers des cas, leurs arrêts sont justiciables de la loi du 27 décembre 1974 (décès ou 75 % d'invalidité pour les accidents d'automobile), dans le tiers restant, ces arrêts s'appliquent à des domaines non couverts par la loi. Ce sont alors les réassureurs qui sont seuls à prendre en charge l'indexation, bien que, pour l'instant, il fassent monter les dossiers en Cour de cassation pour éviter un débordement.

D'ici quelque temps, il est fort probable que les pouvoirs publics seront à nouveau saisis du problème général de l'indexation des rentes versées en indemnisation d'accidents de toutes sortes, et non plus seulement du fait de la circulation. La conséquence logique en sera certainement une augmentation de primes payées par les assurés, suivant le principe de la répartition qui régit déjà la Sécurité sociale et de nombreux régimes de retraite.

CLASSEMENT

L'ASSURANCE EN FRANCE...

primes encaissées en 1974 (milliards de francs)

1. Union des Assurances de Paris (U.A.P.)	7,86
2. Assurances Générales de France (A.G.F.)	4,68
3. Groupe des Assurances Nationales (G.A.N.)	3,78
4. Mutuelle du Mans	2,63
5. Groupe Victoire, Abeille et Paix	2,38
6. Via-assurances (Navigation mixte - Chegaray)	1,93
7. Assurances du Groupe de Paris (A.G.P.)	1,88
8. Groupe Drouot	1,70
9. Foncière	1,32
10. Preservatrice	1,29
11. Concorde	1,21
12. Mutuelle du Bâtiment	1,04
13. Garantie Mutuelle des Fonctionnaires (G.M.F.)	0,96
14. G.A.M.F.	0,80
15. La France	0,80
16. La Providence	0,78
17. Ancienne Mutuelle	0,74
18. M.A.I.F. (Mutuelle des instituteurs)	0,63
19. M.A.A.F. (Mutuelle des Artisans)	0,54
20. S.A.M.D.A.	0,53
21. Le Secours	0,49
22. M.A.C.I.F.	0,46
23. Le Continent	0,46
24. Winterthur	0,45
25. Populaire	0,44
26. Zurich	0,44
27. Rhin et Moselle	0,42

...ET EN EUROPE

primes encaissées en 1973 (milliards de francs)

Hors classement : Lloyd's	10,43
1. Allianz (R.F.A.)	8,16
2. Commercial Union (Grande-Bretagne)	7,29
3. Generali (Italie)	7,25
4. Royal Insurance Company (Grande-Bretagne)	6,97
5. U.A.P. (France)	6,49
6. Guardian Royal Exchange (Grande-Bretagne)	4,85
7. Prudential Assurance Company (G.-B.)	4,23
8. Assurances Générales de France	3,86
9. General Accident (Grande-Bretagne)	3,51
10. Groupe des Assurances Nationales (France)	3,23

LES RELATIONS AVEC LES BANQUES

Des liens étroits unissent certaines sociétés d'assurances à des banques, qui, le plus souvent, en ont pris le contrôle : l'importance des capitaux gérés explique cette attirance réciproque.

En 1974, l'assurance française a dû constituer 12 milliards de francs de provisions au titre de ses réserves techniques et mathématiques, dont le total cumulé s'élevait en fin d'année à 99 milliards de francs, répartis à raison de 48 % en obligations, de 18,5 % en actions cotées, de 16 % en placements, le reste correspondant à des prêts, liquidités et divers. Certains ont pu avancer que la tâche principale des assureurs était la gestion financière. Sans aller jusque-là, on conçoit qu'une telle masse de capitaux éveille des convoitises. Une part de la stratégie des groupes bancaires a consisté à se rapprocher des compagnies d'assurances pour, le cas échéant, influer sur leurs placements et les faire concourir à leur propre opération. Au fil des ans, on a vu le groupe Worms assurer son contrôle sur la Préservatrice et la Foncière ; la Banque Lazard racheter le groupe La France ; la Financière de Suez prendre une part prépondérante dans le groupe Victoire (Abeille-Paix), et, dernier en date, la Financière de Paris, déjà dotée du Secours, tendre les bras à la Providence, qui voulait échapper à la banque Rivaud.

A l'inverse, certains groupes d'assurances, par définition à l'abri de telles manœuvres — comme les nationalisées — ou restés indépendants, ont jugé utile de disposer d'un instrument bancaire propre à faciliter leur gestion tout en la valorisant. Le meilleur exemple en est la création de la banque La Séquanaise par l'U.A.P., qui s'en sert comme d'un « bras séculier » dans ses prises de participation. Elle a été suivie, mais de loin, par les A.G.F. (Banque générale du Phénix) et le GAN (Banque pour l'industrie française). Dans le secteur privé, les Assurances du groupe de Paris (A.G.P.) tirent des ressources substantielles de leur filiale, le Crédit parisien.

DES LIENS ÉTROITS

LES COMPAGNIES D'ASSURANCES FILIALES DE BANQUES

Abeille-Paix	Financière de Suez
Le Secours-La Providence	Financière de Paris
Via-assurances	Navigation mixte
Préservatrice-Foncière	Worms
La France	Banque Lazard

LES BANQUES FILIALES DE COMPAGNIES D'ASSURANCES

Séquanaise	U. A. P.
Crédit parisien	Assurances du Groupe de Paris
Banque Générale du Phénix	A. G. F.
Banque pour l'industrie franç.	GAN

VOL

Une calamité pour tous

Le vol devient une des plaies de la société moderne, et la multiplication des sinistres grève lourdement les résultats de cette branche de l'assurance. Entreprises et commerçants prennent des mesures préventives, mais les particuliers restent encore bien négligents.

Selon les professionnels, l'assurance contre le vol traverse une crise épouvantable dans le monde entier. Les premières manifestations d'un développement rapide de la délinquance sont apparues aux Etats-Unis, où, dans certaines villes, tout récemment, les compagnies ne voulaient plus couvrir ce risque. La vague de délinquance a gagné l'Europe : en France, le nombre de cambriolages déclarés atteint presque six cents par jour, en augmentation de 14 % en 1974 par rapport à 1973.

Sont particulièrement « visés » les magasins de fourrures et de confection, ceux spécialisés dans la vente des postes radio et des appareils photographiques, sans oublier, bien sûr, les bijouteries, cibles traditionnelles des chevaliers de la pince-monseigneur. N'oublions pas les banques, dont les coffres eux-mêmes — ô sacrilège ! — sont parfois visités avec la complicité d'employés indélicats : à qui se fier désormais ?

Quant aux particuliers, ils sont de plus en plus nombreux à déplorer la disparition d'objets précieux, choisis avec discernement par de véritables « spécialistes », ou la mise à sac de leurs appartements et résidences secondaires lorsque les cambrioleurs, déçus par la maigreur du butin, se livrent à de véritables actes de vandalisme. Les conséquences de ce phénomène sociologique sont doubles.

Les compagnies, d'abord, enregistrent des résultats déficitaires depuis quatre ans malgré des augmentations de tarifs répétées (20 % à deux où même trois reprises). Certaines d'entre elles, à les entendre, envisageraient d'abandonner ce genre d'activté. Les mauvaises langues répondront que la « dramatisation » du risque de vol constitue pour elles la meilleure publicité possible ; elles donnent en exemple l'assurance incendie, où la très forte augmentation du nombre et de la gravité des sinistres permet également de « dramatiser » ce risque et d'obtenir une refonte des tarifs et de redresser les comptes d'exploitation.

Dans le cas de l'assurance vol, cela suppose également une nouvelle refonte des tarifs.

Les assurés, de leur côté, et notamment les particuliers, se sont aperçus, dans bien des cas, qu'ils étaient insuffisamment protégés contre le risque de vol. S'ils n'ont contracté qu'une assurance multirisques (comprenant également le dégât des eaux, l'incendie et la responsabilité civile), combien d'entre eux savent-ils qu'ils ne sont couverts, pour leurs objets précieux, qu'à concurrence de 30 à 50 % du capital assuré sur le mobilier ? Ou bien le montant du capital est précisé dans le contrat, et il est fréquemment insuffisant lorsque les bases d'établissement sont anciennes, en dépit de l'indexation en vigueur actuellement. Ou bien le montant est réputé « illimité », mais le plus souvent des clauses restrictives limitent la garantie sur les objets précieux à un pourcentage de la valeur estimée du mobilier ou à un multiple de la prime payée.

Si l'on possède des pièces de valeur, la seule garantie réelle réside dans la souscription d'un contrat spécial, avec description des objets, photographies ou factures, ou détermination d'une « valeur agréée » avec expertise à titre onéreux et accord de l'assureur.

En ce cas, il est fort possible que le montant des primes devienne très élevé et soit même jugé excessif par l'assuré. Tout récemment, un particulier, voulant faire garantir spécialement des bijoux de famille, constata que la prime demandée représentait plusieurs fois le montant de sa prime d'assurances multirisques de chef de famille. Du coup, les bijoux réintégrèrent illico le coffre de banque d'où ils avaient été tirés ! A titre indicatif, signalons que le taux annuel applicable aux bijoux est, en ce moment, d'environ 8 pour mille, soit 400 F pour un bijou d'une valeur de 50 000 francs.

Une prévention insuffisante

A défaut d'assurance, ou de couverture intégrale, reste toujours la possibilité de multiplier les précautions. D'abord, ne pas laisser les clefs sous le paillasson : un « monte en l'air » n'avouait-il pas récemment qu'il aurait pu effectuer trente cambriolages par jour en utilisant les propres clés des occupants.

Ensuite, faire monter une serrure agréée par les compagnies d'assurances et blinder les portes, sans oublier l'arsenal des moyens d'alarme mis à la disposition du public par une foule d'entreprises : palpeurs, détecteurs à l'infrarouge ou aux ultrasons, le tout connecté avec des sonneries ou des sirènes.

Evidemment, tous ces équipements sont coûteux ; certains se plaignent que les compagnies n'en prennent pas en charge une partie ou ne tiennent pas suffisamment compte des efforts faits par l'assuré au moment de la fixation du montant de la prime. Les compagnies répondent que ces montants restent actuellement trop modiques pour justifier une participation aux frais. Elles pourraient, néanmoins, davantage informer leurs clients sur l'art et la manière de se protéger contre les cambriolages. Le ministère de l'intérieur prépare une brochure traitant de la question.

En attendant, il existe déjà un moyen bien simple d'éviter les cambriolages « éclair » effectués pendant que les ménagères vont faire leurs courses ou en profitant d'une courte absence des occupants : c'est de fermer sa porte à double tour...

RÉASSURANCE

Un instrument indispensable et pourtant méconnu

La réassurance n'est pratiquement pas connue du grand public, et pourtant, selon les bons auteurs, elle est l' « épine dorsale de toutes les autres branches de l'assurance ». « Assureur de l'assureur », le réassureur permet à ce dernier, moyennant le versement d'une prime, de se décharger sur lui des risques les plus importants s'il ne veut pas les conserver en entier, afin de préserver son équilibre financier.

En règle générale, les compagnies d'assurances conservent 90 % de la masse des risques, ceux qui sont faibles, connus et limités, et, moyennant 10 % des primes, elles rétrocèdent à la réassurance 90 % de ce qu'on appelle les « pointes », c'est-à-dire les risques spéciaux et ceux dont l'importance ne peut, statistiquement, être déterminée par avance.

Sont ainsi justiciables de la réassurance les garanties « incendie, explosion, perte » sur les grands ensembles industriels, les avions, les bateaux, les tours. Catastrophes, inondations, tempêtes, aléas sur les grands chantiers, notamment les barrages, sont également de son domaine. Les méfaits d'un ouragan intéressent assureurs et réassureurs du monde entier : celui qui détruisit récemment la ville de Darwin, en Australie du Nord, coûta 300 millions de dollars (1,3 milliard de francs) à la planète. L'explosion du complexe chimique de Flixborough, en Grande-Bretagne, se traduisit par 40 millions de livres sterling (360 millions de francs) de dommages, assurés au premier chef par vingt-cinq compagnies, réassurées chacune par quarante autres, soit mille au total, et peut-être deux mille de plus, car les réassureurs rétrocèdent eux-mêmes une part de leurs risques.

Ainsi, pour les usines Renault, la compagnie chef de file, dite « apéritrice », conservera 15 % du risque (parce qu'elle est importante), en cédera 85 % à la plus grosse compagnie de réassurance, qui, à son tour, n'en gardera que 20 %, le reste se trouvant littéralement pulvérisé.

Si l'on ajoute que les compagnies d'assurances « réacceptent » une part des risques des réassureurs, on s'aperçoit que la division du risque global est presque infinie. Une autre spécialité de la réassurance est la couverture d'un risque partiel dans une branche donnée. Elle garantit contre la destruction du fait de la tempête le toit d'un pavillon non réassuré pour les murs, couvre la partie « corporelle illimitée » d'une assurance à responsabilité civile « automobile ».

En assurance-décès, les garanties sur les « grosses têtes » (vedettes de cinéma, virtuoses, chanteurs, pianistes, violonistes) ressortent de son domaine : aux Etats-Unis, par exemple, les grandes sociétés s'assurent contre la disparition de leurs dirigeants pour des montants qui peuvent atteindre 15 à 20 millions de dollars (65 à 90 millions de francs).

Un caractère essentiellement international

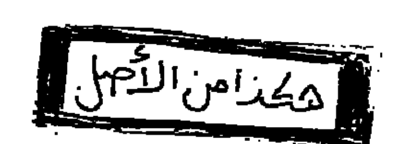
Un des traits spécifiques de la réassurance est dans le caractère essentiellement international de son activité, qui lui constitue une obligation : celle d'accumuler des réserves techniques pour la garantie des risques dans la monnaie originale du pays où l… est signé, cela afin d'éli… pertes de change éventue… la « congruence », donn… tielle pour les réassureur… période d'instabilité n… Les Anglais, qui, en ve… réglementation rigide, … sent en livres leurs réser… avoir gagné sur le change… milieu des années 1960, … actuellement de lourdes… raison de la chute de l… nale.

Un autre trait spécifi… réassurance est celui … véritable banquier de l'a… non certes sur le plan de… rerie, mais bien sur celui… et du respect des ratios… bilité, c'est-à-dire le rapp… les sinistres payés ou à… les primes encaissées. C… se développer avec l'ins… de normes européennes… années à venir.

Une très vive conc… étrangère

Le chiffre d'affaires (p… la réassurance française… 1974, de 3,8 milliards d… dont l'essentiel a été ré… quatre compagnies : la… commerciale de réas… (SCOR), fondée en 1970… groupement d'autres acti… térieures, et contrôlée à … l'Etat, pour 1,4 milliard d… la Française de réas… (S.A.F.R.), pour 0,5 mil… francs ; la COREFI, fi… l'U.A.P., pour 0,25 mill… francs ; et la Transcont… filiale de la Foncièr… 0,25 milliard de francs.

La concurrence étran… extrêmement vive, du… l'absence presque totale, … Etats-Unis, de réglementa… échanges. La réassuranc… çaise entre ainsi en con… avec des entreprises an… ayant développé leur im… tion depuis plusieurs … d'années, et dont le chiff… faires est quatre à cinq f… important que celui de la p… compagnie métropolitaine. … cas, en particulier, de la … gnie suisse de Réassura… Zurich et de la Munchene… à Munich qui jouissent a… Lloyd's de Londres, d'un… monopole de fait.





LES A.G.P. : UNE FORCE FRANÇAISE QUI VA COMPTER A L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES DU MARCHÉ COMMUN DE L'ASSURANCE

Les raisons du succès d'une O.P.E. insolite.

Deux Paternelle S.A. pour une A.G.P., c'est l'offre d'échange adressée le 18 août 1975 aux actionnaires de la Paternelle S.A. Echanger les titres d'une Société contre ceux de sa filiale avait de quoi surprendre. Et pourtant, pour insolite que fut cette proposition, elle fut unanimement acceptée.

Ainsi, le problème posé par les conséquences de l'escroquerie dont avait été victime la Société Auxiliaire Hypothécaire (S.A.H., une filiale de la Paternelle S.A.) se trouve être financièrement résolu pour les actionnaires.

Engagés à l'égard de tous ceux qui leur confient leur épargne, les responsables du Groupe s'appuyant sur sa solidité financière ont délibérément organisé cette O.P.E. mettant ainsi leurs actionnaires à l'abri des effets de cette affaire.

LA RAISON DE L'O.P.E.

La Paternelle S.A. est une vieille dame. Fondée en 1843, elle s'est acquise au fil des ans la respectabilité des entreprises qui ont su traverser les crises avec bonheur, au point de figurer au premier plan du monde des affaires.

En mars 1974, coup de tonnerre : une de ses filiales — inconnue du grand public — se trouve prise dans une vaste escroquerie immobilière. La maison mère fait immédiatement savoir qu'elle fera face, pour permettre à sa filiale d'honorer ses engagements. « Elle ne pouvait s'y soustraire », observe-t-on aujourd'hui. Et pourtant, les exemples abondent d'entreprises prestigieuses qui, aux prises avec la dure réalité de la vie économique, ont décidé de s'en tenir strictement à leurs obligations juridiques.

Pour la Paternelle S.A., cette réaction délibérée allait l'entraîner à avancer 420 millions à sa filiale, puis à constater que près de la moitié de cette avance l'était à fonds perdus. Après en avoir informé les actionnaires, les dirigeants du groupe passaient la perte dans les comptes de 1974, tout en poursuivant les auteurs de l'escroquerie. Financièrement, l'affaire était close.

Mais l'effort consenti avait contraint la Paternelle S.A. à mobiliser auprès des sociétés de son groupe plus de la moitié de ses actifs. Dans l'attente du résultat des procédures engagées, elle ne se trouvait provisoirement plus en mesure d'assurer à ses actionnaires la légitime rémunération que des épargnants attendent de leurs placements. Fallait-il s'en tenir là, et placer les actionnaires devant une situation de fait qui aurait conduit un grand nombre d'entre eux, en désespoir de cause, à se défaire à vil prix d'un titre provisoirement sans revenu ?

Les dirigeants du groupe en jugèrent différemment. Une étude attentive de la situation du groupe les persuada que, au prix d'un bouleversement important de sa structure, ils avaient les moyens d'épargner aux actionnaires les conséquences directes de l'escroquerie dont la Société Auxiliaire Hypothécaire avait été la victime. C'est la raison de l'O.P.E.

98 % DE SUCCÈS

Courir le risque d'ouvrir à nouveau sur la place publique le dossier d'une affaire, financièrement close, nécessite un certain courage. Et pourtant ce risque, la Paternelle S.A., fidèle à ses traditions, l'a délibérément affronté en présentant à ses 18.000 actionnaires les données d'un problème que l'O.P.E. permettait de résoudre au mieux de leurs intérêts.

Début septembre, chaque actionnaire recevait une note d'information, visée par la Commission des Opérations de Bourse, lui donnant les éléments de réflexion pour exercer un choix délicat :

- ou conserver les actions Paternelle S.A. et garder un titre sans revenu pendant au moins deux exercices, mais susceptible au terme de ce délai d'enregistrer une éventuelle revalorisation ;
- ou les échanger contre des actions A.G.P. et continuer à percevoir des dividendes dont la situation de cette entreprise permet d'escompter la progression régulière.

Arbitrer la fille contre la mère, tel était le choix clairement proposé.

L'inertie inévitable dans ce genre d'opération jouait contre un taux élevé de réponses favorables. En effet, ceux des actionnaires optant pour l'échange devaient s'astreindre à de fastidieuses formalités en remplissant divers formulaires. Nul doute qu'ils aient été efficacement aidés par leurs banquiers, agents de change ou gérants de fortune. Malgré ces circonstances défavorables, sur les 3 millions d'actions Paternelle S.A. susceptibles d'être présentées à l'O.P.E. 2.954.238 l'ont été effectivement.

En plébiscitant ainsi massivement à 98 % l'avis que le conseil d'administration de la Paternelle S.A. avait formulé, les 18.000 actionnaires de la société ont montré que celui-ci n'avait pas failli à sa mission en n'hésitant pas à envisager un bouleversement de la structure du groupe dès lors que les actionnaires de la société pouvaient y trouver un intérêt.

Aussi complexe qu'ait été l'opération, elle a été présentée ouvertement, avec franchise, auprès d'actionnaires suffisamment avertis de la vie des affaires pour prendre une décision. On peut voir dans cette attitude délibérée des dirigeants du groupe la raison essentielle du succès de l'O.P.E.

Les nouveaux actionnaires de l'A.G.P. seront en possession de leurs titres à temps pour percevoir dans les premières semaines de 1976 le dividende de 16,50 F (11 F net + 5,50 F d'avoir fiscal) auquel ils ont droit.

Pour l'A.G.P., et ceux qui ont choisi de s'y associer, c'est une nouvelle étape de sa croissance.

Les atouts des A.G.P. face à un marché en expansion.

L'assurance est un marché en expansion. Avec leurs produits constamment renouvelés, leur réseau commercial dense et diversifié et leurs importants moyens financiers, les A.G.P. qui se tiennent au premier rang des grands groupes d'assurances privés y jouent un rôle de leader.

L'ASSURANCE UN MARCHÉ PORTEUR D'AVENIR

La demande d'assurance des ménages et des entreprises se développe plus rapidement que la croissance du produit national brut des pays industrialisés. En France, alors que le P.N.B. a progressé de 9,6 % en moyenne au cours des treize dernières années, le chiffre d'affaires de l'assurance française a crû de 13,5 % par an.

Cette tendance se maintiendra certainement au cours des années à venir, même si les économies occidentales doivent connaître un nouveau type de croissance. En effet, l'augmentation des besoins d'assurance repose sur des données permanentes et fondamentales de la civilisation industrielle.

Le gigantisme des unités de production et des moyens de transport entraîne « une accumulation de valeurs ». La concentration des risques, l'ampleur des moyens financiers engagés, dépassent ce que les entreprises qui les mettent en œuvre peuvent assumer par elles-mêmes.

L'industriel qui dispose d'un grand nombre d'unités de production interchangeables peut jouer partiellement son propre assureur. Si tous ses moyens sont concentrés, sa témérité devient suicidaire. Il ne peut courir le risque de voir un événement fortuit le priver de tout son potentiel de production.

La sophistication croissante des technologies fait courir des risques que les consommateurs ne veulent plus supporter sans possibilité de recours. L'innovation, moteur du progrès industriel, peut engendrer des nuisances insoupçonnées. La société, bénéficiaire de l'évolution des techniques, doit prendre en charge les éventuelles retombées pernicieuses. Il appartient à l'assurance d'organiser cette solidarité. Celle-ci ne se borne pas à protéger contre la pollution, elle doit couvrir tous ceux qui mettent en œuvre des techniques délicates dont on ne peut exclure « a priori » l'erreur ou la faute ; médecins, architectes, ingénieurs-conseils, commissaires aux comptes ne sont-ils pas chaque jour davantage mis en cause par ceux qui s'estiment, à tort ou à raison, lésés ?

Les ménages, enfin, aspirent à la sécurité pour leur situation professionnelle et leur patrimoine. Ils sont demandeurs de garanties croissantes ; à l'assureur de les satisfaire.

L'ASSISTANCE ET LA PRÉVENTION

Il appartient à l'assureur d'aller à la rencontre de ces clients potentiels. Au-delà de l'assurance, l'assistance, la prévention, apparaissent comme le prolongement naturel de sa vocation.

L'industriel, le commerçant, savent depuis longtemps qu'ils doivent assurer leurs usines, magasins, outils et stocks contre l'incendie. Mais lorsque survient le sinistre, ce ne sont plus seulement les dégâts matériels qu'il suffit de réparer. Il faut assurer la survie de l'entreprise qui ne peut mettre en chômage technique des salariés privés d'emploi : l'assurance « pertes d'exploitation » devient une nécessité.

Le recours à des matériels coûteux, souvent financés à crédit, est une condition de la compétition industrielle. L'incident technique peut paralyser toute une chaîne de fabrication, faire disparaître le gage du bailleur de fonds. Assurer les outils les plus sophistiqués contre l'accident fait désormais partie des indispensables besoins des industriels.

Une nouvelle profession émerge : celle du « risk-management ». Avant d'apparaître en France, l'idée a été perçue outre-Atlantique mais, tout comme M. Jourdain faisait de la prose, les assureurs et industriels français n'ont pas attendu que la fonction soit qualifiée pour la pratiquer.

DES ASSUREURS-CONSEILS

A l'exception des couvertures les plus traditionnelles, et souvent devenues obligatoires, l'assurance n'est pas, pour parler le jargon marketing, un produit « prévendu ».

Elle doit être présentée à une clientèle qu'il convient de prospecter et de convaincre. Il ne s'agit pas de susciter des besoins articiels, mais de faire prendre conscience aux hommes des risques qu'ils encourent. Pour y parvenir, il faut des hommes — des assureurs-conseils — spécialistes convaincus et avertis de tous ces problèmes et des solutions qui peuvent y être apportées.

Aux A.G.P., on ne croit pas qu'il soit possible de se passer d'un réseau commercial. Seuls peuvent l'imaginer ceux qui bornent leur ambition à satisfaire des besoins d'assurance passés au niveau d'une contrainte obligatoire, comme l'assurance automobile. Prospecter une clientèle, ce n'est point l'attendre derrière un guichet. C'est la visiter, ne serait-ce que pour pouvoir, en cas de sinistre, lui apporter l'irremplaçable présence chaleureuse de l'homme qui a su prévenir avant de devoir réparer.

Mille cinq cents agents généraux des A.G.P., répartis sur tout le territoire, des équipes de producteurs spécialisés dans des branches particulières, comme l'assurance vie, tels sont les moyens commerciaux propres des A.G.P. Sans parler des relations confiantes avec le courtage pour prendre part au placement des grands risques du marché français.

LA MEILLEURE MARGE DE SOLVABILITÉ

Assurer, c'est prendre des engagements qu'on devra honorer. La qualité des couvertures, que l'assureur propose, suppose que sa solvabilité ne soit pas discutable.

Ne s'institue pas assureur qui veut. Pour exercer ce métier, il faut obtenir un agrément des pouvoirs publics et satisfaire pour cela à des normes financières contraignantes.

Mais la solvabilité ne se décrète pas. Il faut l'asseoir sur des bases financières rigoureuses. Non seulement tous les risques doivent être correctement évalués et provisionnés dès leur survenance, même si leur règlement est différé dans le temps, mais encore, au-delà de l'exact calcul de ce que les assureurs appellent leurs provisions techniques, il faut disposer d'une « marge » dont la réglementation française et, demain, les directives de la Communauté européenne définissent les modalités de calcul.

De toutes les entreprises d'assurances du marché français, les A.G.P. sont celles qui, de très loin, peuvent faire état de la meilleure marge de solvabilité. La crédibilité des engagements des A.G.P. ne peut être ainsi mise en question.

Contraint, pour asseoir sa solvabilité, à disposer d'importants moyens, l'assureur ne peut être absent des marchés financiers. Les capitaux qu'il gère — près de 4 milliards de francs pour les A.G.P. — l'impliquent étroitement dans la vie financière du pays.

Sa fonction première n'est sans doute pas de drainer pour le compte de l'Etat ou des entreprises une épargne en quête de placement. Mais la conséquence nécessaire de l'exercice normal de sa profession l'y conduit. Les résultats de sa gestion financière constituent un élément important de l'équilibre de ses opérations. Ils n'ont pas tant pour objet de suppléer des déficits techniques que de permettre un constant renforcement de ses capitaux propres, condition indispensable pour tenir ses engagements.

L'importance de leurs moyens financiers permet aux A.G.P. d'assumer, mieux que d'autres, leur vocation d'assureur. En cédant seulement moins de 10 % des primes souscrites aux réassureurs, les A.G.P. conservent pour eux, et donc pour le marché français, l'essentiel des engagements qu'ils souscrivent.

Bernard PAGEZY en direct avec vous : la vocation de l'assurance privée.

Avec la réussite de l'O.P.E., les Assurances du Groupe de Paris franchissent une nouvelle étape de leur développement. Leur président, M. Bernard Pagezy, évoque la vocation du Groupe.

COMMENT INTERPRÉTEZ-VOUS LE SUCCÈS DE L'O.P.E. ?

Dans un cas pareil, la quasi-unanimité montre que les actionnaires de la Paternelle S.A. n'ont pas fait un choix aveugle. Ils connaissent bien l'A.G.P., dont beaucoup d'entre eux détiennent déjà des actions.

Je pense que l'A.G.P., jusqu'à ce jour, ne les a pas déçus. Sans doute ont-ils estimé qu'il en sera de même à l'avenir. Le succès de l'O.P.E., d'une certaine manière, sanctionne la continuelle réussite de l'A.G.P.

PERSONNELLEMENT, A QUOI VOUS ENGAGE CE SUCCÈS ?

L'A.G.P. n'avait jusqu'à ce jour que 25 % de son capital entre les mains du public. Plus de 20.000 personnes en détiennent désormais près de 75 % : c'est une différence importante. Peut-être pas tant dans la conduite de l'entreprise que dans sa politique de distribution de dividendes, comme dans l'information à diffuser auprès des actionnaires.

Constater qu'un si grand nombre d'épargnants vous confient une fraction de leurs capitaux est une marque de confiance stimulante. Elle engage à ne pas décevoir ceux qui attendent en retour une légitime rémunération, comme la conservation, voire l'accroissement, de leur patrimoine.

CETTE CONFIANCE, ÊTES-VOUS PRÉPARÉ POUR L'ASSUMER ?

Préparé, oui, en tant qu'assureur, puisque plusieurs centaines de milliers d'épargnants ont déjà choisi de confier aux A.G.P. leur épargne à long terme, en souscrivant des contrats d'assurance-vie. Plus que tout autre, l'assureur est un mandataire choisi en fonction de la confiance qu'il inspire. Il vend de la sécurité.

MAIS PEUT-ON TOUT A LA FOIS VENDRE DE LA SÉCURITÉ ET DES PERFORMANCES ?

Ce n'est pas facile bien sûr. Pourtant, nous autres assureurs, y parvenons, en général, mieux que d'autres.

Nous réglons bien nos sinistres. Nous avons, aux A.G.P., des agents et un personnel tout à fait disponibles : et puis, payer vite, cela nous coûte moins cher, ne serait-ce qu'en économisant des frais de procédure.

La contrainte du profit, c'est une ascèse : elle nous conduit encore à être attentifs sur la dispersion des risques comme à exclure toute envie de nous servir des moyens financiers dont nous disposons pour mener une politique de prestige et manifester par là une volonté de puissance.

Lorsque, par mission, on a le souci du lendemain, le raisonnement apparaît bien simpliste qui consiste à présenter les dirigeants d'entreprises comme étant écartelés entre les appétits contradictoires des salariés, des consommateurs et des actionnaires. L'assureur est comme le forestier : il travaille dans le long terme. Quand on pense « long terme », on est frappé par le fait que les intérêts des uns et des autres convergent.

NOMBREUX SONT CEUX QUE GÊNE CETTE RECHERCHE DU PROFIT PAR LES ASSUREURS. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Il me paraît indispensable de maintenir une pluralité d'organismes aptes à répondre aux besoins de sécurité des ménages ou des entreprises. Au regard des libertés individuelles, il me semble dangereux d'obliger tout le monde à passer par un guichet unique. Pour que ce pluralisme se maintienne, les organismes d'assurances doivent conserver une grande indépendance à l'égard de l'Etat et vis-à-vis des professions qui ont choisi de s'organiser en mutualité. Cette indépendance, seuls des moyens financiers peuvent la garantir.

Faire du profit n'est donc pas une finalité à mes yeux. C'est l'indispensable baromètre de santé et de réussite pour des entreprises qui s'affrontent sur un marché concurrentiel. Cela est particulièrement vrai pour l'assurance, où chacun sait que l'on peut pratiquer pendant un temps une tarification insuffisante avant d'avoir à en supporter les conséquences.

Faire du profit, c'est aussi créer des richesses pour la collectivité. Voyez quelles sont les entreprises d'assurances qui paient le plus d'impôts : ce sont les entreprises privées. Cette richesse, si l'Etat en prend sa part, les épargnants en recueillent aussi les fruits sous forme de dividendes ; les salariés en bénéficient sous forme de stabilité de l'emploi et par leur participation aux résultats des entreprises.

En dehors de ces débats doctrinaux, il faut juger un arbre à ses fruits : qui peut prétendre, chiffres à l'appui, que les sociétés d'assurances du secteur privé, celles qui ont la contrainte de rémunérer un capital, soient moins bien gérées que leurs concurrents mutualistes ou nationalisés, qu'elles règlent moins bien leurs sinistres, qu'elles fassent un sort différent à leurs agents et salariés ?

L'ASSURANCE AUX A.G.P. EN QUOI EST-CE DIFFÉRENT D'AILLEURS ?

Nous cherchons toujours à nous mettre à la place de la clientèle qui nous fait confiance.

Je m'explique : un certain nombre d'innovations techniques sont nées dans nos sociétés avant d'être adoptées par l'ensemble du marché ; ainsi, lorsqu'il s'est agi de défendre les assurés contre l'érosion monétaire. C'est la Paternelle qui, en 1943, a inventé l'assurance-incendie indexée, qui évite, en cas de sinistre, de constater que les garanties ont pris du retard sur la valeur des biens assurés. En assurance-vie, ce sont les sociétés du Groupe qui ont les premières et le mieux réussi à diffuser des contrats dont le capital est exprimé non plus en francs, mais par référence à un indice basé soit sur un portefeuille de valeurs mobilières, soit sur un actif immobilier.

Devant la montée récente des actes de violence, les A.G.P. ont pris l'initiative de proposer à des conditions préférentielles pour leurs assurés une extension des garanties existantes, pour les couvrir contre les attentats. Dans six mois, pour une prime annuelle ne dépassant pas la valeur d'un repas de restaurant, près d'un million et demi de nos concitoyens, assurés aux A.G.P., ne resteront pas sans indemnisation au cas où ils auraient la malchance de subir une agression.

Voyez : nous nous efforçons d'aller au-devant des préoccupations de nos clients.

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT ?

Plutôt que d'avoir des ambitions spectaculaires, nous cherchons à bien faire notre métier, là où nous l'exerçons déjà. Nous avons encore bien des progrès à accomplir. Nous avons déjà entièrement rénové nos immeubles d'exploitation. Nous avons passé le cap le plus difficile de l'informatisation de nos opérations. Nous devrions dans les cinq années à venir pouvoir offrir un service plus rapide à nos assurés en nous rapprochant encore plus, grâce à l'informatique, de nos agents généraux, et cela sans passer par la constitution de succursales régionales coûteuses à mettre en place et dévoreuses de frais généraux.

Bien que nous soyons l'un des « Grands » de la profession, nous ne représentons que 4 à 15 % du marché, suivant les branches d'activités que nous pratiquons. C'est dire nos possibilités d'expansion.

ET LE MARCHÉ COMMUN ?

L'ouverture des frontières ne nous fait pas peur. Elle provoquera sans doute un déplacement des plus gros risques vers les assureurs étrangers qui cherchent à pénétrer sur le marché français. Mais cela sera temporaire et un mouvement inverse est aussi possible.

Au regard des marges de solvabilité que devront désormais respecter toutes les entreprises d'assurances de l'Europe des Neuf, nous avons de très loin les plus solides assises financières du marché français et sans doute l'une des plus fortes de l'Europe entière. A la différence de la plupart de nos concurrents français, nous n'avons aucun handicap à combler sur ce point.

Nous avons peu de filiales à l'étranger, mais elles sont prospères, à l'exception de celle qui, implantée en Italie, souffre de la situation politique et économique de la Péninsule.

Pour le reste, je ne crois pas qu'il y ait beaucoup d'argent à gagner à forcer les portes de marchés étrangers. Vouloir vendre de l'assurance française aux Anglo-Saxons ou aux Allemands, c'est un peu la même chose que de proposer un whisky « made in France » à un Ecossais, ou une bière dite « export » à un Munichois !

Je reste persuadé qu'il y a bien des positions à affermir au sein de l'Hexagone avant de partir à la conquête du grand large.

A.G.P. - ASSURANCES DU GROUPE DE PARIS (PATERNELLE, PREVOYANCE, MACL-MINERVE, SEINE et RHONE-OCEANIDE), 21, rue de Châteaudun, 75 Paris (9e), tél. 285-04-37

LES ASSURANCES EN QUESTION

INCENDIE

Les surprises de la montagne

Les résultats de l'assurance-incendie, déficitaires en 1971 et 1972 en raison de la multiplication des sinistres industriels de grosse importance, ont amorcé un retour à l'équilibre en 1973 après une majoration uniforme de 20 % des tarifs, qui subissaient en outre une refonte. Cette refonte entraîne une révision générale des risques, notamment en montagne, où les assurés éprouvèrent une surprise fort désagréable au début de l'été 1974, leurs primes d'assurance-incendie se trouvant multipliées par quatre ou même par cinq.

Au début de 1973, l'assemblée plénière des sociétés d'assurance contre l'incendie, groupement technique de tarification, se pencha sur les grands ensembles immobiliers en haute montagne, dont la *multiplication était due* au développement spectaculaire des stations de sports d'hiver.

Ces grands ensembles, édifiés dans les Alpes et les Pyrénées, à une altitude voisine de 2 000 mètres, étaient, en général, éloignés d'une vingtaine de kilomètres au moins des agglomérations d'une certaine importance. Constitués soit par un bâtiment unique de grande capacité, soit par un certain nombre d'immeubles juxtaposés et communicants, de hauteur importante (souvent supérieure à 28 mètres), ils étaient aménagés en chambres - studios et appartements, auxquels s'ajoutait un centre commercial intégré occupant les niveaux inférieurs le long des galeries marchandes.

Dans une étude très complète, les techniciens de l'assemblée plénière relevèrent que, sur une ossature, des planchers et un voile de façade en béton, étaient appliqués des isolants thermiques composés le plus souvent de polystyrène expansé et des parements extérieurs ou garde-corps en lattis de bois, ces deux matériaux étant éminemment combustibles. Les logements n'étaient guère compartimentés, et un couloir desservait, en général sans interruption, toute la surface de l'ensemble, avec des portes sans grandes qualités de coupe-feu, qui disparaissaient totalement dans les galeries marchandes.

En conclusion, ils firent ressortir que ces grands ensembles constituaient, du point de vue de *l'assurance-incendie, une catégorie* de risques particulièrement dangereux. La naissance de foyers pouvait être favorisée par des quantités importantes de matières inflammables dans les galeries marchandes, la présence de nombreuses installations électriques *branchées en permanence et* la circulation d'un grand nombre de personnes.

Les possibilités de propagation du feu étaient multipliées par l'absence de véritables séparations horizontales, par le caractère combustible des revêtements des façades et par l'action éventuelle du vent. Malgré l'existence des dispositifs réglementaires de lutte contre le feu (prises d'eau, extincteurs mobiles, détecteurs automatiques dans certains cas), il était à craindre qu'en l'absence de détection rapide les moyens propres aux stations fussent insuffisants, la mise en œuvre de moyens plus puissants étant trop tardive en raison de l'éloignement des centres de secours importants. Enfin, certains ensembles d'un seul tenant représentaient des capitaux très élevés (jusqu'à 100 millions de francs).

Dès lors, le résultat était prévisible. Au début de l'été 1974, l'assemblée plénière appliqua aux tarifications existantes et dérivées de celles appliquées en plaine une majoration qui entraîna parfois le quadruplement des primes à verser, le taux annuel sur la valeur de reconstruction passant de 2 ou 3 pour mille à 10 ou 12 pour mille.

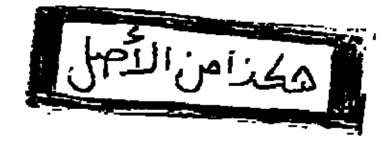
La pilule fut amère pour les assurés, qui se virent contraints de faire effectuer à leurs frais et dans des conditions plus onéreuses qu'au moment de la construction, des travaux indispensables, tels que l'installation d'extincteurs automatiques *(sprinklers) sinon dans la totalité* des locaux, du moins dans les parties ouvertes au p durent, en outre, mettr des services de sécurité fés. Ces mesures leur o: dans certains cas, d'ı retour à des tarifs plus bles. Mais, se sont-ils n'aurait-on pu s'aper tout cela dès le départ ment même de la conc ces grands ensembles ?

Une recherche rapide ponsabilités leur démo: choses. Tout d'abord, l gnies d'assurance sur s'étaient montrées impr puisque dès le milieu nées 60 elles avaient acc surer ces grands ensem tarifs comparables avec villes, sans manifester cupations particulières c nature et à la spécifici que ni, bien souvent, d'inspecteurs. Ensuite, tectes, tout en respectan mentation officielle éc le ministère de l'Inté s'étaient pas suffisamn certés avec les compag surances, du moins dan cas.

Enfin, cette même ré tion officielle très con depuis 1967 pour les i de grande hauteur (I.G. hauteur de 28 mètres locaux commerciaux et tres et plus pour le d'habitation, s'avère insuffisante en ce qui la sécurité des grands construits en haute mor

Ajoutons que les ass plaignaient, et se plaign jours, de n'être prat jamais associés à l'élabo la réglementation, bie progrès ait été enregist quelques mois et que le de la concertation avec l tectes, aux dernières n'aurait guère avancé.

Quant aux promoteurs, passé, ils ne se souciaie d'investir dans la préven delà de la réglementati tante, puisque le soin assurer les locaux incom acquéreurs. Aujourd'hui, moins, sous la pression mêmes acquéreurs, not dans les centres commerc se montrent plus attent problèmes de sécurité, en tirer un argument sup taire pour la vente. Il temps, soupireront leurs clients...



Le Monde DES LIVRES

Un écrivain nommé Pauline Réage

★ O M'A DIT - ENTRETIENS AVEC PAULINE REAGE, de Régine Deforges. J.-J. Pauvert, 176 p., 29,50 F.

LE titre feint de confondre l'auteur et son personnage. Mais ce que « O a dit » a été dit, une fois pour toutes : dans « Histoire d'O » et dans « Retour à Roissy ». Maintenant, c'est une autre qui parle. Une autre, qui s'est appelée Pauline Réage, qui a passé pour n'être qu'une fiction. Même s'il demeure invisible, quelqu'un entend, on sait qu'il existe. Personne, désormais, ne pourra plus douter de cette existence.

La question d' « identité » n'est qu'une curiosité, somme toute malsaine. Identique, sous son masque, Pauline Réage l'est à soi. Sûrement pas à O. Certes, étrangère non plus, mais tout se passe au-dedans. Comme il n'y avait pas trace dans l' « Histoire d'O » de ce que Mauriac prenait naïvement pour les « Mémoires d'une belle », il n'y a trace ici d'autobiographie comparée. Le lecteur qui se sentirait volé, qu'il laisse le livre : il n'est pas pour lui. Les autres y découvriront ce qu'un écrivain nommé Pauline Réage laisse paraître d'elle-même : ses idées ou ses penchants, ses fantasmes et ses fantômes, leur projection — et leur purgation, ou catharsis, si le mot paraît plus noble — dans l'écriture. Derrière ce qui n'était aussi qu'un fantôme de nom, une femme prend corps. Un peu plus, j'allais dire que se dessine un visage.

Un dialogue de femmes

C'est que, ce visage, il est vu par quelqu'un. A travers Régine Deforges, nous sentons la présence d'un autre regard. D'autant que celle qui regarde pour nous n'est ni une confidente ni une utilité, mais un vrai personnage. Elle aussi s'expose et se peint. Par leur dialogue, ces deux femmes « si semblables et si différentes » se révèlent davantage, et peut-être à elles-mêmes. Parfois, l'opposition est radicale : sur la jalousie, surtout. L'une « ne sait pas ce que c'est ». L'autre ne le sait que trop. Ce qui vaut une longue réplique, véhémente, violente, sauvage, comme d'une petite Hermione d'aujoud'hui. Ou de simples confrontations, très instructives : sur la fidélité, le partage, la prostitution.

Attention : le lecteur commettrait une méprise qui s'attendrait à du libertinage parce qu'il entre dans la confidence d'une « romancière érotique » et d'une éditrice d'érotiques. Tout, ici, n'est qu'amour et passion pure ; ou tendresse. Il apprend que l' « Histoire d'O » est deux fois une histoire d'amour ; elle n'aurait pas existé sans l'amour d'un homme : « Jamais je ne l'aurai écrite... C'est une lettre. » Oui, « la plus farouche lettre d'amour qu'un homme ait jamais reçue », avait dit, déjà, Jean Paulhan, il y a vingt ans. Une offrande, une espèce d'ex-voto : pour n'avoir pas été exaucée. Ou pour ne l'être qu'à demi ? C'est un lieu commun douteux que les écrivains écrivent ce qu'ils ont vécu ; c'est une vérité moins répandue qu'ils ont la tentation de vivre ce qu'ils ont écrit. Ici, c'était exclu : partage et violence, chacun aurait peut-être désiré vivre la moitié du fantasme, mais ce n'était pas la même, et chacun aussi refusait l'autre moitié. Alors, rien.

L'obéissance et la mort

Féministes, toutes les deux, bien sûr. Mais l'une et l'autre aimant trop les hommes et les femmes pour être jamais de ces féministes inhumaines. Celles-là qui doivent être indignées par « O » et son auteur, sans soupçonner que cette histoire d'un esclavage est celle d'une libération. Pauline Réage le sait : la première, elle a parlé, pour les femmes, de cela dont les femmes ne pouvaient pas parler. Du moins tout haut. Maintenant, elles parlent. Avec leur langage. Mais Pauline Réage, elle, il faut se hâter de l'écouter. Le silence est son cloître, et elle y retourne.

J'ai gardé pour la fin ce qui est le plus important, en tout cas le plus révélateur, dans cette confidence, et qui paraîtrait étrange si ce n'était déjà toute l' « Histoire d'O » : ce mariage quasi mystique du courage et de l'absolu abandonnement. Mais il y a autre chose. Quelle femme, aussi tranquillement, a avoué cette fascination de la guerre ? Notons tout de suite que Pauline Réage ne voudrait la guerre et les guerriers que dans l'engagement volontaire ; bref, la vocation. (Resterait que, la vocation, les victimes ne l'ont peut-être pas.) Ce qu'elle rêve, n'est-ce pas, au sens religieux, un ordre militaire féminin ?

Elle a, pour le livret du fantassin, l'admiration de Stendhal pour le code civil, mais cela va beaucoup plus loin. De quel accent elle le cite ! « Tout supérieur obtiendra de son inférieur une obéissance immédiate et de tous les instants. » Derrière le fantassin sans grâce, ce qui se profile c'est l'ombre d'O. C'est aussi une nonne. Sainte et Espagnole, de préférence. « Ce que, sans le dire, O dit à son amant, c'est « In manus tuas Domine. » La remise totale et incessante de soi, l'abolition de soi, « l'obéissance et la mort ».

Régine Deforges rappelle ce que disait Paulhan de l' « Histoire d'O » : qu'elle est nos « Liaisons dangereuses » et nos « Lettres portugaises ». L'analogie va de soi. Presque trop. Personne s'est-il avisé que l' « Histoire d'O » pourrait bien être — roman de femme, celui-là — notre « Princesse de Clèves » ? Paradoxe ? D'abord : même écriture pure ; et même mystère sous ce cristal. Surtout : même vertu, mais affectée d'un signe noir. Même absolu dans la conduite et la passion, ayant pour fin la même destruction de soi (que l'une prend — mais est-ce si sûr ? — pour construction : c'est l'illusion classique, cornélienne surtout, chrétienne peut-être) qui est libération, délivrance de soi, dans la claustration et la mort. Et ce n'est pas non plus un paradoxe si ces deux histoires d'une même destruction brillent par un même noyau indestructible.

YVES FLORENNE.

Claire Bretécher et « les Frustrés »

La gauche est-elle « maso » ?

★ LES FRUSTRES, de Claire Bretécher, édité par Claire Bretécher, 70 pages, 21 F.

REUNIES en album, les bandes dessinées de Claire Bretécher éclairent d'un jour acide le petit monde des intellectuels parisiens. Enfouis dans des divans profonds, ils parlent inlassablement de la fête, de la révolution ou du retour à la nature. Ecrasés par un sentiment d'impuissance, honteux de pactiser avec l'ennemi : le système ils noient leurs scrupules dans un verre de whisky. En trois mots et deux coups de crayon, l'auteur les épingle tout vifs. Et les victimes en redemandent ! La gauche serait-elle masochiste ? Le succès des « Frustrés » incite à le croire. Mais sans doute chacun reconnaît-il son voisin dans cette galerie de portraits de famille. Ou peut-être rit-on pour se donner une bonne conscience après avoir été délivré de la mauvaise... Est-ce pour « leur bien » que Claire Bretécher fustige ses amis ? « C'est parce qu'ils sont tellement respectables. Et de qui se moquer si ce n'est des gens-à-principes ? »



★ *Dessin de Claire BRETECHER.*

● *N'en trouve-t-on plus à droite ? Chez les jeunes giscardiens, par exemple ?*

— Certainement, mais ils ne me tentent guère. Il faudrait les observer de très près — et je n'en ai pas le courage — pour leur découvrir des ridicules inédits. Sinon, ils vous entraînent dans les lieux communs. Avec mes frustrés-masos, je baigne dans mon élément. On pense à gauche, on vit à droite. Rien d'étonnant à ce qu'on devienne schizophrène.

● *En dépit de vos dénonciations, on vous sent quelque peu complice.*

— Evidemment, je suis une marginale, moi aussi, et pétrie de contradictions. Sans la moindre gratitude à l'égard du capitalisme qui me nourrit. J'ai une amie, médecin du travail, qui me raconte comment ça se passe dans l'autre monde, chez ceux dont on ne parle pas. Ça me révolte. Mais je ne suis pas une militante pour autant, pas même une contestatrice sérieuse. J'ai toujours peur de manquer de fric ou de m'ennuyer. En ce moment, ça roule. La presse, la télé, « se » m'arrachent. Mais qui me dit que ça va continuer ? Oui, je sais, je devrais placer mes sous au lieu de les laisser pourrir à la banque. De temps à autre, j'envisage d'acheter un appartement, j'en visite, mais à la dernière minute, l'idée de me fixer me panique. Pourtant, j'étais programmée pour être secrétaire de direction.

Propos recueillis par GABRIELLE ROLIN.

(Lire la suite page 26.)

QUAND LES ÉCRIVAINS ÉTAIENT VIOLENTS

« LA VOCATION SPIRITUELLE DE LA FRANCE », de Georges Bernanos

IL faut avoir la mémoire courte, comme disait Pétain, pour trouver que l'escalade de la violence affecte [les] mœurs intellectuelles. Les rares [éch]anges de coups entre ce qui reste [de] polémistes et de journaux d'opi[nio]n font figure de gracieusetés dou[ceât]res, comparés au pancrace per[man]ent auquel tournaient avant la [guer]re les débats d'idées. A l'exemple [de] la droite maurrassienne, qui en [fais]ait argument et gloire, l'injure [pleu]vait autrement plus dru qu'au[jour]d'hui.

[U]n inédit de Bernanos, dont les [colè]res dominaient les querelles d'alors, [vien]t rappeler l'âpreté de l'époque. [Sou]s le titre de l'un d'eux — *la Voca[tion] spirituelle de la France,* — il [s'agi]t d'une trentaine d'articles ou de [mess]ages parus entre 1938 et 1945 dans [la pr]esse brésilienne, et pour la plupart [inco]nnus ou introuvables. Le recueil [est] à classer avec *le Chemin de la [Croix]-des-Ames* et *Le lendemain, c'est [lui]*, datés eux aussi de l'exil. On sait [en e]ffet qu'après le succès des *Grands [Cime]tières sous la lune,* où il dénon[çait] notamment les atrocités fran[quist]es aux Baléares, et deux mois [aprè]s Munich, l'auteur du *Journal [d'un] curé de campagne*, qui se sentait [tro]p vieux pour se battre » et ne [voula]it pas « être vendu avec son [pays] », se retira dans une fazenda du [Brési]l et se détourna du roman pour [prati]quer, par l'essai ou le journalisme, [l'im]précation tous azimuts.

[E]N tête de ses bêtes noires, viennent les munichois, qui ont « sauvé leur peau au prix d'un [crime] », et le « syndic de faillite » [...], qualifié allégrement d' « abject [vieill]ard ». Mais sa véhémence s'exerce [sur] bien d'autres contemporains [...]ents de notre défaite. Le colonel [...]ence est traité de faux héros [...]éaliste » (?) et de « Byron de [...]lle », « affolé par son impuls[ion] ». Jouvet est soupçonné de se [rallie]r à un classicisme dont serait l'ordre nazi. Maurois n'aurait [que] l'un « vulgarisateur de talent ».

[Les] gens dont il est, ou a été, plus [proche] sont encore plus mal traités. [Il s]e souvient de Barrès comparé *les Grands Cimetières* à une [fille] pauvre et noble qui ne trouvera [pas d]e mari ». De Maurras, avec qui [il a] rompu en 1932, il dit que sa France est aussi « creuse que son catholicisme sans Christ ».

Les invectives adressées à Mauriac sont les moins méritées, et de nature à faire douter de la charité dont le créditait sa victime. Même à l'époque où Mauriac n'a pas pris ses distances avec la démocratie chrétienne, il n'est pas équitable de le renvoyer à ses « reniflements » et au « monde déliquescent de Proust ».

MAIS il ne faut pas demander de la modération à qui y voit une tare plus qu'une vertu ni à un écrivain de la salve salvatrice de tirer un peu trop vaguement « dans le tas ».

Si Bernanos a un défaut, c'est bien de mêler et de brouiller ses cibles, au point que le lecteur peut toujours s'en croire exclu. Ainsi des « imbéciles » qu'il fustigeait dans *les Grands Cimetières*, sans toujours les désigner, et, ici, des « intellectuels », taxés globalement, malgré l'opposition des plus grands au fascisme et à l'argent, de toutes les turpitudes. Ce serait de leur faute si le commerce a confisqué la pensée spirituelle destinée par Dieu aux cœurs simples, et si ces derniers répugnent aux « solutions hardies » !

Une seule accusation résume les autres et en éclaire le sectarisme : les intellectuels *seraient* les inventeurs de la démocratie, *c'est-à-dire*, pour ce monarchiste proclamé, le mal suprême d'où ont *découlé*, avec le christianisme social, tous les désastres de son temps.

Politiquement, la position n'est pas bien soutenable. Mais l'écrivain ne se place pas de ce point de vue, jugé subalterne. Dans la lignée de Bloy, de Péguy et parfois, hélas ! du « grand Drumont », il assimile l'histoire de l'Occident chrétien à celle d'un pêcheur qui refuse la grâce. Dieu a des visées précises sur certains pays, la France en particulier, dont l'exil pousse plus que jamais l'auteur du *Scandale de la vérité* à exalter la mission providentielle.

NOUS aurions vocation, ni plus ni moins, à « maintenir le monde dans les limites de l'humain », à le « circonscrire dans le cercle des valeurs humaines que le christianisme divinise ». Cette prédestination à sauver la planète n'a rien dont nous devions nous flatter. Nous l'avons reçue de la « grâce », comme un fait de nature. Ainsi s'expliquerait que nous « n'ayons jamais participé complètement au jeu capitaliste » ni cru à l'enrichissement indéfini, que nous ne nourrissions pas le « préjugé de la culture » et que l' « imposture de l'esprit » nous inspire une « répulsion

Par
Bertrand Poirot-Delpech

nerveuse ». Décidément, le mal du pays rend Bernanos bien débonnaire ! D'autant que, à l'en croire, nous serions aussi « le peuple le moins pharisien du monde » et que nous devrions à l'univers une « révolution »...

Par « révolution » il faut entendre la restauration d'une spiritualité perdue et, pour compenser l'excès de puissance matérielle, la réhabilitation de l' « honneur », au sens où il a été bafoué à Munich, par la gauche comme par la droite. L'humanité doit se réformer en conscience, à la façon dont le croyant se repent et se reprend. Bernanos met son ultime espoir dans un élan volontariste à l'échelle de la planète. Une « aristocratie de l'esprit » se reconstituerait, l'Eglise retrouverait sa vertu de « force », l'économie cesserait de ronger les démocraties. Ces dernières n'étant « guère réformistes » et la monarchie n'étant « pas forcément réactionnaire », l'espérance d'un tel redressement reposerait sur... « la jeune tête de Mgr le Comte de Paris ».

DEJA contestables dans les années 40, une telle analyse et la solution institutionnelle à laquelle elle conduit ne gagnent pas en pertinence au vu des réalités d'aujourd'hui. Stanislas Fumet avait raison de trouver à Bernanos plus d'âme que de « discernement ». La façon dont il affirme les droits de la France sur le Liban d'alors laisse à penser qu'il n'aurait peut-être pas contesté les méthodes de notre présence chrétienne au Maghreb comme il a dénoncé la violence franquiste. Les appels de moraliste au ressaisissement des conciences, sans autre précision sur le type de société susceptible de le favoriser, sont de moins en moins pris en considération par les opinions, qui ont tendance à n'y voir qu'une généreuse rhétorique. La révolution par les structures économiques a remplacé dans beaucoup d'esprits le salut par la force d'âme. Au « *Rien ne compte que les saints et les héros* » du visionnaire catholique et monarchiste a succédé le « *Malheur aux causes qui ont besoin de héros !* » du marxiste Brecht.

Mais Bernanos est en droit de nier que son œuvre se ramène à des sermons. C'est le privilège inaliénable de l'écrivain indépendant de raisonner sans avoir à inventer des systèmes meilleurs et en faisant confiance à la « vie » pour cela. Mettre en garde, jeter l'alarme, tonner contre les entraînements médiocres : tels auront été sa passion, son honneur, son talent.

NIZAN ne s'y est pas trompé. Si attaché qu'il fût à un projet politique précis, il a admis que la vision surnaturelle des *Grands Cimetières* n'était pas « aliénante ». C'est en elle que Bernanos, comme le protestant Gide vis-à-vis de l'U.R.S.S., a trouvé la force, qui manque à tant d'intellectuels militants, de préférer la vérité à son engagement et de dénoncer en Espagne un régime par ailleurs proche de ses vœux.

Sans être des fonds de tiroir, les textes que voici, parfois retraduits du portugais, se ressentent des égards que l'auteur doit à ses hôtes brésiliens, et de l'indulgence que l'éloignement lui inspire envers les Français. Ils n'ont pas le mordant et l'espèce de piaffement libérateur des *Grands Cimetières*. Comme Bernanos l'a écrit lui-même : « *Le mépris tourne vite à l'éloquence.* » Celle qu'on rencontre ici ne va pas sans chagrin, qui ne fait pas bon ménage avec la sainte colère.

Mais on lui doit des évidences que les penseurs engagés perdent de vue. Il rappelle par exemple que c'est toujours au nom de l'égalité qu'on a étranglé la liberté, et qu'il n'y a pas d'égalité sans un « *maître absolu* ». Son horreur de l'argent et la rigueur avec laquelle il s'y est conformé, contrairement à tant d'autres, lui ont permis de mieux voir dans « *toute société libérale le masque de la soumission la plus abjecte à l'économique* ». Avec trente ans d'avance, il pressent les dangers de mort que feront courir à l' « Esprit » la consommation forcenée et le réalisme des multinationales.

L'IMPRECATEUR de Majorque et de la Croix-des-Ames n'est pas sans descendance. Selon une tradition qui tendrait à faire croire que l'accointance avec le ciel pousse naturellement à morigéner ses semblables, ce sont des croyants qui ont repris le flambeau : le Père Bruckberger, à droite, Maurice Clavel à gauche.

Mais le cœur n'y est plus comme pendant la guerre. Bien que d'autres périls aient surgi, on ne compte plus sur les écrivains pour les dénoncer et montrer la voie du salut. Les tribunes disparaissent. Les petites phrases télévisées remplacent la grande prose, et le « hard core » la volupté de l'honneur, sans laquelle il ne peut plus y avoir ni philippiques ni exhortations flamboyantes. Avec la grande bouffe, toute honte est bue. L'anathème fait long feu. Cassandre vitupère dans le vide. Il n'y a plus ni mal-pensants ni bien-pensants : on pense pour nous.

★ LA VOCATION SPIRITUELLE DE LA FRANCE, de Georges Bernanos, présentation de Jean-Loup Bernanos. Plon, 248 pages, 35 F.

POÉSIE

ROBERT SABATIER, HISTORIEN-CONTEUR

★ LA POESIE DU DIX-SEPTIEME SIECLE et LA POESIE DU DIX-HUITIEME SIECLE, de Robert Sabatier. Albin Michel, 366 p. et 310 p. 42 F chaque volume.

LE ton était donné dès les deux premiers volumes de *l'Histoire de la poésie française*, de Robert Sabatier, publiés simultanément il y a huit mois. Ce ton est le même pour les volumes trois et quatre, qui paraissent aujourd'hui, et il est à parier qu'il ne changera pas pour les dix-neuvième et vingtième siècles, annoncés pour les années à venir : un travail qui comptera bien quelque deux mille pages. Robert Sabatier ne semble pas avoir eu beaucoup de mal à déterminer sa manière, tant cette étude truffée de citations courtes mais pertinentes respire le naturel. L'autorité professorale est bannie ici, comme le besoin si souvent affiché par les universitaires de vouloir démontrer qu'ils ont raison dans le moindre détail. Robert Sabatier ne croit pas indispensable de se justifier sans cesse, et l'érudit, chez lui, cède la place à l'amateur qui préfère communiquer calmement ses découvertes, ses impressions, ses agacements, ses enthousiasmes.

Il le fait en poète et en conteur. Le poète ne tire pas la couverture à lui : il reste, dirait-on, à chaque exemple, tout disponible ; il sympathise avec le poète qu'il commente et ne montre ses préférences qu'avec bonhomie et finesse. Loin de lui l'idée de partir en guerre ou de crier au miracle. En poète, aussi, il s'arroge le droit — avec modération — de risquer çà et là des comparaisons, des rapprochements, des raccourcis plus surprenants qu'il n'y paraît.

Mais c'est surtout l'aisance du conteur qui frappe : Robert Sabatier ne prétend rien nous apprendre de bien neuf, et il n'a cure de jugements révolutionnaires. Il se promène au jardin de la poésie française comme si, ayant passé vingt-cinq années à en examiner les moindres pétales — ce qui est le cas, — il voulait oublier ses notes et ses recherches pour le simple plaisir de la redécouverte spontanée. C'est donc un récit et une fable qu'il nous offre.

Il ne faut pourtant pas s'y fier : l'entreprise ne manque nullement d'ambition, même si elle est bien camouflée. Il s'agit d'inculquer d'abord l'amour de la poésie, à une époque où celle-ci ne va plus de soi, même pour les auteurs anciens. Ce n'est pas au nom de l'histoire, ni de la société, ni du langage, ni de la perpétuelle remise en cause, que parle Robert Sabatier : c'est au nom de notre liberté face au lyrisme français, à condition toutefois que cette liberté soit agissante et désintéressée.

Fleurs rares et plantes oubliées

A y regarder de plus près on découvre à ces deux volumes d'autres vertus. La moindre n'est pas dans les pages consacrées, pour le XVIIIe siècle, aux poètes étrangers de langue française ; l'universalité de la langue, sous cet aspect, n'a jamais été étudiée, sauf dans les ouvrages spécialisés. La promenade, qui rend à Malherbe ce que Malherbe mérite, et à Racine ce qui est normalement à Racine, sait aussi, avec une fermeté non feinte, souligner l'importance des fleurs rares, voire des plantes oubliées : le diabolique Charles-Timoléon de Sigogne à l'aube du XVIIe siècle, le mystique François Malaval (1627-1719), l'ancêtre de Prévert, Claude Cherrier, en plein milieu de ce XVIIIe, que Robert Sabatier qualifie joliment — et sévèrement — de « repos de la poésie ». Démontrer, sans la moindre trace de didactisme, que l'histoire de la poésie française n'est ni une nécropole, ni un sujet de thèse, ni un jardin à redessiner sans répit, voilà qui est une attitude saine, juste et courageuse.

ALAIN BOSQUET.

UN DESNOS INÉDIT

★ DESTINEE ARBITRAIRE, de Robert Desnos. Edition de Marie-Claire Dumas. Coll. Poésie/Gallimard. 282 pages, 8,50 F.

NOUS savions qu'il existait un nombre important d'inédits de Robert Desnos (1). *Destinée arbitraire*, qui paraît actuellement grâce à Marie-Claire Dumas — et qui emprunte son titre au poème inaugural de *C'est les bottes de 7 lieues que cette phrase « Je me vois »* (1926), — ramène des recueils aujourd'hui introuvables : ainsi *C'est les bottes de 7 lieues*, justement, ou bien *Etat de veille*, ou encore *le Bain avec Andromède*. L'ensemble se complète par des textes qui n'avaient paru jusqu'ici qu'en revues, et que l'amateur pouvait malaisément regrouper. Surtout, nous découvrons, dans ce volume, soixante-dix-sept poèmes totalement inconnus à ce jour.

Destinée arbitraire qui, dans la même collection, succède à *Corps et biens* et à *Fortunes*, va contribuer fortement à une meilleure connaissance de Desnos. On découvre combien cet amoureux des vocables, cet homme en proie au mystère qui est dans le quotidien, ressemble à Nerval ; comment il est au surréalisme ce que Nerval fut au romantisme : un moment essentiel, un révélateur, une illustration privilégiée. Lyrique et visionnaire ; jouant du lexique et des images ; fidèles à la méthode de « Rose Sélavy » ; portant la mort, l'amour et le goût des libertés à mots tendus, Robert Desnos, dans cette destinée arbitraire qui fut la sienne, s'inscrit au premier rang des poètes de notre siècle.

Parmi les textes nouveaux ici rassemblés, en voici un qui date des années 30 :

Les Charmes de la nuit

Quand on confie son corps aux charmes de la nuit
Il semble voir paraître à travers la fenêtre
Le visage lointain de ceux que l'on connut
où étiez-vous ? où était-elle ? où serons-nous ?
Le temps qui s'abolit et renaît de lui-même
ne répond même pas aux questions des passants
Ces fleurs qui s'effeuillaient ces souffles oubliés
ont atterri bien loin sur des terres nouvelles
on les voit resplendir à l'éclair des prunelles
dans un accent de voix dans un geste inutile
Ils mourront tous à l'heure dite à la va-vite
Ces yeux s'éloigneront ainsi que deux lanternes
que l'on voit disparaître aux routes en forêts
Ces yeux reparaîtront on reverra leur cerne
on ressent leur regard Eh quoi ce n'est pas eux
La vie est parcourue de fantômes futiles
De loin on reconnaît la démarche amicale
Et de près ce n'est plus qu'une vaine vapeur
Squelette ridicule ou burlesque brouillard
allez-vous-en allez-vous-en je ne crains plus
que le mystère enclos dans la réalité.

HUBERT JUIN.

(1) Voir « le Monde des livres » du 10 janvier 1975. Robert Desnos est mort à Terezin il y a trente ans, le 8 juin 1945.

Jean Malrieu, un surréaliste du S

★ POSSIBLE IMAGINAIRE, de Jean Malrieu. Collection « L'aube dissout les monstres ». Pierre Oswald, 148 pages, 20,10 francs.

DEPUIS *Préface à l'amour* (Cahiers du Sud 1953, Prix Guillaume Apollinaire), Jean Malrieu fait entendre, à intervalles plus ou moins réguliers, depuis sa solitude peuplée, solaire de Penne-de-Tarn ou Penne-d'Albigeois, une voix qui se situe d'ores et déjà au premier rang des poètes. Ni Gaston Bachelard ni André Breton, pour ne citer que ceux-là, ne s'y sont trompés.

Poète surréaliste, a-t-on écrit à maintes reprises de Malrieu. Il a vécu, en effet, en étroite relation épistolaire et d'esprit avec l'auteur des *Vases communicants*. Mais, s'il est surréaliste, c'est par les racines, oserai-je dire. Célébration de l'amour fou porté à son plus haut degré d'incandescence, éloge du merveilleux, chants en forme d'autels dédiés à la femme médiatrice, quête du point suprême d'où « la vie la mort, le haut et le bas cessent d'être contradictoirement perçus ».

Ce surréalisme a toujours été équilibré par une volonté de clarté qui s'apparente à celle du poète de *Pouvoir tout dire*, Eluard. Chez Malrieu, la parole coule de source, mélodieuse, légèrement embuée d'ivresse. Et cette source jaillit en pleine terre cathare, du côté des cours d'amour, non loin de Marcabru et Raimon, comte de Toulouse, Joë Bousquet et René Nelli.

« *Tout ce qui so*
est vision de l'invi
(Anaxagore), déclare
au seuil de *Possible ima*
titre déjà scintillant comm
Avec celui qui fit de s
de reclus à Carcassonne
bourdonnante de merveill
croit au « verbe » comm
parvenant d'une dimens
fût-elle dérobée à nos re
lés. « *Un homme est tou*
par sa vie » : le poète sai
que la vie est plus que
frémissement sans frontiè
cosmique. Novalis le sava
était sur-réaliste.

Un homme est sauvé pa
« *Otez-moi le monde, j'on*
un autre », proclamait à
Bousquet.

La poésie de Malrieu
sorte de courbe lente, h
qui a mené l'homme, de
cence amoureuse nouée
au combat des humains,
de sagesse, mais une sag
terranéenne fleurant bon
et l'olive.

« Les coteaux n'ont pas bougé. La route jette ses mêmes
La nuit est d'une seule haleine.
C'est ainsi. On attend les catastrophes au ralenti.
C'est ce qu'on appelle vivre.
J'ai dit les paroles insignifiantes qui assurent la continuité.
Il pleut vers l'Est. Nous avons simplement peu changé.
Mais l'herbe, dans les jardins, témoigne de l'absence.
Le temps s'incarne dans la longueur d'un rameau.
La nuit vient. C'est fine poussière.
Sur l'amitié des choses unies. »

Un tel poème dit tout de Malrieu. Cette aptitude à capter les échos à peine perceptibles d'une réalité complexe, énigmatique, à mesurer les fantômes du quotidien, tout en réaffirmant la « victoire » à cause d'un corps, d'un visage aimés, présents, complices.

Et le moindre miracle n'est pas qu'au centre de cette poésie où errent les ombres de la mort pressentie, s'approchant au pas de l'âge, s'élève comme un grand arbre indestructible le chant d'amour à la création, aux plus humbles choses de notre univers, aux « bi
terre », jadis célébrés pa

Leçon de morale, la p
Jean Malrieu est aussi une
choses, une étonnante initi
réalité surréaliste, à « la ta
gie et la chenille lente ».
ont des yeux pour voir s
« l'éternité se met à bruir
« arbre s'ébroue derrière
close ». Enfin ceux qui pos
« troisième oreille » peuvent
« l'alphabet des naissances
meurs — Et transcrire ».

ANDRÉ L.



هكذا من الأصل

Souvenirs et témoignages

UN NOUVEAU KESSEL

Vladivostok 1919

★ LES TEMPS SAUVAGES. Gallimard, 240 p., 29,50 F.

EN octobre 1918, Kessel, âgé de vingt ans, avait eu le temps de mener à bien des ...udes de lettres, de s'essayer à ...art dramatique et au journa...sme, et de s'illustrer en combat...nt dans l'aviation, après avoir ...vancé l'appel d'un an. Il allait ...re le plus jeune participant à ...ne aventure insensée de quelques ...ois, dont il nous fait aujourd'hui le récit.

Les Alliés avaient décidé d'en...oyer en Sibérie une armée com...osée de volontaires de six pays, ...nt l'objectif était d'arrêter les ...llemands « quelque part entre ...Oural et la Volga ». Cette expé...tion, que la retraite allemande ...ndait inutile, commença de ...çon particulièrement absurde ...our les volontaires français, dont ...essel faisait partie : le 11 no...mbre, consignés en rade de ...rest, ils entendent de loin sonner ...toute volée les cloches de l'armistice.

Puis c'est la « grande virée ». A ...ew-York où ils sont, et pour ...use, les premiers « vainqueurs » ...rivés, les aviateurs français ...çoivent un accueil triomphal : ...ule en délire, confettis lancés ...es fenêtres, train spécial pour la ...alifornie. Là, à San-Francisco, ...x semaines d'une folle vie de ...ocagne : « Boissons, jazz, Marseillaise, Madelon ». Le 1er janvier ...919, les états-majors, après mûre ...éflexion sans doute, décident de ...isser continuer cette escadrille ...n goguette, aussi dépourvue de ...écaniciens que d'avions.

...Honolulu. Le Japon. Enfin Vladivostok : une autre planète. ...ne lumière lugubre, un port gelé ...à se détache dans la brume la ...asse noire des cuirassiers japo...ais. La mission française est ...gée au Musée d'histoire naturelle, parmi les squelettes de baleines et les tigres empaillés. Kessel, parce qu'il parle le russe, est chargé de distribuer les pots-de-vin qui lui permettront d'acheminer vers Omsk le ravitaillement du corps expéditionnaire français.

Il découvre la corruption des fonctionnaires, l'incroyable misère des coolies et des prostituées qui vivent dans la fange, la vermine et la faim, l'épouvantable agonie des mourants, typhiques, grouillant de poux, entassés à même le sol de la gare ou des trains de marchandises, après avoir fui jusqu'à l'extrême limite de ce continent bouleversé par la Révolution.

Tandis que dans le Transsibérien transformé en vaisseau pirate, bourré de tapis, de brocarts, d'icônes, de soieries, les hommes de l'ataman Semenof, déserteurs, vagabonds, officiers cosaques, se livrent à d'énormes beuveries. Tandis que sous les lustres et les dorures de l'Aquarium, le fameux établissement nocturne de Vladivostok, les officiers étrangers dilapident leur triple solde avec les derniers millionnaires sibériens.

Kessel, on le sait, est un admirable conteur. Ce qu'il y a de neuf dans ce livre de souvenirs, c'est l'humour avec lequel il nous montre le jeune homme de vingt ans qu'il était, plein d'élan généreux et d'insoucieux égoïsme, s'initiant au jeu, à l'alcool, à la fête, et ressentant pour la première fois l'appel vers l'aventure qui devait marquer toute sa vie. Découvrant enfin, avec une sensibilité mal endurcie, des temps de cruauté qui devaient lui inspirer sa première œuvre romanesque, *la Steppe rouge*.

MARION RENARD.

DE LA RETRAITE A LA VICTOIRE

Voyage à l'intérieur de l'Armée rouge

★ LE PIETON DE STALINGRAD, de François Suliny. Fayard, 406 pages, 49 F.

UN livre de guerre de plus ? Il n'en faut pas douter. Dans quel genre le classer ? Il est trop personnel pour s'apparenter à une œuvre d'histoire. Trop lié à l'histoire pour demeurer seulement le récit des aventures ordinaires ou extraordinaires de son auteur. Très fugitivement, une phrase, un ton, une pichenette d'humour, feraient penser à un nouveau Fabrice dans un Waterloo qui se jouerait sur trois ans et dans un espace allant de Bug à la Volga et au Don. A moins que *l'Adieu aux armes*... Mais qu'en resterait-il sans Catherine et sans Rinaldi ? Foin des réminiscences. D'ailleurs François Suliny n'est ni Stendhal, ni Hemingway, ni même un romancier. Il est seulement ce « piéton de Stalingrad » à qui il arriva tant et tant entre sa trentième et sa trente-cinquième année. Il fallait bien finir par le raconter. C'est fait.

Pour suivre le périple une carte n'est pas de trop et pour le comprendre un peu d'histoire. Septembre 1939. C'est la fin de la Pologne née du traité de Versailles. Un nouveau partage se fait. De l'ouest sont entrées les troupes nazies et de ce côté la deuxième guerre mondiale commence. De l'est, le 17 septembre, sont entrées celles de l'U.R.S.S. pour qui la Pologne orientale n'a jamais cessé d'être russe. Rovno, la ville de François Suliny, est dans cette Pologne orientale qui désormais sera pour Moscou l'Ukraine de l'ouest.

A Rovno, il y a trente mille juifs. Les Suliny font partie de cette communauté, 75 % de la population. Pour les Russes, en ce 17 septembre 1939, Rovno est libéré. François Suliny place, lui, le mot entre guillements. L'apparition de trop de bureaucratie, l'effort déployé pour convaincre les libérés de la réalité de leur libération, ne lui disent rien qui vaille. Serait-ce alors une occupation ? C'est en tout cas un sursis. Il tombe, et de quelle façon, le 22 juin 1941, avec le pacte germano-soviétique. Hitler ouvre brutalement le front de l'Est. L'U.R.S.S. mobilise y compris, bien entendu, dans l'Ukraine de l'ouest, y compris donc François Suliny.

L'aventure et les mésaventures suivent. Le nouveau soldat de l'armée rouge va bientôt se retrouver médecin et lieutenant. Il a suffi d'un hasard. Un officier demande des médecins. Suliny, pour avoir derrière lui une année de médecine, ne pense pas qu'il puisse faire l'affaire, même si là encore la médecine militaire était à la médecine, etc. Seulement un de ses camarades qui connaît ce passé l'a déjà désigné à l'attention du gradé. Les dès sont jetés. Désormais pour lui il s'agit seulement de ne pas avoir trop de responsabilités médicales. Et il y parvient. Et il marche. A lire on découvre que les camions et les trains aideront beaucoup le piéton.

Quel itinéraire ! Jitomir, Kharkov, Kiev « ville en détresse », Isioume, Vorochilovgrad. C'est le temps où Berlin peut croire qu'à l'Est aussi la guerre sera « éclair », comme elle l'a été à l'Ouest, pour le continent du moins.

Pas un vrai Russe

Dans cette retraite, François Suliny voit et vit ce qu'ont vu et vécu tous les troufions dans toutes les retraites. Il constate que « *l'armée est de tout temps et dans tous les pays du monde gaspilleuse des efforts des hommes et des richesses de la terre.* » Et aussi que toutes les pagailles ont leurs « petits malins ». On va, on vient, on retourne où on est allé. Dans ce grouillement il n'est pas le plus malheureux. Il se tiendra même, au bout du compte, pour un « planqué ». Seulement lui, le juif de Rovno, sent bien qu'il n'est pas intégré. Il y a partout, pour les gens de l'appareil, du N.K.V.D. omniprésent, « *ce perpétuel sursaut lorsque j'avançais mon nom, suivi de Rovno (Ukraine de l'ouest) : j'étais un juif polonais, pas un vrai Russe. On ne pouvait pas me confier de secret militaire* ».

Voilà ce qui lui pèse et fait la gravité de ce livre. Feuilleté ou parcouru trop vite, le récit laisserait une fausse impression : celle d'un univers de coton et de pansements, de « roulante » et de « boustifaille », de chasse aux poux et de recensement de couvertures. Du Robert Lamoureux et *Septième compagnie*, mitigé de *Grande vadrouille* pour un nouveau de Funès en quelque sorte.

L'apparence ne saurait se maintenir. Le front de l'Est de 1941 à 1945 ne fut jamais celui d'une « drôle de guerre ». C'est vrai que François Suliny, trente-cinq ans après, tempère l'horreur par l'humour (« *En écoutant ou en lisant les bulletins militaires quotidiens de l'agence Tass, nous étions persuadés que, pour le moment au moins, Hitler décidait de notre sort autant que Staline.* »). Mais pour cette armée, où l'on salue, comme ailleurs, où l'on tire, comme ailleurs, sur les pans de sa capote avant de se présenter à un supérieur, la guerre est bien là, quotidienne, infernale, impitoyable avec son complice « grand-père Gel », et par millions les morts sans sépulture et les blessés sans couverture.

Le temps du choix

Le « piéton de Stalingrad » n'a pas oublié. Cet antisoviétique déclaré, parce qu'il est juif, parce qu'il est Polonais, que les traités ou autre Yalta le veuillent ou non, communie malgré tout avec ses camarades, et sans lésiner, dans les fureurs de Stalingrad et de Koursk, lorsque se joue l'avenir. Comment d'ailleurs le nazisme — lui dit encore « le boche » — ne serait pas l'ennemi numéro un d'un homme dont la famille, restée à Rovno, y fut exterminée pour que le gauleiter Erich Koch puisse faire savoir à son Führer que la ville était désormais « Judenrein » (débarrassée des juifs) ?

Paulus et sa IVe armée réduits à la capitulation dans le « chaudron » de Stalingrad, la bataille de Koursk — moins citée mais plus déterminante encore — gagnée, il s'agit maintenant de retourner vers l'ouest. Egal à lui-même, le « piéton » s'engage dans cette nouvelle marche. Comme il avait été médecin malgré lui, le voilà, malgré lui, officier du N.K.V.D., après avoir eu la charge de recevoir pour les remettre sur pieds et les mettre au travail les blessés allemands faits prisonniers. Toujours intarissable, François Suliny fait maintenant un peu traîner les choses, sans se rendre compte que son lecteur aspire lui aussi à la démobilisation. Car l'épilogue est inscrit depuis longtemps dans les faits : « le piéton de Stalingrad » se devait de déserter. Pour y parvenir il passe par d'autres aventures via Lublin, Odessa, Port-Saïd, Marseille. Il n'a pu s'empêcher de les conter encore par le menu. Etait-ce nécessaire alors que la sobriété lui sied si bien ? Les trois pages qui disent le retour à Rovno, le pèlerinage solitaire devant la longue boursouflure trahissant, dans la clairière, la fosse commune, en sont une preuve. Pour elles seules, il faudrait déjà lire. Pour la plus grande part du reste aussi. Même raconté le plus souvent dans un style trop débraillé, un voyage à l'intérieur de l'armée rouge comme celui-là n'est pas à dédaigner.

J.-M. THÉOLLEYRE.

Un homme qui en a beaucoup vu

★ LES HEURES LES PLUS PRÉCIEUSES, d'Alfred Fabre-Luce, éd. Robert Laffont, 295 p., 39 F.

AYANT reçu de la sociologue Evelyne Sullerot une lettre d'approbation pour l'un de ses ouvrages, Alfred Fabre-Luce a poursuivi vingt mois durant, en 1973-1974, l'échange ainsi entamé. De rencontres en missives, abordant au fil de l'actualité ou de ses humeurs mille et un sujets, il raconte et se raconte à travers ces lettres à E., qu'il ne nomme pas s'il la désigne fort clairement.

Le lien s'est défait et aussitôt c'est à une autre correspondante, C., doublement anonyme, que l'écrivain fera part désormais, pendant l'hiver et le printemps 1974-1975, de ses réflexions, de ses souvenirs, de ses jugements.

Ces lettres, celles d'Alfred Fabre-Luce, car le lecteur n'aura pas connaissance des réponses d'E. ni de C. pas plus que des conversations avec elles, marquent pour lui « les heures les plus précieuses », titre du recueil dans lequel il les a réunies et les publie aujourd'hui. La méthode est ingénieuse sinon nouvelle, puisque, fait remarquer Fabre-Luce, bon nombre des « correspondances » ainsi livrées au lecteur sont, comme ici, des monologues, ne contenant que les lettres d'un des scripteurs et non de l'autre. On le regrette un peu, s'agissant d'Evelyne Sullerot, qu'on eût aimé mieux connaître et qui est réduite à figurer le mur sur lequel, inlassablement, son interlocuteur fait rebondir sa balle.

Cette balle, maniée avec tout le talent du brillant causeur, rebondit d'ailleurs un peu dans toutes les directions, au hasard des lectures, des voyages, des travaux ou des sentiments. Œuvres toutes personnelles, bien que visiblement destinées dès le départ à publication et précieusement conservées dans ce but, ces lettres ramènent souvent, et c'est naturel, les épisodes de l'histoire aux péripéties vécues par le conteur et les méditations aux sujets qui le hantent très particulièrement.

La mort et son cortège

Ainsi est-il moins question de l'occupation que de l'emprisonnement d'Alfred Fabre-Luce pendant quelques mois en 1943, de la Libération que de ses démêlés avec les libérateurs, du gaullisme que de ses heurts avec la censure, de la littérature que de ses propres ouvrages et, à propos de la télévision, des seules émissions où il paraît. Quant aux méditations, le thème majeur en est la mort et son cortège, c'est-à-dire la maladie, l'euthanasie, la guerre, les enterrements, l'avortement, tantôt traités au plan de la réflexion de portée générale qu'Alfred Fabre-Luce a d'ailleurs développée dans plusieurs livres sur l'une ou l'autre de ces questions, tantôt évoqués à la faveur d'accidents de santé, d'obsèques de contemporains, de faits d'actualité.

Le livre compose ainsi une sorte de complément vécu et aussitôt écrit, au jour le jour, des Mémoires d'un homme qui en a beaucoup vu et a beaucoup écrit puisqu'il a un peu plus que l'âge du siècle et que son premier livre paraissait il y a un peu plus de cinquante ans.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

ECHOS ET NOUVELLES

...dition

— LE « PIERRE Ier » d'Alexis Tolstoï paraît au Livre Club Diderot (collection Filigrane) dans une traduction de Jean et Lucia Cathala. Cette traduction de l'œuvre maîtresse du romancier russe que la mort de son auteur, en 1943, laissa inachevée a été établie d'après le tome V des œuvres choisies publié à Moscou en 1952. La postface de la veuve du romancier, Ludmila Tolstoï, est tirée de l'édition du livre III Moscou 1945 (950 p., 60 F.).

— UN VOLUME DE « SELECTED POEMS » de Jean-Claude Renard est actuellement en préparation aux Etats-Unis. Parmi ses traducteurs figure, en particulier, Graham Dustan Martin qui, on le sait, a consacré à la poésie française contemporaine l'une des meilleures anthologies en langue anglaise (1972), et qui vient, précisément, de publier un remarquable essai, « Language, Truth and Poetry » (Edinburg University Press), où il propose un nouveau mode d'approche du langage poétique et de ses rapports avec la réalité.

...xpositions

— UNE EXPOSITION PAUL-LOUIS COURIER aura lieu du 29 novembre au 31 décembre à la bibliothèque municipale de Tours. Elle présentera de nombreux documents inédits précieux pour la connaissance de l'helléniste et du pamphlétaire.

— LA VENTE-EXPOSITION qui se tiendra à la galerie Jeanne Bucher du 21 novembre au 1er décembre pour venir en aide à « la Quinzaine littéraire » comportera des peintures, gouaches, dessins, aquarelles, collages, manuscrits, documents, éditions rares, offerts à la Quinzaine par toute une pléiade d'écrivains et d'artistes : Roland Barthes, Roger Caillois, Michel Butor, Marguerite Duras, Calder, Soulages, Claude Simon, Raymond Queneau, Claude Roy, Michel Tournier, Rebeyrolle, Zao Wou Ki, Lévi-Strauss, Folon, Hérold, etc. Cette manifestation s'accompagnera de matinées et soirées d'animation les 22, 25, 27 et 29 novembre autour des thèmes musicaux, poétiques et dramatiques.

Prix

— ALBERT BENSOUSSAN vient d'obtenir le Prix de la traduction aux Rencontres poétiques du Mont Saint-Michel. On lui doit, en effet, l'introduction en France de plusieurs écrivains hispaniques et latino-américains, en particulier Mario Vargas Llosa, dont le roman « Pantaleon et les Visiteuses », portrait burlesque d'un capitaine, sourcilleux sur son devoir de soldat, qui vient de sortir chez Gallimard, a été traduit par ses soins, et non par Claude Couffon comme nous l'avons annoncé par erreur.

VIENT DE PARAITRE

Sciences humaines

CARLOS CASTANEDA : *Histoires de pouvoir*. — Le dernier volet du cycle retraçant l'itinéraire de cette ethnologue devenu apprenti sorcier. Traduit de l'anglais par Carmen Bernand. (Gallimard, coll. « Témoins », 288 p., 39 F.)

THEODOR REIK : *la Création de la femme*. — Un des premiers disciples de Freud analyse les mythes concernant Eve comme autant de supercheries dues à la domination masculine. Traduit de l'américain par Evelyne Szuycer et Martine Van Berchem. (Editions Complexe, 144 p., 38 F.)

CLAUDE BOUDET : *la Société concentrationnaire*. — Une analyse de la société de consommation et de ses processus de « régulation psychique ». (P.U.F., coll. « Sup - Le philosophe », 200 p., 32 F.)

MARCEL JOUSSE : *la Manducation de la parole*. — Le second volume de l'« anthropologie du geste », où la parole est pensée comme un « mime » de tout le corps. (Gallimard, coll. « Voies ouvertes », 298 p., 43 F.)

ERVING GOFFMAN : *Stigmate*. — Une interprétation des « usages sociaux des handicaps », par l'auteur de *Mise en scène de la vie quotidienne*. Traduit de l'anglais par Alain Kihm. (Ed. de Minuit, coll. « Le sens commun », 180 p., 28 F.)

Essais

EMILE DERLIN ZINSOU : *Pour un socialisme humaniste*. — Les réflexions d'un ancien président de la République du Dahomey, chassé du pouvoir par un putsch, sur ce que pourrait être un socialisme authentique, adapté aux réalités africaines. (Kesselring, éditeur ; Diff. La Marge, Plaine 24 à Yverdon, Suisse, 152 p., —? F.)

Philosophie

G. W. F. HEGEL : *la Société civile bourgeoise*. — Trois versions différentes de la partie de *la Philosophie du droit* consacrée à la « société civile » éclairent l'évolution de la pensée hégélienne. Présentation et traduction de J.-P. Lefebvre. (Maspero, coll. « Théorie-Textes », 144 p., 25 F.)

Critique littéraire

ALAIN DE LATTRE : *le Réalisme selon Zola*. — Une archéologie de l'intelligence créatrice chez Zola, à partir de Darwin et Claude Bernard. (P.U.F., « Sup. », 260 p., 39 F.)

Pédagogie

JOSETTE POINSSAC-NIEL : *Technologie éducative et histoire*. — L'auteur élabore un système de communication où l'histoire comme contenu et les techniques comme media tentent de répondre aux besoins de la pédagogie. (P.U.F., « Pédagogie d'aujourd'hui », 320 p., 58 F.)

Documents

FEDERATION DEMOCRATIQUE DES TRAVAILLEURS DES P.T.T. : *Des « Idiots » par milliers*. — Un dossier sur la condition postière contemporaine révélée entre autres par la longue grève de l'automne 1974. (Maspero, « Petite Collection », 185 p., 9,50 F.)

MARCIO MOREIRA ALVES : *les Soldats socialistes du Portugal*. — Justifiée par la révolution portugaise et ses suites une approche des motivations et des hommes du Mouvement des forces armées présentée par un militant antifasciste brésilien. (Gallimard, « L'air du temps », 238 p., 32 F.)

Histoire

MADELEINE DELLA MONICA : *la Classe ouvrière sous les Pharaons*. — Porteurs d'eau ou des pierres des pyramides ; déjà des travailleurs, des contremaîtres et des grèves et un « Etat-patron ». (Librairie d'Amérique et d'Orient, 199 p., 60 F.)

LOUIS BERTEIL : *l'Armée de Weygand*. — Un nouvel ouvrage sur les subtilités africaines de l'occupation, les intrigues et les complots, les accords et les désaccords. (Editions Albatros, 243 p., 40 F.)

E. WILL, C. MOSSE, P. GOUKOWSKY : *le Monde grec et l'Orient*. — Dans la collection « Peuples et civilisations », le deuxième tome de l'ouvrage entrepris voici dix ans et consacré au quatrième siècle et à l'époque hellénistique. (Presses universitaires de France, 678 p., 109,47 F.)

ARTHUR CONTE : *le 1er janvier 1900*. — La mise en scène du vingtième siècle, de ses personnages majeurs, politiques et littéraires, savants et artistes. De l'histoire au long d'un jour sans histoires. (Plon, 347 p., 45 F.)



LE FUTILE INUTILE

★ LA COMMERE EN DIT PLUS, de Carmen Tessier. Stock, 310 pages, 38 F.

POUR avoir, de 1948 à 1968, signé dans France-Soir *une rubrique de « potins » et de « ragots » et fréquenté, dans ce but, tout ce qu'il est convenu d'appeler, à Paris, des personnalités, Mme Carmen Tessier a jugé finalement qu'elle méritait bien, elle aussi, d'être traitée en personnalité. Pour plus de sûreté, elle s'est chargée elle-même de la besogne. Il en résulte le livre qu'elle a intitulé* La commère en dit plus.

On y apprend, entre autres, que Mme Carmen Tessier tutoyait Georges Pompidou, comme elle tutoie Jacques Chaban-Delmas ; qu'elle a occupé des suites dans les plus luxueux palaces ; qu'elle invita autant qu'elle fut invitée ; que le faste qu'elle offrait égala toujours celui dont on l'honorait ; qu'aucune porte ne put jamais lui être fermée ; que, chez elle, Alain Delon cuisina avec l'ambassadeur Vinogradov et que le caviar à la louche, tenu pour l'ordinaire à la table de Régine, ne saurait exclure une réception plus démocratique dans le pavillon de Jacques Duclos à Montreuil.

Cet étalage complaisant, cette façon de faire savoir qu'on a reçu — aussi — Mehdi Ben Barka pour glisser que la rose qu'on lui offrit ce jour-là porte votre nom, d'essayer de paraître grave et de ne réussir qu'à être futile, c'est sans doute le propre d'un genre dont le grand ordonnateur fut Pierre Lazareff.

Outre une propension à parler de sa petite taille et de son faible poids, de sa jambe bien faite comme de son charme, à faire savoir qu'elle s'est « toujours acharnée à gagner de plus en plus d'argent ». Mme Carmen Tessier nous apprend encore qu'elle a « crevé d'envie devant le style de Saint-Simon ». Elle peut continuer. — J.-M. T.

ESSAIS

« L'ALGÉRIE DES ANTHROPOLOGUES »

Les ruses de l'exotisme colonial

★ L'ALGÉRIE DES ANTHROPOLOGUES, de Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin. Maspero, « Textes à l'appui », 294 pages, 35 F.

« LE musulman n'est-il pas, en effet, le démenti le plus formel donné à cette proposition que l'homme a été créé pour travailler soit de ses mains, soit de son esprit ? Ce qu'il chérit par-dessus toutes choses n'est-ce pas la position horizontale ou le dos de sa monture ?... »

Où trouver l'origine politique et historique d'un des préjugés racistes le plus répandus sur l'homme arabe ? Chez C. Trumelet, un militaire parmi tant d'autres, qui fut chargé par son gouvernement, une trentaine d'années après l'occupation de l'Algérie, de décrire ce désert orphelin de civilisation et d'observer le quotidien de ses « indigènes » écrasés par l'ignorance, les superstitions et l'inévitable fatalisme musulman.

Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin viennent de faire une lecture passionnante de ce genre de littérature qui fleurissait avant et pendant l'époque coloniale. La violence de la pénétration militaire devait être préparée non seulement par la connaissance du terrain mais aussi par l'observation « scientifique » du paysage humain dans ses croyances, ses traditions, dans les plis de sa mémoire, dans tout son être et son intimité.

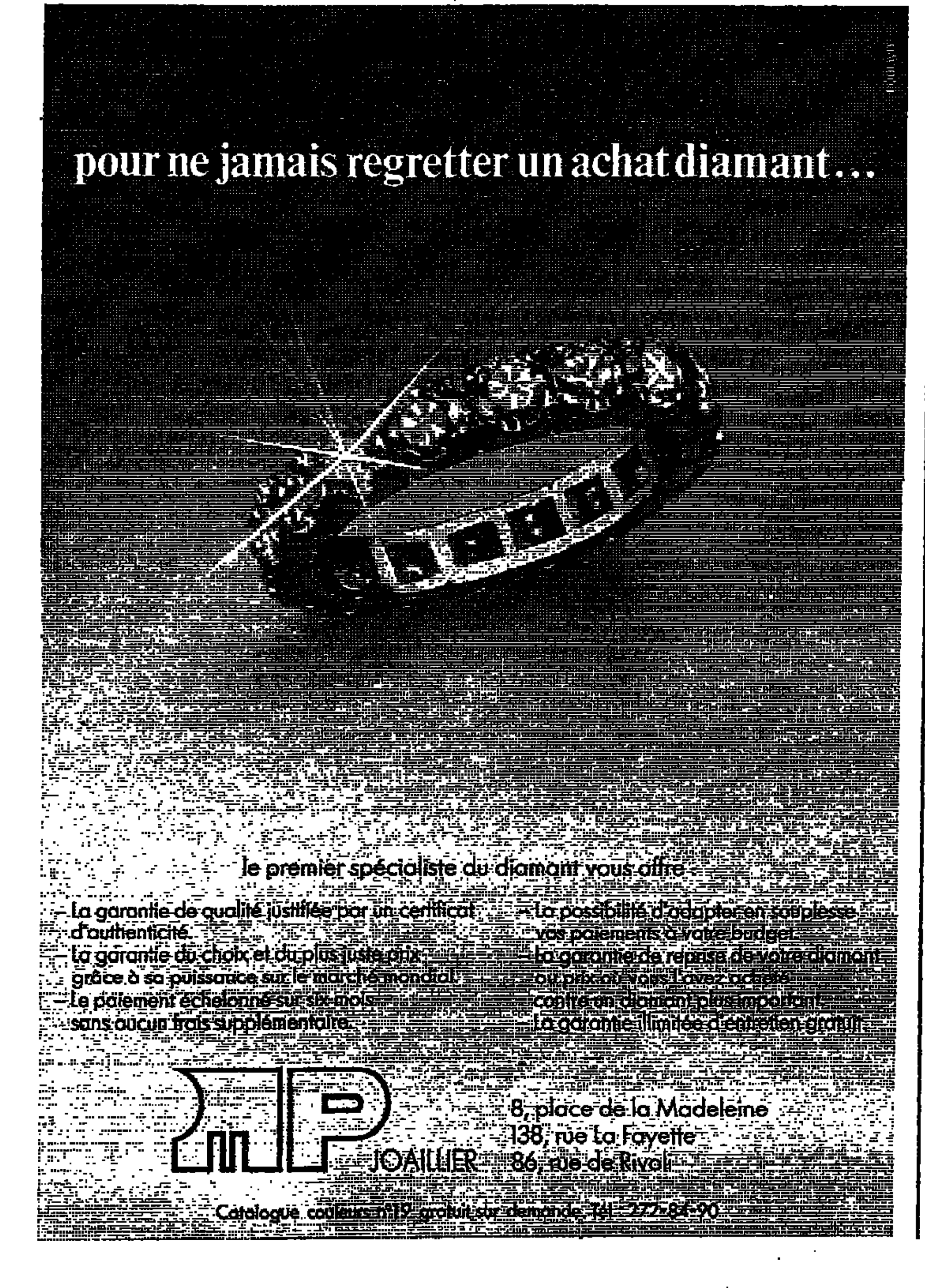
Se méfier de la science

Ainsi l'ethnographie-stratégie accumule-t-elle entre 1844 et 1867 un fichier monumental et artisanal sur l'autre, « cet Arabe ou ce Berbère », jamais nommé, mais simplement désigné comme l'intolérable différent. C'est l'œuvre de Pellissier Reynaud qui, par ordre du gouvernement, publiera ses Annales algériennes *en trente-neuf volumes. Mais cette société qu'on voulait dépourvue de son moi collectif devenait aussi une devanture pour promeneurs métropolitains, romanciers exotiques, missionnaires en tout genre, espace vital pour un humanisme ethnocentriste chargé de véhiculer les valeurs de « l'universalisme transcendantal ».*

Comme il s'agissait d' « établir la race française sur le sol algérien » *(Burdeau), l'entreprise coloniale avait beaucoup à faire et avait un besoin urgent du concours des « sciences humaines », chargées de recenser le fluctuant, l'obscur, l'imaginaire, le désordonné de l'homme à dominer. Cependant, à la découverte pratique, à la négation et au mépris de l'Autre correspond en fait une parfaite méconnaissance. L'ethnologie coloniale, qui voulait* « désensauvager » *l'Algérie, va connaître ses premières fissures et ruptures. Le déclenchement de la guerre de libération va permettre à ce pays d'accéder à la dignité historique après une exclusion de quelque cent trente ans. On assiste alors aux premières critiques de l'entreprise coloniale dans les milieux des chercheurs et des intellectuels. L'Algérie se pose comme sujet en même temps que ses enfants vivent et meurent pour la libération.*

C'est parce qu'il y a eu une Algérie des « anthropologues » et que ce fait ne fut pas une simple fatalité que les peuples du tiers-monde, victimes de l'ethnocentrisme occidental se méfient aujourd'hui de la science, surtout quand elle se dit « humaine » ou « sociale ». C'est en ce sens que l'une des résolutions formulées par l'Union générale des travailleurs algériens en 1965 insistait sur le fait que « toutes ces sciences *(entendons les sciences sociales)* soient considérées à partir d'un seul point de vue, celui des intérêts de la classe des travailleurs ». *Cette méfiance pourrait être le début d'une démythification de la science et de l'idéologie dominantes.*

TAHAR BEN JELLOUN.



DEUX ÉTUDES DE MICHEL SERRES

Sur Zola : une épistémologie des nua

★ FEUX ET SIGNAUX DE BRUME. ZOLA, de Michel Serres. Grasset, coll. « Figures », 380 pages, 55 F.

HISTORIEN des sciences, Michel Serres est écrivain, aussi. Son dernier livre le prouve avec éclat. Une langue nerveuse, colorée y masque une érudition qui joue avec des centaines de personnages construits par Zola, mais aussi des intuitions de Carnot, du plus méconnu des concepts de Darwin, des pérégrinations d'une divinité mésopotamienne, des moindres fragments de l'Ancien Testament.

Une sorte d'autobiographie intellectuelle : le récit toujours brillant, souvent émouvant, impudique parfois, de quelqu'un qui a choisi de se promener et même de se perdre (histoire de mieux se retrouver) dans la multitude des cultures qui l'imprègnent, qui a choisi également de « naviguer » hors des systèmes et ne craint pas d'emprunter à chacun ce qu'il y trouve d'utile. Il butine les concepts sans honte. Le résultat est séduisant : une pensée extrêmement rigoureuse, mais toujours libre.

Une méthode féconde

Libre, mais avec une méthode. Exposée dès les premières lignes : un texte (qu'il soit de J. Verne ou de Zola) ne doit pas être expliqué ; l'explication n'est qu'une paraphrase. Un texte doit être considéré comme un ensemble et confronté avec un autre ensemble, social, scientifique, politique ou mythique.

Tenter d'appréhender l'état de la génétique et de la physiologie au 19e siècle à travers Zola (et réciproquement), voilà qui n'avait pas encore été fait. Du moins avec cette minutie et cet amour. Pour les romans de Zola, Serres éprouve de la passion : il ne veut pas s'adonner à leur destruction « par cette science d'érudit qui recouvre la haine ». Il ne relèvera pas davantage les erreurs qu'ils peuvent contenir. D'ailleurs « *Zola est instruit* » : les nombreuses notes qu'il a laissées sur les travaux de Brown-Sequart, de Prosper Lucas ou de Darwin prouvent qu'il « est au courant ». Mais les courants scientifiques de son epoque forment, pour lui, un ensemble sans arêtes précises, aux contours incertains, d'où les quatre ou cinq noms que l'histoire des sciences a depuis privilégiés, sont encore bien loin d'émerger. Bref, ce que Zola connaît de son temps, c'est une brume diffuse.

De quoi est-il fait, ce nuage ? Des recherches scientifiques et des multiples discours idéologiques sur la science. Et c'est là, à ce point précis, que Serres fait œuvre d'épistémologue. Il s'en prend à l'idée bachelardienne, aujourd'hui dominante, de « coupure épistémologique ». Qu'une science, d'un coup, émerge avec ses propriétés et ses vertus, et balaie une multitude d'erreurs ancrées dans les têtes les plus lucides, c'est pour Serres, de l'ordre de la mythologie. Une vérité (une vérité d'un type nouveau) ne peut apparaître que « dans les canaux du faux ». Il faut donc se résigner à décrire la « brume » que constitue cette intrication du vrai et du faux, du nouveau et de l'ancien, du savoir et du mythe, et inaugurer une épistémologie des nuages.

« Aux marges de l'inconnu »

Zola, tel Bouvard ou Pécuchet, est de ceux, selon Serres, qui décrivent le mieux les « nuages ». Le portrait du docteur Pascal, par exemple, de sa pratique, de sa conception du monde et de la science, constitue une indication extrêmement précise des débats internes à la génétique et à la physiologie de l'époque. Mieux encore : le docteur Pascal n'a déjà plus la capacité, quasi divine, de survoler ce qu'il appréhende. Bien avant les sciences humaines, les sciences expérimentales auraient sonné la « mort de l'ego ». Et Zola, en soulignant ce phénomène, remplit sa tâche de précurseur.

Cette tâche est littéraire. C'est du moins la thèse de Serres, une thèse centrale dans son livre. L'essence du roman serait de dire le lien entre le mythe et le savoir, de le mettre en scène dans toute sa complexité. Plus précisément : la fonction de la littérature serait de donner corps à l'imaginaire de ceux qui croient détenir le savoir. Ce que Serres, après d'autres, nomme les « fantasmes originaires ». Ils ont à voir avec la mort, la sexualité, le bonheur... Avec le feu. Et c'est un fait : Zola, travaillant « aux marges de l'inconnu », s'est attaché notamment à décrire tout cela.



.Retour de l'Élysée. Inauguration de la statue d'Émile Zola. Les vils idéalis

LE TRIOMPHE DU NATURALISME

★ *Caricature de Robida.*

Après avoir, comme n'importe quel structuraliste, « construit » la grille qui fonctionne dans le cycle des Rougon-Macquart, Michel Serres entre dans les méandres de chacun des textes qui composent le cycle. Il remarque que le hasard intervient dans chaque roman, qu'il est un personnage, une variable à part entière. D'où ceci : si le hasard est une variable inéluctable, la grille est celle d'un jeu. D'un jeu de l'oie, par exemple. D'où ceci encore : il est temps de tenter une théorie des jeux qui ne craindrait pas de prendre en compte « la part de l'aléa » que les analyses structurales négligent généralement. Et elle pourrait p une approche nouvelle toire, des lois et des has la font. Tel est l'espoir d

Qui pourrait applique théorie des jeux ? Serres pas que les philosophies toire, aussi généalogistes elles, en aient l'envie. Ni voir. Elles sont, à son go militaires : « Discours du ordre des généraux », la tomber perfidement. Alor Qui saura prendre en ch singularités, et mettre e les articulations du sing singulier et du singulier a turel ? La littérature, ré qui dévoile les lois plus q le croit, et sait leur ratta singularités qu'elle perçoit

ANTOINE GALL

Sur Carpaccio : une science de l'

★ ESTHETIQUES, SUR CARPACCIO, de Michel Serres. Editions Hermann, collection « Savoir », 148 pages, 39 F.

CE n'est pas la première fois que Michel Serres écrit sur la peinture : certaines des pages d'*Hermès* étaient consacrées à Vermeer, à Turner, à La Tour. Mais voici un ouvrage qui, d'un bout à l'autre, prend Carpaccio à témoin.

Jetant un regard neuf sur des tableaux anciens — la *Sainte conversation*, la *Prédication de saint Etienne à Jérusalem*, les *Deux courtisanes*, — Serres nous propose une nouvelle façon de lire les œuvres d'art. Sa caractéristique fondamentale : l'objectivité, autrement dit le refus des interprétations.

Ainsi dans la ligne des *Jouvences* sur Jules Verne, ces *Esthétiques* sur Carpaccio démontrent-elles que le tableau, tout comme le texte, « *s'explique par soi*, s'applique sur lui-même et s'engendre de soi ». Nul besoin de le réduire à autre chose qu'à lui. Un texte, on *le savait*, est une combinatoire alphabétique. Mais les formes spatiales et chromatiques, elles aussi, sont munies d'un alphabet, le combinent, le répètent... Le tableau est source de discours parce qu'il est lui-même un discours.

Michel Serres montre alors que la *Sainte conversation* peut être aussi considérée comme un système combinatoire : celui de toutes les interprétations qu'on peut en donner... Système d'où se dégage, enfin, ce qu'on appelle un sens. La notion de sens, d'ailleurs, n'est-elle pas étymologiquement liée à celle d'espace ?

Une fois de plus, Serres vise ici l'herméneutique. Ce qu'il rejette, c'est l'explication par le symbolisme — qui n'explique rien. Un tableau n'est pas une suite de symboles, c'est un espace *qualifié*. Il ne faut pas en chercher le sens, mais la structure — qui se *déploie* sur le tableau lui-même et *non* dans on ne sait quel arrière-fond sociologique ou psychanalytique. L'esthétique la plus rigoureuse serait donc une théorie générale des formes spatiales, un discours sur le lieu. Cette esthétique existe : c'est la topologie. Elle fournit seule le moyen d'avoir accès à des significations objectives, qui ne doivent rien aux ma l'interprète.

De cette thèse dériver conséquences de poids : 1) il y a plusieurs espace aura de même plusieurs esth D'où le pluriel du titre. style, également pluraliste, livre — qui se présente un texte éclaté, à multiples où le lecteur est pris c feu d'artifice ininterrompu d'images, de références.

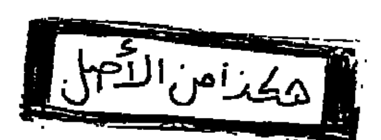
2) Si la culture est l'ensen espaces de même structu gion, science, philosophie, n'y a pas d'espace dominar le tableau, qui les tiss ensemble, ne peut-il se ré aucun d'eux. « *D'où cette qu'on dit être l'essence de d'art : prisonnière de la cu mais libre, en la tissant.* Carpaccio ne « s'explique rien, sinon par la totalité culture — totalité sans conc nous pouvons cependant pens qui en sommes sortis.

D'où également la liber Serres *fait preuve, un peu* dans ce livre, à l'égard de traditionnelle de l'art. Libe *peut provoquer* chez le d'*Esthétiques* deux réaction bien il n'y verra que la rêve philosophe sur la peinture. C jouant le jeu, il y lira u pour fonder la science de

La peinture est ici le s concerné : Serres affirme q la musique, il n'y a pas cours possible. Mais la n développée à propos de Ca n'est-elle pas analogue à cel simultanément, il applique à Et cela justifie qu'on pa science — autrement dit de fo vraies, quelles qu'en soie variables.

L'autre vérité, c'est que les *tiques* se lisent comme un Serres n'a rien d'un positivi se démarche rien de péd d'abstrait. Voici des démons pleines de sève, des structure gées de pittoresque... A Carpaccio, Venise se donne. devine dans l'écriture de tout son amour pour cette pour ses femmes, pour la m formalisme, certes, mais qui saveur du terroir...

CHRISTIAN DELACAMPAG



LETTRES ÉTRANGÈRES

PETER HANDKE A PARIS

« Retrouver le langage des sentiments quotidiens »

L'ECRIVAIN autrichien Peter Handke, qui s'est imposé avec une pièce : la Chevauchée sur le lac de Constance, *et plusieurs romans — notamment* l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, *— publie aujourd'hui un recueil de poèmes :* le Non-Sens et le Bonheur *(Ed. Bourgois), traduit par Georges-Arthur Goldschmidt, Peter Handke, qui vit à Paris, a exposé en français à Nicole Casanova sa conception de la poésie.*

● *Une* Vie sans poésie *— c'est le titre d'un de vos poèmes, — de quoi exactement se prive-t-elle ?*

— Elle n'a pas de sens. C'est une vie sans espoir, sans solidarité avec les autres et sans effort de vivre. Une vie de routine, que je ne peux pas vivre toujours de nouveau, qui reste en dehors des questions. Il n'y a pas de solution pour toute la vie. Il n'y a pas de Jésus-Christ, de Karl Marx, de « Che » Guevara, qui peuvent vous aider, si l'on est sérieux. Mais il y a des solutions pour une journée. Si l'on peut achever une journée, une seule journée, c'est déjà une chance, c'est déjà le bonheur. C'est cela le thème de mes dernières œuvres, et surtout des poèmes. Il y a seulement des moments où l'on se sent vrai, vivant et clair. En écrivant, on peut élargir les secondes de la vérité. On peut essayer de créer une loi, un code civil sans violence ni contrainte, qui ne menace pas les autres.

Dans ces poèmes, j'ai voulu trouver des lois qui puissent aider chacun de nous dans la vie quotidienne. J'ai essayé de retrouver le langage des sentiments quotidiens, un langage qui n'est pas poétique exprès, mais qui est poétique parce qu'il est celui que parlent tous les gens. C'est mon travail, comme écrivain, de transformer ce langage quotidien. La poésie comme Rilke ou, disons, Saint-John Perse, cela n'existe plus. Ce que l'on a jusqu'à présent considéré comme poésie, on ne peut plus le faire. Mais si l'on essaie de créer des moments de la vie quotidienne sans volonté de faire de la poésie, si l'on essaie d'être le plus exact possible, cela devient poétique.

● *Comment expliquez-vous la différence d'écriture qui existe dans ce recueil entre les poèmes les plus anciens et les plus récents, composés à cinq ans d'écart ?*

— La méthode du second recueil est plus courageuse. Je ne m'enfuis plus dans le monde intérieur. Dans les premiers poèmes, on pouvait parfois trouver une fuite dans l'écriture, dans la forme, non pas littéraire, mais artisanale. Mais dans les trois poèmes les plus récents, *Vie sans poésie*, *Poème bleu* et *le Non-Sens et le Bonheur*, c'est moi qui suis là, qui suis coupable, et cela m'est égal, je suis sans honte.

» J'ai en même temps essayé de trouver un langage qui ne pèse pas, un langage commun qui ait de la grâce. On m'a souvent fait des reproches parce que mon langage est comme une musique. Mais, moi, je suis sûr que c'est la grâce du langage qui le rend communicable, le libère et fait disparaître le poids de vous-même.

● *L'angoisse qu'est pour vous l'affrontement avec la « non-chose », la connaissez-vous depuis que vous avez commencé à écrire ?*

— Oui. C'est devenu plus nu, plus fort, en même temps plus abstrait. En ce moment, où toutes les explications de la vie ne marchent plus, c'est la non-chose qui se gonfle.

Une ville utopique

● *Cela rappelle les expériences mystiques, les « nuits des sens, nuits de l'esprit, nuits de l'âme ».*

— Oui, pourquoi pas ? On se tait toujours au sujet de ces expériences, surtout en ce moment où parfois seuls comptent les chiffres et la politique. Mais la politique n'est pas possible sans ces événements mystiques dans la vie de chacun. J'en suis sûr. Vous savez, je n'ai pas envie de créer une religion, une espèce de zen, de bouddhisme, cela me paraît dérisoire. Mais il y a des moments dans la vie où cela existe, où cela devient la vie. Il y a des moments où la vie est comme cela, et une seconde après elle est autrement. Il y a un moment où vous êtes heureux, et une seconde après vous sentez une répugnance envers tous les systèmes, et un moment plus tard vous avez un rêve, et un moment plus tard vous vous sentez malade, et un moment plus tard... C'est cela, la littérature, et c'est cela la poésie. Et c'est cela, la vérité. Il n'y a pas de système. C'est à cause de cela que j'aime la littérature, parce que c'est la vie.

● *Ces « moments » de l'être forment également le sujet de votre dernier roman,* l'Heure de la sensation vraie.

— Oui, un ami m'a fait remarquer que c'était un roman « d'après » un poème, comme il y a des films « d'après » un roman, d'après le poème *le Non-Sens et le Bonheur*. J'aime les poèmes, c'est vrai, mais j'aimerai toujours les histoires qui mènent au poème. Dans ce roman, les choses sont plus palpables, plus cruelles aussi, mais cela va ensemble.

● *Les moments de bonheur semblent légers et rares, à côté des moments d'horreur que vous décrivez, où vous rencontrez le non-sens.*

— J'ai le désir de trouver un équilibre qui compte pour les autres. Peut-être cela est-il naïf, mais il faut aider les autres. Il faut être très exact, créer des fictions qui ne soient pas des mensonges, mais qui offrent des propositions de vivre. Sans cela, la littérature, c'est une chanson où l'on pleure.

● *Dans* l'Heure de la sensation vraie, *avez-vous traité Paris de la même façon que les Etats-Unis dans* la Courte Lettre pour un long adieu, *en paysage intérieur et irréel ?*

— Non. Les Etats-Unis, pour *la Courte Lettre*, c'était la projection d'un Etat intérieur, une utopie. Paris, c'est un lieu extérieur. Je n'ai pas trouvé une utopie dans Paris. J'ai utilisé les rues, le soleil, le ciel — surtout le ciel de Paris, — les nuages... mais oui, peut-être avez-vous raison, le ciel de Paris est une espèce d'utopie. Les arbres après la pluie, le sable mouillé après la pluie, les feuilles... oui, c'était devenu très important ; c'est Paris, Paris existe. C'est aussi l'ensemble des arbres, du ciel, de la pluie, des nuages, du soleil qui se couche, des bâtiments qui deviennent des bâtiments comme dans un désert, parce que c'est l'été dans ce livre. Mais c'est quand même une utopie, une ville utopique, faite par des choses réelles.

● *Dans vos romans, vous utilisez souvent des fictions policières. C'est le même procédé qui, dans* l'Heure de la sensation vraie, *amène l'expérience du non-sens. Pourquoi ?*

— Je fais toujours des calculs pour aller vers les gens. Comment une vendeuse de magasin pourra-t-elle lire le livre que j'écris ? J'essaie de trouver une construction qui puisse toucher quelqu'un qui n'a pas l'habitude de lire. S'il est pris par la première phrase, il devra continuer. Et puis j'aime les compositions nues, j'aime les fictions qui rendent l'auteur un peu impersonnel. Je n'aime pas lire des œuvres autobiographiques. J'aime les constructions qui rendent un peu étrange la vie que je mène. Pour reconnaître la vie, pour la faire reconnaître par les autres, il faut la rendre étrange.

Et puis je rêve souvent que je suis un meurtrier et que, à cause de cela, je ne peux plus continuer ma vie comme avant. J'ai souvent des rêves comme cela depuis mon adolescence.

Vous savez, n'essayez pas de trouver des explications philosophiques pour mes poèmes ou pour mon travail. Il n'y en a pas. Keuschnig, cet homme qui est dans mon roman, n'a pas d'explication à fournir pour sa rencontre avec le non-sens. Il n'y a pas de problèmes dans ce livre comme dans *la Nausée* de Sartre. Il n'y a rien. C'est cela qui est vrai pour moi. D'un moment à l'autre, tout peut changer. Keuschnig essaie de trouver un calme qui ne soit pas mort. Et tout à coup il peut sentir le bonheur. C'est tout à fait anti-littéraire.



★ *Dessin de JULEM.*

Comme Raymond Chandler

● *Selon vous, en partie grâce à vous, une certaine « idée » de la littérature semble morte.*

De toute façon, il ne faut pas écrire avec des idées, mais, nettement et clairement, pour les détruire.

J'aurais aimé être considéré comme un Américain, mais qui aurait des sentiments de la vie comme un Européen. C'est cela que je veux atteindre : écrire comme un artisan, comme Raymond Chandler, par exemple, qui compte les mots qu'il a faits dans la journée. Mais rester moi-même. Il faut créer une marchandise, le livre, et en même temps, avec des phrases très claires, très simples, frapper les gens dans leur subconscience.

Je n'ai pas envie d'être un devin, d'être un « poète ». J'ai envie de travailler avec le langage. Il n'y a plus de mots poétiques dans mes poèmes, j'ai retrouvé des choses. Les mots sont devenus des choses et on ne peut plus les remplacer.

Propos recueillis par
NICOLE CASANOVA.

UNE CAUTION PRESTIGIEUSE...

Graham Greene et « la Dottoressa »

★ LA DOTTORESSA, MEMOIRES D'UNE FEMME IMPOSSIBLE, d'Elisabeth Moor. Mis en œuvre et présenté par Graham Greene, Robert Laffont, 290 p., 32 F.

FALLAIT-IL véritablement que sur la couverture de ce livre le nom de Graham Greene figure en caractères bien plus gros que celui de l'auteur Elisabeth Moor ? Il y a là une forme de racolage gênante. Du moins de prime abord. Car au fur et à mesure qu'on lit les souvenirs d'Elisabeth Moor, morte en février dernier à l'âge de quatre-vingt-dix ans, on découvre un personnage truculent dont Greene lui-même écrit qu'elle lui a servi de modèle pour la septuagénaire endiablée de *Voyages avec ma tante*. Outre le personnage, c'est à n'en pas douter la chronique de Capri (dans laquelle d'ailleurs il figure lui-même) qui a motivé l'écrivain. Ce qu'il avait fait pour Antibes, l'une de ses résidences d'exilé dans une nouvelle de *Voulez-vous nous prêter votre mari*, Elisabeth Moor le fait à sa manière pour un autre de ses ports d'attache, Capri.

Ceci explique la part, malgré tout importante, prise par Graham Greene aussi bien dans la genèse de l'ouvrage que dans sa mise en forme. Il est difficile de démêler ce qui dans *la Dottoressa* revient à Elisabeth Moor (interviews enregistrées sur magnétophone), au premier « metteur en œuvre » Kenneth Macpherson et à Greene lui-même, dont la griffe est souvent visible et qui avoue ne pas avoir hésité à introduire des souvenirs qui ne figuraient pas sur la bande magnétique, *« parce qu'on n'avait pas posé la bonne question »*. Œuvre composite donc, mais surtout offrande posthume à une « femme impossible », aimée de tous.

Dès sa jeunesse viennoise, Elisabeth revendique une liberté qui fait scandale dans son milieu bourgeois. Espièglerles, escapades, grève de la faim (pour devenir bonne sœur...), premières liaisons, nous font appréhender une personnalité très forte, n'en faisant qu'à sa tête ou plutôt selon son cœur. Car Elisabeth aime les hommes et n'en fait pas mystère. Ceux qui la marqueront profondément : son mari, Gigi, dont elle aura deux enfants, et l'un de ses nombreux amants, Tutino, père présumé de son fils adoré Andréa. C'est à Capri, où elle exerce la médecine pour gagner sa vie, qu'Elisabeth a finalement élu domicile dès 1926, après ses pérégrinations. Ses malades, ce sont aussi bien les pêcheurs pauvres que le petit cercle d'expatriés, très souvent homosexuels, qu'elle décrit avec humour. La mort prématurée de son fils puis de son petit-fils, tous deux prénommés Andréa, est évoquée de manière poignante. Elisabeth souffrira comme elle a aimé : intensément, exceptionnellement.

On est finalement surpris par *la Dottoressa* : ce livre décousu s'avère bien émouvant et, en tout cas, digne de bénéficier de la caution prestigieuse de Graham Greene. — B. C.

LE MOND

ESPAGNE

Inventaire pour une successioı

★ **APRES FRANCO, L'ESPAGNE, de Ramon Chao, Stock, 378 pages, 35 F.**

IL y a des gens qui écrivent pour eux : pour imposer leur nom, répandre leurs idées ou se faire plaisir. Il y en a aussi qui écrivent pour les autres — pour enrichir leurs connaissances, éclaircir leur jugement ou compléter leurs dossiers. Le livre que propose Ramon Chao « Après Franco, l'Espagne », appartient à la deuxième catégorie. On a publié, on publiera de meilleurs livres sur l'Espagne, plus profonds ou plus précis, plus brillants ou plus prophétiques. Mais en ces temps où trouver meilleur guide, introduction plus judicieuse, plus nourrie et mieux informée de ce que recèle l'Espagne à l'heure où elle peut enfin redevenir l'Espagne — la nation qui a résisté à Napoléon, donné Goya au monde et témoigné qu'un peuple peut mourir pour sa liberté ?

Ramon Chao, qui fut longtemps à Paris le correspondant du meilleur hebdomadaire de la gauche militante espagnole « Triunfo », aujourd'hui interdit, et qui travaille maintenant pour notre radio, a borné ses ambitions à dresser une sorte de catalogue des forces en présence au moment où le combat politique, sinon démocratique, va rompre la stupeur muette de quarante ans d'autocratie. Ainsi, de l'entourage du Caudillo aujourd'hui décédé aux groupes les plus hardiment révolutionnaires, passons-nous en revue tout ce qui bouge et vit, tout ce qui parle et pense de Valence à Bilbao et de Séville à Barcelone. Voilà à quoi mènent quarante années de décervèlement, de dépolitisation systématique ! Pour un succès, c'est un succès ! Quel fourmillement...

On fera deux ou trois griefs à Ramon Chao. D'abord d'avoir décidé d'exclure l'armée de la « revue de détail ». Bien sûr, la plupart des commentaires consacrés à l'armée sont aventureux. Le sujet est bien défendu... Mais à partir du livre du commandant Busquets et de la création de l'Union militaire démocratique, un observateur aussi averti que celui-là aurait dû aborder l'étude de cette composante essentielle de l'avenir espagnol que le préfacier du livre, Enrique Tierno Galvan, qualifie d'« ultima ratio ».

Un grand débat

Même observation pour ce qui est de l'Eglise — sujet beaucoup plus « ouvert » d'ailleurs et dont les porte-parole ne sont pas si discrets. Pourquoi enfin la loupe de M. Chao ne se pose-t-elle pas sur le fameux « bunker », pour nous dire ce qui, de ce « dernier carré » de l'ultra-franquisme, peut résister, et ce qui devrait s'évaporer, de Genève à Manille ou à Miami ?

Tel quel, le relevé qui nous est offert ici, sous forme de minibiographies, de portraits-minute, d'interviews souvent nourries, de documents bien choisis, est trême intérêt.

Les groupes et les pe choisis et mis en lumièr mon Chao — de José- Areilza aux frères Carri ker, de Manuel Fraga à Ordoñez, de Joaquin Ri nez à Felipe Gonzalez, Serer à Pepia Vidal et de Carrillo à Ramon Lobatc chances de devenir les p tes du grand débat espa jourd'hui. Aucun d'entre évoqué sans que soient c environnement, les forc portent et les objectifs « ou du parti. On ne saurait meilleure information po ou plan des superstructur cas.

Simple catalogue ? Pc fait. A propos de la d chrétienne notamment, Chao amorce un très curi loppement sur l'irréligiosi mentale de la société « liée à un langage « qui ratoire le blasphème » et racine dans l'idée de la r de la résurrection. Face ciété féminine ligotée par terie — assurance contre honneur, — le peuple m gnol tient « la perte de Dieu pour la première de la vie, la première é tion ». Que l'on en soit aussi persuadé que M. C voit à ces quelques formu peut prendre parti sans tir

JEAN LACOU

Le POUM : un espoir étrang

★ **HISTOIRE DU POUM, de Victor Alba. Editions Champ libre, 300 p., trad. de l'espagnol par Noémie Pages, 54 F.**

VICTOR ALBA a été militant du Bloc ouvrier et paysan (communistes catalans) qui devait donner naissance, en 1935, après sa fusion avec la gauche communiste (de tendance trotskiste) au Parti ouvrier d'unification marxiste (le POUM). Il serait évidemment tentant d'en déduire que l'important ouvrage historique qu'il lui consacre est tendancieux (l'auteur a passé six années en prison, à la fin de la guerre civile, de 1939 à 1945). Mais, outre que cet ouvrage est abondamment et fortement documenté, son argumentation est suffisamment corroborée aujourd'hui par l'évolution de la politique mondiale pour qu'on accorde quelque crédit à sa vision et à sa version des faits.

L'histoire du POUM met, en effet, en lumière — ce qui n'échappa pas aux esprits informés de l'époque — qu'à l'intérieur même du conflit espagnol, entre la gauche et la droite, la démocratie et le fascisme, se déroulait un autre affrontement, non moins important, car il conditionnait les méthodes mêmes de la lutte, entre deux conceptions du communisme. Un communisme officiel qui ne cachait pas ses liens organiques avec l'U.R.S.S. Et un communisme qui même s'il se trouvait surtout implanté en Catalogne se voulait espagnol ou plutôt cherchait à conduire au socialisme par des voies spécifiques.

En vérité, deux stratégies du mouvement ouvrier mondial, devant le danger fasciste grandissant, se trouvaient ici confrontées, et leur opposition portée à un point d'incandescence : celle qui, avec Staline, privilégiait la défense de l'U.R.S.S. et, de ce fait, se refusait à effrayer les démocraties occidentales, Angleterre et France, par un programme révolutionnaire trop hardi (cela se traduisit en France par le « *Il faut savoir arrêter une grève* », de Maurice Thorez) et celle qui, à l'inverse, estimait qu'il fallait prendre le fascisme de vitesse en utilisant au paroxysme la volonté révolutionnaire des masses (ce fut, en France, le « *Tout est possible* », de Marceau Pivert).

L'échec des « poumistes » tint essentiellement au fait que, bien que plus forts que le parti communiste officiel en Catalogne, ils étaient beaucoup plus faibles que le mouvement anarchiste, lequel avait monopolisé la confiance de la majorité des travailleurs. Le livre de Victor Alba souligne que, par fidélité à leurs principes, les anarchistes refusèrent d'exercer le pouvoir politique alors même que le président Companys le leur offrait, au début de la guerre civile, laissant ainsi le champ libre au parti communiste, appuyé par la caution de l'U.R.S.S. et de ses livraisons, parcimonieuses, d'armes. Moins puristes, alliés aux marxistes du POUM, qui sait s'ils n'eussent pas pu renverser la tendance. Lorsqu'ils se réveillèrent, c'était trop tard. Ils n'avaient plus que la ressource de servir d'otages, dans des gouvernements de coalition, avant de partager le sort des « poumistes » dans la répression.

Le leader escamoté

La seconde raison de l'échec, que Victor Alba a cependant minimisé, fut la disparition, dès le début de la guerre civile, de Joaquim Maurin, surpris par la rébellion alors qu'il se trouvait dans la zone immédiatement conquise par les franquistes. Maurin était le leader incontesté du POUM, son penseur, son théoricien et son tacticien... Il eut une odyssée curieuse. Longtemps bloqué dans le Sud, où il vécut sous des noms d'emprunt, il tenta, en 1937, de passer en France, mais il fut reconnu à la frontière et arrêté. Jugé en 1943 et condamné à trente ans de prison, il fut libéré en 1947 et put rejoindre sa femme et son fils après onze ans d'incarcération. Il est mort à New-York en 1973. C'est le seul point faible du livre. Il passe un peu rapidement sur ce destin étonnant d'un homme qui possédait une faculté exemplaire d'analyse, qui avait tout prévu, y compris l'imminence de la rébellion, et qui se trouva condamné au silence et à l'inaction dès le premier instant où celle-ci se produisit. Comme s'il avait été escamoté.

Il fut remplacé à la tête du POUM par Andreu Nin, qui avait fait partie de l'opposition trotskiste avant de se rallier au parti de Maurin. D'où la confusion qui s'établit encore parfois aujourd'hui entre les trotskistes, peu influents en Catalogne, et le POUM. Andrieu Nin et Maurin étaient d'accord pour préférer à la formule de Front populaire, préconisée par les communistes, où la petite bourgeoisie était prédominante, une formule de type Alliance ouvrière, qui aurait rallié à elle la petite bourgeoisie. Mais alors que Maurin, si l'on se réfère à ses textes théoriques, eût préconisé, durant la guerre civile, une phase démocratique, dirigée par les ouvriers, (« *Marcher séparés pour frapper ensemble* »), Andreu Nin, sans doute influencé par ses anciennes positions trotskistes, mit tout de suite l'accent sur des objectifs de société socialiste, s'aliénant ainsi la partie des classes moyennes qui eût pu l'aider à compenser l'influence anarchiste, toujours prédominante, et celle des communistes, sans cesse grandissante.

Mais Victor Alba a sans doute raison de penser que, de toute façon, la présence de Maurin à la place de Nin n'eût rien changé à la suite des événements. La véritable bataille ne se livrait ni à Barcelone ni même dans le reste du pays. La guerre d'Espagne n'était que l'abcès de fixation par lequel les grandes puissances — l'U.R.S.S., les Etats fascistes, les démocraties tales — essayaient leurs aı mesuraient leurs forces. Le et avec lui les minorités tales qui étaient réunies Bureau international pour socialiste révolutionnaire — dant Labour Party, parti s ouvrier et paysan françai socialiste ouvrier allemand, listes italiens, parti socialiste indépendant ou parti socialist lutionnaire de Pologne et de Hc — étaient trop faibles pour infléchir le cours des évén Le destin de l'Espagne était partir du moment où le pacte intervention fut signé ent grandes puissances et où l'I insista pour qu'il fût respect

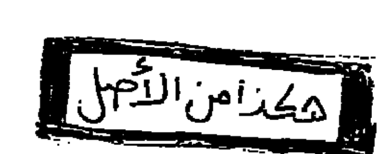
En finir avec la « racaill

On pourra s'étonner préc que dans ce gros livre c à l'un des chapitres les plu rants de la guerre d'Espa guerre elle-même fût si peu p Mais c'est que les actes mê la guerre, dont l'incohérenc paraît dans les nombreux té ges ou romans qui lui ont été crés, sont moins importar l'enjeu politique dont ils s péripéties.

Pour l'U.R.S.S., dans la vi moins qui ressort de ce livre sera vraisemblablement co cet enjeu est moins d'assu victoire militaire, dont elle ne que faire, que d'empêcher qu taure un Etat socialiste qui rierait son leadership et ris de détourner vers elle les for la contre-révolution. Les arm curées à l'armée républicaine sont pas suffisamment pour en la décision, mais elle le so fisamment pour permettre aux communistes de supplanter le ces « poumistes » ou anarc Quand les troupes de Franco prochent et que déjà il n'y guère d'espoir, le souci domina dirigeants communistes parai d'en finir avec la « racaille skiste et anar, présentée comm espèce de « cinquième colo Commence une répression fér Andreu Nin, entre autres, tr une mort sans sépulture. Les paux instruments de la politiq viétique en Espagne seront ra ensuite à Moscou, où ils conn pour la plupart, une fin expéd accusés, eux aussi, d'avoir agents du fascisme internatior

Staline a gagné. Il pourra quillement signer le pacte ger soviétique. L'Espagne a perdu n'a pas encore achevé de s'en tre. Et la longue agonie de ce sut si longtemps tirer parti défaite fût à l'image de so vaire : un sacrifice qui n'e pas.

PAUL MORE



A TRAVERS LES LIVRES

ISRAËL

DEUX « J'ACCUSE » :

Une avocate de Jérusalem

★ AVOCATE ISRAELIENNE, JE TEMOIGNE, de Félicia Langer. Editions sociales, 305 pages, 45 francs.

ETRE avocate israélienne et défendre les Palestiniens accusés de résistance dans les territoires occupés après la guerre de 1967 n'est pas une tâche facile. On ne peut refuser à Félicia Langer une bonne dose de courage et, plus encore, le courage de ses opinions.

Il faut dire tout de suite qu'elle est communiste et ne s'en cache pas. Et ses convictions politiques lui permettent dans une certaine mesure d'assumer, sinon de résoudre, toutes les contradictions de son rôle d'avocate israélienne des Palestiniens des territoires occupés. Il est plus facile, en effet, de défendre des accusés arabes, même pris en flagrant délit de terrorisme, lorsqu'on est plus ou moins de cœur avec eux, sinon sur les méthodes, du moins sur les objectifs. De cela non plus, Félicia Langer ne s'en cache pas, et, si l'on en croit nombre d'extraits de comptes rendus de procès, elle a même commencé à le faire savoir aux juges israéliens et au public des audiences. On la sent solidement arc-boutée à la doctrine de son parti, qui suit elle-même la ligne officielle des autres partis communistes.

On n'en est que plus à l'aise pour juger de la valeur du témoignage présenté. Il est, selon toute apparence, assez accablant au moins sur deux points : l'usage de la torture dans les prisons israéliennes en vue d'extorquer des aveux et, peut-être, d'intimider, et, d'autre part, les déviations d'une justice sans cesse exposée à être juge et partie. Les *magistrats* israéliens font l'amère expérience de la vanité de procès menés contre les « occupés » après une guerre victorieuse.

L'auteur est évidemment bien placé pour instruire ce dossier de la justice israélienne et de ses méthodes dans les territoires occupés. Son livre constitue une sorte de catalogue daté, localisé et d'une rigoureuse minutie dans l'exposé des faits et des cas. L'avocate a défendu, depuis 1967, quelque deux mille Palestiniens, et elle évalue encore à quatre mille le nombre des détenus politiques.

Elle a choisi, parmi tous ses clients, ceux qui lui ont paru les plus représentatifs au fil des années. Elle démonte le mécanisme de la « détention administrative » des procès qui traînent en longueur, des expulsions arbitraires vers la Jordanie, accompagnées du dynamitage des maisons de ces expulsés.

Elargissant son propos, elle tente de démontrer que le gouvernement d'Israël suit une politique systématique d'annexion feutrée et de colonisation discrète des territoires occupés, et qu'il s'efforce donc, au préalable, de les vider de leur population arabe. Mais là le témoignage devient réquisitoire et, comme tout réquisitoire, *fait flèche de tout* bois.

Au moment où l'Assemblée générale des Nations unies vient de prononcer contre le sionisme la condamnation que l'on sait, le livre de Félicia Langer peut fournir à tous les contempteurs de cette doctrine assimilée au racisme une masse d'arguments. Comme si elle avait pressenti cette utilisation, l'auteur a mentionné aussi parmi ses clients l'existence d'Israéliens objecteurs de conscience et elle se présente, en outre, comme patriote, désireuse de réconcilier Juifs et Arabes. Mais toutes ces précautions feront difficilement renoncer les plus déterminés des adversaires d'Israël à l'exploitation d'un livre sans doute bien intentionné.

ROLAND DELCOUR.

Le président de la Ligue des droits de l'homme

★ LE RACISME DE L'ETAT D'ISRAEL, d'Israël Shahak, Guy Authier collection « Vérités », 284 p., 39 F.

S'IL est en Israël un personnage controversé, c'est bien M. Israël Shahak, le président de la Ligue israélienne des droits de l'homme et du citoyen (1). Ce professeur de chimie, rescapé des camps de concentration, consacre depuis des années le plus clair de son temps à protester contre les violations des droits de l'homme dans son pays. Dans la plupart des nations, les gens comme M. Shahak sont considérés par les autorités comme des gêneurs. En Israël, dans le climat passionné d'un conflit qui dure depuis plus d'un quart de siècle, on n'hésite pas à leur décerner l'épithète de « traître ». M. Shahak a été dénoncé à la Knesset, attaqué dans la presse, parfois insulté dans la rue. Nombre de ses amis regrettent que sa cause soit parfois desservie par la vigueur, voire l'outrance de son expression.

L'ouvrage qu'il publie, sous le titre le Racisme en Israël, *n'est pas de nature à calmer ses détracteurs, alors que les Nations unies viennent d'assimiler le sionisme au racisme. Ce titre, il est juste de le préciser, a été imposé à l'auteur. M. Shahak voulait intituler son ouvrage* Israël contre les droits de l'homme. *L'éditeur proposait* les Crimes racistes de l'Etat d'Israël. *Un compromis avait été trouvé sur la formule* Discrimination et racisme dans l'Etat d'Israël. *Il n'a pas été respecté. L'auteur a cependant obtenu que le titre soit changé dans l'éventualité d'une deuxième édition.*

M. Shahak rappelle que les lois d'exception adoptées en 1945 par l'administration du mandat britannique sont restées en vigueur. Dirigées jadis contre les activités des sionistes, elles sont utilisées aujourd'hui, dit-il, contre des Arabes vivant en Israël ou dans les territoires occupés.

Confiscation de terres, mauvais traitements, séparation de familles, détentions arbitraires, le dossier présenté par l'auteur est étayé par des témoignages et des documents.

M. Israël Shahak met aussi en lumière certaines pratiques « discriminatoires » et dénonce la distinction faite entre « juifs » et « non-juifs ». « C'est ainsi, *écrit-il,* que la terre est considérée comme « nationale », non pas si elle est israélienne, mais si elle est « juive » ; des terres appartenant à des non-juifs sont considérées comme des terres non encore « sauvées ». Faire passer ces terres aux mains des juifs, c'est procéder à leur « rédemption ». Il est intéressant de noter que, sur ce point, il n'y a aucune différence entre la droite et la gauche ou plus exactement entre la droite et la « gauche » sioniste. » *C'est en vertu de la même distinction, précise encore l'auteur, que les « non-juifs » ne peuvent s'installer dans certaines régions ou dans certains quartier de Jérusalem. Cela explique aussi qu'un grand nombre d'Arabes vivant en Israël n'arrivent pas à obtenir la citoyenneté israélienne.*

Si le mot de racisme appliqué à de telles pratiques est excessif, celui de discrimination semble difficilement contestable. On n'en regrettera pas moins certaines outrances de langage. Le combat pour la défense des droits de l'homme est plus convaincant lorsqu'il est mené avec sobriété.

DANIEL JUNQUA.

(1) Cette association n'est pas affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme. Il existe depuis 1972, outre la Ligue israélienne des droits de l'homme, une Association israélienne pour les droits de l'homme, qui est affiliée à la Fédération internationale.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Réflexions d'un exilé pour un socialisme authentique

★ S'ILS ME TUENT, de Jiri Pelikan. Récit recueilli par Frédéric de Towarnicki. Grasset, 293 pages, 42 F.

UN livre vivant qui se lit d'un trait. Et qu'il faut ensuite relire pour mieux goûter cette *Confession d'un enfant du siècle du marxisme*, de Jiri Pelikan, pour réfléchir sur tout ce que révèlent, éclairent et impliquent la sincérité et la lucidité d'un homme qui, à l'âge mûr, a « *choisi l'exil en tant que socialiste avec l'intention de lutter contre ce qui trahissait le socialisme* ».

Jiri Pelikan sait de quoi il parle : il adhéra au parti communiste en septembre 1939, à l'âge de seize ans, fut de 1953 à 1963 président de l'Union internationale des étudiants, puis, jusqu'à la fin de 1968, directeur général de la télévision tchécoslovaque. Pendant le « printemps de Prague » il devint président de la commission des affaires étrangères d'un Parlement qui ne se conduisait plus comme un porte-coton. Quand les autorités de son pays légalisèrent l'occupation de la Tchécoslovaquie par l'armée soviétique, il choisit l'exil.

Franchement et sans réticences, il raconte ce que fut sa vie de militant convaincu, sa foi aveugle dans l'infaillibilité du parti, de l'U.R.S.S. et de Staline, ses premiers désenchantements, ses doutes réprimés par discipline et sa responsabilité dans les déformations de l'ère stalinienne, puis son « *espoir fou* » d'un socialisme « différent ».

Le choc subi au moment du pacte entre Staline et Hitler par l'adolescent tchécoslovaque, qui participe à l'action clandestine contre l'occupant nazi, porte le germe de l'opposition qu'il manifestera plus tard. Mais, la guerre finie, les doutes disparaissent devant la victoire. On ne s'étonne même pas de certains ordres donnés par le parti après la libération : « *Effacer les inscriptions telles que : » Le pouvoir aux Soviets ! Vive le » Komsomol ! Vive le socialisme !* » on ne s'étonne pas davantage de voir refusée la fusion immédiate des communistes avec les sociaux-démocrates que certains de ces derniers demandent. Le motif du refus, c'est le besoin d'un allié sûr. Mais cet allié, quatre ans plus tard, on le traitera comme le pire ennemi.

Peu à peu, cependant, Pelikan commence à s'interroger. Pourquoi le P.C.T. cache-t-il ses objectifs réels ? Pourquoi, en 1945, parle-t-il de « *révolution démocratique et nationale* » et évite-t-il d'évoquer le socialisme ? « *Pour gagner la confiance des grandes masses qui ne sont pas encore mûres* », répond Clément Gottwald. Pas question, assure celui-ci, d'imiter le socialisme soviétique, de supprimer les artisans, de collectiviser l'agriculture, d'établir une censure, de combattre la religion, d'imposer le système de parti unique, etc.

« *Plus tard, lorsque nous fîmes tout ce que nous avions dit précédemment ne pas vouloir faire, je me suis demandé si Gottwald et la direction du parti avaient pensé sincèrement ce qu'ils disaient ou bien s'ils trompaient sciemment la population et même les militants du parti* », se demande Pelikan. Il croit que Gottwald était sincère et que son projet fut détruit par les circonstances : « *Le commencement de la guerre froide, l'expulsion de la Yougoslavie du Komintern, la décision de Staline d'imposer le modèle soviétique aux pays de l'Europe de l'Est, et peut-être surtout cet étrange* engrenage du sabotage et de la *répression, de la contre-révolution et de la terreur qui menace presque toutes les révolutions.* »

Comme président de l'Union internationale des étudiants, Jiri Pelikan voyage beaucoup ; il rencontre les principaux dirigeants de l'époque et nous donne quelques croquis vivants de Krouchtchev, Mao Tse-toung, Che Guevara, etc. Dans l'U.I.E. règne un pluralisme politique qui n'existe plus déjà dans son pays. Il peut faire des comparaisons, son horizon s'ouvre.

Son poste à la télévision, qui sous sa direction s'épanouit peu à peu, lui permet à partir de 1963 de nous faire pénétrer dans les coulisses du pouvoir, de montrer comment s'opère la censure, comment l'information est « hiérarchisée » (chacun des dirigeants peut connaître la portée exacte de son pouvoir à la couleur du papier des bulletins d'information qu'il reçoit), comment la police et les appareils des différents partis communistes manipulent et intoxiquent les dirigeants par les informations fournies.

Pélikan souligne le manque d'ouverture, le caractère borné de certains dirigeants qui ne connaissent guère le monde extérieur : pendant le printemps de Prague, M. Gustave Husak, alors vice-président du conseil, se plaint d'une excessive libéralisation des programmes et s'écrie : « *Peux-tu imaginer qu'à la B.B.C. ou la télévision française on critique publiquement un ministre ou qu'on y laisse parler un dirigeant communiste ?* »

« La vitrine alléchante »

Un long chapitre est consacré au printemps de Prague et à l'invasion. Pelikan analyse les fautes politiques qui furent commises. L'une d'elles tint à « *l'absence de conceptions claires* ». Voulait-on « *un mouvement de libéralisation avec des réformes limitées* » ou « *un mouvement de démocratisation du système socialiste accompagné d'une participation aussi large que possible de la population ?* » La responsabilité n'en incombe pas à Dubcek : « *Il est impossible dans une société gouvernée par un parti unique de préparer une nouvelle conception à l'avance.* » Une autre erreur fut de croire que les dirigeants soviétiques trouveraient de leur intérêt que la Tchécoslovaquie devienne « *une vitrine alléchante* » du socialisme pour tout le mouvement ouvrier occidental. Pelikan est convaincu qu'il aurait fallu agiter la menace d'une résistance armée.

A ceux de ses amis tchèques, italiens et français qui ont invoqué « *l'intérêt suprême du mouvement* » pour lui prêcher la soumission ou l'ont prié de « *ne pas faire le jeu de la réaction* » et de se taire, il répond qu'il a choisi de combattre avec, comme arme principale, la parole, l'information. Il rend hommage aux partis communistes et socialistes qui l'ont aidé et critique ceux qui prônent les libertés démocratiques et le pluralisme dans leur propre pays mais le refusent à d'autres, tels la Tchécoslovaquie et le Portugal.

La question essentielle posée par le livre est de savoir si un socialisme différent du modèle moscovite est possible, viable. « *Si un socialisme démocratique (...) peut être créé dans les pays développés, cela n'ira pas sans répercussions sur l'Europe de l'Est. Ainsi une situation radicalement nouvelle de compétition (ou de conflit) entre ces deux systèmes socialistes aboutirait soit à la transformation de l'un et de l'autre, soit à la défaite de l'un par l'autre. Le conflit entre les deux courants du socialisme paraît donc inévitable et même nécessaire. Il sera difficile, dur, douloureux même, mais en fin de compte fructueux.* » Cela mènera, en dehors des schémas et slogans des partis de gauche, à un regroupement nouveau des forces du socialisme démocratique, seules capables de créer « *non pas un parti politique* » mais un « *mouvement très large, articulé et très diversifié, non orthodoxe* ».

Pour y parvenir, quatre conditions : d'abord que les partis communistes occidentaux sachent couper leur cordon ombilical avec Moscou. Ensuite qu'existent « *des partis et mouvements socialistes (...) assez forts et autonomes pour contrebalancer la tendance naturelle des P.C. au rôle de guide exclusif de l'ensemble de la classe ouvrière* ». Enfin, parvenir à une démocratisation de l'U.R.S.S. et des pays de l'est europeen. C'est pourquoi la gauche occidentale devrait soutenir les forces de l'opposition socialiste, peut-être encore dépourvues d'idéologie et de stratégie, mais qui cherchent la bonne voie. Enfin, ce socialisme « différent » devra être créé dans un pays développé pour être convaincant.

Jiri Pelikan pense qu'il faut croire au socialisme, à condition de ne pas le prendre pour une religion et d'être lucide devant ses virtualités autant que devant les dangers et les risques qu'il entraîne. Démolir la vieille société sans savoir au préalable quelle société rebâtir serait tomber de Charybde en Scylla. On aurait à découvrir éternellement, et trop tard, les mêmes déformations. Bref, ce qu'il préconise c'est un esprit de critique et de tolérance et l'abolition des réponses stéréotypées à toute interrogation.

Jiri Pelikan tient le langage d'un homme d'Etat responsable. Il a acquis dans l'exil une dignité infrangible. Il parle de tout sans haine, ce qui le rend d'autant plus convaincant. D'où, sans doute, l'attentat dont il fut l'objet à son domicile, le 4 février dernier, et qui a inspiré le titre de ce livre, confectionné, du même coup, avec trop de hâte. S'expliquer sur des sujets aussi délicats dans une langue étrangère, comme le fait ici Jiri Pelikan, est méritoire. Il incombait à ceux qui ont recueilli son récit de polir les phrases. Dommage.

AMBER BOUSOGLOU.

Entretien avec Claire Bretecher

La gauche est-elle « maso » ?

(Suite de la page 19.)

● *Et ça n'a pas marché ?*

— Jamais je ne pourrai me plier à des horaires fixes, à un travail de bureau. Pendant une dizaine de mois, j'ai rempli les fonctions de professeur de dessin. C'est la mort. Je comprends fort bien que mon attitude agace ceux qui n'ont pas le choix. Mais si la « gauche frivole » ne pointe pas à l'usine, elle rend tout de même de petits services à la « gauche sérieuse » ; ne fût-ce qu'en faisant nombre, dans l'opposition.

Pour ma génération c'est fichu !

● *A vous lire, il semble que les femmes soient encore plus irrémédiablement frustrées que les hommes.*

— Aucun doute, je les vois mal parties. Personnellement, j'ai beau vomir les magazines féminins, je suis une névrosée de fringues, de bottes, de tous les conseils de beauté. Je traverse des crises de lèche-vitrines et je collectionne les gadgets comme les complexes. Une fille formidable, une Arlette Laguillier par exemple, me paraît l'exception. La plupart des bonnes femmes ressemblent plutôt à une de mes copines qui s'acharne, depuis dix ans, à se débarrasser de sa cellulite, en essayant, chaque mois, un système différent. Franchement, je ne parierais pas sur les chances de métamorphose du deuxième sexe. D'autant plus que les hommes, à gauche comme à droite, protègent fermement le *statu quo*.

● *Et les enfants ?*

— Cela m'étonnerait qu'ils s'en tirent mieux. Pour ma génération, c'est fichu ! Pour la leur, cela promet d'être plus difficile encore. Un bel avenir pour les dessinateurs humoristiques, qui sont, inévitablement, des pessimistes.

● *Et dont le style, l'inspiration, sacrifient de plus en plus à une sorte d'humour malade, volontairement laid et blessant.*

— Il s'agit d'abord d'être efficace, et donc rapide, direct, vrai. Pour ma part, je n'invente rien. J'écoute un cinéaste gauchiste me rapporter les dialogues « authentiques » qu'il échange avec son jardinier, ou un P.-D.G. socialisant flétrir le matérialisme, et je n'ai qu'à transcrire.

● *Pour vous faire ensuite éditer à Madrid.*

— Et puis après ? Ils m'ont fabriqué mon album sur mesure. Est-ce que je devrais avoir des remords ? J'avais déjà une douzaine de tranquillisants par jour.

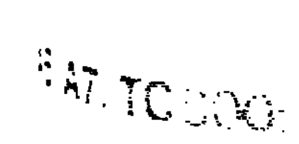
● *A la longue, ne vous arrive-t-il pas d'avoir envie d'échapper aux frustrés ?*

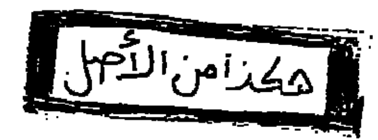
— Si, mais par quoi les remplacer ? Les paysans ? Je ne dis pas non. Peut-être faudrait-il que je m'installe à la campagne pour trouver mon second souffle... En attendant, j'emploie des « rabatteuses » : une mère au foyer, une ancienne contractuelle, une doctoresse, me fournissent en gags. J'aimerais aussi travailler dans la publicité pour élargir mon terrain de manœuvres.

● *Accepteriez-vous de promouvoir n'importe quel produit ? Un avion de chasse, par exemple ?*

— Ça m'étonnerait que Bloch-Dassault s'adresse à moi. Mais, dans ce cas, il tomberait sur un bec. Vous voyez que j'ai tout de même des principes.

Propos recueillis par
GABRIELLE ROLIN.







le dialogue est communication
le dialogue est confiance
le dialogue est confrontation
le dialogue est connaissance
le dialogue est présence
le dialogue est découverte
le dialogue est initiative
le dialogue est ouverture
le dialogue est collaboration
le dialogue est analyse
le dialogue est synthèse
le dialogue est échange
le dialogue est rapprochement
le dialogue est simplification
le dialogue est démonstration
le dialogue est assurance
le dialogue est enrichissement
le dialogue est management

DANS LE DOMAINE DES SYSTEMES INFORMATIQUES LE DIALOGUE EST OLIVETTI

A4, A5, A6, A7, TC800: la gamme complète des nouveaux systèmes informatiques Olivetti

Des miniordinateurs pour la comptabilité et la gestion, des terminaux, des systèmes pour la saisie et la transmission des données.
Ils sont modulaires, extensibles et modifiables dans la configuration la plus adaptée aux nécessités et aux dimensions de votre entreprise: grande, petite ou moyenne.
Et ils sont déjà programmés pour comprendre vos questions et vous donner dans votre propre langage les réponses dont vous avez besoin.
Ils sont des systèmes "intelligents": les "systèmes du dialogue".
Olivetti a installé dans le monde entier 100.000 téléscripteurs, 50.000 terminaux, 450.000 systèmes comptables et microcomputers, des millions de machines à écrire et à calculer.

A temps incertains, sécurité nouvelle

olivetti

L'ASSEMBLÉE NATIONALE A TERMI

Le projet de loi de finances pour 1976 est adop

Tradition oblige. C'est au bout de la nuit la plus longue, venant après une longue journée, que le projet de loi de finances pour 1976 a été voté jeudi à l'aube par 299 voix contre 183 et une abstention volontaire, celle de M. René Ribière, député non-inscrit du Val-d'Oise et jobertiste de cœur, qui, après avoir exprimé tout au long des débats un non-conformisme critique, a décidé, à l'heure du choix, de se situer « ailleurs ».

Tradition oblige. Les débats budgétaires se suivent et se ressemblent, et on retrouve face à face majorité et opposition. La première se résignant à adopter ce « budget d'appui, de neutralité et d'attente », ainsi que l'avait présenté M. Papon (U.D.R., rapporteur général) le 21 octobre. La seconde ne cessant de dénoncer « ce budget tout à fait traditionnel dans une situation pourtant extraordinaire ».

Tradition oblige encore, avec les habituelles lamentations de fin de session sur la mauvaise organisation des travaux, qui jettent sur le Parlement un discrédit qu'il ne mérite peut-être pas.

Certes, on a inauguré un nouvelle procédure : la réunion élargie de la commission des lois. Mais pour aboutir finalement à un télescopage des activités de l'Assemblée, dénoncé par de nombreux députés. Et sans pour autant réduire la durée des séances publiques concernées.

Certes, des rapporteurs de l'opposition ont fait entendre leur voix, bousculant quelque peu les traditions, mais en ne sachant toujours pas distinguer la critique de la polémique. Plusieurs d'entre eux, MM. Josselin et Le Pensec pour le parti socialiste, MM. Porelli pour le parti communiste, or de vifs reproches de la part d'une maj disposée à se voir ainsi malmenée qu'elle a contribué à désigner.

Cela étant, on a beaucoup travai cent quarante-neuf orateurs, dont ce rapporteurs, ont participé à quar séances en seize jours et examiné cent quatre-vingts amendements, c soixantaine ont été adoptés. Mais, hé souvent on a mal travaillé. Le Parlen

L'Assemblée nationale examine mercredi matin les crédits affectés aux divers services généraux du premier ministre.

● FORMATION PROFESSIONNELLE.

M. ROGER RIBADEAU-DUMAS (U.D.R., Drôme) analyse le budget de la documentation française qui augmente de 10 % par rapport à 1975, celui du médiateur qui progresse de 7 % par rapport à 1975 et celui du secrétariat général de la défense nationale qui croît de 12,67 % par rapport à l'an passé. Puis il évoque les crédits à la formation professionnelle en augmentation de 11,4 % par rapport à 1975 et énumère les souhaits de la commission des finances dont il est rapporteur spécial, notamment la demande d'instauration d'un droit au congé-formation rémunéré sur la part des employeurs à la formation professionnelle et l'augmentation des crédits affectés à l'équipement des centres de formation.

M. ALAIN BONNET (radical de gauche, Dordogne), rapporteur spécial de la commission des finances, note que les crédits des journaux officiels augmentent de 44,2 % par rapport à 1975 et précise que le relèvement du prix des abonnements et de la vente au numéro est à l'étude. A propos du Conseil économique et social, dont le budget progresse de 14,9 %, il observe que la commission des finances souhaite que les avis de ce conseil soient plus largement diffusés et envoyés nominativement aux parlementaires.

M. PIERRE JUQUIN (P.C., Essonne) observe qu'il avait conclu au rejet « sans appel » des crédits à la formation professionnelle et de la promotion sociale, mais que la commission des affaires culturelles, dont il est le rapporteur pour avis, ne l'a pas suivi. M. Juquin met en cause le contenu des stages de formation professionnelle, dont il constate qu'ils visent à l' « *intégration idéologique et politique des stagiaires* ».

M. PAUL GRANET, secrétaire d'État auprès du premier ministre, chargé de la formation professionnelle, estime que la participation — dont le taux, dit-il, pourrait être augmenté si la conjoncture s'améliorait — des employeurs au financement de la formation professionnelle continue ne doit pas être corrigée ni par une « *parafiscalisation au profit de l'Etat* » ni par « *un tronçonnage de la participation* ». M. Granet rappelle qu'un projet de loi concernant un renforcement du contrôle de la formation professionnelle, et notamment des organismes privés de formation, sera examiné par le Parlement dans quelques jours. Il souligne que le rôle des comités d'entreprise dans le contrôle de la formation professionnelle et dans l'établissement des plans de formation sera accru dans le cadre de la réforme de l'entreprise, de même que le régime du congé individuel de formation sera amélioré au besoin par un projet de loi qui serait déposé au mois d'avril 1976.

M. RENE FEIT (R.I., Jura) indique qu'en dépit des efforts accomplis en matière de formation continue, le dispositif actuel reste « *inadapté* » aux besoins des salariés n'ayant qu'une faible qualification et « *insuffisamment coordonné* » avec les autres interventions publiques tels les programmes de l'enseignement technique court et ceux des stages de formation proposés après l'entrée dans l'entreprise. Il souhaite notamment que les mères de famille bénéficiant de la gratuité des services de garde des enfants pendant les congés-formation.

Pour M. DANIEL LE MEUR (P.C., Aisne), « *l'extension du chômage et particulièrement celui des jeunes, des diplômés, des cadres, la déqualification de nombreux travailleurs démontrent l'incapacité du gouvernement à répondre aux besoins de formation des différentes catégories des travailleurs* ». En outre, il dénonce « *la bonne affaire* » que constituent pour le patronat les contrats emploi-formation.

M. ANTOINE GISSINGER (U.D.R., Haut-Rhin) considère que la formation continue doit revaloriser le travail manuel et diminuer les inégalités sociales « *en donnant à chacun sa dernière chance* ».

M. LOUIS BESSON (P.S., Savoie) se demande si le fait que près de 60 % des stagiaires formés sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans ne tend pas à prouver que le secrétariat à la formation professionnelle, « *qui aurait dû ambitionner d'être le ministère de l'épanouissement culturel et technique des adultes, devient celui du replâtrage — pas toujours efficace — des graves carences de la formation initiale* ».

M. PAUL VAUCLAIR (U.D.R., Hauts-de-Seine) regrette que les programmes d'apprentissage des métiers artisanaux soient « *trop théoriques, trop abstraits* » et que le gouvernement n'ait pas donné la priorité aux actions de « *sensibilisation à la gestion* » pour les futurs artisans.

● COMMISSARIAT GENERAL AU PLAN.

Après avoir regretté que le rapport d'exécution du VI° Plan n'ait été connu que tardivement, M. ANDRE BOULLOCHE (P.S., Doubs) rapporteur spécial de la commission des finances, estime qu'une planification « *plus volontariste, plus rigoureuse* » aurait évité la situation actuelle de sous-emploi. Il regrette que la consultation des régions pour la préparation du VII° Plan ait « *souffert d'un calendrier trop serré et de son caractère abstrait* ».

Pour M. RENÉ LA COMBE (U.D.R., Maine-et-Loire), les changements apportés dans les méthodes d'élaboration du Plan font « *craindre que celui-ci, de projet politique, ne devienne un simple système d'études prévisionnelles et de gestion planifiée à l'usage de la seule administration* ».

M. PAUL GRANET précise que le retard apporté à la distribution du rapport d'exécution du VI° Plan s'explique par la mise en place du plan de relance.

En conclusion, le SECRETAIRE D'ETAT déclare que le futur projet du Plan répondra aux préoccupations sur le plein emploi, la liberté de décision de la France et la réorientation de sa croissance, qui « *ne tenait pas suffisamment compte des aspirations des Français épris de justice, pas assez économe de ressources naturelles, ni assez soucieux de la qualité de la vie* ».

Après les interventions de MM. CHARLES JOSSELIN (P.S., Côtes-du-Nord) et EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône), les crédits sont adoptés.

● TAXES PARAFISCALES.

Rapporteur spécial de la commission des finances sur les taxes parafiscales, M. ROBERT VIZET (P.C., Essonne) indique que son rapport porte sur cent huit taxes, dix ayant été supprimées (dont celle sur certains produits pétroliers) et six ayant été créées. Il demande que « *le gouvernement cesse à l'avenir de demander au Parlement de l'autoriser à percevoir des taxes, dont l'objet, le taux, le produit et le mécanisme d'attribution et de perception ne sont pas clairement définis* ».

M. JEAN-PIERRE FOURCADE indique que le conseil des ministres a décidé de confier à un magistrat de la Cour des comptes le soin de revoir systématiquement le mode de perception et l'utilisation de ces taxes, ce qui permettra éventuellement d'en supprimer ou d'en fusionner. Il précise qu'il demandera à cette commission de poser pour principe que les taxes ne seront prélevées que pour une durée limitée (cinq ans).

Après un vote positif, l'Assemblée examine les comptes spéciaux du Trésor.

● COMPTES SPECIAUX DU TRESOR.

M. ALAIN SAVARY (P.S., Haute-Garonne) relève que le plus important des comptes spéciaux du Trésor, qu'il rapporte au nom de la commission des finances, concerne le Fonds de développement économique et social. Il regrette, d'autre part, que les entreprises nationalisées soient contraintes de recourir massivement à l'emprunt. Sur l'affectation des crédits concernant l'aéronautique, il demande « *une étude complète et synthétique* ». A propos de la SNIAS et de la C.I.I., il note, en son nom personnel, « *la déshérence et la déliquescence de l'autorité et de l'action gouvernementale* ».

M. Jean-Pierre Fourcade indique qu'une majoration des tarifs de 8 % en 1976 est prévue pour rééquilibrer les finances des entreprises nationales. Il déclare que les prêts aux gouvernements étrangers sont souvent la condition du développement d'opérations bilatérales importantes.

M. JEAN ZUCARELLI (rad. de gauche, Corse) estime que l'évolution de certains comptes spéciaux « *n'est pas satisfaisante tant politiquement que du point de vue du contrôle parlementaire* ». M. Fourcade précise que les crédits affectés au Fonds d'expansion de la Corse seront attribués à l'établissement régional à titre de subvention.

M. EMMANUEL HAMEL (R.I., Rhône) exprime son souci de voir « *la France exprimer, au besoin par des pressions financières, son souci de voir la liberté rétablie au Chili* ».

Après une réponse positive du ministre, les crédits sont adoptés.

● L'INFORMATION.

Pour M. JEAN BONHOMME (U.D.R., Tarn-et-Garonne), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, il est « *choquant que l'accélération d'un phénomène de concentration, surtout en province, permette aux puissances d'argent de monopoliser l'information* ».

Il suggère de subordonner l'aide à la presse à l'acceptation par les journaux du pluralisme d'opinions, reconnaissant que sa proposition « *n'avait guère rencontré que le scepticisme* ».

Après avoir évoqué les conséquences « *désastreuses* » du monopole du syndicat du Livre, qui « *fait régner une sorte d'autoritarisme* » dans la presse parisienne, il estime souhaitable que la presse élabore un code de déontologie pour prévenir les abus concernant l'intrusion de l'information dans la vie privée.

M. ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (U.D.R., Val-de-Marne), rapporteur spécial de la commission des finances, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles il avait décidé de démissionner de ses fonctions de rapporteur, félicite M. Denis Baudouin d'avoir donné à la délégation générale à l'information sa « *vitesse de croisière* », et souhaite en faire une « *véritable banque de données* », en la rapprochant éventuellement de la Documentation française.

Après avoir affirmé que « *la guerre des radios doit cesser* », il se plaint de la mauvaise technique budgétaire relative à l'Agence France-Presse et du « *comportement, comme un corps fermé et intransigeant* », du syndicat du Livre. Il rappelle que la commission a conclu à l'adoption des crédits.

M. ANDRE ROSSI, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, assure que la « table ronde » sur la fiscalité de la presse poursuivra ses travaux dès le début de janvier. Après avoir exposé les différentes caractéristiques de son budget, il souligne le faible pourcentage (20 %) des quotidiens imprimés en offset dont le développement, déclare-t-il, peut s'accompagner du développement de la quadrichromie : « *Le journal en noir et blanc*, dit-il, *est, sans doute à terme condamné, au même titre que la télévision en noir et blanc.* » Cette amélioration doit, selon lui, s'accompagner d'une décentralisation de l'imprimerie. Il propose que la diffusion des journaux se fasse par portage à domicile, et évoque l'impression à domicile sur écran de télévision avant de noter qu'« *il appartient à la presse écrite de s'adapter au développement des autres moyens de communication* ». Prévoyant que la presse d'information générale, principalement quotidienne, sera appelée à la plus grande mutation, il note que « *l'ampleur des problèmes posés à la presse d'information et politique conduit à se demander si l'Etat ne doit pas lui réserver plus particulièrement son aide* ».

M. GEORGES GOSNAT (P.C., Val-de-Marne) estime : « *Lorsque les personnels du Livre luttent contre la fermeture des entreprises, ils n'accomplissent pas seulement leur devoir d'exiger la reconnaissance de leur droit au travail, ils agissent aussi pour la défense de l'intérêt national.* »

Evoquant le conflit du *Parisien libéré*, il affirme que le gouvernement s'est fait le complice du « *patron de ce journal* ». Après avoir déclaré que « *les avantages consentis à la presse ne constituaient pas des privilèges abusifs, mais les moyens indispensables à une presse libre* », il assure, au nom du groupe communiste, de son entière solidarité les journalistes du *Parisien libéré* — ce que M. Fillioud fera plus tard au nom du groupe socialiste — et souligne « *les abus les plus scandaleux de la radio et de la télévision nationales et des postes périphériques* ».

M. Robert-André Vivien relève que dans le dossier du *Parisien libéré* figurent « *des actes de banditisme, des délits de droit commun qui n'ont rien à voir avec les libertés syndicales* ». Il demande que le gouvernement accepte, lors de la prochaine réunion de la « table ronde » sur la fiscalité de la presse, « *les dispositions propres à tirer la presse française d'une situation dramatique* ».

Pour M. GEORGES FILLIOUD (P.S., Drôme) « *l'intention, non avouée, mais évidente* » du gouvernement est « *d'abandonner à leur sort les journaux qui auraient le plus grand besoin de secours, de pousser à la concentration, d'encourager l'établissement de monopoles qui s'entendront pour se partager le marché de l'information. Lorsqu'il ne restera que deux quotidiens à Paris et quatre ou cinq en province*, poursuit-il, *il sera plus facile au pouvoir d'Etat de s'assurer de leur docilité* ».

M. GEORGES MESMIN (réf., Paris) propose la création d'un comité de sages pour établir les bases d'une nouvelle répartition de l'aide de l'Etat à la presse.

Après avoir dénoncé « *la mainmise du pouvoir de l'argent sur la presse* » et l'absence de décision de l'Etat pour y mettre un terme, M. JEAN-PIERRE CHEVENEMENT (P.S., Belfort) s'oppose, avec le renfort de M. FORNI (P.S., Belfort — et à propos de *l'Est républicain*, — à M. Poncelet, secrétaire d'Etat au budget.

● CHARGES COMMUNES.

L'examen du budget des charges communes (crédits du ministère de l'économie et des finances concernant les pensions de retraite, l'aide aux personnes âgées, les rapatriés, le financement des entreprises publiques, etc.) donne lieu à un débat entre les rapporteurs, MM. CHAUVET (U.D.R.), BRUGNON (P.S.) et FOURCADE, sur la nature et la clarté de ce regroupement.

Après que M. FRANCESCHI (P.S., Val-de-Marne) eut évoqué les difficultés des retraités, M. PARFAIT JANS (P.C., Hauts-de-Seine) relève qu'un mois de débats aura été consacré à l'examen des deux tiers du budget total, alors que l'Assemblée n'aura disposé que d'une heu pour discuter « *au pas d* d'un budget équivalent du total des dépenses Il estime que « *le contr mentaire se trouve ain ché* ». M. BAUDIS (Haute-Garonne) estime *rapatriés sont encore* : *à nourrir des motifs d'inquiétude* » et que la l'Italie ont mieux indem propres ressortissants d'Algérie que le gouv français.

M. ALDUY (P.S., Orientales) intervient même sens. M. MARIO (U.D.R., Var), qui a é mentaire en mission ch problèmes des rapatriés 31 mars 1975, dresse le l'action de concertation e avec les rapatriés. « *En n les résultats de cette c tion*, déclare-t-il, *le gouv a réussi le tour de forc cevoir nos compatriotes, ment même où un effort culier était fait en leur fa*

M. CANACOS (P.C., Val-d s'inquiète du nombre de d d'indemnisation des rapatri tant encore en instance. M. LET (réf., Manche) évoq problème de l'aide aux per âgées, puis M. SCHLOE (réf., Lot-et-Garonne) revie la question de l'indemnisati rapatriés.

M. BOULLOCHE (P.S., D présente ensuite une série d'a dements proposés par son g et destinés à amputer le b des charges communes de c qui relèvent normalement tres ministères. Pour M. P (U.D.R.), rapporteur gén « *certaines des critiques fo lées par M. Boulloche sen fondées* », mais « *le problème pas simple* » et ne peut, selo être réglé au niveau du ment.

Répondant aux précédents teurs, M. Fourcade indique tous les dossiers de rapatriés de plus de soixante-dix seront réglés au début de 19 propos de la structure budg des charges communes, le mi des finances estime que la tion relève du domaine régle taire, mais il se déclare « *p entreprendre dès l'an procha reclassement qui s'impose* » groupe socialiste retire alors sieurs de ses amendements, *gouvernement ayant reconn bien-fondé des critiques qu étaient faites* ». M. AUM (P.S., Aisne) présente tout des amendements destiné transférer certains crédit

Priorité aux chômeurs

Bien qu'en augmentation de 16,4 % par rapport à 1975, l'enveloppe de la formation professionnelle (3,5 milliards de francs) ne laisse pas de place à la réalisation de grands projets. Mis à part l'effort important consenti pour relancer l'apprentissage (417,7 millions de francs, soit des crédits en augmentation de 38,8 %), le gouvernement va resserrer son action autour de deux priorités : l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes et à la reconversion des adultes au chômage, la promotion des travailleurs manuels. La première a toutes chances de l'emporter sur la seconde.

Le budget de M. Granet étant entièrement déconcentré, les préfets disposeront de quelque 540 millions de francs (+ 15,4 %) du Fonds de la formation professionnelle qui seront absorbés pour l'essentiel par la continuation d'opérations fort onéreuses, mais souvent positives en faveur des jeunes de seize ans à vingt ans sans emploi et sans diplôme, ainsi que par le financement de stages rapides visant à mieux adapter les demandeurs d'emploi aux offres disponibles.

Les crédits de fonctionnement accordés à l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes, dépendant du ministère du travail), qui forment chaque année cinquante mille à soixante mille ouvriers qualifiés et techniciens, augmentent de plus de 19 % (856 millions de francs au lieu de 719 millions de francs). En revanche, la progression des crédits d'équipement (162,9 millions de francs) est faible (+ 6,4 %), mais cela correspond à une volonté délibérée du gouvernement, qui estime que, en matière de formation continue, il faut d'abord rechercher une meilleure utilisation des établissements publics et privés existants avant de « faire du béton ». L'ensemble des crédits d'équipement du secrétariat d'Etat (275 millions de francs) n'augmentent d'ailleurs que de 4,5 %.

Plus inquiétante est la progression fort modeste (11 %) des sommes réservées à la rémunération des stagiaires (1 157 millions de francs). Elle permet de penser, compte tenu de l'indexation d'une partie des indemnités sur le SMIC ou l'indice des prix, que le nombre de travailleurs en formation bénéficiant d'allocations de l'Etat — en légère diminution depuis 1972 — n'augmentera pas l'an prochain. La priorité donnée aux chômeurs, que justifient les perspectives peu rassurantes de l'évolution de l'emploi, risque d'empêcher toute politique à moyen terme de plus grande envergure en faveur de la promotion professionnelle et culturelle des travailleurs les plus modestes.

L'ASSEMBLÉE TERRITORIALE DE POLYNÉSIE REFUSE LE PROJET DE STATUT

L'Assemblée territoriale de Polynésie française a donné, par 14 voix et une abstention, un avis défavorable au projet de réforme de statut qui lui était soumis par le gouvernement avant d'être transmis au Parlement. Les autonomistes des formations conduites par MM. Sanford, député, et Teariki, et les indépendants conduits par M. Vanizette, président de l'Assemblée territoriale, qui réclament une véritable autonomie de gestion fondée sur l'institution d'un exécutif élu, ont voté contre le projet de statut — lequel maintient l'autorité du représentant de la République sur le conseil de gouvernement — et ont fondé un front commun pour l'autonomie interne. Ils ont décidé de bloquer le fonctionnement de l'Assemblée territoriale pour obtenir sa dissolution.

Les élus U.D.R. ont demandé l'annulation des délibérations après avoir refusé de participer au vote, alors que cinq des leurs étaient partis pour la métropole pour, précisément, discuter de la réforme du statut avec M. Stirn et M. Chirac. Ils dénoncent la manœuvre des autonomistes qui ont précipité le scrutin. M. Sanford a précisé pour sa part que lui-même et ses amis feraient campagne pour l'indépendance contre la régionalisation-départementalisation préconisée par M. Stirn, si ce choix était soumis à référendum.

En marge de ces débats, un parti socaliste polynésien, le Pouvoir du peuple, a été fondé par de jeunes responsables d'organismes sociaux économiques et culturels : il se réclame de l'autogestion.

Le secrétariat d'Etat au DOM-TOM a précisé, jeudi à Paris, en fin de matinée, que l'assemblée territoriale devait se réunir au complet, le 22 novembre, et que sa dissolution n'était en aucune façon envisagée.

Des ouvriers du Livre «occupent» le Palais Bourb

Des ouvriers du Livre ont saisi l'occasion de la discussion du budget de l'information pour attirer — une fois de plus — l'attention sur le conflit du Parisien libéré, *qui reste sans solution depuis neuf mois.*

Quelque cinquante manifestants parvenaient, en fin d'après-midi, à pénétrer dans la cour d'honneur de l'Assemblée nationale. Cette « occupation » pacifique se prolongeait une trentaine de minutes, les lourdes portes s'étant refermées, bloquant toute issue. Députés communistes et socialistes allaient à la rencontre des « envahisseurs » et aussi de ceux qui se trouvaient à l'extérieur du Palais-Bourbon. MM. Ballanger et Defferre, respectivement président du groupe communiste et du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, obtenaient, en outre, des cartes de tribune pour permettre à une vingtaine d'ouvriers du Livre d'assister au débat public. Débat qui devait être singulièrement retardé.

A la suite d'un rappel au règlement de M. Hamel, député du Rhône (R.I.), et de M. Krieg, député de Paris (U.D.R.), le président de séance, M. Arsène Bouley, socialiste, suspendait les débats à la demande de M. Jean-Pierre Fourcade. Reprise une quinzaine de minutes plus tard, la séance était à nouveau suspendue à la demande de M Max Lejeune. Le président du groupe réformateur, qui avait averti par téléphone M. Edgar Faure — qui se trouvait alors au palais de l'Elysée, — demandait la convocation immédiate du bureau de l'Assemblée. M. L président du groupe U.D.R M. Brocard, au nom des bilcains indépendants, s'a ciaient à ce souhait, propo que les présidents des gro parlementaires soient convi cette réunion.

En présence de M. E Faure et du commandant taire du Palais-Bourbon, qu fait un compte rendu des f ainsi que des questeurs et secrétaire général de la q ture, les présidents des t groupes de la majorité demandé au président de l semblée nationale de procé à une enquête et d'en comi niquer les résultats, mercr 26 novembre, lors d'une nouve réunion.

Reprise de nouveau, la séan était encore une fois suspend jusqu'à 21 heures.

M. Ballanger a protesté cor le fait que des représente de la police aient violé franchise parlementaire en pé trant dans l'enceinte de l'Ass blée. Cette version était con tée par MM. Labbé et Chin qui affirmaient que le présic Edgar Faure avait donné consignes au général comn dant le palais et au secrét général.

Dans les couloirs, des dé tés de la majorité parlaient 1936, de 1968... et même Lisbonne, sous le regard quois et amusé de leurs lègues de l'opposition, q voyaient dans cette agitation naturelle intervention du peu

A. Ch

'EXAMEN DU BUDGET

ar 299 voix contre 183

ormé mais a médiocrement contrôlé; il a érinê mais pas vraiment arbitré.

Il y a eu des temps forts : lors de l'examen crédits de la défense, des anciens combatts, de l'éducation, de l'intérieur et de la lio-télévision. Et la cloche présidentielle a me tinté mercredi soir pour le budget de formation, dans une atmosphère de western s'égosillèrent quelques orateurs de choc MM. Robert-André Vivien (U.D.R.), Gosnat C.) et Fillioud (P.S.). Le tintement anachronique de cette cloche ne faisait que souligner le caractère superficiel d'un marathon budgétaire comparable à la visite du château de Versailles par un groupe de touristes. C'est-à-dire mené au pas de charge avec interdiction de toucher à quoi que ce soit.

Alors, simulacre, théâtre d'ombres ? Fort heureusement, des manifestants ont eu la bonne idée, mercredi après-midi, d'envahir le Palais-Bourbon. Cela, finalement, est réconfortant.

PATRICK FRANCÈS.

iget du commerce et de l'artiat. M. Fourcade les déclare cevables, puis demande un utin public sur l'amendement putant les charges communes dotations correspondantes. Par voix contre 183, l'Assemblée ousse l'amendement.

eux autres amendements tent à des transferts identiques t repoussés dans les mêmes ditions ; un quatrième est laré irrecevable. L'Assemblée ousse également, par 300 x contre 72, un amendement nmuniste limitant la mise en de la garantie des risques économiques encourus par les exporeurs (le groupe socialiste s'abst, l'amendement lui paraissant uffisamment étudié.)

es députés adoptent ensuite les dits des services généraux du mier ministre, puis ceux du nmerce et de l'artisanat, avant xaminer les services financiers, ression budgétaire de l'ensem des administrations économis et financières.

I. HAMEL (R.I., Rhône), rapteur spécial, souhaite le rencement de la recherche des entes abusives, et une meilre efficacité des taxations ppant leurs auteurs. Il se proce également pour la génération du paiement mensuel des isions. Puis M. POPEREN S., Rhône), souligne le succès organisations de consommars.

I. Fourcade rend hommage aux ctionnaires de son ministère et me « intolérables » les menaet les agressions dont ils sont imes.

ans la discussion générale, ANTAGNAC (P.S., Aude) nce « l'injustice fiscale » et ore l'insuffisance de la lutte re la fraude. M. VOILQUIN , Vosges) traite de la direcgénérale des impôts. LAMPS (P.C., Somme) soulila faiblesse des effectifs et ande le report de la date de uvrement des impositions ales. M. FOURCADE lui indiqu'il a donné des instructions ce sens. L'Assemblée adopte les dits des services financiers.

Après l'intervention de L'HUILLIER (P.C., Hauts-de-ine), les députés examinent rticle tirant les conséquences de réforme fiscale et adoptent tamment un amendement relet de 12 000 à 18 000 francs le il au-delà duquel le capital résentatif des rentes est pasle des droits de mutation. Au et de l'article qui reconduit ir deux ans un certain nomde régimes fiscaux destinés à améliorer les structures industrielles, interviennent MM. FLOY (P.C., Nord), Gilbert SCHWARTZ (P.C., Meurthe-et-Moselle) et DUTARD (P.C., Dordogne). Un amendement socialiste est repoussé.

Dans la suite de la discussion, après une nouvelle intervention de MM. BOULLOCHE et FOURCADE, l'Assemblée adopte un amendement de MM. GINOUX (réf., Hauts-de-Seine) et PAPON. Cet amendement demande au gouvernement de tirer les conséquences, avant le 31 décembre 1976, de la variation de la valeur de la monnale depuis 1960, pour le droit des sociétés, la fiscalité et la comptabilité des entreprises.

Sur proposition de M. PAPON, le gouvernement accepte de publier chaque année les résultats du contrôle fiscal obtenus l'année précédente.

Après une intervention de M. BIGNON (U.D.R., Somme), l'Assemblée adopte, lors d'une seconde délibération, plusieurs amendements présentés par le gouvernement, pour adapter la loi de finances à différents engagements souscris lors de la discussion, et tenir compte des modifications apportées au projet initial.

● LES EXPLICATIONS DU VOTE.

Dans les explications de vote, M. MERMAZ (P.S.) assure que « *le gouvernement s'est opposé à tout dialogue véritable* » et que « *le vote demandé aux parlementaires n'a aucune signification* » dans la mesure où « *ce budget ne repose sur aucune prévision économique solide* », qu'il sera modifié « *en fonction des circonstances* » et n'aura « *aucun effet sur la crise économique* ».

Pour M. COULAIS (R.I.) « *ce budget n'est pas à la hauteur des besoins réels du pays* », mais son groupe l'approuvera « *parce que les choix les plus judicieux ont été effectués* ».

M. PARTRAT (réf.) regrette que l'effort en faveur d'une politique familiale « *ne soit pas assez affirmé* ». Il exprime sa satisfaction en ce qui concerne les priorités retenues, la politique fiscale et l'équilibre budgétaire.

M. BAILLOT (P.C.) reproche au gouvernement de minimiser l'inflation et le chômage alors que « *la misère s'installe dans de nombreux foyers de travailleurs* ».

M. CRESSARD (U.D.R.) annonce que son groupe « *qui participe pleinement à la majorité présidentielle* » votera un budget qui « *dans une situation difficile veut assurer l'avenir de notre économie* ».

Clôturant le débat, M. FOURCADE indique cependant que la France est « *sur la pente remontante* » et relève que « *nous serons le pays qui sera entré le plus tard dans la crise, mais qui en sortira le plus tôt en 1976* ».

L'ensemble du projet de loi de finances pour 1976 est finalement adopté, par 299 voix contre 183 sur 483 votants et 482 suffrages exprimés.

La séance est levée jeudi 20 novembre à 8 heures.

UN EXCÉDENT DE 75 MILLIONS

Au terme de la première partie du projet de loi de finances, l'excédent net de ressources, qui s'élevait à 250 millions de francs (sur un budget de 393 milliards de francs), a été ramené à 191 millions de francs. A l'issue de la seconde partie, l'excédent s'établissait finalement à 75 millions ; 116 millions ayant été dégagés : en faveur des anciens combattants (46 millions), du forfait d'externat versé aux établissements d'enseignement privé sous contrat d'association (40 millions) et au profit de la modernisation de l'agriculture (30 millions).

D'autre part, un effort a été consenti pour le réseau routier national déclassé (13 millions), les services extérieurs du travail et de la main-d'œuvre, notamment l'inspection du travail (12 millions) et l'aide aux carburants pour la marine marchande (21 millions).

Enfin, l'Assemblée a supprimé le produit de la redevance radio-télévision, évalué à 2 427 millions de francs.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le compte rendu des travaux de l'Assemblée nationale publié par *le Monde* daté du 20 novembre (page 16). C'est M. Fillioud (P.S., Drôme) et non M. Terrenoire (U.D.R., Loire) qui, à propos des sociétés issues de l'O.R.T.F., a dénoncé « *une pseudo-autonomie, l'Etat continuant à régler les problèmes fondamentaux (...) par l'intermédiaire de maîtres qui ont encore une âme de valets* ».

AU SÉNAT

Aménagements du statut de la fonction publique

Le Sénat a adopté, mercredi 19 novembre, avant l'Assemblée nationale, un projet de loi tendant à abaisser de 2,30 % à 2,07 % le taux d'augmentation applicable aux baux commerciaux renouvelés en 1975.

Ce texte, a précisé le rapporteur, M. MIGNOT (ind.), ne s'applique qu'aux baux de neuf ans. Il constitue, a dit le ministre de la justice, M. LECANUET, une mesure temporaire de caractère exceptionnel.

Les sénateurs, toutefois, ont refusé cette interprétation en votant un amendement qui supprime au début de l'article unique les mots « *à titre exceptionnel* ». Un second amendement, d'origine gouvernementale, précise que le nouveau coefficient est destiné à s'appliquer rétroactivement à tous les baux ayant expiré en 1975, « *même si le prix en a déjà été fixé par voie contractuelle ou par voie judiciaire* ».

Le Sénat a ensuite adopté (également avant l'Assemblée nationale) un projet de loi modifiant le statut général des fonctionnaires. Ce texte, a indiqué M. SCHIELE (Un. centr.), rapporteur de la commission des lois, régularise rétroactivement une opération de recrutement concernant cent trente fonctionnaires du secrétariat général à l'aviation civile dont la nomination avait été cassée par le Conseil d'Etat (1). D'autres aménagements sont proposés : subdivision des jurys de recrutement, accès des agents des collectivités locales aux concours internes de la fonction publique d'Etat.

Pour justifier la subdivision des jurys, M. PERONNET, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a apporté les précisions suivantes : « *En 1972, se sont présentés 22 475 candidats à 2 400 places d'agents d'exploitation des P.T.T. ; en 1973, on a vu 1 133 candidats à 19 postes — je dis bien 19 — d'agents de constatation des douanes ; en 1974, ce sont 1 393 candidats qui ont postulé pour 278 emplois de catégorie A ouverts dans les Instituts régionaux d'administration (IRA). Quand ces derniers organismes ont 363 admissibles, comme en 1973, la seule épreuve de la conversation, d'une durée de vingt minutes, a imposé au jury cent vingt et une heures d'épreuve, sans compter les délibérations. L'égalité même de notation risque d'en souffrir. Il était temps de permettre aux jurys de se diviser en commissions.* »

Le Sénat a fixé des limites plus restrictives à cette subdivision des jurys et s'est refusé à généraliser les possibilités d'interpénétration entre les fonctions publiques locale et nationale.

La convention de Lomé

Par 260 voix contre 0, les sénateurs ont adopté avant l'Assemblée, le projet de loi autorisant la ratification de la Convention de Lomé conclue entre les Etats africains, ceux des Caraïbes et du Pacifique et la Communauté économique européenne. « *Pour la première fois,* a déclaré M. CLAUDE MONT (Un. centr.) rapporteur de la commission des affaires étrangères, *les sentiments humanitaires cessent de faire le thème de beaux discours pour devenir l'objet d'une politique positive. La C.E.E. y consacrera l'équivalent de 2 milliards 100 millions de francs. (...) Cet effort porte les premiers fruits par le seul fait qu'il a renforcé la cohésion de la C.E.E. sur le plan monétaire : elle en avait grand besoin.*

» *Dans les mécanismes d'intervention, l'innovation est la gestion concertée de l'aide. Ses formes techniques sont d'une variété et d'un réalisme particulièrement frappants. (...) La C.E.E. viendra en aide aux entreprises et, ce qui est plus important encore, à de micro-réalisations rurales ou industrielles. (...) Des institutions sont prévues pour donner l'impulsion à ces accords.*

» *Nul ne méconnaîtra l'immensité, voire les dangers de sens contraire de cette convention. Elle constitue un pari nécessaire.* »

M. DESTREMAU, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et ABELIN, ministre de la coopération, ont, de leur côté, souligné le caractère « exemplaire » de la Convention de Lomé. — A. G.

(1) Cet arrêt, l'arrêt Gourcy, avait eu pour conséquence d'annuler un arrêté interministériel du 27 avril 1971.

● *Le comité directeur de l'Association des maires de France,* réuni mercredi 19 novembre au Sénat, sous la présidence de M. Alain Poher, a publié une déclaration dans laquelle il affirme qu'il « *compte sur le vote du Sénat, grand conseil des communes de France, et sur le vote définitif de l'Assemblée nationale pour obtenir, dans la loi de finances pour 1976, l'inscription des crédits nécessaires pour éviter l'asphyxie financière des collectivités locales* ».

Le réformisme giscardien inquiète le C.N.I.P.

Le Centre national des indépendants et paysans — qui est lié à la Fédération nationale des républicains indépendants au sein de la Confédération des indépendants fondée le 13 juin 1975 — a réuni, mercredi 19 novembre à Paris, ses responsables départementaux. Au cours des travaux et du déjeuner commun qui suivit, les amis de MM. Bertrand Motte et Camille Laurens (respectivement président et secrétaire général du CNIP) ont exprimé avec insistance l'inquiétude que leur inspirent, surtout d'un point de vue électoral, les audaces du réformisme et du libéralisme giscardiens. Les cadres indépendants ont aussi manifesté le souci de ne pas être purement et simplement annexés par leurs alliés et de défendre leurs positions, en particulier lors des prochaines élections cantonales.

Dans le rapport qu'il a présenté au cours de la séance de travail, M. François-Xavier Parent, secrétaire général adjoint de la formation, a déclaré : « *La préparation des élections cantonales doit conduire les adhérents du C.N.I.P. à un effort, afin que notre mouvement s'affirme, encore une fois, dans un domaine qui lui a permis de maintenir son influence (...). Nos positions sont tout à fait défendables, et en maints endroits nous sommes aussi bien placés, sinon mieux, que les républicains indépendants.* »

« Être le poil à gratter » des indépendants

A la fin du déjeuner, auquel participait M. Roger Chinaud, président du groupe des républicains indépendants de l'Assemblée nationale, M. Jean Legendre, ancien député, délégué général à la propagande du C.N.I.P., a déclaré : « *Nous n'avons pas l'intention d'être les cactus de la Confédération. Nous voudrions pourtant en être le poil à gratter. Nous sommes plus inquiets que satisfaits (...). Nous pensons, par exemple, qu'il est plus important de concevoir la loi comme un frein au relâchement des mœurs que de s'employer à l'adapter aux mœurs (...). Nous sommes inquiets devant l'offensive fiscale et nous pensons qu'actuellement le gouvernement ne fait pas la politique des électeurs, mais qu'il essaye de faire la politique des adversaires. Pour gagner des suffrages à gauche, ne perdons pas ceux qui nous ont permis d'être élus.* »

M. Bertrand Motte a affirmé : « *Nous sommes à vos côtés dans le cheminement vers la société libérale avancée. Nous ne sommes pas en arrière de la main vis-à-vis du changement mais nous pensons que, s'il faut changer ce qui ne marche pas, il ne faut pas changer pour changer.* »

M. Roger Chinaud a notamment répondu aux divers orateurs : « *Nous avons pris des risques, c'est vrai. Il fallait mettre la législation en accord avec les faits. Mais ce bilan était nécessaire pour mieux préparer ce que nous avons à faire ensemble. Il fallait se comporter en héritiers dignes. Cet effort, aussi pénible fût-il, était indispensable. (...) Il faut pouvoir montrer à ceux qui hésitent devant les charmes d'une société collectiviste que nous nous penchons sur un certain nombre des problèmes qui les préoccupent.* » — N. J.-B.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

e conseil des ministres s'est ni ce mercredi 19 novembre à ysée sous la présidence de Giscard d'Estaing. A l'issue de éance, M. André Rossi, porte-ole du gouvernement, a donné ure du communiqué officiel ant :

● CONVENTIONS FISCALES AVEC LA POLOGNE ET LE CANADA.

conseil des ministres a adopté projet de loi autorisant l'approon de la convention entre la ıce et la Pologne tendant à éviter doubles impositions en matière pôts sur le revenu et sur la for. Cette convention qui a été ée à Varsovie le 20 juin 1974 est proche du modèle établi par anisation de coopération et de loppement européenne (OCEDE) era notamment bénéficier les eprises françaises d'un régime valant à celui obtenu par l'Allene et les Etats-Unis. Il est prévu le entrera en vigueur rétroactint à compter du 1er janvier 1975.

projet de loi autorisant l'apation de la convention entre la ce et le Canada tendant à éviter oubles impositions et à prévenir sion fiscale en matière d'impôt le revenu et sur la fortune a adopté. Cette convention, signée ris le 2 mai 1975, est établie se e modèle de l'O.C.D.E. et remra les deux conventions du ars 1951 qui réglaient les relafiscales franco-canadiennes. représente une mise à jour rendue nécessaire par l'évolution des textes fiscaux. Elle comprend plusieurs dispositions favorables au développement des échanges économique et des liens culturels entre les deux pays signataires. En particulier, elle prévoit que la France sera soumise en matière d'investissements au même régime que celui qui est appliqué aux investissements en provenance des Etats-Unis.

● L'ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME.

« Un projet de loi a été approuvé autorisant l'adhésion donnée par la France le 27 septembre 1970 à Mexico au statut de l'Organisation mondiale du tourisme, organisation de droit public à caractère intergouvernemental qui remplace l'Union internationale des organismes officiels du tourisme, simple association de droit privé. L'approbation reçue par le projet de loi concerne également le règlement financier de l'organisation, qui fixe le barème de contribution des Etats membres et qui prévoit que les projets d'assistance technique doivent être financés sur des ressources autres que les contributions obligatoires des membres. »

● L'ENREGISTREMENT DES PUBLICATIONS.

Le conseil a approuvé un projet de loi autorisant l'approbation de l'accord signé à Paris le 14 novembre 1974 entre la France et l'UNESCO au sujet de la création et du fonctionnement d'un centre international d'enregistrement des publications en séries qui assurera la mise en place et le fonctionnement d'un enregistrement automatisé des périodiques de toutes les disciplines. Le siège de ce centre est fixé à Paris.

● CINQUANTE-DEUX HEURES DE TRAVAIL PAR PERSONNE.

Le conseil a approuvé un projet de loi relatif à la durée maximale du travail. Ce texte, précédé d'une concertation mené par le premier ministre et le ministre du travail avec les responsables patronaux et syndicaux, a pour objet de diminuer la pénibilité du travail et de réduire le nombre des accidents. Il abaisse la durée maximale moyenne hebdomadaire du travail dans le secteur industriel et commercial de 57 à 52 heures pour une seule semaine et de 50 à 48 heures pour une période de douze semaines consécutives, sous réserve des cas de dérogation prévus par la réglementation en vigueur, qui n'est pas modifiée.

La loi s'appliquera à tous les secteurs du commerce et de l'industrie, y compris le bâtiment et les travaux publics. Pour l'application à l'agriculture, une distinction a été faite entre les salariés des exploitations agricoles, auxquels la loi ne s'appliquera pas en raison des difficultés particulières de planification du travail dans ce secteur et ceux des entreprises du secteur para-agricole, auxquels elle s'appliquera, la nature de leur activité et les conditions d'emploi de leur personnel permettant de les assimiler à ceux des autres entreprises industrielles et commerciales.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a souligné que cette mesure était décidée en application d'un engagement pris par le président de la République au cours de la campagne présidentielle. Il a également indiqué que le problème des équivalences d'heures ferait l'objet de la création d'un groupe de travail mis en place par M. Michel Durafour, ministre du travail. M. Rossi a rappelé que la semaine prochaine le conseil étudierait la question de l'âge de la retraite.

Sur la durée du travail, des précisions ont été données : la durée hebdomadaire légale est de quarante heures, la moyenne hebdomadaire et maximale est, pour l'instant, de cinquante heures sur une moyenne de douze semaines et de cinquante-sept heures sur une seule semaine. Le gouvernement a été amené, sur ce dernier point (moyenne), à procéder à une large concertation pour élaborer un projet de loi qui sera examiné par le Parlement au cours de la présente session.

● LES TRAVAUX EUROPÉENS.

Le ministre de l'économie et des finances a rendu compte des travaux du Conseil des Communautés qui s'est tenu à Bruxelles le 17 novembre. Après une séance restreinte au cours de laquelle les résultats des entretiens de Rambouillet ont été commentés par le ministre qui y avait participé, le conseil a adopté le rapport sur la situation économique de la Communauté. Le conseil a également examiné le problème de l'application de la nouvelle unité de compte européenne aux domaines relevant du traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), celui des emprunts que la Commission pourrait émettre dans le cadre de l'Euratom pour financer des centrales nucléaires, ainsi que les questions relatives aux procédures budgétaires communautaires.

● S.N.C.F. : LIGNES A GRANDE VITESSE.

Le secrétaire d'Etat aux transports a fait le point du projet de liaison ferroviaire à grande vitesse entre Paris et le Sud-Est. Ce projet consiste à mettre en service, en 1982, des trains de voyageurs ultra-modernes roulant à la vitesse de croisière de 260 kilomètres/heure, qui relieront Paris à Dijon en une heure trente-sept, à Lyon en deux heures et à Marseille en quatre heures quarante-trois.

Le projet est entré dans une phase de réalisation. Le décret portant déclaration d'utilité publique des travaux de construction pourra être signé au début de l'année prochaine. La S.N.C.F. a inscrit à son budget, pour 1976, 613,6 millions de francs en autorisations de programme, et 170 millions en crédits de paiement au titre de cette opération. Les premiers appels d'offre pour les travaux du génie civil ont été lancés. Une première rame prototype équipée d'une turbine fonctionne depuis 1971. Deux rames de série vont être commandées. Le secrétaire d'Etat a rappelé que cette opération nécessiterait un investissement évalué à 3 607 millions de francs. L'augmentation du trafic voyageurs sur l'axe Paris-Sud-Est, qui passera de 13,6 à 19 millions, ainsi que le développement considérable du trafic marchandises rendu possible sur la ligne actuelle, allégée de 70 % des cotisations volontaires, au regrouune exploitation équilibrée financièrement dès la première année de la mise en service. Cette ligne qui sera entièrement électrifiée permettra d'économiser 100 000 tonnes de pétrole par an.

(Lire page 40.)

● RÉFORME DE LA PARAFISCALITÉ.

Le ministre des finances a proposé au conseil des ministres de charger une commission administrative de préparer une réforme de la parafiscalité tendant à la suppression des taxes devenues inutiles, en remplacement de certaines d'entre elles par France, du Royaume-Uni de Grandepement de certaines taxes nationales et régionales, à la révision périodique de ces taxes afin de les ajuster au besoin. Le conseil a donné son accord à cette procédure.

● RAMBOUILLET : DES OBJECTIFS ATTEINTS.

Le président de la République a souligné l'importance de la réunion qui s'est tenue à Rambouillet entre les chefs d'Etat et de gouvernement de la République fédérale d'Allemagne, des Etats-Unis d'Amérique, de France, de Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, d'Italie et du Japon. Il a, en particulier, sur ce sujet, fait la déclaration suivante :

La réunion de Rambouillet a atteint les objectifs qui avaient été recherchés au moment où l'initiative en a été prise. Les résultats de cette réunion accroissent sensiblement les chances de l'économie occidentale de retrouver la stabilité et de prendre une croissance régulière. »

ÉDUCATION

Controverse autour d'une revue

L'intersyndicale (C.G.T., FEN, C.F.D.T.) de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques (I.N.R.D.P.) proteste, dans un communiqué, contre la décision de M. René Haby, ministre de l'éducation, de ne pas laisser utiliser dans les classes un numéro de la revue Textes et documents pour la classe *— publiée par l'I.N.R.D.P. — consacré aux travailleurs immigrés (*le Monde *du 13 novembre).*

Le numéro de la revue, tiré à quatre-vingt mille exemplaires, avait été diffusé normalement dans les établissements le 9 octobre, sans que le ministère de l'éducation ou le secrétariat d'Etat chargé des travailleurs immigrés n'y trouve à redire. Le 29 octobre, l'hebdomadaire Minute *publiait un article virulent, sous le titre « Aux frais des contribuables », où l'on pouvait lire notamment que la revue était* « un outil d'intoxication anti-français ». *C'est cet article qui provoquait une demande d'explication du cabinet du ministre de l'éducation à la direction de l'I.N.R.D.P., à l'instigation, semble-t-il, des services du premier ministre, et la circulaire adressée par M. Haby aux chefs d'établissements de l'enseignement secondaire. Il fut d'autre part décidé qu'un second numéro serait consacré à la question des travailleurs immigrés ; on y trouverait notamment des informations plus détaillées sur l'action du gouvernement dans ce domaine. L'intersyndicale déplore l'envoi de la circulaire :* « Elle signifie bien, *estime l'intersyndicale,* un acte de censure exercé sur une revue pédagogique qui a, depuis près de vingt ans la faveur et la confiance des enseignants. Nous ne pouvons admettre que le ministère de l'éducation, cédant à des pressions inacceptables, filtre les informations destinées aux établissements scolaires. »

De son côté, le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) « voit dans cette nouvelle mesure la volonté d'instauration d'un ordre moral, fond de la politique de M. Haby. Il est inadmissible, *déclare le SGEN,* que le ministre jette l'interdit sur un document pédagogique, d'une valeur documentaire certaine, qui expose clairement la situation scandaleuse faite en France aux travailleurs immigrés. La démarche de M. Haby fait craindre que le pouvoir ne définisse désormais la vérité enseignable, comme le font les régimes totalitaires : les enseignants refuseront ce qui est une négation de leur tâche éducative ».

M. MAZEAUD REVIENT SUR SA PROMESSE DE RECRUTER DAVANTAGE DE PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE.

M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, est revenu sur la promesse qu'il avait faite le 15 octobre, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, de mettre à l'étude un plan pluriannuel de recrutement des professeurs d'éducation physique. Déjà, lors du débat budgétaire à l'Assemblée, le 7 novembre, le secrétaire d'Etat avait précisé qu'il ne pouvait engager le gouvernement sur plusieurs années.

C'est ce qu'il a confirmé à la délégation du Syndicat des professeurs d'éducation physique (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale) qu'il a reçue le mercredi 19 novembre. Tout en reconnaissant l'insuffisance du nombre de professeurs (le déficit est estimé à 7 200 postes), M. Mazeaud a averti ses interlocuteurs qu'il ne serait fait rien de plus avant la rentrée scolaire de 1977. Le SNEP n'en revendique pas moins une augmentation immédiate des postes, arguant notamment que deux mille élèves-professeurs vont se trouver sans emploi.

En ce qui concerne la formation des enseignants, pour lesquels le syndicat réclame une carrière universitaire complète, le secrétaire d'Etat a fait valoir qu'il fallait attendre le résultat des discussions qu'il a en ce moment avec le ministre de l'éducation.

Le transfert de l'École normale supérieure de Saint-Cloud

LA FEN S'ADRESSE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. André Henry, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale, vient d'écrire au président de la République pour lui demander de maintenir dans la région parisienne l'Ecole normale de Saint-Cloud, qui doit être transférée à Lyon contre l'avis des enseignants et des élèves (*le Monde* du 5 octobre).

« *Etablissement de formation de formateurs, centre de recherche fondamentale et appliquée, foyer de l'apprentissage des langues par les méthodes audiovisuelles, l'Ecole doit bénéficier d'échanges constants avec divers organismes (Institut national de recherche et de documentation pédagogiques, UNESCO, sociétés savantes...) et avec les centres de formation supérieure de même finalité, notamment les autres écoles normales supérieures,* écrit-il. *Elle doit aussi bénéficier d'un environnement culturel et scientifique qui exige des infrastructures et des établissements (musées, laboratoires, Bibliothèque nationale, Office français des techniques modernes d'éducation, radio et télévision) qu'offre actuellement la capitale seule.* »

● *Grève d'instituteurs dans le Val-d'Oise.* — La section départementale du Syndicat national des instituteurs (SNI) du Val-d'Oise appelle ses adhérents à faire grève le vendredi 28 novembre. Le syndicat réclame le remplacement des maîtres en congés, la titularisation des auxiliaires, l'ouverture de classes maternelles et primaires notamment pour permettre l'abaissement des effectifs par classe. Le SNI du Val-d'Oise proteste aussi contre « *des pressions tendant à limiter le droit d'expression et les libertés syndicales des personnels* ».

● ERRATUM. — Il fallait lire, dans l'article « *La C.F.T.C. crée une association de jeunes* » (*le Monde* du 19 novembre), d'une part : « *L'association regroupe les jeunes travailleurs adhérents de la C.F.T.C.* » (et non C.F.D.T., comme il a été imprimé par erreur) ; d'autre part : « *Les travailleurs devront informer les lycéens et les étudiants, les aider à entrer dans la vie professionnelle, et les étudiants feront connaître leurs propres difficultés.* »

ARMÉE

NOMINATIONS ET PROMOTIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 19 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE. — Sont promus : intendant général de première classe, l'intendant général de deuxième classe Meslet ; général de brigade, le colonel de Llamby ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Sabourin.

Sont nommés : inspecteur du personnel des réserves, le général de division Bley ; commandant la 13ᵉ division militaire (Paris), le général de brigade Le Borgne ; adjoint au général commandant la 12ᵉ division militaire, le général de brigade Laboureix.

Sont admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur leur demande, le général de division de Luze et l'intendant général de deuxième classe Esnault.

● AIR. — Est nommé : adjoint au directeur du personnel militaire, le général de brigade aérienne Fourniols.

Sont admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur leur demande, le général de corps aérien Delachenal et le général de division aérienne Simard, en congé du personnel navigant.

● SERVICE DES ESSENCES. — Est admis dans la deuxième section (réserve), par anticipation et sur sa demande, l'ingénieur général militaire de deuxième classe des essences Deljarrie.

● *Le tribunal permanent des forces armées de la VIᵉ région militaire, à Metz,* a condamné à un an de prison, dont dix mois avec sursis, MM. Gilles Baert, dix-neuf ans, et Philippe Guenot, vingt ans, pour violences avec préméditation sur la personne de M. Franckie Perrot, au 7ᵉ régiment d'artillerie, à Nevers. Les deux hommes, alors soldats au même régiment, avaient coupé les cheveux de leur victime avant de le brûler aux avant-bras avec une cigarette allumée.

RAPATRIÉS

CRÉATION D'UN COMITÉ DE DÉFENSE DES DROITS DES HARKIS

(De notre correspondant.)

Marseille. — M. M'Hamed Laradji, président de la Confédération des musulmans français rapatriés, la création d'un comité de défense des droits des harkis, qui sera rattaché à la confédération, et dont les statuts viennent d'être déposés à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

« *Nous en avons assez,* a-t-il indiqué, *d'être traités comme des Indiens dans leur réserve par une administration qui nous rappelle les mœurs des officiers des affaires indigènes. Nous demandons que des commissions d'enquête soient instituées et que dans toute administration qui concerne les Français musulmans, il y ait un représentant des harkis. Le processus d'intégration promis ne s'est pas fait, à cause du mauvais vouloir de l'administration.* »

RADIO-TÉLÉVISION

LE MRAP ET « LES DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

● Le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (MRAP) proteste contre l'ostracisme dont il s'estime l'objet de la part de l'émission « Les dossiers de l'écran », ses représentants ayant été « *écartés du débat* » de mardi sur les juifs en France sous l'occupation : « *Sans mettre en cause les participants, le MRAP avait toutes les raisons d'être présent parce qu'il est issu du M.N.C.R. (Mouvement national contre le racisme), qui se consacrait au sauvetage des enfants juifs sous l'occupation, parce qu'il a décerné le prix Fraternité à Claude Berri pour son film* le Vieil Homme et l'Enfant *et parce qu'il prétend être en France l'organisation qui lutte avec le plus de cohérence et d'efficacité contre tous les racismes.* »

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 20 NOVEMBRE

— *Les professeurs Guilmet et Leprince-Ringuet et M. Palèze,* directeur de l'assistance publique, sont les invités de Jean-Michel Desjeunes, sur Europe 1, à 17 h. 30.

— *M. Alexander Lieven,* directeur à la B.B.C., et notre rédacteur en chef André Fontaine débattront « des communistes et de l'Europe », à 19 h. 15, sur 276 m.

VENDREDI 21 NOVEMBRE

— *M. Jean Foyer, ancien garde des sceaux, et Michel Piccoli* répondent aux questions de Jean-Pierre Defrain sur Radio-Monte-Carlo, à 13 heures.

— *M. Jacques Barrot,* secrétaire d'Etat au logement, est interrogé par Jacques Chancel pour « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

— *Han Suyin, Lucien Bodard et Edgar Faure* participent à « Apostrophes », dont le thème est « Chine d'hier et Chine d'aujourd'hui », sur Antenne 2, à 21 h. 30.

— VU —

Le ministre sait nager

On a beaucoup vu M. René Haby à la télévision. Beaucoup et souvent. Mais on ne l'avait encore jamais vu traverser avec la vigoureuse simplicité du nouveau style de gouvernement une piscine en brasse coulée pour les beaux yeux des caméras. Bonne performance pour son âge d'après le maître nageur. Bravo monsieur le ministre ! Jean-Marie Cavada, rédacteur en chef de « C'est-à-dire », théâtre de cette opération, allait mettre ensuite le ministre de l'éducation à l'épreuve des mathématiques modernes en mesurant ses connaissances à celles d'un élève de troisième.

Les résultats ont été moins brillants que les réponses, habilement dosées et prudemment équilibrées, aux questions qui lui ont été posées — en direct et en duplex avec le conseil d'administration du C.E.S. Balzac à Albi — sur les mérites comparés de la théorie des ensembles et des problèmes de robinets, de la section A et de la section C du baccalauréat, sur la part de l'éducation dans le budget national, sur l'égalité des chances, sur la longueur des vacances ; ces trois derniers sujets qui préoccupent, aux termes d'un récent sondage de l'IFOP, de 53 à 59 % des Français. Ils témoignent là d'une juste impatience... injustifiée. On ne peut pas aller plus vite que les violons des promesses et des circulaires gouvernementales.

Dans ce souriant ronron, une seule arête : M. Bordas, éditeur de livres scolaires, l'a avalée, qui s'est vu féliciter à juste titre pour son sens de la prospective en réclamant la gratuité de ses manuels sans songer ... réduire les prix. Sur le ... des enfants que peuvent ... doivent accueillir les c... petites et grandes, M. ... curieusement, s'est montré ... souple que musclé. Il av... même enseigné avec suc... géographie à des class... quarante-neuf élèves ... jugeait pas déplacés — n... ils pas en s'abaissant ? ... plafonds actuels.

M. Montagner, profess... psycho-physiologie à Bes... n'était pas du tout de c... Il a commenté à notre in... un très joli petit film tourn... la cour de récréation d... maternelles et primaires ... tourbillons de bagarres sir... les empoignades enlassé... reptations plaquées au s... transforment plusieurs fo... jour les préaux en bruyant... riums, lui permettent de ... guer l'« agressif » du « le... d'attribuer — le contraire ... eût étonné — au travail ... mère le caractère de l'on... de recommander — en c... ne peut que l'approuver ... diminuer au maximum la ... écrasante des institutrices.

Les circonstances et le... cences de certains partic... ont amputé de moitié le ... sur l'après-franquisme qu... rait également au somma... ce magazine. En refusant ... gager depuis Madrid le di... avec M. Santiago Carrillo, ... taire général du P.C.E., in... studio, les familiers du Par... parfaitement illustré son ... misme quant aux chances ... ouverture à gauche et ... amnistie véritable.

CLAUDE SARRAU[illegible]

LES PROGRAMMES

« Le Monde » publie à ... samedis, numéro daté du dim... lundi, un supplément radio... vision avec les programmes co... de la semaine.

JEUDI 20 NOVEMBRE

Programme minimum sur TF1, FR3 et à Radio-France

Le personnel de TF 1 et de FR 3 est en grève pour une durée non déterminée. Des assemblées générales du personnel, prévues ce jeudi dans la journée, devaient décider de la suite du mouvement. Par conséquent, seul Antenne 2 diffusera un programme normal ce jeudi.

Le personnel de Radio-France est également en grève. Les syndicats ont rencontré la direction le mercredi 19 novembre, à 18 heures. A cette occasion, la direction a proposé de notifier par écrit les propositions acquises (pour les salaires), lors de la réunion du vendredi 7 novembre, si les syndicats s'engageaient à lever la grève. La direction de Radio-France estime que les négociations n'... fait apparaître de divergences fondam... au cours de la réunion du mercred... doivent se poursuivre sans pour autan... les auditeurs de leur programme.

Un programme minimum est donc ... sur les chaînes de radio. Sur France-I... FIP : un programme commun comp... disques et d'émissions déjà enregistrée... ce jeudi, à 17 heures, la Radioscopie, de ... dore Isou. Sur France-Culture et I... Musique : un programme unique de d... avec, à 19 h. 30, la suite des Entretien... Maurice Nadeau. Radio-France diffus... bulletins d'information, dont un à 19 ...

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Film : « Un magnifique salaud », de George Seaton (1957), avec W. Holden et D. Kerr.

22 h., Concert : Duo concertant pour clarinette, basson et orchestre, de R. Strauss, par l'orchestre de chambre de Radio-France, dir. Y. Zaliouk.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30 Dramatique : Un changement de saison, de J. Krier. Avec M. Dubois, F. Dyrek, L. Ganz.

Nicole et Jean, mariés depuis dix-huit ans, vivent à Dieppe. Nicole, femme au ... mère de deux enfants, fait des ménag... « boucler les fins de mois », et ... sans succès un poste de sténo-dactyl...

21 h. 45, Variétés : Vous avez dit biz... M. Lancelot ; 23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « Escali... dit », de R. Mulligan (1966), avec S. Dennis, ...ford, E. Heckart, J. Stapleton.

Les débats difficiles d'une jeun... gnante, professeur de littérature ... collège mixte des faubourgs de Neu...

VENDREDI 21 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Hannetons », d'Eugène Brieux, avec Guy Trejean, Pierre Doris, Gérard Séty, Amarande.

Scènes de la vie d'un couple qui ne cesse de se disputer, mais qui ne peut se séparer.

22h., Emisison musicale : Arcana, de M. Le Roux (le saxophone) ; 22 h. 55, IT 1 dernière.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 30 (●), Feuilleton : Ces grappes de ma vigne. (La mauvaise bête), de G. Baissette. Réal. A. Quercy ; avec J.-L. Boutté, R. Cathoud, G. Vassal.

Six épisodes retraceront la lutte des viticulteurs dans le Languedoc pour combattre le phylloxéra.

21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. (La Chine d'hier et d'aujourd'hui).

Avec la participation de Han Suyin (pour « le Premier Jour du monde ») ; Lucien Bodard (pour « le Fils du consul »).

22 h. 35 (R.), Ciné-Club : « Je suis un évadé », de M. Le Roy (1932) ; avec P. Muni, Gl... M. Vinson, P. Forster (v.o. sous titré, N.)

0. h. 10, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi : « Les ... alimentaires : la vérité des étiquettes » ; ... Documentaire : Civilisation, de Sir Kennet... (« les Fausses Espérances ») ; 22 h. 1... actualités.

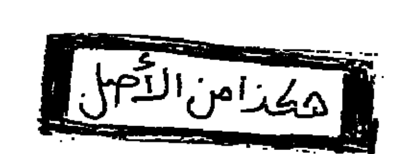
FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), La musique et les ... par M. Bernard, interprétation de la musique ancie... P. Vidal, organiste ; 22 h. 35, Entretiens avec Maurice ... 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

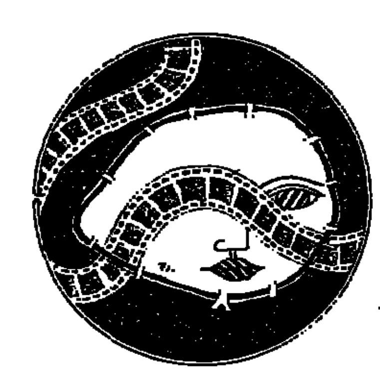
20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, En l'auditorium 104... récital d'orgue X. Darasse : « Piè... (J.-P. Guézec) ; « Organum » (X. Darasse) ; « Arc... (A. Boucourechliev) ; « Pièce opus 26 » (Webern) ; « Gr... (Xenakis) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semaine ... Cabaret du jazz : Colin-maillard, avec B. Lubat ; 24 h., ... marginales, par D. Caux.





ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Présent soviétique et passé italien

● En 1925, Michel Simon interprétait son premier rôle cinématographique dans « la Vocation d'André Carrel », tourné en Suisse par Jean Choux. Présenter ce film au palais de Chaillot (section incunables), c'était, évidemment, rendre hommage au comédien disparu. On pourra voir, ces jours-ci, un autre « incunable » avec Michel Simon, « Feu Mathias Pascal » (1925 également), mais au cinéma le Seine, qui rend un juste hommage à Marcel L'Herbier avec une rétrospective de ses grands films muets.

A Chaillot, tête et cœur du Festival, on attend toujours les découvertes. Mais on s'est promené, mercredi, de la réalité soviétique d'aujourd'hui, avec « la Prime », de Serguei Mikaelian, au passé historique de l'Italie, avec « Que c'est beau de mourir assassiné », de Ennio Lorenzini. La projection du film italien était une première mondiale.

● « La Prime » a déjà été présenté à la Semaine du cinéma soviétique de « La nouvelle critique », aux rencontres cinématographiques d'Avignon, cette année. Cette œuvre donne une idée précise d'un nouveau réalisme officiel, qui ne sépare pas le social du politique. A propos d'un débat — directeur, ingénieurs, ouvriers, responsables de la jeunesse et du parti — sur le refus d'une prime par équipe qui estime ne pas l'avoir méritée (il y a eu une faute grave dans l'établissement des normes). Mikaelian montre comment fonctionne la démocratie socialiste dans le monde du travail en U.R.S.S. Les personnages sont bien typés. La réalisation donne à ce débat — à huis clos ou presque — une forme dramatisée qui rappelle « Douze hommes en colère », film américain des années 50.

● « Que c'est beau de mourir assassiné » raconte l'éclosion, puis l'échec, du mouvement révolutionnaire de Carlo Pisacane dans la région montagneuse du royaume de Naples en 1857. Parti de Gênes avec une trentaine de volontaires, Pisacane tenta de soulever les paysans misérables, se heurta aux soldats des Bourbons, et connut une fin tragique. Ennio Lorenzini a donné à cette équipée d'un idéaliste un simple caractère d'imagerie d'époque. Il constate un moment historique teinté d'un romantisme très dix-neuvième siècle, il ne l'analyse pas, il n'en tire pas de réflexion politique comme « Allonsanfan », des frères Taviani, auquel il semble pourtant avoir emprunté, mais comme un procédé, l'utilisation d'une ballade populaire rythmant la marche des rebelles. Cela laisse un goût de déception malgré la séduction formelle, indéniable, du film.

« NASHVILLE », autopsie d'une ville américaine

(Suite de la première page.)

Et d'abord le décor, l'espace urbain. Banal et singulier à la fois, avec son aéroport qu'investissent, les jours de réception, des escadrons de majorettes, ses autoroutes sillonnées d'ambulances (« *Autos en bouillie et membres sanglants, voilà ce pays* », dit un des personnages), ses rues multicolores, ses bars, ses « boîtes », ses églises — une église pour les Blancs, une église pour les Noirs, Dieu reconnaîtra plus facilement les siens, — son hôpital, son cimetière de voitures, son cimetière d'hommes, son célèbre « Opry », saint des saints, où le peuple vient célébrer le dieu musique, et son absurde réplique du Parthénon...

Et puis la foule, et dans cette foule quelques échantillons de la faune dont nous avons parlé. Côté vedettes : un gros blond en costume étoilé qui chante sa confiance dans la mère-patrie et les douceurs de la fidélité conjugale ; une star aux nerfs fragiles ; une spécialiste de *gospel* tentée par l'adultère. Au bas de l'échelle : une pauvre gourde trop bien roulée pour ne pas l'être et une jolie blonde qui sans doute fera son chemin. Bien d'autres encore dont les ambitions artistiques et sociales, les frustrations, le désespoir ou la sottise, le cynisme ou la rapacité, la frénésie sexuelle, parfois aussi la tendresse, les préjugés raciaux, les obsessions de tout ordre, enrichissent la lourde pâte humaine qu'Altmen charrie, brasse et pétrit tout au long de son film. Circulant au milieu de cette cohue, ployant sous le poids de ses caméras, de ses magnétophones, de son snobisme et de ses idées préconçues, une journaliste anglaise (que joue à ravir Géraldine Chaplin) se mêle de tout, ne comprend rien à rien et bat le record des questions imbéciles.

La politique, enfin. Pendant que se déroule cette comédie de la gloriole et des combines, une voiture tourne inlassablement, comme un rapace, dans les rues de la ville. Elle porte les couleurs d'un candidat « indépendant » à la présidence et par son haut-parleur diffuse des litanies de dénonciations vertueuses, de slogans démagogiques et de promesses lénifiantes. C'est au cours d'un *show* populaire, organisé par les supporters de ce candidat, qu'un jeune homme tire sur l'une des idoles locales. Emotion dans la foule, début de panique. Mais la musique reprend vite ses droits. A Nashville, la musi*que ne peut être vaincue, même par* la mort. On balaie la flaque de sang qui macule l'estrade. « *Ce n'est rien. Un peu de rouge dans la poussière.* »

La mise en scène d'Altman est prodigieuse d'intelligence, de force, d'habileté technique. Maître d'œuvre de cette colossale entreprise, il la domine de la première à la dernière image. Pas une bavure, pas une faiblesse. Aux comédiens qui, pour la plupart, appartiennent à sa « troupe » il a laissé, selon son habitude, la faculté d'improviser. Certains ont écrit les chansons qu'ils chantent. Paroles volontairement dérisoires, mais musique au charme toujours envoûtant. Derrière ces chansons et ces artifices perce le regard du plus intransigeant, du plus lucide, des cinéastes américains. Ce fabuleux *documentaire* est à la fois un spectacle ; un pamphlet, une leçon de politique et de morale.

Ne manquez pas Nashville. C'est un chef-d'œuvre.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Elysées-Lincoln, Elysées-Point-Show, Saint-Lazare-Pasquier, Montparnasse-Pathé, Quintette, Luxembourg (v. o.).

■ La commission de contrôle des films cinématographiques a dressé une première liste de films à caractère pornographique (qui ne bénéficieront pas de l'aide du Fonds de soutien et seront soumis à une taxation de 33 % à partir du 1er janvier 1976) : « Draguse ou le miroir infernal », « Prostitution clandestine », « le Feu au ventre », « Furies porno », « Exhibition », « Le sexe qui parle », « Lèvres chaudes », « la Grande Partouze », « Deep Throat », « Devil in Miss Jones », « Suce-moi, vampire ».

■ Le Festival du film super-8 de Paris aura lieu cette année du 26 novembre au 2 décembre, au cinéma Olympic. Renseignements : Hediafilm, B.P. n° 2, 92190 Meudon-Bellevue, tél. 705-33-33.

Musique

Chants religieux de l'Islam

Le Théâtre des Bouffes-du-Nord n'est certainement pas aussi bien soigné et entretenu que la plupart des grandes mosquées de l'Orient, mais il en est beaucoup qui sont tout aussi lépreuses et gravillonneuses ; ce ne sont pas les moins émouvantes. Et puis, avec quelque imagination, la haute voûte « romane » qui réduit la scène pourrait passer pour un iwan de prière lorsque se présentent les quatre muezzins de la mosquée d'Alep, visages de paysans, vestes grises sur de longues robes vertes délavées, tarbouchs rouges en tête pour deux d'entre eux et voiles blancs pour les autres.

Le chef lance le célèbre appel à la prière, un second psalmodie le Coran en faisant défiler son chapelet. Déclamation prenante avec des pointes d'intensité, des vocalises d'une grande richesse d'agréments et de dégradés, un récitatif parfois strict, des moments très intériorisés, d'autres glorieux et pleins de foi. Entre les phrases chantées, les collègues, qui se balancent de droite et de gauche, intercalent marmonnements brefs, exclamations, encouragements.

Puis alternent quasida et mouachchah. *Le premier, poème monorime très libre et vibrant, parfois très virtuose, où l'on croit percevoir parfois comme une parenté avec le* cante jondo *andalou, exalte le prophète, sa naissance, son ascension. Le second, ensemble à l'unisson rythmé par le* daff *(tambourin) avec soli successifs, est une sorte d'hymne assez libre et « enjolivé » à la manière de l'Espagne musulmane qui représente un des styles les plus vénérables et les plus authentiques de la musique islamique ; les variations pleines d'entrain surenchérissent en des joutes amicales qui atteignent à une allégresse dansante, tourbillonnante, d'un enthousiasme exalté qui cependant, chez les chanteurs d'Alep, garde toujours une sorte d'équilibre, de saveur terrienne.*

Ces séquences très longues d'une musique où presque tout nous échappe peuvent paraître monotones ; il faut pour les goûter s'y abandonner en imaginant leur cadre habituel, ce qu'est une mosquée en Orient : ce lieu de paix, de soleil, de liberté, où l'on vit, dort, médite et prie, où il n'y a plus ni riche ni pauvre, où le temps est distendu, détendu.

De Syrie, on gagne le Liban, avec une déploration de l'imam Hussein, toute différente, chantée par Mme Hassibé Hassem dans une robe noire pailletée sous le voile blanc qui enserre la tête et glisse sur la poitrine. Des gestes de pleureuse ou de quêteuse, une voix un peu nasale, un chant qui monte des profondeurs, timbré ou détimbré, en lignes tressaillantes, constamment varié, captant tout un spectre sonore un peu à la manière du raga indien, et qui évoque irrésistiblement l'ud discret et prodigieux de Munir Basheer.

Et puis le cheikh Mohammad Negib Zahreddine, turban blanc, frère d'Osmin dans une belle robe miel très ample, chante et commente l'histoire de l'imam martyr avec des gestes de prêcheur ou de maître d'école, y mêlant de longues digressions parlées, parfois même en français. Démonstratif et passionné, il est intarissable, et la voix peu à peu se casse ; mais, emporté par sa conviction, on écoute avec attendrissement ce gros homme plein de bonhomie qui, par moments, fait songer à Raimu.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Festival d'automne, Bouffes-du-Nord, du 20 au 22 novembre, 20 h. 30.

En bref

Variétés

Yvan Dautin

Il a commencé par faire la manche. Le samedi soir, il gagnait jusqu'à 200 F en chantant de 21 heures à 2 heures. Au bout de trois mois, il n'en pouvait plus, il arrivait à lire sur les visages la somme qu'il allait recevoir — « *1 F* », « *5 F* », « *10 F* », — il se prenait à haïr les gens. Il s'est arrêté. Alors, il a fait les petits galas minables de province qui ont un air fellinien, il a été à l'Olympia ce qu'on appelle les bouche-trous. Il est Vendéen, il en a la gueule, un rien d'accent. Il vient de sortir un album qui marche, comme on dit. Il chante tous les soirs aux Blancs-Manteaux, et il est, pour qui ne le connaît pas, une vraie *découverte*.

D'emblée, il y a chez Yvan Dautin quelque chose de profondément attachant, il y a le contact avec ce flegmatique un peu farceur, amoureux de l'absurde, des jeux de mots, toujours prêt au gag. Il y a un climat, il y a un ton. Dautin aime, semble-t-il, prendre l'inspiration dans le quotidien, dans l'histoire de gens ordinaires. Et il a de belles chansons. *La Malmariée*, qui a dans les yeux des bateaux qui coulent, et cette autre encore qui raconte des gens qui ne sont pas du pays, qui vivent sans permis et qui parfois en meurent, qu'on enterre alors et que personne ne pleure.

Il faut aller voir Yvan Dautin.

C. F.

★ Blancs-Manteaux, 22 heures.

Théâtre

« La Foi, l'espérance et la charité »

Elisabeth vient à l'institut médico-légal pour vendre d'avance son cadavre. Avec l'argent, elle voudrait acheter une patente de petit commerce en gaines et corsets. Elle ne vendra pas son cadavre, mais allumera la libido d'un préparateur de l'institut et celle d'un agent de police.

Envers Elisabeth, femme et prolétaire, deux fois bête de somme et à bout de forces, le préparateur et le schupo vont déployer le fascisme candide du bonhomme désirant, bailleur de fonds pour l'entretien du ménage, tendre à ses heures comme il se doit, culpabilisant juste ce qu'il faut, et puis sûr de soi et sûr de sa bonne femme, bref, le vrai mec, implacable.

Faite comme un rat, Elisabeth, bientôt quittée par ses deux profiteurs, crevant la faim, se jettera dans un canal, dont la tirera un jeune homme de famille qui espère par cet acte obtenir de sa mère une motocyclette neuve. Elisabeth meurt quand même, le préparateur se trouve vraiment trop malheureux et le schupo lisse ses gants pour *la revue militaire*.

Construite, selon une technique allemande, en tableaux brefs, très aigus et encrés, la pièce de l'écrivain austro-hongrois Odon von Horwath (1901-1938) (1) se distingue par un usage personnel du comique. Le comique est là tout le temps, jusqu'aux instants de pire horreur. Il vient de l'« innocence » énorme des personnages, de leur inconscience.

La pièce a été écrite en 1932, dans une situation politique allemande définie (aussitôt après *la Foi, l'Espérance, la Charité*, Horvath allait d'ailleurs partir en exil). Mais, aujourd'hui, chez nous, l'inconscience est la même. Et comme Horvath efface les ambiances inutiles, les gestes perdus, les mots pour rien, comme il fait le point sur des actes décisifs, dénudés par un jour cru, alors l'inconscience de classe et de sexe, bien isolée, prend ses dimensions vraies, qui sont himalayesques, et l'être du spectateur subit un tel électrochoc que la seule réaction possible est un fou rire sec, violent.

Le dialogue claque, il est très clair, pourtant il est anormal, les paroles ne se rejoignent pas, les ellipses se chevauchent, ce ne sont que malentendus, pataquès, mais on ne s'en aperçoit pas, tant l'infinité des distances est ici juste respectée entre citoyens qui s'expliquent. Il faut dire que le texte français de Renée Saurel est parfait.

La mise en scène d'Yvon Davis, le décor de Max Denes, les costumes de Jean-Claude Sotto, l'interprétation d'Emmanuele Stohl (Elisabeth), d'Yves Kerboul (le préparateur), d'André Marcon (le schupo) et de leurs camarades de Gennevilliers sont d'une droiture exemplaire. Tout un travail de réflexion, toute une prise de conscience, de cœur, de nerfs, sont ici transmués en une ligne pure, infiniment riche et habitée, mais pure, dont la saisie, simple à faire, suscite chez le spectateur un monde de méditations, de retours sur soi et les autres, mais aussi d'émois, de plaisirs, de mouvements de vie tout court : c'est du grand théâtre.

Le plus fort est que ce spectacle échappe entièrement au climat-théâtre. Car il existe un climat *sui generis* du théâtre, qui a d'ailleurs ses beautés, et que l'on sent nettement dans le *Lear* de Chéreau par exemple, et qui fait *fumée* entre le public et la perception des choses essentielles. A Gennevilliers, chez Bernard Sobel, ce climat est dépassé : on est à terrain découvert, la perception est libre, le public a directement affaire à des faits, des réflexions, une société, des femmes, des hommes, des songes, des démons, ou des bonheurs de ci ou ça.

Et voilà la vie du théâtre à Paris une nouvelle fois décentrée. Les deux vrais grands spectacles sont en ce moment *Ah Kiou*, à Vincennes, et la pièce d'Horvath, à Gennevilliers. Pourquoi, aussi bien, ne ferait-on pas le théâtre à l'extérieur des remparts, puisque c'est là aussi qu'on fait les chaudières, les pneus, l'eau, les chaussures, — les affaires sérieuses ?

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Gennevilliers, du mardi au samedi, 20 h. 45, dimanche, 17 h. (relâche samedi 22).

(1) Auteur de *Don Juan revient de guerre*, que Marcel Bluwal montera au TEP cette saison.

CORRESPONDANCE

Le détournement des faits

M. André-Louis Perinetti, directeur du Théâtre national de Chaillot, nous écrit à la suite de la parution dans le Monde *du 18 novembre d'une lettre signée par Me Jean-Denis Bredin, Serge Moati et Michel Piccoli.*

Le gala d'ouverture du Festival cinématographique international de Paris est, comme son nom l'indique, la première soirée de cette manifestation. Elle n'a rien à voir avec l'ouverture du Grand-Théâtre qui a eu lieu le 16 octobre dernier avec la création mondiale de « Futuristie », de Pierre Henry.

Si, jusqu'à présent, le public n'a pu voir qu'une « représentation partielle » de la salle, c'est que celle-ci n'a pu être réceptionnée que provisoirement.

Par ailleurs, le retard des travaux n'a pu permettre aucune expérimentation préalable de la salle. Nous aurions pu différer l'ouverture mais nous avons préféré tester ce qui pouvait l'être. Les expériences théâtrales proprement dites débuteront en février comme nous l'avons annoncé dès le mois de septembre.

En mai prochain, la salle sera à nouveau fermée pour cinq mois. Une seconde tranche de travaux sera alors consacrée essentiellement aux annexes non publiques, c'est-à-dire à tout ce qui doit exister en amont d'une création. Pour nous, hommes de spectacle, ces aménagements sont indispensables pour le fonctionnement normal d'un théâtre.

SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 20 novembre

théâtres

Les salles subventionnées

Petit-Odéon, 18 h. 30 : Surena.
Chaillot, grande salle : Festival cinématographique international de Paris (Claro: The Black Pirate: le Soupçon ; le Joueur de flûte, de Hamelin.
TEP, 20 h. : Cinéma.
Petit TEP, 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Valses de Vienne.
Nouveau Carré, 21 h. : Ensemble de l'Itinéraire ; 20 h. 45 : Gerry Lockran. folk.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : M. Gendron, J.-P. Wallez, B. Rigutto ; 20 h. 30 : Zoo.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Athénée, 21 h. : l'Arrestation.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : l'Interprétation.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Ah-Kiou. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Géronimo.
Centre culturel du Marais, 21 h. 15 : la Compétition-Théâtre Image III ; 20 h. 30 : Soleil en bouillie.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Cour des Miracles, 20 h. 20 : Elle, elle et elle ; 22 h. 30 : l'Homme sang ; 23 h. 15 : Douby.
Edouard-VII, 21 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.
Européen, 21 h. : Jean's ou le Fou d'Assise.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Butley.
Gymnase, 20 h. 30 : le Black Mikado.
Hébertot, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pique-Soleil.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Ce soir on fait les poubelles ; 22 h. : Sade.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 21 h. : Antigone.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : Gog et Magog.
Moderne, 20 h. 45 : Hôtel du Lac.
Montparnasse, 14 h. 30 : le Malade imaginaire; 18 h. 30 : Marcel Dadi; 21 h. : Félix Leclerc.
Mouffetard, 20 h. 30 : Feux de rouille ; 22 h. : Benoist - Marx Story.
Œuvre, 21 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.
Palace, 21 h. : Une anémone pour Guignol.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Palais des sports, 20 h. 30 : le Cuirassé Potemkine.
Plaisance, 20 h. 30 : Moby-Dick.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : la Caverne d'Adullam.
Ranelagh, 20 h. 15 : Mea Culpa.
Récamier, 20 h. 30 : Spectacle Maïakovski.
Saint-Georges, 15 h. : Croque-Monsieur.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : le Distrait.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Besoin d'ailleurs
Tertre, 20 h. 30 : l'Héroïque Aventure du capitaine Loïs ; 22 h. 30 : Dans la rue.
Théâtre Campagne-Première, 19 h. : La pipelette n'a plus pipé ; 20 h. 30 : Catherine Lara ; 22 h. : Zouc.
Théâtre de la Cité universitaire. la Resserre, 21 h. : Mademoiselle Julie. — La Galerie, 21 h. : Prométhée. — Grand Théâtre, 21 h. : Rashomon.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : Patrick Font.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : les Poings crispés dans l'ombre.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : ...
Théâtre de l'Etincelle (égli... caine), 20 h. 30 : Richa...
Théâtre Oblique, 21 h. : l... ciers.
Théâtre d'Orsay, grand... 20 h. 30 : Harold et ... Petite salle, 20 h. 30 : C... 22 h. 15 : l'Ombre de V... ormes de ma mère.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. ... Deux Orphelines.
Théâtre de la péniche, 2... Un Farré peut en cacher ... 22 h. 30 : Jules Beaucar...
Théâtre de la Plaine, 20 ... Hamlet.
Théâtre Présent, 20 h. : le ... français. — Ranch, 20 h. ... pour deux canaris.
Théâtre Treize, 14 h. 30 et ... l'Avare.
Théâtre Tristan-Bernard (ex... de-Rochefort), 20 h. 45 : ... sième Témoin.
Variétés, 20 h. 30 : l'Autre ...

Les théâtres de banl...

Antony, Théâtre Firmi... 20 h. 45 : la Margrave.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 ...
Nanterre, Théâtre des A... 14 h. et 21 h. : Voyage ... de la Terre.
Versailles, Théâtre M... 21 h. : Orchestre de ch... Versailles (Haydn, Moza... del, Telemann).
Villejuif, Théâtre Romai... 15 h. : Mort d'un commis...
Vincennes, salle des fêtes d... rie, 14 h. 30 et 21 h. : ... Daniel-Sorano, 14 h. 30 ... international de la mari...

Festival d'automne

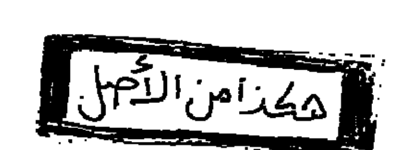
Cartoucherie de Vincennes, ... Toro
Chapelle de la Sorbonne, ... le Grand Prisme, spectac... visuel.
Complexe du Théâtre des ... Elysées, de 17 h à 22 ... Forum de la danse
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 ... religieux de l'Islam.

Les concerts

Voir Théâtre de la Ville, ... d'automne et Nouveau C...
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : ... tin, piano ; F. Elphège, ... F. Lodéon, violoncelle, et ... Delta (Ravel).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : ... Vegh (Beethoven).
Grand Palais, 19 h. : Ens... musique de chambre de ... harmonie de Prague.
Eglise de la Madeleine, 20 ... Ensemble instrumental de ... (Messe du couronnement ... quiem, de Mozart).
Maison de la radio, 20 h. 30 : ... tre de chambre de Radio ... dir. D. Chabrun (Soler, ... Zourabichvili, S. Nigg).
Palais des Congrès, 20 h. 30 : ... tre de Paris, dir. W. Rowic... manovski, Tchaïkovski, Ch... vitch).
Eglise réformée d'Auteuil, 20 ... P. Delsaux, flûte, et L. ... clavecin (Telemann, Bach, ... Boismortier).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Orch... chambre Henrik Bruun (P... K. P. E. Bach, Prokofiev, ... mith).

Vidéo

Voir Festival d'automne.
Vidéostone : Extravagances ... caines (de 14 h. à 24 h.).
44, rue de Rennes, 20 h. 45 ... et nu.



ARTS ET SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Fantômes à vendre, de R. Clair ; 18 h. 30 : Bread the news, de R. Clair ; 20 h. 30 : Casque d'Or, de J. Becker ; 22 h. 30 : Vertigo, d'A. Hitchcock.

Les exclusivités

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

ALLEGORIE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h. 30.

LA BATAILLE DU CHILI (Chil., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet, 11e (700-51-13).

CACHE-CACHE PASTORAL (Jap., v.o.) : Pagode 7e (551-12-15), Artistic Voltaire, 11e (700-19-15).

LE CHANT DU DEPART (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).

LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LA CHEVAUCHEE SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Arlequin, 6e (548-62-25) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LA DOBIZENESSE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz (2e) (742-60-33), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Nation, 12e (343-04-67).

LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Wepler, 18e (387-56-07), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

LE DROIT DU PLUS FORT (All., **, v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-18).

FLIC STORY (Fr.) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)

H. MUSIC (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

HESTER STREET (A., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40).

HISTOIRE D'ADELE H. (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) jusqu'à jeudi, Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) jusqu'à jeudi, Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Rex (236-83-93) jusqu'à jeudi, U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : à partir de vendredi : Haussmann, 9e (770-47-55).

HISTOIRE DE PAUL (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

HU-MAN (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (033-35-40).

L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Ermitage, 8e (en matinée), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Terminal-Foch, 16e (704-49-53), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; à partir de vendredi : Images, 18e (522-47-94), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) jusqu'à jeudi

L'INDE FANTOME (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).

Les films nouveaux

LA FLUTE ENCHANTEE, film suédois d'I. Bergman, avec Josef Köstlinger. — V.o. : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Vendôme, 2e (073-97-52), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

COUSIN, COUSINE, film français de J.-C. Tacchela. — Concorde, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Panthéon, 5e (033-15-04)

L'ARBRE DE GUERNICA, film français d'Arrabal. — Omnia 2e (231-39-36), Balzac, 8e (359-52-70), Liberté, 12e (343-01-59), Studio Médicis, 5e (633-25-97), La Clef, 5e (337-90-90), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Studio Raspail 14e (326-38-98), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Plaza, 8e (073-74-55).

NASHVILLE, film américain de R. Altman. — V.o. : Elysées-Point-Show, 8e (225-62-29), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Luxembourg, 6e (633-97-77), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse-Pathé, 15e (326-65-13).

HISTOIRE D'HOMMES, film américain de J Deveaux. — V.o. : Bilboquet, 6e (222-87-23), Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41), Studio Galande, 5e (033-72-71).

LES TROIS JOURS DU CONDOR, film américain de S. Pollack, avec Faye Dunaway et R. Redford, à partir du 21. — V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71), Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral, 14e (734-20-70), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06,19), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 21 h. 45.

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

MILESTONES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA MORT D'UN GUIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

NUMERO DEUX (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 14 h. 15, 18 h. 15 et 22 h. 15.

NE (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42), à 18 h. 30 en semaine.

LES 11 000 VERGES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70), Images, 18e (522-47-94), jusqu'à jeu., Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

PARLEZ-MOI D'AMOUR (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

PHASE IV (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

POUR ELECTRE (H., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

QUAND LA VILLE S'EVEILLE (Fr.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) : Caméo, 9e (770-20-89) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Liberté, 12e (343-01-59) : Miramar, 14e (326-41-02). Jusqu'à J.

LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36). — V.f. : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).

ROYAL FLASH (A., v.o) : Danton, 6e (326-08-18) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

SHAMPOO (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V. f. : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43). Jusqu'à J.

LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio-Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE SECRETAIRE AUX MILLE ET UN TIROIRS ou LE SUJET (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE TELEPHONE ROSE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Caravelle, 18e (387-50-72) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

LA TOILE D'ARAIGNEE (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65). — V.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Maxeville, 9e (770-72-87) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (523-37-41) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Nation, 12e (343-04-67).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

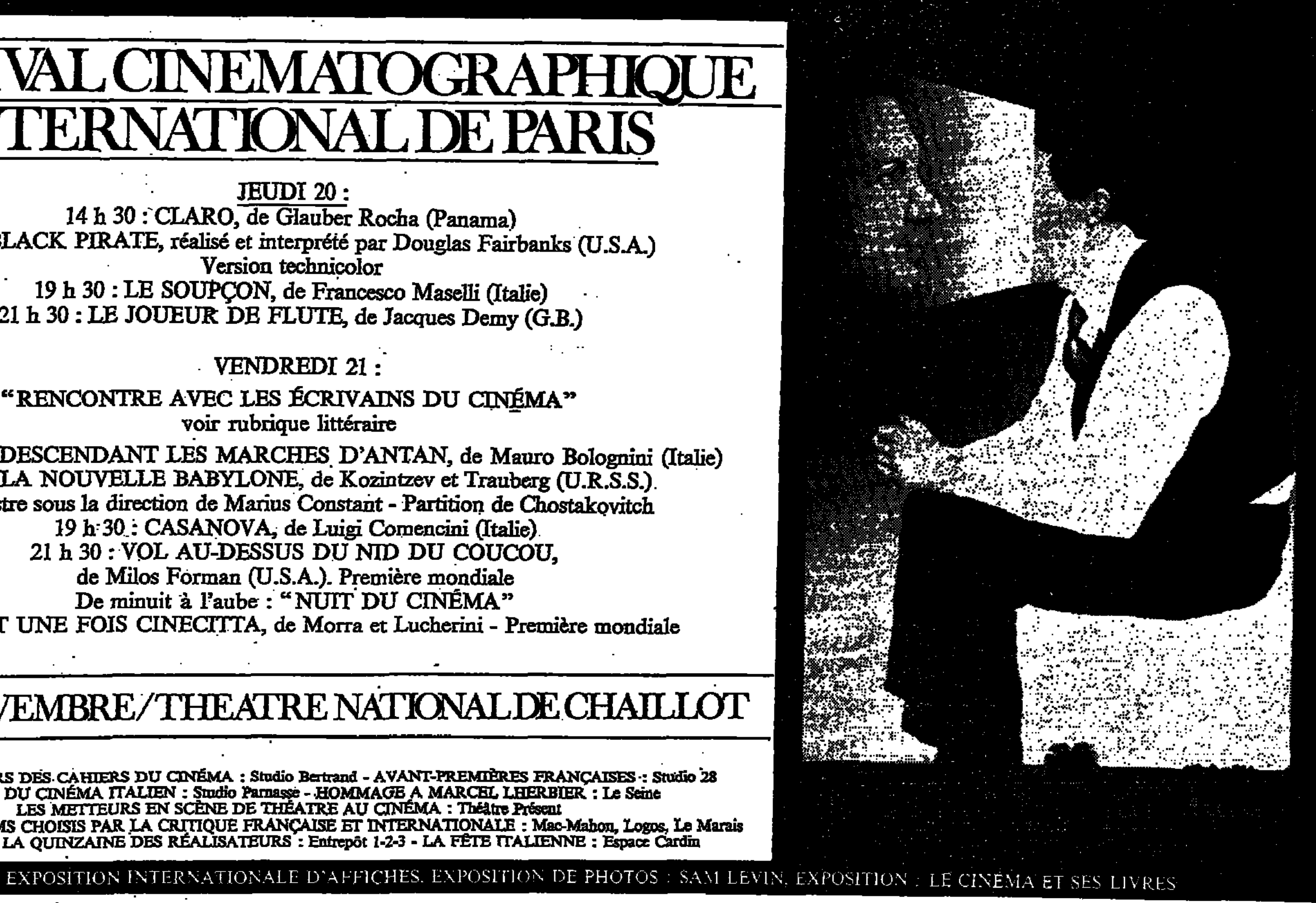
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 18 h. 15 et 20 h. 15.

LE VOYAGE DES COMEDIENS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WW AND THE DIXIE DANCEKING (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).







offres d'emploi

ELF AQUITAINE

recherche

CADRES COMPTABLES

pour ses filiales à l'étranger après formation 1 à 3 ans au Siège.

Formation école commerciale ou formation universitaire + spécialisation comptable dans tous les cas (DECS complet minimum).

Expérience 3 à 10 ans comme cadre comptable opérationnel ou audit avec utilisation de moyens informatiques de gestion.

Ecrire sous référence No 30.169 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement Formation — 75739 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANTE SOCIETE
PARIS-BANLIEUE SUD-EST
recherche un

traducteur

Langue maternelle ANGLAIS, connaissance approfondie de la langue française, diplômé, de formation supérieure, stabilité d'emploi, avantages sociaux.

Ecrire avec curriculum vitae sous réf. 46527 Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE

BRANCHE METALLURGIE LEGERE

(Chiffre d'Affaires supérieur à 200 Millions — Plus de 1500 personnes)

recherche

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Ce poste convient à :

- — UN HOMME de HAUT NIVEAU.
- — Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou Commerciale
- — Possédant de solides qualités d'animateur et de Gestionnaire.
- — Ayant acquis une expérience confirmée de la Direction Générale d'une Entreprise Industrielle.
- — Ayant assumé avec succès une pleine responsabilité sur les plans INDUSTRIEL - COMMERCIAL - FINANCIER et SOCIAL
- — Disponible très rapidement.

POSTE SITUE A PARIS

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à No 30578 - CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CASABLANCA (MAROC)

USINE DE TISSAGE EPONGE NOUVELLEMENT CREEE

50 métiers PICANOL MDC grande largeur (Jacquards, ratières et excentriques) installés : projet final 150 métiers cherche

DIRECTEUR TECHNIQUE

EXPÉRIMENTÉ

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 66.094.

SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT

recherche

CHEF DES APPROVISIONNEMENTS

Responsable : Achats
Sous-traitance
Gestion stocks.

Valeur annuelle achats et sous-traitance 35 millions de francs.

Les candidats devront avoir expérience minimum 8 ans service achats dont 3 ans comme responsable.

Connaissance de l'anglais appréciée.

Formation technique (mécanique, chaudronnerie) souhaitable.

Disponibilité rapide sera un avantage.

Adresser candidature manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous n° 45.231 B à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

MECANIQUE de PRECISION

directeur technique

Fr. 200.000 Max.

Un important fabricant de Machines de [...]sion, filiale française d'un Groupe Euro[...] recherche un Directeur Technique, po[...] région Parisienne.

Seul collaborateur direct du P.D.G., ave[...] il partagera la responsabilité de la Dir[...] Générale. Il aura pour mission essent[...] de diriger tout le côté technique de l'entre[...] spécifiquement le Bureau d'Etudes, les Ac[...] la production et le Service Après-V[...]

Ce poste sera confié à un Ingénieur, de [...]rence diplômé d'une grande école, âg[...] 35 ans min. et ayant de bonnes connaiss[...] d'Anglais et/ou d'Allemand. Animateu[...] talent, doué d'une forte personnalité, ce [...] dynamique sera capable de s'imposer [...] stimuler les hommes, tant par sa compé[...] professionnelle que par son autorité person[...] et ses qualités humaines.

La fonction requiert une expérience réell[...] techniques les plus modernes appliquées [...] fabrication de machines de précision [...] l'électromécanique. Sans être indispens[...] une expérience acquise au sein d'indus[...] telles que celles des machines à imprim[...] de transformation du papier, serait très a[...]ciée, de même qu'une bonne connaissanc[...] l'électronique.

Ad. CV dét. s/s réf. 13.571 à SNPM [...] 100, avenue Ch. de Gaulle 92 NEUI[...] en indiquant votre rémunération actuelle, [...] que votre adresse privée et votre numéro d[...]

En tant que Conseillers de Direction cha[...] de la sélection des Cadres, nous garantis[...] le secret absolu des candidatures. L'ide[...] des candidats ne sera dévoilée qu'avec [...] accord donné à l'issue d'un entret[...] personnel.

Société industrielle et commerciale en très [...] progression, spécialisée en accessoires de tuya[...] et en robinetterie pétrole et industrie

recherche son

DIRECTEUR DE SUCCURSALE

DE PARIS

25 personnes, 7.000 m2, plusieurs dizaines de millions de chiffre d'affaires.

Profil : commerçant et gestionnaire, expéri[...] confirmée de la direction d'une équipe de v[...] en particulier dans les domaines engineerin[...] pétroliers. Anglais souhaité.

Age : 35 ans minimum.

Cette situation équivaut à la Direction d[...] Entreprise moyenne performante, et est rémun[...] sur les mêmes bases. De plus, elle constitue [...] tremplin dans une société particulièrement dynamique.

Ecrire sous le numéro 7.736, « le Monde » Public[...] 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e).



emplois régionaux

ICARE

Société Economie Mixte d'INFORMATIQUE COMMUNALE de la Région Rhône-Alpes

recherche pour GRENOBLE

ingénieur responsable exploitation-maintenance

Budget 1.200.000 F

Ce poste conviendrait à un chef de projet études informatiques et organisation ayant une expérience approfondie de l'analyse programmation, et également de la maintenance et de l'exploitation.

Cet ingénieur, de formation supérieure, aura à traiter tous les problèmes informatiques liés à la gestion d'une collectivité locale. Il dépendra directement du responsable informatique et organisation.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence M 20 à



G.CAM SINORG

7 RUE ROYALE 75008 PARIS

Le Maire d'Angoulême recrute par voie de concours sur titres et sur épreuves Un Directeur pour l'Ecole régionale des Beaux-Arts d'Angoulême, échelle indiciaire brute 420-825 traitement brut annuel de début 3.150 F, de fin de carrière 5.600 F. Les dossiers de candidatures complets devront parvenir à M. le Maire, Service du Personnel, avant le 15 décembre 1975 dernier délai.

EXPERT-COMPTABLE région Nord rech. collaborateur confirmé DECS, BTS, 3 a. pratique minimum C.V. et photo. Ecr. n° 7.734, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427, Paris-9e.

URGENT. Centre Educatif garçons recherche Une PSYCHOLOGUE Un EDUCATEUR spécialisé Ecr. avec références et photos Centre de GRANGE-LA-DAME 25209 MONTBELIARD.

Sté Cartonnages spéciaux (C.A. 12 millions, façonnage et impression) ST-AMAND (Cher) recherche COMMERCIAL Mission : accroître activité et animer réseau d'abord, ensuite direction commerciale. Salaire annuel début 65. 70.000. Connaissance impression souh. et voyages fréquents acceptés. Ecrire SELF, 31, rue St-Paul 87 LIMOGES.



ELF AQUITAINE

recherche
POUR SES ACTIVITES
CONTRATS TECHNIQUES

INGENIEUR

Chargé principalement de la négociation et de l'établissement en langue anglaise de contrats de services et travaux intéressant la branche exploration - production y compris secteur offshore.

- — Diplômé d'une école d'ingénieurs.
- — Parfaitement bilingue.
- — Présentant des références industrielles en ligne avec les caractéristiques du poste et disposant de bases pratiques ou bonnes notions juridiques et commerciales.
- — Disponible pour d'éventuelles expatriations dans le cadre du développement de sa carrière.

Ecrire sous référence No 30167 avec CV et photo, ELF-RE Département Développement Formation - 75739 PARIS CEDEX 15.

IMPORTANTE ENTREPRISE

leader sur son marché
(biens d'équipement de la maison)
recherche
pour son centre de distribution de

PARIS (12e)

CHEF DE CENTRE

35 ans minimum. Formation supérieure appré[...] expérience de la distribution des produits [...] grande consommation, capable d'assurer r[...]tions clientèle, d'administrer une cinquant[...] d'employés (administration commerciale, magas[...]

Les qualités de contact humain, le sens des [...]ponsabilités et du commandement seront dé[...]minants dans le choix du candidat.

Anglais souhaité mais non indispensable. Situation intéressante. Possibilité de logement fonction neuf près du lieu de travail.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions, à no[...] ARCHAT. 69288 LYON - CEDEX 1, qui transmet[...]

BUTLER MANUFACTURING COMPANY

Société Américaine leader mondial
BATIMENTS METALLIQUES PREFABRIQUES
crée sa Filiale Française
(REGION METZ-THIONVILLE)
et recherche son

RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE ET DU CONTROLE DE GESTION

— Placé sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de l'établissement
- de la comptabilité générale et de la comptabilité industrielle
- du contrôle budgétaire
- des rapports comptables périodiques adressés à la Société mère aux U.S.A.

Le candidat :
Agé de 28 ans minimum, il aura une formation supérieure, une bonne connaissance pratique du plan comptable français et du contrôle budgétaire.
Une expérience de plusieurs années dans une société Anglo saxonne serait un avantage, ainsi que de bonnes connaissances en langue anglaise.

— Ce poste offre de larges possibilités de développement aux niveaux Français et Européen.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions à :
BUTLER MANUFACTURING COMPANY
40, av. Hoche - 75008 PARIS
Discrétion totale assurée

CONSTRUCTEUR DE MATÉRIEL D'ELEVAGE
RECHERCHE SON FUTUR

DIRECTEUR COMMERCIAL

Nous voulons un « battant » avec notions sérieuses de GESTION, MARKETING, IMPORT - EXPORT. ANGLAIS/ALLEMAND COURANT.
Première mission : implanter des filiales.
Env. C.V. et prét., numéro 7.694, « le Monde » P., 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e

---

LE CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES DE L'EQUIPEMENT DE L'EST recherche pour sa division « Projets routiers et autoroutiers »

1 INGENIEUR

grande école, 28 ans minimum, ayant une bonne expérience des études routières, en vue fonction « chef de projets ».

Adr. candid. avec référ. à M. le Chef du person. CETE de l'EST, 6, place du Roi-George, 57000 METZ.

SOCIETE BRANCHES METALLURGIE

(Travail de l'Inox)

et PLASTIQUE

(Extrusion)
appartenant à un groupe important, recherche pour son usine de l'EST

DIRECTEUR

Formation A.M. ou équivalent.

Ayant expérience grandes séries automobile.

Langue allemande appréciée. Logement assuré.

Adresser C.V. et prétentions n° 30.377, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

La Fédération des Foyers ruraux de Saône-et-Loire recherche animateur diplômé pour milieu rural à compter du 1er janvier 1976. Adresser candidature avec curriculum vitae avant le 15 décembre à A. BLANC, 71470 Montpont-en-Bresse.

CARRIERE COMMERCIALE

NOTRE SOCIETE
recherche

3 COLLABORATEURS

à
LILLE - LE HAVRE
MARSEILLE.

Nous demandons :

- — 26 ans au moins ;
- — Formation secondaire min. ;
- — Expérience commerciale souhaitée ;
- — Esprit d'entreprise.

Nous offrons :

- — Format. complète rémun. ;
- — Revenus import. comportant un intéressement stimulant ;
- — Les candidats retenus trouveront là une base solide pr construire une carrière motivante et d'avenir.

Env. C.V. et photo à Publiart, référence 6.813. 27, rue Garnier, 92201 NEUILLY.

Compagnie d'Assurances - 75009 PARIS

recherche

RÉDACTEUR (TRICE)

SINISTRES DEGATS DES EAUX
qualifié (ée) ayt expér. Compagnie d'Assurances.

Non professionnel s'abstenir.

Ecr. sous le numéro 5.003, LTP, 31, bd Bonne-Nouvelle - 75082 PARIS, CEDEX 02.

Importante Société Industrielle
recherche

ATTACHE COMMERCIAL

Le candidat retenu sera de formation supérieure, et aura une expérience confirmée dans les domaines de la parfumerie ou de la pharmacie.

Un goût pour les problèmes techniques et la connaissance de l'anglais seraient appréciés.

Lieu de travail : Région Parisienne avec quelques déplacements en Province.

Envoyer curriculum vitae détaillé à :
Havas Contact. 156 Bd Haussmann.
75008 Paris ss réf. 57989, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ TRANSFORMATION MÉTAUX

Siège Neuilly, effectif 2.000 personnes, recher[...]

ADJOINT

AU DIRECTEUR EXPORTATIO[...]

Pour recherche de Marchés, Négociations sur p[...] et conditions, suivi et exécution contrats usi[...] Expérience professionnelle 5 ans min. Connaissa[...] exigée dans transformation des métaux (fonde[...] forge, estampage, emboutissage ou mécanique gal[...] Anglais exigé. Notions commerce extérieur so[...]haitées. Déplacements fréquents après initiati[...] Position cadre, statut des cadres de la Sidérur[...] Lorraine (Assimilor).

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé à [...] BAR-LORFORGE. B.P. 151, 92202 NEUILLY

P.M.E. ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
Importation et fabrication
Filiale grand groupe américain recherche :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

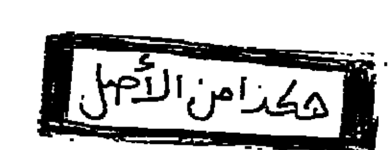
Instrumentation - Télémesur[...]

80/100.000 F +

Agé au minimum de 30 ans et de formation supérieure. Expérience technologique, expérience de l[...] vente et anglais indispensables. Rendra compt[...] directement au Directeur Général.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
TECHNITRON 8, avenue Aristide-Briand. 92220 BAGNEUX.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

GRANDE BANQUE
recherche
PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
... ou 3 ans d'expérience. ...agé obligations militaires. ...taire d'un D.U.T. Informa... ...le ou d'un diplôme équivalent ...onnaissance indispensable dans le domaine de la programmation des mini-ordinateurs. Anglais technique lu.
Adresser curriculum vitae ...RCHAT, 34, bd Haussmann, ...9 Paris (s/réf. N. 94), qui transmettra.

...RGANISATION spécialisée ...ages chasse et pêche rech. : RESPONSABLE ... développer, animer et diri... son service commercial, con... sance du produit et référen... exigées. Ecrire 1re lettre à : TIBERGHIEN, 26 avenue de ...Porte-Brunet. - 75019 PARIS. (Discrétion assurée.)

...e en 1952, pas de serv. com. ...es injectées (devis, catal.). ...sant atelier mécanique inté... Usine mat. plast. ch. (Paris province) : représentants ou ...t général. Ecrire à MEPI, 72300 SABLE.

SOCIETE FRANÇAISE
en expansion rapide faisant partie d'un Groupe Multinational. LEADER MONDIAL dans sa spécialité
d'EQUIPEMENT de NAVIRES
recherche
CADRE
formation « Grandes Ecoles ».
...30 ans minimum
...français ...et anglais, ...parlé et écrit ...couramment ...strictement ...nécessaire.
...Il relèvera directement du Directeur Général ...il aura pour mission de l'assister pour le développement des activités de la Société à l'étranger, la recherche de nouvelles activités de diversification, le lancement et le suivi des opérations décidées par le Groupe.
Une large expérience commerciale et une connaissance des problèmes et milieux maritimes France et Etranger seront particulièrement appréciées.
...era répondu à tte let. man. ...ccompagnée C.V. dét., indiq. le ... traitem. perçu, adressée à ...O. (réf. 6.345) 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

JEUNE ENSEIGNANT SANS POSTE
NE GASPILLEZ PAS vos connaissances ...LISEZ votre énergie, votre ... des contacts humains et votre volonté de réussir en devenant
...re délégué culturel
...ixe + commission. ...ormation assurée. ...romotion possible. ...oiture obligatoire. ... avec C.V. à OPF (no 1827) ...ue de Sèze, Paris-9e, qui tr.

...portant groupe financier ...rche d'URGENCE pour son service juridique
1) UN CADRE
...ur service des garanties ...bilières et immobilières.
2) UN CADRE
... procédures et recouvre... ...s. Avant. socx, 13e mois. ...r offre et adr. C.V. à : R. LEFFONDRE, 5, rue ...h-Sansbœuf, 75008 PARIS.

FONDATION CURIE ...ut du Radium, Section ...cale Hospitalière, 26, rue ..., 75231 Paris, Cédex 05, recherche
MANIPULATRICES
en radio-diagnostic en thérapie. Ecrire avec C.V. ou se présenter.

URGENT
2 INGENIEURS
Logique - Analogique. ...onnaissant périphériques terminaux.
4 - AT 2
(contrôleurs mesures) Tél. 265-21-12 - 266-20-98.

...RTANTE Sté FRANÇAISE QUARTIER ETOILE recherche
TRADUCTEUR TECHNIQUE
Allemand, Anglais.
Expérience souhaitée. ...sser C.V. et prétentions 31 boul. Bonne-Nouvelle, ... Cédex 02, sous réf. 3.014.

URGENT
2 DESSINATEURS PROJETEURS
...périence électromécanique) 265-21-12 - 266-20-98.

Ville de Saint-Denis-93 cherche Infirmières D.E. Assistantes sociales D.E. Possibilité de logement à titre onéreux. Adresser candidature, C.V., en mairie. Tél. : 752-20-40.

Ecole, sous contrat association, recherche 1 professeur de musique, 4 h. hebdomad. 548-73-75.

— Vous avez un B.T.S. électronique ou équivalent.
— Vous êtes jeune, dynamique, ambitieux.
— Vous savez vous vendre.

LA FILIALE FRANÇAISE d'un groupe multinational leader dans sa branche renforce son équipe de vente et recherche :
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAUX
Expérience en régulat. contrôle et sécurité industrielle appréciée Anglais lu souhaité. Déplacem. fréquents en France.
Env. C.V. et prétentions à No 30.308 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Sté Région Sud-Est Paris recherche
A T P INGENIEUR
Grande expér. petits systèmes électroniques. Ecr. ou téléphoner Elsy, 26, rue Pasteur, 94450 Limeil-Brévannes. Tél. 925-75-30 - 922-74-91.

Usine cinquantenaire travaux à façon industriels, traitements de surface et mécanique. Siège et atelier proche banlieue Sud-Est recherche
INGENIEUR D'AFFAIRES
pour suivre clients importants sur toute la France. Poste conviendrait à : INGENIEUR ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT Age min. 32 ans. Connaissant bien entretien mécanique. Ayant expérience liaison atelier et contacts clientèle à tous les échelons. Ecr. avec C.V., photo retournée et prét. No 1.364, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, Paris-XIe.

Recherchons :
INGENIEURS DIPLOMES
spécialisés en mécanique des sols ou géotechnique routière pour postes intéressants à l'étranger. Quelques années d'expérience indispensables. Ecrire en joignant C.V. à : C.E.B.T.P., 12, rue Brancion, 75737 PARIS - CEDEX 15.

INGENIEUR CONSEIL EN TELECOMMUNICATIONS recherche pour lui succéder :
INGENIEUR
ayant de solides connaissances des réseaux de télécommunications publics et privés. Ecrire avec C.V., no 30.399, à : CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. ou téléphoner au : 525-35-53.

secrétaires

Secrétaires de direction

Editeur allemand ch. pr son bureau de publicité à Paris SECRETAIRE DIR. bilingue franç./allem. langue maternelle français niv. universit., sténo. indisp. Min. 28 ans. Candidat., C.V. manuscrit à M. MANIN 18, rue de Varize, Paris-16e.

INGENIEUR CONSEIL recherche
SECRETAIRE DIRECTION EXPERIMENTEE
Appointement suivant qualification. Horaire 5 × 8. Adr. prétentions, C.V. et photo TELECALCUL, 29, r. de Rémusat, 75016 PARIS.

Secrétaire Sténo-dactylo

CEFILAC
rech. pour usine 95 - PERSAN SECRETAIRES-STENODACT. expériment., biling. ou triling. Traductrices et rédactrices en angl., esp., allem. Lang. parlées appréc. S'adr. ts les matins, de 8 h. 30 à 10 h. 30, du lundi au vendr. inclus ou sur r.-vs. Tél. 470-20-50, Serv. du pers., 35, r. du Dr-Touati, 95340 PERSAN.

Société américaine, place Victor-Hugo, cherche pour son service Direction
SECRÉTAIRE STENO-DACTYLO
parfaitement bilingue anglais. Minimum 1 an d'expérience. Libre de suite. Horaire : 9 h-13 h et 14 h-18 h. Tél. 260-36-45 (poste 317)

représent. offre

Entreprise de constructions de pavillons individuels, depuis 1927, recherche
1 CHEF D'AGENCE + REPRESENTANTS CONFIRM.
pour le secteur Oise (BEAUVAIS)
1 CHEF D'AGENCE
pour le secteur Eure-et-Loir (MAINTENON)
REPRESENTANTS CONFIRMES
pour le secteur Essonne (MONTLHERY)
Constructions LOISEAU Tél. secteur Nord : 464-04-42 Secteur Sud : 901-02-46

gérances libres

Equipe jeune et dynamique cherche fond ou gérance libre dans auberge ou petit bar, affaire à remonter, région Somme ou environs. Ecrire : M. Kerhemon Michel, cité LA COURTILLE, Bât. 4, SAINT-DENIS 93200.

demandes d'emploi

J. F., 23 a., licenciée en droit privé (promotion 1975), cherche poste même débutant. Ecr. No 845 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 29 a., 6 a. exp. rédact. assurances auto, risques divers ch. trav. tps partiel ou horaire à la carte dans assurances. Etud. toutes autres propositions. Ecr. No 6.705 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR chimiste début. + A.E.A. Génie chimique, 25 ans, dég. O.M., étudierait toutes propositions. Ecr. No 26.180 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., Italienne, études supér., 30 ans, secrétaire expérimentée, parfait biling. Lib. rapidement, que m'offrez-vous ? Min. 2.700 F Ecr. No 26.127 M à Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Directrice agence de voyages technicienne du tourisme confirmée disposant d'une licence et ayant la possibilité de créer une nouvelle agence serait intéressée par poste de direction ou collaboratrice dans une importante entreprise souhaitant posséder son propre bureau de voyages. Tél. 580-13-37 ou Ecr. No 26.121 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre commercial, 32 ans, bilingue anglais, expérience gestion et animation des ventes de matières plastiques et produits chimiques dans importante société de distribution, cherche poste responsable commercial ou de vente. Alain Fauquet, 42, av. Gl-Leclerc, 92340 Bourg-la-Reine.

23 a., dég. O.M., bac G2-G3, lauréat, ECCIP, expér. 1 an, souhait. poste responsab. gestion comptabilité Paris, banlieue ou Oise. Ecr. André Montier, 33, r. des Réservoirs, Résidence Carnot 1, 60200 Compiègne.

Directeur, ingénieur, cinquantaine, technique, commercial, gestion, direction, expérience confirmée, industries matières plastiques, caoutchouc, chimie, fils et câbles électriques, bâtiment, sérieuses références, recherche poste direction, régions indifférentes. Ecr. No 7.732 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Secrétaire, 44 ans, bilingue franç.-angl., expér., ch. situat. importante société, quartier St-Philippe-du-Roule, Miromesnil, St-Augustin, disponible début 76. Ecr. No TO 78.484 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Journaliste, secrét. de rédaction, diplômé du C.F.J., 7 ans d'expérience, rech. poste avec responsabilités. Etudie toutes propositions. Ecrire à : R. GARBIGLIA, 2, rue Félix-Eboué, 78800 HOUILLES.

35 ans. RESPONSABLE SERV. RECEPTIONS - EXPEDITIONS (effectif 50 personnes)
VOUS PROPOSE SON EXPERIENCE de 8 ans.
— Gestion de stocks.
— Gestion approv. et expéd.
— Planning de fabrication.
— Techniques de surgélation et de conditionnement.
acquise dans l'industrie Alimentaire.
Ecr. No 30.357, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

H., 31 a., lic. en Droit, expér. administr. et financ. comptab. contentx et immobil., ch. sit. position cadre. Ecr. No 7.728 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Femme, posséd. DUEL psycho., maîtrise spéc. d'anthropologie : aimerait assister médecin. — Mme Souchier, 113, r. Lecourbe, Paris-15e. Téléphone : 828-19-08.

JEUNE CADRE COMPTABLE 10 ans d'expérience, niveau formation DECS, sens responsabilité, recherche une situation. — M. TALBI, 91, rue de l'Aigle, 92250 La Garenne-Colombes.

BIOLOGISTE
Maîtrise D.E.A., 26 ans, dég. O.M., ch. situat., lieu de trav. indiffér. Poncet, Résidence de Sologne, Bâtiment C 4, av. du Loiret 45-OLIVET.

TRADUCTEUR - ECONOMISTE Autrich., fr., esp., all. (angl., portug.), fer. traduct., crs, autr. ou remplac., expérim. Rens. : 229-16-89, après 19 heures.

J. Fme, dynam., qualit. contacts, agrégée Sc. Eco. et Soc. (Fac. de Namur - Belgique), option gestion d'Entrepr. Cours Marketing Université américaine. Angl. Recherche poste d'Attachée de Direction. Libre immédiatement. Rémunérat. souhait. : 3.200 F. Ecr. no 785, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H.E.C. GENÈVE
Ancien cadre supérieur banque, conseil fiscal et d'investissements, étudie toutes propositions mandats fiduciaires, représentation, création filiales, etc. en Suisse.
Ecr. s/chiffre A 18-115434 PUBLICITAS CH-1211 Genève 3.

Anglais, 29 ans, de formation universitaire, 5 ans d'expérience profess. en Allemagne, parfaite connaissance du français, voulant s'établir définitivement en FRANCE, cherche un poste : D'ATTACHE DE DIRECTION, à Paris. Libre de suite. Ecrire, no 815, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3
Niveau BAC ou 1re
6 à 7 mois - 180 h de cours : Exploitation Gestion-Analyse - GAP 2
FAX
Ecole privée
6, rue d'Amsterdam - 874-56-60.
94, rue Saint-Lazare - 874-95-69.

enseignem.

CLUB ANGLAIS à Paris cours, conversation, stages linguistiques. 033-01-73.

capitaux ou proposit. com.

EXCEPTIONNEL. Commerce de gros spécial, articles large diffusion. Clientèle Nationale, rapport 200 à 500.000 F an. Facile à diriger, siège transférable. Nécessite 300.000 F. Ecr. HAVAS MARSEILLE 46281.

AUTEUIL. Placement sûr. Luxueux duplex en société. 1.350.000 F. Tél. 533-25-64.

M., 53 a., gde expér. commerc. et adm., tr. actif, bnes référ., posséd. dépôt et burx (240 m2), au centre géograph. du Sud-O. Albert Charlet, T. (58) 70-17-31.

occasions

Mouvement JNES CHRETIENS rech. meub. usagers, 500 chaises 50 tables, 1.000 couverts, réfrigérateurs, cuisinières, marmites, etc. Tél. : 970-10-59.

LIVRES, achat comptant à domicile. Laffitte, 13, rue de Buci-6e. TEL. 326-68-28.

animaux

Pers. aimant les bêtes garderait chien vacciné et assuré pendant vacances ou autre. F. 22 F p. jr. Ecr. No 6.102 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Setter Irlandais, fem., 11 m., vaccin., tatouée, pédig. 027-59-77.

perdu-trouvé

Perdu passeport SYRIEN au nom de MOUNAYER Chafic. Prière contacter l'ambassade. 870-33-36.

bateaux

A V., Part. à P., vedette habitable Chris-Craft, mod. Cavalier 30 pieds, 2 mot. 200 CV, en très bon état. Pour tous renseignem., s'adresser à Georges GLASS, 9, rue Adolphe-Yvon, Paris-16e. Tél. : 504-17-37 le matin jusqu'à 10 heures.

automobiles

Part. vd GS X, mai 1975. 9.000 km. Prix intér. 459-07-53.

Collaborateur Chrysler vend garantie 6 mois 1301 S sortie juillet 1975, 6.000 km, gris mét., toit vinyl noir, intérieur drap rouge, radio, phares de recul. Toutes options, lunette arr. dég. Tél. à p. 19 h. Px intér. 958-68-93

VOITURES POUR **EXPORTATION**
Tél. 277-57-57
504 et 404 berline, break, familiale 404 bâchée. 73), boul. Beaumarchais (3e)

Transporteur vend camion HANOMAG F 65, 3 T., C.V. V 55 M3 av. contrat travail. BARDON. 343-38-82.

L'immobilier

appartements vente

Paris-Rive droite

IDÉAL PLACEMENT
SUR SQUARE
Propriétaire vend, bel immeuble rénové, ravissants
STUDIOS et 2 PIECES
Tout confort
A partir de **68.000** Avec 15.000 F
727-81-60 et 553-11-52

BOUL. VOLTAIRE
Immeuble pierre de taille **3 PCES**, entièrement restauré, 7e étage avec ascens., 55 m2 environ, cuisine équipée, salle de bains, w.-c. séparés. Sur boulevard et jardin. Pr renseig. et visites : 755-98-57

MENILMONTANT
130 M² TOUT LE DERNIER ETAGE
40 M² TERRASSE PLEIN SUD - VUE
GD STANDING - 797-01-88

ALFRED-ROLL - TERRASSE 100 M2 + APPT 120 M2 Exposition sud, entrée, galerie, très belle réception, 2 chbres, gde cuis. 730.000 F. ANJ. 90-73.

Vue sur place MALESHERBES, très bel appartem., étage élevé, très belle récept. + 4 chb. + 3 ch. serv. Vis. vend. 11-13 h., 14-16 h. 30, 131, b. Malesherbes.

HALLES
Liv. + chbre, cuis., wc, travx à prévoir. Urgence - 87.000 F. 277-75-68.

Vend SANS INTERMEDIAIRE 8e prox. Pl. BEAUVAU, bel appt 180m², tt cft, impec., 3e ét., asc. 840.000. 531-32-66, 20-22 h. uniq.

16e - GEORGES-MANDEL
Imm. 1910, 8 appartements lib. de 125 à 400 m², chbre de serv. Achat en totalité possible. - Renseignement, visite SINVIM, 18, av. George-V. Tél. 704-72-00.

Part. à part vend appt 2 P. + loggia, tout confort, près Buttes-Chaumont - 265-25-56. Vendredi matin pour r.-vs.

Pte DAUPHINE-V.-HUGO
Très beau 7 p., 235 m², 2e ét., asc., bon état intérieur, imm. standing - Exclusivité G. SORGNIARD - EUR. 05-55.

TERNES. Liv. dble, bureau, 4 chbres, 2 bains, cuis. équipée, balcon sud, gar. 1.250.000 F. DELAUNAY - 771-67-28.

MONTGALLET. - Récent, étage élevé, 4 pièces, verdure. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

9e - PRES RUE DE MAUBEUGE - Propriétaire vend directement 1 GRAND STUDIO DE CARACTERE - Entièrement aménagé et décoré, tout conft (s. de bs, cuis. équipée, tapisserie, moquette, poutres apparentes, cheminée...). Me voir sur place les 18, 19, 20, 21, de 14 à 18 h. 2, RUE LAMARTINE.

20e 100 M - Mo ST-FARGEAU Résidence sur jardin Bel appart. 75 m2, tout confort, box. Prix 270.000 F. 628-79-48.

16e. Part. à P., 145 m², dble liv., 3 ch., s. de bs, s. d'eau avec douche, 3 wc, cuisine équipée, ch. de service, cave, tout confort. Calme, soleil. 655.000 F. Téléphone : 288-55-95.

BOULEVARD MAILLOT
Imm. récent, très grand stdg, grand balcon, soleil, salon, s. à mang., 4 chbres, 3 bains, 1 dche, chbre de serv., 2 gar. Agences s'abstenir. - 224-90-10.

Vds gd appt us. priv. et profes. 7 p., 217 m², 3e ét. ss asc., vaste esc. clair + 2 ch. serv. 2X9 m² + gde cave voût., ch. cent. ind. gaz, ensol., exp. E.-O., limite 9e-10e, cent. aff., métro 50 m., 6 lignes bus, voisin gares N., E., St-Lazare et Opéra. Exc. état, ts gros travx effect. 878-88-98.

PICPUS
IMMEUB. NEUF DE QUALITE
2 PIECES : 45 m2
3 PIECES : 72 m2
GRAND CONFORT BALCONS SUR JARDIN TRES CALME. PARKINGS. Pour rens. et visites : 755-98-57.

ABBAYE DE THELEME
1, PLACE PIGALLE
Studios, 2 pces, entièr. équipés. Livrais. imméd. Locat. assurée.
Thierry Fabien Immobilier, 578-28-54 - 578-17-38.

AV. FOCH - SOLEIL
Lux. dble liv. 70 m², gd dégag., téléph., park., verdure. 337-82-00.

XVIIe Rue POUCHET Living 40 m2 + 2 ch., confort, ss asc. 100 m2. Style rive gche. 305.000 F. WAG. 92-45

16e TROCADERO - Appartem. réception, haut plafond, 150 m2, salon, salle à manger, boudoir, dressing, 1 chambre, 1 salle de bains, cuis., 2 caves, 1 chbre domestique, tout confort. TEL : 551-68-39.

IMMEUBLE BON STANDING, LUXE, STUDIO TOUT CONFT. PX RARE. 535-05-24, le matin.

PRIX EXCEPTIONNEL 4.100 F/M2
14, BOUL. EMILE-AUGIER 3 RECEPT., 5 CHB. Travaux. 21 et 22 novembre, 13 h - 16 h.

RUE ST-HONORE - 2 P. Téléphone Rénovation de qualité Confort luxueux - 343-97-23.

10e HAUTEVILLE (près) Imm. RENOVE 100 % STUDIOS tout confort avec TELEPHONE - PLACEMENT A partir de 65.000 F. 343-98-54.

BOIS DE VINCENNES (près) Imm. RENOVE 100 % Beaux STUDIOS + TERRASSE, cuis. équipée, bains, chauffage central. - 343-98-54.

AV. MARCEAU - Beau studio, 7e étage sans ascens. TEL. CFT. 135.000 F. - ELY. 21-48.

PTE ST-CLOUD - Dble living, 2 chb., cuis. éq. tt cft, 98 m2, 410.000 F. - 742-38-73.

Mo NATION Ds bel immeuble 2 p., 50 m2, conft Prix 170.000 F. Tél. 343-62-14.

BELLES FEUILLES. Immeuble récent, 120 m², possibilité profession libérale, clair, calme, 695.000 F - 227-07-06.

Paris Rive gauche

Hachette. Idéal placem. studios dép. 73.000. CAR. 19-75.

7, bd St-Marcel, bel imm. P. de T., part. vd petit appart. 3 P., entrée, cuis., douche, w.-c., tt cft., refait neuf. 165.000 F. Vis. s. place jeudi, vend., sam., 10 h. à 19 h.

Jardin des Plantes. Part. à P., magnif. 150 m², très calme, clair, salon, bur., salle à manger, 2 bains, 4 chbres, cuis. équip., moq., peinture neuve, 4e ét. asc. 750.000 F. Prix ferme. Ecr. à no T 79.508 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

PARIS-13e
78-94, bd Masséna, métro Porte d'Ivry, appt. neuf, 3 pièces, 70 m², Cave, parking. Tout compris 250.200 F. Disponible immédiatement. M. DEROANY - 766-51-03. SOFAP, 64, r. de Lisbonne-8e.

XVe R. DE LA PROCESSION Séjour + chambre + 40 m² terrasse, 7e étage. Prix : 246.000 F. IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. 225-93-69.

SUR CHAMP-DE-MARS
Luxueux appt. Duplex 10 P., 4 s. de bains, r.-de-ch. et 1er ét. Jardin 250 m². Parfait état. Profession libérale. Prix élevé. Michel et Reyl - 265-90-05.

ALESIA
Imm. neuf 3 P. tout conft. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

PLACE D'ALLERAY
Vue exceptionnelle, immeuble récent, étage élevé, 5 P. tt cft., parking. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

Bd Saint-Marcel, petit 3 P., ent., cuis., w.-c., s. d'eau, tél., 6e sur rue et cour sans asc. 135.000 F., créd. 80 %. 707-14-76.

13e MONTSOURIS. P. vd magnif. 2-3 P., 73 m² + 2 logg., 10e ét., soleil, immeuble 68. 330.000 F. Tél. : 589-18-25.

15e, TOUR EVASION 2000. 2 P. tt cft., 50 m², tél., park. Prix 300.000 F. J. FEUILLADE. 579-39-27.

ST-MICHEL, exceptionnel, calme, appt. caract. tr. beau liv. av. poutres, chbre. stand. EXCLUSIV. 633-08-11, matin.

5e Près quai Caractère **2-3 PIECES** 275.000. Cuis., bns, w-c, poutres, cheminée. Voir jeudi, vendredi, 13-17 h. 8, r. Cochin. WAG. 06-27

116, rue de Lourmel-15e. STUDIOS, 3 et 4 P. neufs. Ce jour 14 h.-18 h. 277-97-26.

13e Butte-aux-Cailles. Part. vd 3 p., imm. réc., vue, sol., calm. 335.000 F - Tél. : 580-18-52.

15e - FRONT DE SEINE
Part. vd 3 p., 80 m², tél., 14e ét. PANORAMIQUE. — 577-00-32.

CARDINAL-LEMOINE
Près SEINE, propriétaire vend dans immeub. caractère, jardin intérieur, studios et beaux duplex, tout confort, refait neuf. Téléph. -723-38-74.

Mo PLAISANCE Imm. récent
Pierre de taille, 4e étage, asc. 3 p., tt conft, park. 240.000 F. Jean FEUILLADE - 579-24-29.

6e CHERCHE-MIDI, 87 m2 4 pièces, cuisine amén. Gd cft, imm. réc. - 587-22-88.

PTE DE VERSAILLES
Dans bel immeuble ancien **2 PIECES** Entrée, cuis., w.-c., s. de bains, chff. cent. imm. 6e ét., ascens., très clair, sans vis-à-vis. 150.000 F. Visite : samedi, 14-18 heures, 12, RUE FIRMIN-DIDOT.

15e BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE APPT 4 P. 120 m2, à rénover. TEL. SOLEIL. Balc. Possib. profess. libérale, chbre service. 540.000 F - 704-88-18

5e, Observatoire. ODE. 42-70. Atelier artiste + 3 P. asc. 170 m² Duplex luxe sur jard.

14e 4-5 P. 2 sanitaires. Tél. Asc. + parking PROFESSION LIBERALE Sacrifié 438.000 F. - 577-96-85

MONTSOURIS 10e ét. Récent Balcons
5 P + cuisine, coin repas 2 sanitaires, 2 w.-c. TEL. PARK. SOUS-SOL Prix : 620.000 F. — Tél. 577-96-85

SEGUR - Imm. pierre de taille Vrai 3 pces, cuis., dche, asc. TEL. - REFAIT NEUF - RARE 160 000 F - 555-72-54

Région parisienne

ISSY, 56, av. Victor-Cresson. 5e asc. Ravis. 3 P., 50 m², Sud. Ce jour 14-16 h. 326-08-94.

NEUILLY-SAINT-JAMES
Très grand liv. + 2 ch., park. Visite vendredi, samedi 11-13 h. 14-17 h. 30 : 83, r. de Longchamp

NEUILLY, 5, rue Angélique-Vérien. standing 220 et 200 m², chbre de serv. Box. Ce jour et demain de 14 à 17 h.

BOULOGNE. Part. vd appt stdg 3 pces. 85 m², imm. gd cft 1960. Tél. samedi et dimanche, de 10 à 18 heures : 825-53-67.

NEUILLY. Lux. appart., jardin. liv. + 3 ch., 2 bs. park. 21, rue Soyer, vend. 14-17 h. 727-27-99.

NEUILLY. DERNIER ETAGE 83 m² + raviss. jard. en duplex 100 m², parfait état. Prix : 800.000 F - Tél. : 924-74-73.

MAISONS-LAFFITTE
neuf. séjour + 2 chambres. 71 m² + 6 m² balcon. PRIX : 250.000 F. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland. 225-93-69.

Porte Pantin. Mo Hoche. 5 p., neuf ens. asc., cuis. équipée. 1 s. de bs, 1 s. douche, moqu., facilités crédit. Tél. 260-38-22. BERNARD PYTEL, heures bur.

LEVALLOIS - NEUILLY
Imm. pierre de taille, 5 p. pr., 1er étage, tout cft + service. 460.000 F - 757-03-97.

Elancourt. Appt 1972, 4 p. 87 m² + 11 m² loggia, 2 park., tél., exp. S.-O. cuis. équ., gd cft, moqu., tissus muraux. Prox. gare 10'. 180.000 F + C.F. - 050-21-47.

VAUCRESSON dans VERDURE appt 5 P., 135 m², cave, box, poss. chbre de serv. Impecc. Px 480.000 F. - J.M.B., 970-48-10.

NEUILLY BOIS - 180 m2 Grand standing Etage élevé. - ZANNETTACCI 260-22-26 ou 260-34-88

SAINT-CLOUD Près gare
BEAU 4-5 PCES S/VERDURE 100 m² - Cachet exceptionnel. VUE PANOR. Tél. Balc. Loggia. Park. 630.000 F. — 704-88-18.

VINCENNES PRES BOIS
Bel immeuble entièrem. rénové Eau chaude et chff. centr. Imm.
STUDIOS : 69.000 F
2 PIECES : 118.000 F
Tout confort - Belles finitions ME VOIR s/place : vendredi et samedi. de 10 h. à 19 h., 31, AVENUE DE PARIS.

Province

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE ANTIBES - JUAN-LES-PINS Dans petite résid. de très grand luxe, parc, piscine, 5 pièces 150 m2, 4e et dernier étage, séjour 55 m2 avec cheminée. Calme. Vue. Proximité plage et commerce. 2 caves. 1 garage. Très grande terrasse circulaire, multi-exposition. 735.000 F - Tél. : (93) 34-44-68.

appartem. achat

Part. ach. direct. propr. urgt. 3 pces, conft., clair, calme, semi-résident. 250.000 cpt. Ecr. GUILLOTTE, P.R., Bur. 92 (9e).

Recherche Paris-15e, 7e arrondt, pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMPT. Ecrire Jean FEUILLADE, 5, r. A.-Bartholdi, 15e. Tél. 579-39-27.

Sté rech. à acheter appt. stdg. 11e, 12e, 20e. Tél. 343-62-14 ou éc. G.I.E.R.I., 7, av. Ph.-Auguste.

Ing. ch. ss agce., 2 P. cuis., s. de b., min 50 m². PARIS. Préf. Centre Nord-Est. 1.200 F c. c. Max. pour le 15-12. Tél. : 355-44-99. M. CASANOVA, poste 878.

FRANCE CONSTRUCTION AG. ORPI CH. APPT. VILLA PARIS BANL. PAIEM. COMPT. 28, RUE SAINT-CHARLES XVe. TEL. : 577-46-18.

PAIE COMPTANT 2/3 PIECES Tout confort - PARIS A particulier. — Tél. : 266-32-35.

hôtels-partic.

NEUILLY Sur partie résidentielle Petit hôtel particulier, état impeccable. - Tél. 325-73-73.

immeubles

RECH. PAIEMENT COMPT. Immeubles import., de qualité. Libres ou occupés. préfér. burx. SOGEPAT, 25, rue Marbeuf, Téléphone : 225-09-21 - 359-82-67.

viagers

ALMA - VUE S/SEINE SPLENDIDE 218 m2 d'angle. Beau décor contemporain. 595.000 F cpt + 4.150 rente. Valeur vénale : 1.500.000 F. Occ. 1 T. 266-32-35 **FONCIAL**

Vendez rapidement en viager Expertise gratuite, discrétion. Etude LODEL, 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

constructions neuves

CHAMPS-ELYSEES
24, rue Marbeuf, reconstruction du 66 avec : TERRASSE au 7e, 5 appartem. Reste : 1 appt de 115 m2 + 95 m2 terrasse; 1 appt de 52 m2, 2 p. + 45 m2 de terrasse. Prix au m2 7.000 ferme, défin., livrable fin février 1976. Pour renseignem. Tél. à : 966-15-53.

« MONTROUGE 75 »
METRO A 200 M. EN 1976
DU STUDIO AU 4 PCES
PX FERMES ET DEFINITIFS. Livraison décembre 1975. CONSTRUCTION TR. SOIGNEE Vis. appt type : mardi., merc., jeudi, 15-19 h. ; samedi, 10-19 h.
199, av. P.-BROSSOLETTE. Téléph. : 734-16-99 et 253-61-41.

NEUILLY
65, BD DU CHATEAU
DU STUDIO AU 6 PCES
TRES GRAND STANDING
Grand jardin. Tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30. Livraison 1er trimestre 1976 PRIX FERME ET DEFINITIF P. DOUX, Tél. : 553-16-62.

locations non meublées Offre

Paris

PTE SAINT-CLOUD. 754-86-42, stand., 2-3 p., tél., vue. 1.700 F.

Vue sur parc MONTSOURIS, gd standg, studio, 67 m², tél., box. 2.000 F + charges - 569-49-34.

NATION - 7e étage. séjour + 3 chambres, tout cft, sur verdure, 1.530 + charges. Vendredi 11 heures à 11 h. 30, 23, rue Sergent-Bauchat.

Part. loue Porte de Saint-Cloud ch. indép., eau, chauff. centr., asc., 450 F ch. c. Tél. Mme Rey 605-27-23, après 19 heures.

XVIe, 26, r. Desbordes-Valmore. Gd 4 p. en duplex, 2 s. de bs, 3 wc, 186 m² + jardin privé 200 m². Possibilité professionnel. Vendredi, de 13 h. 30 à 16 h.

BUTTES-CHAUMONT. 2 p. terr. tr. belle vue s/parc, park. Imm. stdg nf, 1.100 mens. C.C. Tél. Mlle Vinadelle à 233-44-30.

Près Champs-Elysées, luxueux, dble liv. + chbre tt cft, 90 m², remis à nf, loyer 2.300 F m. + ch. Tél. 544-38-82, heures bur.

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière (Mo Opéra) 84, rue d'Alésia (Mo Alésia). Abonnem. : 300 F - 742-78-93.

BRETEUIL-MASSERAND SOL. 39-10
Lux. living, 3 chbres, 140 m2, tt cft, 10e ét., terras., 130 m2, ch. serv. 2 park. Tél. 6.000 F + ch.

BD LANNES 4 pièces, Libres 1er janvier 1976 Standing. Vue - 344-20-21.

Région parisienne

GIF-SUR-YVETTE. Ss commiss. 2 pavillons neufs, près métro, tout confort, tél., gar. 2 voit., 5 pièces, 1.800 F. 7 p. 2.000 F. 907-39-62, vend., samedi, dim.

92-VILLENEUVE-LA-GARENNE
Sans intermédiaire. Appartements bon confort : 4 pièces, 77 m², loyer 695 F à 732 F, charges 258 F. 5 pièces, 96 m², loyer 822 F à 860 F, charges 286 F. S'adresser Bureau de Gérance, de 9 heures à 12 heures, 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. Tél. 752-54-51. Transports : SNCF, 9 minutes gare Nord, arrêt Saint-Denis, ou bus 137 à la porte de Clignancourt, Villeneuve-la-Garenne arrêt : Stade.

MAISONS-LAFFITTE. GD 7 P. LUXUEUX, 3 bs, cuis., ch. serv. TERRASSES, s/parc, gar., tél. plein soleil, 2.800. - 555-60-56.

LEVALLOIS Président-Wilson
Imm. récent. 5 P. + park., ref. neuf. 1.500 F + ch. - 757-03-97.

locations non meublées Demande

Paris

Part. ch. 2 pièces, tout conft, parkg, tél. 366-64-50, poste 33-60, heures bureau.

Région parisienne

Ingén. ch. sans agce pavill banlieue Ouest - 950-36-78.

locations meublées Demande

Paris

MEDECIN ETRANGER cherche pour 1 AN ENVIRON 2 à 4 P. URGENT, PARIS, CALME. - M. IBSEN - 555-60-56.

INTERNATIONAL HOUSE cherche 2 à 6 P. pour CADRES SUPERIEURS, MEDECINS, AMBASSADES. 551-22-66.

Part. à part. DIRECTEUR Sté rech. gd liv. + chbre. Vide ou très bien meublé. Immeuble et quartier agréables. Téléphoner heures bureau : 878-78-82.

Voir la suite de notre immobilier en page 36

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

locaux commerciaux

A LOUER TRÈS BEAUX BUREAUX
Entièrement meublés, 433 m2 de plain-pied sur magnifiques jardins - 5 lignes téléphoniques, télex, salles de conférences, cafétéria, parkings en sous-sol, archives.
Juste à la sortie de VAUCRESSON. Autoroute de l'Ouest et à 2 minutes à pied GARE VAUCRESSON.
LOYER EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX.
Téléphoner pour rendez-vous (16-30) 76-56-89.

PORTE D'ITALIE dans immeuble récent Société vend en toute propriété **LOCAUX MIXTES** sur 5 plans Standard 12 lignes Bureaux 1.650 m² Stockage 1.375 m² Local dégagement 330 m² 30 parkings Quai déchargement. Téléphone : 242 - 84 - 67.

REPUBLIQUE droit au bail 250 m² bureaux, 2 parkings. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

Cse décès FG SAINT-HONORE meilleur emplac. bail commercial 7 p. 210 m². Possibilité habitation. Loyer actuel 20.000 par an, tous comm. Prix 260.000 F. Facilités possib. Tél. : 366-91-45.

13e LOCAL COMMERCIAL Tte propriété IMM. récent 580m² sur 2 niveaux, garage 3 voit. Prix : 1.500.000 F à débattre. Jean Feuillade. Tél. : 579-24-39.

PLACEM. DE CHOIX 12e Propriétaire vend, urgent, murs de bar-restaurant imm. rénové, sur carrefour RAPPORT NET 33.500 F PRIX 290.000 Téléphone 727-81-60

URGENT, recherche BOUTIQUE quartiers Champs-Elysées, Opéra, Saint-Honoré, avec ou sans pas-de-porte. — 280-52-17.

Particul. à particul. cède bail 250 m², 7, rue Royale, Paris-8e, immeuble gd standg, 2e étage, sur rue Royale, Possib. toutes professions. — Téléph. 265-25-26.

R. de RENNES - A céder belle BOUTIQUE + grand sous-sol. URGENT. 548-65-80

fonds de commerce

COTE D'AZUR, front de mer, hôtel 3 étoiles NN, 36 numéros. Restaurant panoramique, bar, piscine eau de mer. A vendre en totalité. — Ecrire HAVAS MARSEILLE 92.952.

NICE, place Massena, gros cab. viagers, administration, trentenaire, cédé cse retraite ou sér. libre 2 ans. Poss. acquérir belle villa Nice Mt-Boron, vue except., 7 p., conf., piscine, parc 3.500 m². Ecr. Havas Nice 0974. Contact possible Paris du 17 au 21. Téléph. 962-72-31.

A LOUER BOUTIQUE pour bureaux, avec sous-sol environ 80 m², près place Clichy. Téléphoner pour visiter à 387-43-10.

Urgent cause départ vd DEUX CABINETS DE KINESITHERAPIE 160.000 F, à Cannes, avec C.A. 200.000F. Ecr. Havas Nice 0973. Tél. 99-39-50 après 20 h.

DIRECT. CAUSE RETRAITE Libr. journx proche banl. Nord, C.A. 600.000 an. P. v. 280.000 F, facilités. — Téléph. 986-23-26.

BAR - TABAC - ESSENCE YONNE, 150 kilomètres Paris, ville touristique. 340.000 F. Crédit 60 %. — THYRAULT, 89 - SAINT-FARGEAU. Tél. 183.

bureaux

BUREAUX TOUTES SURFACES LOCATION OU VENTE AG. MAILLOT. Tél. : 293-45-55.

CONCORDE à louer divisible 1.042 m² + park. sans commiss. IMMO BALZAC. BAL. 12-14. PROMO BUREAU. KLE. 90-54.

AVENUE OPERA BANQUE DE FRANCE 554 m² neuf en location sans pas-de-porte. Equipements et prestations de luxe. **359-99-70**

EXCEPTIONNEL 9e Imm. indépendant, 9 lignes tél., 550 m2 à 400 F le M2. SERDIM - 522-64-31

domaines

QUERCY (46). — Site splendide, château, tt cft, 15 ha, 500.000 F. Ecr. n° 828, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHARENTE - MARITIME 30 km environ de la côte en bloc ou par lots propriété polyculture - 72 HA environ, dont 59 HA groupés. Siège d'exploitation avec deux maisons d'hab. - Nombreuses servitudes, dans un CADRE MAGNIFIQUE - Région chasse et pêche - Jouissance Imméd. S'adr. : TIRANT MARC Puyrolland, 17380 TONNAY-BOUTONNE. - Tél. (46) 33-83-54.

fermettes

A 1 H. 30 DE PARIS Cadre agréable, FERMETTE : 2 Pièces, remise, écurie, gros-œuvre, bon état, sur 4.500 m2. Prix : 63.000 francs. INDICATEUR VENDOMOIS 41-VENDOME. T. (39) 77-35-91.

usines

VICHY. Usine à vendre, grandes possibilités. Surface 2.300 m². Ecr. N° 713 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

A LOUER : 6.000 m2 Bâtis sur terr. : 12.000 m² dont 4.500 m² au sol pour : ateliers 2e cl. ou dépôts acc. ts cam. Force, tél 2 lig., bail 9 ans, loy. 300.000 F. H.T. par an, 23 km p. N. 20. Chaumény. 874-22-98, matin.

villas

SAINT-NOM-LA-BRETECHE dominant le golf villa p. de t. 7 p. sur terrain de 4.100 m². Px : 1.200.000 F. T. : 460-31-22.

Paris Ouest, autoroute et gare 30 minutes Saint-Lazare, villas neuves disponibles de 4 à 7 p. Grand cft, site boisé, jardin. 300.000 à 400.000. T. : 965-69-59.

COTE D'AZUR-MOUGINS VILLA PROVENÇALE, 6 pièces principales, grandes terrasses, garage (2 voitures), parc de 4.700 m², jolie vue, quartier calme. Prix : 950.000 F. GEFIC MEDITERRANEE Longuet Neel Gefic S.A.R.L. 20, La Croisette, 06400 CANNES. Tél. : (93) 99-11-47

Pr. PAIMPOL. V. mer, villa tt confort, 7 p., 2.000 m², dépend, 230.000 F. OPPE, 107, rte Melun 91100 SAINTRY.

FONTENAY-AUX-ROSES résid. villa gd cft, parf. état, 310 m² habit., jdin 700 m², Px 950.000 F. Tél. : 350-24-57.

DIRECT SUR **PARC SCEAUX** Maximum verdure et soleil Très grand séjour + 3 pces 185 m2 habitables - Sur merveilleux jardin de 847 m2. Px 965.000 F. - Tél. ROB. 34-86.

ANDRESY BORD SEINE - Parc 2.000 m2. MAISON CARACTERE Réception 67 m2 + bureau 4 chbres. Px étudié. - 973-25-83.

LE VESINET Résidentiel, CHARMANTE VILLA récept. + bureau, 4 chbres, bains, 150 m², tt confort, garage. Jardin 700 m2. AGENCE DE LA TERRASSE Le VESINET. Tél. : 976-05-90.

GIF-SUR-YVETTE VILLA gd stand. sur sous-sol : 7 pièces dont 4 ch., cuis. équip. Sur 1.500 m2 terrain. Prix 840.000 F. **URGENT** Possibilité débat très largement TEL. : 928-43-10

pavillons

ISLE-ADAM Proximité GARE Agréable pavillon, entrée, cuis. + office, beau double séjour, 3 belles chbres, tt conft, sur jard. Px 275.000, avec 60.000 F. 72, rue Général-Leclerc SAINT-OUEN-L'AUMONE **ACB** Tél. : 464-08-72, ouv. même dim.

VILLIERS-S/MARNE 3' GARE Commerces. Pavillon impeccable Sous-sol total. Entrée, living, 3 chbres, w-c, s. bains, chf. cal. 400 m2 jardin. - 265.000 F, avec 60.000. - TIC, 32, av. M.-Thorez, Champigny. — 706-14-52 et 58-16.

SURESNES 6 pces, cuis., entr., w.-c., tout confort, chff. cal maz. et gaz, gd ss-sol, garage, terrain 500 m2 clos. Tél. 874-24-44.

BOURG-LA-REINE - Quartier résidentiel - Très calme. Pavillon moderne 61. Excellent état. Séjour 32 m2 + 4 chbres + s. jeux et lingerie. Sur charmant jardin 350 m2. Px 580.000 F. - Tél. ROB. 34-86.

CHAMPIGNY Résid. UNIQUE Vaste pavillon, 2 ent., 2 cuis., 6 pces + bureau, 2 bains, tout cft, jard. TOT. 255.000, avec 51.000. - TIC, 32, av. M.-Thorez, Champigny. — 706-58-16 et 14-52.

ARPAJON • Près gare et tous commerces PAVILLON sur sous-sol aménagé (2 pces, cuis., bains + atelier), 3 pces, cuis., w.-c., chf. cent. fuel, gar. attenant, 600 m2 terrain clos. 260.000 F, avec 52.000. - ACO, 53, Gde-Rue, Arpajon. — 490-12-61, même dim.

VERSAILLES (8 km) S/600 m2 terrain. Entrée, cuis. équipée, séjour dble, salon, 5 chbres, bains, w.-c. 200 m2 habitables. 495.000 F. - 950-74-60.

Part. vd pavill. nf, Mennecy-91, 147 m2, 5 Pièces, terr. 630 m2. Tél., à partir 19 h. : 499-77-90.

MONTESSON-LABORDE (78) Vd pav. 6 P. + gde terras. vitr., tout conft. Téléphone : 913-18-37.

Maurepas (le bois), pav. plain-pied, dble living + 3 chambres, cft mod., garage, jard. 600 m2, 295.000 F + C. F. (facilités). Téléphone : 526-73-01.

maisons de campagne

10 km FONTAINEBLEAU Dans village résidentiel maison rurale, 4 pièces, 2 granges attenantes, jardin clos de 1.800 m2, parfait état, 235.000 F. Tél. Ag. de Voulx. : 431-91-20.

terrains

Achète comptant terrains pour bâtir, jusqu'à 60 km de Paris. **SERFI** 137, bd Magenta, 75010 PARIS. 285-28-12

Malakoff. 400m² : 14 V + Pollou, 10F/m2. E., él. T. (46) 34-75-87.

Cherche terrain à bâtir toute viabilité banlieue bien desservie. Ecr. n° 6.103, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

VENDS TERRAIN 14 hectares, 20 km. Lyon, près autoroute. Téléph. 16 (98) 80-40-98.

3.000 m2 A BATIR 70 km PARIS Bord rivière - Vue dégagée Sortie bourg tous commerces S.N.C.F. Px 40.000, avec 8.000. 14, place du Marché, MEAUX. T. 434-01-66. **ACM**

SAINT-LARY 5.000 m2 Vue magnifique Toutes viabilités - Accès facile Ecr. E 22791 Havas Bordeaux.

125 km Paris autoroute Sud. Sortie de village, site boisé **15.000 m2 pr 67.000 F** 160 m. de ruisseau, étang facile gde façade, eau, élect. à 200 m. Permis de construire. ROCHET 5, rue du Longeard 45201 Montargis. 15 (38) 85-15-57

10 à 19 F le m2 terrains viabilisés, limite Yvelines. Tél. : 489-04-47.

forêts

Vente Haute-Saône, 124 ha. taillis sous futaie, essence dominante chêne. Sur route. F.G.F., 2, rue de Monceau, Paris-8e - 227-07-86.

propriétés

SAINT-GERMAIN (Près) Maison 1910 en meulière, majestueuse, dominant vallée vue imprenable, constr. sur 1.780 m2 terrain planté gros arbres, ss-sol complet, 3 caves, gar., 6 ch., bains, s. d'eau poss. w.-c., living, s. manger, cuis., + de 200 m2 habitables, terrasses. - Travaux peinture à prévoir. - Prix exceptionnel 735.000 F. - 950-14-60.

ETANG D'1 HA ENVIRON av. 1 ha 1/2 de terrain + préfabriq. Eau. 18 km. de BOURGES, en bordure du CHER. 130.000 F.

LA CHATRE Moulin rén., ent., c., séj., 3 ch., s. de bs, wc, ch. cl mazout, tél. 5/6.000 m2 bordé pr riv. Indre et le bief du moul. Hab. de ste. AFFAIRE EXCEPT. Px 310.030. **MAB** CHER, 5, place George-SAND - 18004 BOURGES Tél. : (16-36) 70-20-20

VALLEE de **CHEVREUSE** 6 HA Rare. Ppté 18e s., bord rivière. PARC - Arbres splendides, site protégé. Prix intéressant. INTER-URBIS - 522-11-47

24 km NORD - Demeure anc., réception, 4 chambres, tt cft, maison gardiens + dépendances. Magnifiq Parc 1 ha clos de murs **LARGIER** 32, bd Malesherbes. ANJ. 02-49

60 km PARIS Typique Luxueuse propriété 250 m2 habit., séjour 60 m2, cheminée, loggia, cuisine 32 m2, 6 gdes chbres, 2 s. de bs, wc, ch. cl fuel. 5.000 m2 terrain. Prix 360.000 F. AVIS, derrière Eglise St-Ayoul, PROVINS. Tél. 400-09-89, ouv. même dim.

CHESNAY Très résidentiel 10 pièces, 3 bains, chauff. cent. 900 M2. PISCINE. 1.300.000 F. - 926-88-25.

3 km RAMBOUILLET Part. à Part., raison départ, vd maison exceptionnelle, construite par et pour l'entrepreneur bât. **PARC SUPERBE** 2.550 m2 Surface hab. 290 m2 s/3 niveaux Tél. 483-10-88

65 KM AUTOR. OUEST LISIERE FORET Site très reposant Ravissante maison campagnarde Belle récept., poutres, cheminée, 4 chbr. + maison d'amis, gd cft **4.500 m²** Splendide PARC VUE à l'infini (9-21 h) R.-VS **CHANTACO** 478-32-83 478-33-24

VAUREAL (95) Près Pontoise, splendide propr., maison de maître, 12 P. princ., dépendances, parc arborisé de 16.500 m2. Téléphone : 567-22-88.

Val-de-Loire, 30 km. TOURS : belle propr. XVe, GR. CACHET (avec tour desservie par ascenseur), cuis. équip., séjour avec poutr., vestib., cheminée, 2 tr. gdes chbres av. S. de B., wc, chff. centr., gren. total, garage, cave, 1.950 m2 parc : 410.000 F av. 80.000. Avis, 29, r. Marceau, TOURS. Tél. : (15) 47-05-00-39.

36 KM. PARIS, région ORSAY, GENTILHOMMIERE XVIIe S., 10 pièces - dépendances. PARC 1.200 M2 - TENNIS. A. DUSSAUSSOY « NADEL » : 073-97-27 - 073-36-93.

PRES DE PACY-SUR-EURE : Magnif. mais. genre ferme, séj., bureau, 4 chbres, 4 bns, ptres, gde cheminée pierre. Grange, gar., 4.500 m2 terrain. 567-22-88.

REGION VERD. DU GARD, à 45 KM. NIMES, belle propriété, 9 hectares avec 4.000 truffiers, 5 ans d'âge, lavande, source + mazet. NEUF, SENSATIONNEL. 250.000 F av. 50.000, long créd. Avis, 30, rue Nationale, Nîmes. (66) 67-44-07 ou 278-02-49.

120 KILOMETRES DE PARIS 8 km. sortie autor., propriétés s/8 ha de prairie entièrem. clos avec étang et rivière : 500.000.

S/1 ha 1/2, planté, clos, 450.000.

S/2.000 m2, terrain : 230.000 F. RENS. : Ts les jrs, de 8 à 20 h., LE FANAL 12, r. Saint-Hilaire, 28-ILLIERS. Téléphone : (15) 37-22-05-24.

VITRE-35, chaumière 10 pièces, terrasse marbre blanc, 100 m2, sous-sol, garage, 200 m2 environ, terrain 1 ha, jardin, ruisseau, planté arbres. Agce Saint-Georges, 18, rue Saint-Georges, 35000 Rennes. T. 14 (99) 79-94-28.

LE PLESSIS-TREVISE Magnif. constr. sur 680m², av. : entr., cuis., séj. dble, 4 ch., 2 s. de bns, w.-c., linger. + STUD., sal. de bns, w.-c., gren., gar. Px 395.000, av. 80.000. Pr rens. : BOURASSEAU S. A., 30, aven. Ch.-de-Gaulle, à CHAMPIGNY, Tél. 885-76-38, même dimanche.

HONFLEUR dominant l'estuaire, ravissante propriété 35.000 m², grand conft, état parfait + maison gardien + ateliers artistes. Téléphoner Paris 633 - 13 - 31 et (31) 89 - 23 - 17.

Près GISORS Belle maison ANCIENNE, parfait état, grand séjour, salle commune, 6 chambres, bain, tt conft, jardin. Prix 425.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, Faubourg Cappeville, Gisors. Téléph. 620, 16 (32) 30-91-11.

LE VESINET près R.E.R. GRANDE PROPRIETE MANSART Réception 80 m2, 7 chambres, 3 bains, tt confort. Beau PARC DE 2.000 M2. AGENCE DE LA TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

manoirs

48 km SUD PARIS (35' A-10) **Petit MANOIR XVIIe** Salon 70 m2 + pet. sal. + 3 ch. + gde p., 2 s. bs, tt cft + mais. gard. 3 p., remises. Parc 1 h. 5 traversé par riv. vers. potager. Px 1.200.000. DOURDAN IMM., 22, rue d'Etampes à (91410) Dourdan. Tél. 492-70-12 m. d.

VALLEE DE L'EURE Entre Louviers et PACY : manoir normand, parfait état, 10 P. pr., dépend., ter. 1.400 m2 en BORDURE de RIVIERE. Tél. Cailly-s/Eure : 37-75-03 ap. 20 h.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-31.

CARNET

Naissances

— M. Thierry de Vinzelles et Mme, née Roederer, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Laure.

Le 18 novembre, Versailles.

Mariages

— M. et Mme Michel Desjardins, M. et Mme Antoine Lotthe, ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants

Marie-Françoise et Pierre,

qui sera célébré dans l'intimité le 22 novembre.

220, boulevard Pereire.
327, boulevard Pereire.
1, rue Alain,
76 Maromme.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. René ARACHTINGI,

survenu à Varengeville-sur-Mer, le 14 novembre 1975, dans sa quatre-vingt-septième année de la part de
Mme René Arachtingi, son épouse,
M. et Mme Jean Arachtingi,
M. et Mme Daniel Salem, ses enfants,
Eve, Luc et Daniel Arachtingi, ses petits-enfants.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Robert BOUTRUCHE,
professeur honoraire à la Sorbonne,

survenu le 15 novembre 1975, dans sa soixante-douzième année.
De la part de
Mme Robert Boutruche,
Mme Jean Pignier et ses enfants,
M. et Mme Edouard Rouby et leurs enfants,
Mlle Annik Boutruche,
Mlle Marie-Claude Boutruche,
Sa famille et ses amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bourg-la-Reine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue des Plantes,
92340 Bourg-la-Reine.

[M. Robert Boutruche est né en octobre 1904 à Chailland (Mayenne). Agrégé d'histoire et de géographie, docteur ès lettres, M. Boutruche a enseigné dans plusieurs lycées de 1926 à 1936. En 1937, il devient maître de conférences, puis, en 1947, professeur à la faculté des lettres de Strasbourg, où il reste jusqu'en 1958. En même temps, à partir de 1951, il est directeur à l'Ecole pratique des hautes études. De 1958 à 1973, il est professeur d'histoire économique du Moyen Age à la faculté des lettres de Paris.]

— Mlle Fanchette Bussière,
M. et Mme Claude Bussière,
M. et Mme Werner Riffel,
Mlles Laurence, Anne et Françoise Bussière, Marc Bussière,
Mme Serge Sokolsky, ses enfants et petite-fille,
Mme Clément Plazanet et son fils,
Mme André Caron, ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Hamelin, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques-Félix BUSSIÈRE,
née Marcelle Hamelin,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante,
survenu le 16 novembre en son domicile, 5, rue du Général-de-Maud'huit, Paris (14e).
L'inhumation, au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille, a eu lieu dans l'intimité.
Préfecture 13000 Marseille.

— Jean Etling et la famille ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean ETLING,
née Annette Halbron.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Samois-sur-Seine.

— Les LL.·. savoyardes du Droit humain et du Grand-Orient de France ainsi que du G.·. C.·. D.·. R.·., font part du passage à l'Or.·. éternel de leur B.·. A.·. F.·.

Raymond EVROT,
ancien professeur de philosophie au lycée d'Annecy,
secrétaire général de la Fédération des retraités de Haute-Savoie,

né à Chambéry (patrie de leur F.·. Joseph de Maistre), décédé le 14 novembre à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
Ses funérailles civiles célébrées à 74 Annemasse ont été suivies de la cérémonie d'incinération au crématoire Saint-Georges à Genève (Suisse).

— M. et Mme Roger Foissaud, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Foissaud, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice FOISSAUD,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,
survenu à Hyères, le 12 novembre 1975, dans sa quatre-vingt-huitième année.
L'inhumation a eu lieu à Saint-Mandé, dans l'intimité familiale.

— M. Jean Fritsch,
M. et Mme Jean Guerpillon,
M. et Mme Christian Desjardins,
Mme Jacques Ligouzat,
M. et Mme Pierre Fritsch,
M. et Mme Daniel Geffraye,
font part du décès de leur fils et frère

Joseph FRITSCH,
en religion Père Marie Irénée,
Supérieur de l'abbaye de la Grande-Trappe (Orne),
moine de Tamié (Savoie),

le lundi 17 novembre 1975.

— On apprend la mort de

M. Jacques ISAAC-GEORGES,
trésorier payeur général de l'Aude.

[M. Jacques Isaac-Georges était né le 29 septembre 1919 à Paris. Docteur en droit, licencié en lettres, il fut conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur (1959), chargé de mission auprès de l'O.C.D.E. (1961), conseiller du président de la commission de l'Euratom à Bruxelles (1962). Directeur général à l'Euratom, chargé des fonctions de conseiller de la commission (1966-1970), il était directeur général honoraire des Communautés européennes et trésorier payeur général de l'Aude.]

— M. Omer Jodogne, professeur émérite de l'université de Louvain, ancien professeur associé aux facultés des lettres de Clermont et de Bordeaux-III,
Le professeur et Mme Pierre Jodogne-Maltron et leurs fils,
L'ingénieur et Mme André Jodogne-Autrique et leurs enfants,
Le docteur et Mme Thierry Jodogne-Modéry et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Mme Omer JODOGNE,
née Jeanne Gaspard,

décédée inopinément le 14 novembre 1975, à Namur, âgée de soixante-neuf ans.
La messe de funérailles a été célébrée à Lessive (prov. Namur), dans l'intimité la plus stricte.
Les Avresses 6,
rue J.-B.-Brabant 24,
B-5000 Namur.

— Nous apprenons le décès de

M. Robert LAFOUASSE,

survenu en service aérien commandé le 7 novembre.
Un hommage a été rendu le vendredi 14 novembre à 9 heures sur l'aérodrome de Villacoublay (Yvelines).

[Né en novembre 1940 à Toulouse, M. Robert Lafouasse était ingénieur navigant d'essais à la Société française d'équipements pour la navigation aérienne (SFENA). Il a participé aux essais d'avions militaires équipés de dispositifs de stabilisation SFENA en 1972, puis à la mise au point du pilote automatique du moyen-courrier Airbus à Toulouse.
Depuis 1974, il s'était spécialisé, à Villacoublay, dans les essais des systèmes de pilotage automatique pour hélicoptères. Il a trouvé la mort — aux côtés de deux navigants d'essais italiens — dans l'explosion d'un hélicoptère Agusta-109 au cours d'un essai du système de pilotage sur l'un des sommets des Apennins.]

— Mme Pierre Lanos et ses enfants,
Mme Paul Lanos,
très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du deuil qui les a frappés en la personne du

colonel Pierre LANOS,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

— M. et Mme Pierre Lelièvre,
M. et Mme Jean Lelièvre et leurs enfants,
M. et Mme Georges Védier et leurs enfants,
M. et Mme Raymond Ardaillou et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lelièvre,
Et les familles Poullain et Simon,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Philippe LELIÈVRE,
peintre-graveur,
premier Grand Prix de Rome,
ancien pensionnaire de la Casa Velasquez,
maître de conférences à l'Ecole polytechnique,

leur fils, frère et parent, décédé le 16 novembre 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
37, rue Vaneau,
75007 Paris.

— Mme Roger Monteil-[illegible]
son épouse,
M. Jacques Monteil,
M. Claude Monteil,
ses fils,
M. et Mme Emile Tinguaud,
ses beaux-parents,
Mme Jeanne Meunier,
sa belle-sœur,
M. Jean Meunier,
son neveu,
Les familles Louchart, [illegible]rondo et apparentées,
ont la profonde douleur de [illegible] de la perte cruelle qu'ils [illegible] d'éprouver en la personne [illegible]

M. Roger-Charles MON[illegible]
fonctionnaire au Secrétariat géné[ral] du Conseil des Communautés europ[éennes],

né à Abbeville, le 2 septe[mbre] [illegible] décédé inopinément à [illegible] 18 novembre 1975.
La bénédiction, suivie [illegible]mation dans le caveau d[illegible] au cimetière de Clamart, en l'église paroissiale Sai[nt]-[illegible] Saint-Paul à Clamart, le 21 novembre, à 14 heures.
Réunion à l'église.
Ast 8,
1512 Dworp.
Rue du Montoir,
Clamart.

— Nous apprenons avec [illegible] décès de

Mme LETITIA PIZ[illegible]
née Del Lucchese

décédée dans sa quatr[illegible] quatrième année, le dimanc[he] [illegible]vembre 1975.
Les obsèques ont eu lieu [illegible] plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de fai[re-part].

— Mme Robert Pochet,
M. Alain Pochet,
M. et Mme Philippe Joly[illegible] fils,
Mme Jean Tarnaud, ses e[nfants et] petits-enfants,
M. et Mme Pol Henry, leur[s enfants] et petits-enfants,
ont la grande douleur de f[aire part] de la mort de

M. Robert POCHET
ingénieur des arts et manuf[actures],

[subite]ment décédé le 18 [novem]bre 1975.
Les obsèques auront lieu [ven]dredi 21 novembre, à 9 he[ures], [en] l'église Saint-Jacques, 167, bd [illegible] à Neuilly-sur-Seine.
Cet avis tient lieu de fair[e-part].
183, bd Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Gabriel Roques-Be[illegible]
M. et Mme Jean-Louis Roc[illegible]
Le docteur Xavier Roques,
M. et Mme Jean-Pierre Nini et leurs enfants,
Le professeur et Mme Eugè[ne] [illegible]det et leur fille,
M. et Mme Bernard Dasso[illegible] et leur fille,
son épouse, ses enfants et [petits-]enfants,
Les familles Roques, Ber[illegible] Pouriscot, parentes et alliées,
ont la douleur de faire p[art du] décès de

M. Gabriel ROQUES,
ancien élève de l'Ecole polytec[hnique],
officier de la Légion d'hon[neur],
ingénieur en chef,
directeur honoraire des manufactures de l'Et[at],

survenu le 13 novembre 1975.
Les obsèques ont été célébrée[s dans] l'intimité familiale en l'église S[aint-]Ferdinand de Bordeaux, le sa[medi] 15 novembre.
43, rue Poudensan,
33000 Bordeaux.

— M. et Mme Jean Velitchk[illegible]
M. et Mme Louis Rousseau,
M. et Mme Augustin Duma[illegible]
M. et Mme Jean-Claude Gu[illegible]
M. et Mme Michel Deman,
et leurs enfants ainsi que to[ute la] famille ont la douleur de fai[re part] du décès de

Mme Camille ROUSSEA[U],
née Thérèse Boyaval,

leur mère, grand-mère et [illegible] survenu à Paris le 14 novemb[re] [illegible] dans sa soixante-dix-neuvième [année].
Les obsèques religieuses o[nt été] célébrées dans l'intimité à [illegible]sous-Bois (Val-d'Oise).

— Mlle Arlette Sales et sa [illegible] font part du décès de

M. Daniel SALLES,

demeurant 13, rue de Bassan[o, Pa]ris-16e.
Les obsèques auront lieu ve[ndredi] 21 novembre 1975, à 10 h [en] l'église Saint-Pierre de Chaillo[t, Pa]ris-16e.
2, impasse de Stalingrad,
91120 Palaiseau.

Nos abonnés, bénéficiant d'un[e ré]duction sur les insertions du « Ca[rnet] du Monde », sont priés de joind[re à] leur envoi de texte une des dern[ières] bandes pour justifier de cette qua[lité].

CARNET

– M. Edouard Scialom et ses ants,
es familles Fayette, Baudouin, gondokoff, Sika,
is l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques de symhie et de soutien reçues lors des èques de
Mme Edouard SCIALOM,
née Hélène Fayette,
ıercient très sincèrement toutes personnes qui se sont associées à r deuil et leur expriment leur fonde reconnaissance.

—

- On nous d'annoncer le décès de
M. Louis TERRIER,
:onseiller honoraire de la Cour de cassation,
fficier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
venu à la suite d'une longue mae.
e la part de :
me Louis Terrier,
lle Marthe Terrier,
lle Renée Terrier,
L et Mme Yves Auberty,
t de ses fidèles amis.
a levée du corps à l'hôpital Laen-, impasse Oudinot, Paris-7e, où se réunira, aura lieu le vendredi novembre 1975, à 9 h. 45.
'inhumation au cimetière de ux (Eure-et-Loir) dans le caveau famille aura lieu le même jour à 1. 30.
et avis tient lieu de faire-part.
2, bd des Batignolles,
017 Paris.

—

- M. Albert Zaloum, son époux, ris),
me Nadia Marie-Thérèse Grolier gers),
me Magda-Emilie Gutknecht llères-Clisson), ses filles,
. Alfred Farah (Montréal), son e,
me Fouad Nicolas Haddad (Beyth), sa sœur,
. Georges Zaloum (Montreal), son u-frère,
me veuve Ferdinand Deschamps gers),
lle Georgette Zaloum (Sydney),
me Tim Golden (Sydney),
t Mme veuve Victor Zaloum (Le re), ses belles-sœurs,
es familles Zaloum, Grolier, Gutcht, Haddad, Deschamps, Golden,
s remercient des marques de symhie que vous leur avez témoignées s du décès de
Mme Albert ZALOUM,
(née Marcelle Farah),
ocumentaliste à Honeywell-Bull (Angers).
s recommandent son âme à vos ères et confient son souvenir à re affectueuse fidélité.
es obsèques ont eu lieu le 17 octre 1975, en l'église Sainte-Marie de le-Bellie, à Angers (Maine-et-re).

Messes anniversaires

- Pour le dixième anniversaire du pel à Dieu de
M. Louis BOUGENOT,
messe sera célébrée à son intenle mardi 25 novembre 1975, à 30, en l'église de la Madeleine.

Bienfaisance

— L'hôpital de Villejuif (Unité Fred Siguier, service du professeur Léon Schwarzenberg) organise une vente de charité (vêtements d'adultes et d'enfants) au profit de la recherche sur le cancer, le 24 novembre, de 11 à 21 heures, au restaurant Mothers'Earth, 66, rue des Lombards, à Paris-1er. Contacter Mme Dautresme, 22, av. Mozart ; tél. : 527-15-00 pour les dons qui seront enlevés à domicile.

Soutenances de thèses

— Samedi 22 novembre à 14 heures, université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, salle L. Liard, Mme Marguerite Yon née Calvet : « Études d'histoire et d'archéologie chypriotes ».

— Samedi 22 novembre à 14 heures, université de Paris-I Panthéon-Sorbonne, amphithéâtre Turgot, M. Hervé Savon : « Saint Ambroise devant l'exégèse de Philon le Juif ».

Visites et conférences

VENDREDI 21 NOVEMBRE

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 45, 42, av. des Gobelins, Mme Oswald : « Manufacture royale des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie ». — 15 heures, 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le musée du Vieux-Montmartre » — 15 h. 25, boulevard des Capucines, Mme Bouquet des Chaux : « Les collections du musée Cognacq-Jay ». — 15 h., 195, rue du Temple, Mme Carcy : « Le mystère des Templiers et la famille royale au donjon du Temple ».

14 h. 30, Musée national des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, Mme A. Fochier-Henrion : « Sinceny, Moustier, Strasbourg ». — 15 h., buste de Garnier, rue Scribe : « Musée de l'Opéra ». — 15 h., 12, rue de Poitiers : « L'hôtel de Poulpry » (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES. — 16 h., Sorbonne, centre Censier, 13, rue de Santeuil, M. Svend Erichsen : « La percée du réalisme dans le théâtre parisien du dix-neuvième siècle ». — 17 h. 30, Centre français de droit comparé, 28, rue Saint-Guillaume, M. Jean Dupréel : « Les orientations actuelles de la politique criminelle dans le cadre européen » (Centre de recherches de politique criminelle). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, Ma Suryananda Lakshmi : « L'ascension du Christ » (L'Homme et la Connaissance).

VENTES

Premières enchères à l'Hôtel Drouot

ıprès plus de vingt ans d'activé, l'hôtel Drouot vit ses ultimes naines (le Monde *du 6 nombre), sans que soit modifiée cadence des ventes. Avant d'intéressantes vacations, annoncées ur novembre et décembre, la son a pris un bon départ, attiıt un public inhabituel. On vit si, au cours d'une séance consae à « la locomotion », un cour automobile français donner 0 F pour une gouache aquaée d'Ernest Montaut,* la Coupe rdon-Bennett, *et u acheteur ais emporter pour 3 000 F une ıpe en porcelaine Art-déco en me de voiture.*

ing après-midi ont été nécesres pour disperser une partie collections réunies par Paul range au cours d'un demile de recherches aux Puces dans les salles de vente ; un ieux ensemble de quatre-vingt -sept médailles de plaques de ders *de jadis et de naguère otalisé 27 780 F ; un* mouston d'honneur *décerné par le mier Consul devait atteindre 00 F ; le musée de la Légion nneur a fait préemption sur* plaque de grand-croix *de dre de la Réunion, notée 00 F.*

rois acquisitions sont à noter, s les vacations réservées aux ts d'art d'Orient : un vase Kou *l'époque Tchéou (58 000 F) ;* cheval sellé *en terre cuite, oin de l'art Tang (250 000 F) ;* x estampes *d'Hokusai (29 000 0 000 F).*

Enfin, un manuscrit autographe inédit d'Émile Zola, les Parvenus *(13 000 F) sera conservé à la Bibliothèque nationale. Il pourrait s'agir d'une première version des* Rougon-Macquart.

***

La collection d'objets et de mobilier Art-déco du jeune couturier Karl Lagerfeld, qui réunit les noms les plus célèbres de l'époque, est exposée à l'hôtel Drouot ce jeudi 20 novembre, de 11 heures à 18 heures, avant sa dispersion, vendredi, à partir de 14 h. 30. Karl Lagerfeld renonce à l'Art-déco pour se replonger dans le siècle des grands ébénistes royaux.

Le 21 également, des centaines de lettres autographes constituant les archives de Camille Pissarro *seront présentées salle 6, à 14 h. 30 Sont annoncées : Octave Mirbeau, Durand-Ruel, Van Gogh, Signac, Monet, Gauguin. (Exposition : le 20, de 11 heures à 18 heures).*

A l'hôtel George-V

La maison Odiot, dont la dynastie remonte au Premier Empire, conserve les bronzes originaux lui permettant encore de reproduire toutes les pièces exécutées par elle depuis deux siècles pour les grandes familles princières. Une sélection des dessins de ses principales créations a été mise aux enchères à l'hôtel George-V par Me Cornette de Saint-Cyr.

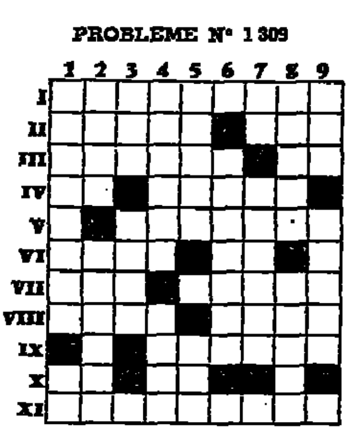
Deux dessins du dix-huitième siècle ont obtenu 7 000 F et 3 100 F. L'ambassade d'Égypte a fait l'acquisition, pour 23 000 F, d'un dessin à l'encre et au lavis ; l'ex-roi d'Italie Umberto II a payé 45 000 F un grand fusain ; plusieurs préemptions ont été exercées par le Musée d'art et d'archéologie.

La dispersion suivante a été réservée à une collection mêlant l'art millénaire d'Iran et l'art Kadjar, beaucoup plus proche de nous, avec un fourneau de Kalian en or orné d'émaux (65 000 F), une boîte en laque *du début du siècle (53 000 F) et un* petit carrosse émaillé *(34 000 F).*

Dans un ensemble de manuscrits iraniens, turcs et moghols, quatre-vingt-dix-sept pages du poète persan Sadi, contenant six grandes miniatures à pleine page, datées 1560, enlevèrent l'enchère principale : 160 000 F. On a noté également quatre miniatures mogholes (154 000 F) et un texte du Coran avec enluminures, provenant de la collection du maréchal Lyautey (30 000 F). Dans les mille cent monnaies qui ont clos la saison des ventes de l'hôtel George-V (en attendant celles de Galliera, dont le coup d'envoi sera donné le mercredi 26 novembre), les exemplaires des monnaies royales françaises ont été particulièrement recherchés. — G. V.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 309



HORIZONTALEMENT

I. Un fervent de la piste qui, à l'occasion, travaille dans les filatures. — II. Exprimée ; La peur lui est encore préférable. — III. Fis preuve de correction ; Participe. — IV. Rend la poignée de main douloureuse ; Ont de nombreuses dents. — V. Ce ne sont pas des choses à faire ! — VI. Un peu partis ; Lettres d'amour. — VII. Mère désobéissante ; Travail de caviste. — VIII. Se prouve, à l'occasion ; Auxiliaire précieux. — IX. Ne doivent provoquer aucune critique quand elles sont justes. — X. Ne peut s'empêcher de mouiller son lit ; Lac. — XI. Vraiment exagérés.

VERTICALEMENT

1. Un ordre qui provoque le désordre ; Abréviation. — 2. A l'origine d'une décomposition ; N'est qu'en partie chaussée. — 3. Lettres de dénonciations ; Matière d'une lune éphémère. — 4. Participent à une mise au point ; Antique encouragement. — 5. Son maître commandait ; Ile. — 6. Ne sauraient donc prêter à la critique. — 7. Préfixe ; Fuit la société. — 8. Plaisir étourdissant ; Il y faisait sombre et chaud. — 9. Heureux, par définition ; Pas flottantes.

Solution du problème n° 1 308

Horizontalement

I. Corde ; Pau. — II. Icare ; Ors. — III. Se ; Puce. — IV. Éacidès. — V. Anet ; Tsar. — VI. Naine. — VII. Armures. — VIII. Clé ; Edred. — IX. Sassera. — X. Ur. — XI. Paradoxes.

Verticalement

1. Ciseau ; Coup. — 2. Océan (l'ange est un poisson) ; Al ; Râ. — 3. Ra ; Cèdres. — 4. Droit ; Ana. — 5. EE ; Nues. — VI. Pétards. — 7. Poussiéreux. — 8. Arc ; Anser. — 9. Usé ; Ré ; Dais.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiées au *Journal officiel* du 20 novembre 1975 :

DES LISTES

● Complémentaire d'admission à l'école de l'air en 1975 ;

● D'admission à l'École nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace.

POLICE

Au ministère de l'intérieur

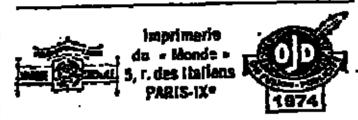
M. JEAN-MICHEL HUBERT DIRECTEUR DES TRANSMISSIONS ET DES ÉQUIPEMENTS

M. Jean-Michel Hubert, ingénieur en chef des télécommunications et conseiller technique au cabinet de M. Michel Poniatowski, a été nommé à la tête de la nouvelle direction des transmissions et des équipements au ministère de l'intérieur, créée ce jeudi 20 novembre. Cette direction, qui va regrouper le service des transmissions de ce ministère, la sous-direction des matériels de la police et la sous-direction de la documentation et de l'informatique, est chargée de mettre en œuvre la politique de modernisation des moyens techniques mis à la disposition de la police nationale.

[Né le 18 juillet 1939 à Boulogne-Billancourt, M. Jean-Michel Hubert est un ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications. M. Hubert commence sa carrière dans la fonction publique le 1er octobre 1964 en qualité d'ingénieur de deuxième classe des télécommunications, au Centre national d'études des télécommunications. De 1967 à 1970, il est successivement chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, puis du délégué à l'informatique.

Conseiller technique au cabinet de M. Michel Poniatowski, ministre de la santé publique et de la sécurité sociale, il reste au cabinet de M. Poniatowski lorsque celui-ci devient ministre de l'intérieur. M. Hubert a été nommé ingénieur en chef des télécommunications le 1er avril 1975.]

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



AUJOURD'HUI

loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous cumuls compris, aux billets entiers

Terminaison	Finales et numéros	Groupes	Sommes à payer Série A	Série B
			F.	F.
1	311	1 2 3	100	250
	5 331	1 2 3	1 000	500
	9 031	1 2 3	1 000	500
	04 661	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	16 841	1 2 3	5 000	8 000
	56 621	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
2	72	1 2 3	60	60
	962	1 2 3	100	250
	04 662	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	56 622	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
3	313	1 2 3	100	250
	563	1 2 3	100	250
	653	1 2 3	100	250
	04 663	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	99 453	1 2 3	5 000	8 000
	56 623	1	1 000 000	500 000
		2 3	50 000	25 000
4	84	1 2 3	60	60
	2 524	1 2 3	1 000	500
	6 094	1 2 3	1 000	500
	7 504	1 2 3	1 000	500
	04 664	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	80 034	1 2 3	3 000	5 000
	35 264	1 2 3	5 000	8 000
	56 624	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	19 404	2	10 000	20 000
		1 3	1 000	2 000
	32 314	1	10 000	20 000
		2 3	1 000	2 000
5	5	1 2 3	30	30
	185	1 2 3	130	280
	04 665	3	1 030	1 030
		1 2	130	130
	25 975	1 2 3	5 030	8 030
	52 725	1 2 3	5 030	8 030
	56 625	1	5 030	5 030
		2 3	1 030	1 030
6	9 086	1 2 3	1 000	500
	04 686	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
6	35 376	1 2 3	5 000	8 000
	56 626	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	98 766	1 2 3	5 000	8 000
7	7	1 2 3	30	30
	27	1 2 3	90	90
	9 487	1 2 3	1 030	530
	04 667	3	1 030	1 030
		1 2	130	130
	0 237	1 2 3	2 030	1 030
	56 627	1	5 090	5 090
		2 3	1 030	1 090
	97 167	3	10 030	20 030
		1 2	1 030	2 030
8	248	1 2 3	100	250
	2 848	1 2 3	1 000	500
	3 508	1 2 3	1 000	500
	04 668	3	1 000	1 000
		1 2	100	100
	56 628	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	93 308	1 2 3	5 000	8 000
	32 058	2	10 000	20 000
		1 3	1 000	2 000
9	569	1 2 3	100	250
	679	1 2 3	100	250
	4 879	1 2 3	1 000	500
	20 889	1 2 3	3 000	5 000
	15 929	1 2 3	5 000	8 000
	52 149	1 2 3	5 000	8 000
	56 629	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	30 439	1	10 000	20 000
		2 3	1 000	2 000
	04 669	3	100 000	200 000
		1 2	4 000	7 000
0	60	1 2 3	60	60
	670	1 2 3	100	250
	04 660	3	1 060	1 060
		1 2	160	160
	56 620	1	5 000	5 000
		2 3	1 000	1 000
	44 980	3	10 000	20 000
		1 2	1 000	2 000

Liste établie par le Secrétariat Général de la Loterie Nationale

TRANCHE JUMELÉE DE NOVEMBRE
TIRAGE DU 19 NOVEMBRE 1975
PROCHAIN TIRAGE LE 26 NOVEMBRE 1975 À PALAISEAU (Essonne)
75 — 54e

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 21-11-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

SITUATION LE 20-11-75 A 0 h G.M.T.

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 20 novembre à 0 heure et le vendredi 21 novembre à 24 heures :

La perturbation qui donnait des pluies jeudi matin sur la plus grande partie de la France se déplacera vers l'Europe centrale et la Méditerranée. Elle sera suivie de masses d'air plus froid venant de la mer du Nord.

Vendredi, le temps sera nettement plus frais que la veille, surtout le matin. Le ciel, variable, sera le plus souvent très nuageux, et il y aura des averses sur la moitié est du pays, ainsi qu'au voisinage des Pyrénées. Il neigera en montagne, et parfois, très passagèrement, en plaine. Les régions méditerranéennes bénéficieront toutefois de belles éclaircies. Enfin, le rafraîchissement ne devrait être que temporaire, des masses d'air maritime plus doux atteignant de nouveau l'ouest de la France dans la journée de samedi.

Les vents, de secteur nord, modérés et irréguliers en général, seront assez forts en mer du Nord, parfois forts en Méditerranée.

Jeudi 20 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 012 millibars, soit 759.1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 14 et 6 degrés ; Biarritz, 12 et 9 ; Bordeaux, 12 et 9 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 11 et 11 ; Cherbourg, 12 et 11 ; Clermont-Ferrand, 8 et 4 ; Dijon, 8 et 5 ; Grenoble, 6 et 3 ; Lille, 11 et 10 ; Lyon, 7 et 3 ; Marseille, 12 et 8 ; Nancy, 7 et 5 ; Nantes, 12 et 11 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et 9 ; Pau, 10 et 6 ; Perpignan, 12 et 9 ; Rennes, 11 et 11 ; Strasbourg, 10 et 4 ; Tours, 8 et 8 ; Toulouse, 9 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 10 et 8 degrés ; Athènes, 23 et 19 ; Bonn, 7 et 5 ; Bruxelles, 8 et 8 ; Iles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 8 et 6 ; Genève, 7 et 2 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 12 et 11 ; Madrid, 12 et — 2 ; Moscou, 3 et 0 ; New-York, 13 et 11 ; Palma-de-Majorque, 13 et 8 ; Rome, 16 et 5 ; Stockholm, 2 et 1 ; Téhéran, 13 et 4.

Circulation

● *Carte grise et véhicules d'occasion.* — La carte WW délivrée à l'acquéreur d'un véhicule d'occasion, et valable quinze jours en attendant l'établissement de la carte grise définitive, tient lieu de tout autre document.

Une circulaire des ministres de l'équipement et de l'intérieur publiée au *Journal officiel* du 29 octobre indique que le négociant en automobiles mandaté par un particulier pour accomplir les formalités nécessaires au changement de carte grise peut conserver ce document, et que l'acquéreur qui circule avec une carte WW n'est pas tenu d'être en sa possession lors d'un contrôle.

● *Cours de recyclage pour le code de la route.* — Les 5 000 auto-écoles de France offrent gratuitement *jusqu'au 29 novembre* des séances de recyclage à tous les usagers de la route désireux de mettre à jour leurs connaissances du code.

Cette opération « conduite 75 » organisée par la direction des routes et de la circulation au ministère de l'équipement, et la « prévention routière » avec le concours des auto-écoles vise, notamment, à améliorer les connaissances des conducteurs sur la nouvelle signalisation prioritaire, le marquage au sol et la conduite en hiver.

P. T. T.

● *Chypre à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants de Chypre reliés au réseau automatique. Ils doivent composer le 19, puis après audition d'une deuxième tonalité, l'indicatif 357, suivi des sept chiffres du numéro demandé. Les communications sont taxées 0,35 francs toutes les cinq secondes.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)			
90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ÉTRANGER par messageries — I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
115 F	210 F	307 F	400 F
II. – TUNISIE			
125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie

SCIENCES

Un ouvrier meurt, un autre est grièvement blessé dans une centrale nucléaire allemande

Un ouvrier serrurier a trouvé la mort, le 19 novembre, et un autre a été grièvement blessé dans la centrale nucléaire de Grundremmingen dans le Bade-Wurtemberg, en République fédérale d'Allemagne. Cette centrale est relativement de faible puissance, 250 mégawatts, et a été la première à être mise en service en Allemagne en 1967. Elle est exploitée par la société Kernkraftwerk RWE-Bayernwerk GMBH.

L'ouvrier décédé, Otto Hubert, a été brûlé par de la vapeur radioactive, et l'ouvrier blessé, dont l'identité n'a pas été révélée, n'a que peu de chances de survivre, selon les médecins de Ludwigshafen.

L'accident s'est produit peu après que la centrale eut été arrêtée pour réparations. La société Kernkraftwerk Bayernwerk n'a donné que très peu d'informations sur les causes de l'accident et s'est bornée à dire qu'il n'y avait aucun risque de contamination radioactive de la campagne environnante.

Il semble que l'accident se soit produit dans la centrale à l'extérieur de l'enceinte de confinement du réacteur, où la radioactivité avait doublé en deux heures, sans toutefois dépasser les normes de sécurité. Les deux ouvriers paraissent avoir été frappés par des jets de vapeur qui se sont peut-être brutalement échappés des circuits de refroidissement du réacteur. La radioactivité de l'eau des circuits n'est pas suffisante pour provoquer la mort ; les ouvriers ont dû être grièvement brûlés.

Ce n'est pas la première fois qu'un accident du travail se produit dans une centrale nucléaire en cours d'exploitation. Les accidents mortels n'ont pas été provoqués jusqu'ici par des fuites de radioactivité, mais par des incidents comme il s'en produit dans les autres usines ou centrales, projections de matières dangereuses, ruptures de pièces métalliques lourdes... Les accidents de contamination radioactive se sont produits dans les centres nucléaires de recherche. On en a recensé une douzaine dans le monde, sans compter les morts dues à une exposition de longue durée à une radioactivité ambiante supérieure à la normale. Une mort subite par irradiation accidentelle suppose une exposition à une dose très forte de plusieurs centaines ou milliers de rads. Encore une irradiation massive mais localisée sur certaines parties du corps peut-elle être combattue par une greffe de la moëlle osseuse qui permet de sauver l'irradié dans un certain nombre de cas. — D. V.

A l'institut Pasteur de Lille

OUVERTURE D'UN CENTRE DE RECHERCHE SUR LA BILHARZIOSE

(De notre correspondant.)

Lille. — Un institut international de recherche sur la bilharziose a été ouvert, lundi 17 novembre, à l'Institut Pasteur de Lille. Dirigé par le professeur André Capron, ce centre d'immunologie et de biologie parasitaire aura pour vocation l'étude des mécanismes qui permettent la résistance à l'infection et des moyens de déclencher ces mécanismes ; les travaux porteront aussi sur la recherche dans le domaine des diagnostics immunologiques des affections parasitaires et la préparation d'antigènes spécifiques permettant ces diagnostics. Prévu au VIIe Plan, cet institut, d'un coût global de 4 300 000 francs, a pu être réalisé avant même le début de celui-ci grâce à une subvention de 2 100 000 francs du conseil régional. L'Etat et l'Institut Pasteur ont bution respective de 1 280 000 francs et 810 000 francs.

Un nouveau directeur doit être nommé au Muséum d'histoire natu[relle]

L'assemblée des professeurs du Muséum national d'histoire naturelle devait se réunir, ce jeudi 20 novembre, pour élire son candidat au poste de directeur de cette institution. Le mandat de cinq ans du directeur sortant, M. Yves Le Grand, titulaire de la chaire de physique appliquée, arrive en effet à expiration. Le candidat ainsi désigné doit être accepté d'abord par le conseil du Muséum (cinq personnalités extérieures au Muséum), ensuite par le secrétaire d'Etat aux universités, avant d'être nommé par décret.

Avec la prochaine nomination d'un nouveau directeur du Muséum national d'histoire naturelle, on peut espérer que sera bientôt débloquée la situation de cette institution. Depuis 1968, aucune modification n'a été apportée aux modalités de fonctionnement du Muséum qui est toujours régi par le décret de la Convention du 10 juin 1793 : l'assemblée des professeurs est souveraine pour tout ce qui concerne cette institution. Depuis 1968, le personnel a réclamé en vain d'être associé à la gestion et aux orientations scientifiques du Muséum. L'assemblée des professeurs a toujours refusé, comme elle a refusé de modifier les rouages du Muséum dans le cadre de la loi d'orientation réorganisant les universités.

En juillet dernier, l'assemblée des professeurs et les syndicats de chercheurs et de techniciens — pour une fois d'accord — ont refusé le nouveau statut proposé par le secrétariat d'Etat aux universités. Les premiers trouvaient que ce statut leur enlèverait une trop grande part de leurs pouvoirs, les seconds pensaient que le projet laissait trop de pouvoirs aux professeurs. Le projet de statut prévoyait, en effet, la création de deux conseils : le conseil du Muséum (où seraient représentés les professeurs, les maîtres de conférence, les maîtres-assistants, les assistants et les diverses catégories de personnel technique) remplaçant l'assemblée des professeurs et le conseil scientifique dont les membres seraient en nombre plus restreint. En outre, tout le monde craint que le Muséum ne soit, dans un avenir plus ou moins proche, en partie démantelé par constitution en unités indépendantes du Musée de l'homme (actuellement partagé entre trois des vingt-cinq chaires du Muséum) et du Zoo de Vincennes.

En plus de tous ces problèmes de réorganisation interne, le Muséum national d'histoire naturelle doit faire face à des problèmes matériels non moins sérieux. Les visiteurs du Jardin des Plantes peuvent se rendre compte des conditions pitoyables qui sont imposées depuis des années à la plupart des animaux pensionnaires de la ménagerie.

Les grands rapaces sont enfermés dans des cages si exiguës qu'ils ne peuvent même pas y déployer leurs ailes. Les fauves, eux aussi, manquent de l'espace dont ils auraient pourtant bien besoin. Les grands singes — orang-outans et gorilles — ont l'air de reprocher aux passants leur triste confinement. Pourtant, une telle ménagerie est une institution utile pour le public. C'est ce que comprend fort bien le personnel, qui s'efforce de tirer parti au moins mal de ses maigres ressources.

Une situation financière précaire

Pour les locaux de travail, la situation, à quelques exceptions près, n'est guère meilleure. Nombre de locaux — laboratoires et galeries — sont extrêmement vétustes. Certains bâtiments « provisoires » ont plus de cent ans. Quant aux galeries d'expositions et aux réserves des collections inestimables pour la communauté scientifique internationale — n'oublions pas que la vocation du Muséum est double : recherche et éducation populaire — certaines ont été réaménagées (galeries de paléontologie et d'entomologie notamment), ou sont en cours de réaménagement (galerie de minéralogie). Une galerie pour les expositions temporaires, toutes très belles d'ailleurs, qui attirent beaucoup de visiteurs (quatre-vingt mille à la fin d'octobre pour l'exposition actuelle sur les coquillages, qui a ouvert fin mars 1975 et qui fermera à la fin de mars 1976) a été fort bien installée en 1970 dans le bâtiment de la galerie de zoologie.

Mais cette galerie elle-même est toujours pitoyable. Les animaux empaillés, même les spécimens les plus rares, y sont rongés par l'humidité et les mites et disparaissent peu à peu sous la poussière dans une pénombre de sépulcre (*le Monde* du 3 avril 1973). Cependant la situation de la galerie de zoologie devrait théoriquement changer. En 1975, en effet, a été enfin approuvé un premier projet de rénovation avec attribution de 10 millions de francs, complétée en 1976 par une subvention supplémentaire de 20 millions de francs votée par l'Assemblée nationale lors de la session actuelle, grâce à une plaidoierie efficace de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Cependant, on peut se demander pourquoi les premiers travaux n'ont toujours pas commencé.

Il n'en reste pas moins que la situation financière du Muséum d'histoire naturelle est toujours très précaire. En 1976, le budget du Muséum sera de 21,892 millions de francs. Sur ce total, 6,829 millions seulement proviendront de la subvention de l'Etat, 5 à 6 millions seront trouvés dans des conventions de recherches et 9,746 millions devraient être fournis par les droits d'entrée à la ménagerie du Jardin des Plantes, du parc zoologique de Vincennes, aux galeries et aux expositions temporaires. N'oublions pas cependant que les groupes scolaires (cent mille élèves ont visité le Muséum en 1974) ne payent pas de droits d'entrée. 21 millions : la somme suffit à peine à « faire tour[ner] » [le] Muséum. Les investisse[ments sont] impossibles. L'entretien [des bâti]ments est, théoriquem[ent, à la] charge du secrétariat d[...] culture, mais celui-ci [...] ment fort désargenté... [Pour]rait-on, enfin, faire l'ef[fort nécessaire ?] sant pour permettre au [Muséum] de remplir sa double fo[nction, qui] est unique parmi toutes [les insti]tutions françaises de re[cherche et] d'éducation ?

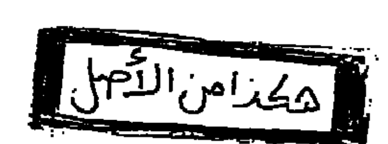
YVONNE REB[...]

LE VAISSEAU INHA[BITÉ] SOYOUZ-20 S'EST [ARRIMÉ] AU LABORATOIRE O[RBITAL] SALIOUT-4

Le vaisseau inhabité [...] que les techniciens sovié[tiques ont] lancé le 17 novembre, a [...] laboratoire orbital vide [...] qui tourne autour de la Te[rre depuis] le 26 décembre 1974 ; Soyo[ouz-20 s'est] arrimé automatiquement à [Saliout-4] le 19 novembre.

Saliout-4 a déjà servi [de lieu de] travail à deux équipages s[oviétiques :] Alexei Goubarev et Gueor[gui Gret]chko y ont séjourné un [mois, du] 12 janvier au 9 février 1975 [...] Sevastianov et Piotr Kli[mouk, du] 26 mai au 26 juillet [...]

L'expérimentation d'un [arrimage] automatique entre un Soyo[ouz et] Saliout a un autre but : [...] l'envoi de véhicules de ravi[taillement] non pilotés vers des atelier[s orbitaux] habités, ou encore de véhic[ules ha]bités apportant à la st[ation des] appareils d'expériences. [...] automatique permet ainsi [...] une station orbitale en [...] séparément plusieurs comp[osants] qui vont s'assembler l'un [...] et d'apporter à un atelier [...] station le ravitaillement [...] rant et en vivres nécessa[ires à la] prolongation de vols habi[tés et à] leur répétition. L'expéri[ence de] Soyouz-20 et de Saliout-4 [est] importante, car elle pré[figure les] futurs vols habités soviét[iques vers] les futures stations orbitale[s ...]



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE VERSAILLES

ne lourde peine d'emprisonnement est requise contre un médecin de Vélizy

Il ne s'était pas déplacé au chevet d'un enfant malade

De graves manquements à la déontologie rofessionnelle ont conduit deux médecins inéralistes de Vélizy (Yvelines), les docteurs acques Drahi et Pierre Petit, à comparaître. ercredi 19 novembre, devant la cinquième nambre correctionnelle du tribunal de Verilles présidée par Mme Jacqueline Cochard.

Dans la soirée du 25 décembre 1972, les eux médecins avaient négligé de se rendre u chevet d'un jeune handicapé physique âgé de dix-neuf ans, Christian Alborghetti, atteint d'une infection broncho-pulmonaire aiguë. Les deux praticiens ont répondu de non-assistance à personne en péril, mais le docteur Drahi, sur qui pèsent les plus lourdes responsabilités, a, de plus, été inculpé pour établissement de faux certificat. Se sentant responsable du décès du jeune Christian, il avait en effet sollicité un faux témoignage et établi une ordonnance fictive.

Depuis quatorze ans, frappé des quelles d'une encéphalite due une chute dans la cour de ecole, Christian Alborghetti avait corpulence d'un enfant de it ans. Ses organes atrophiés le ndaient particulièrement vulnéble, et le docteur Pierre Petit, ur avoir été longtemps le médea de la famille, ne l'ignorait pas. a mère du jeune infirme dira ailleurs à l'audience : « *Pendant nombreuses années, il s'est merilleusement occupé de notre alheur.* »

Donc, ce soir de Noël 1972, ristian est atteint de crises étouffement et sa fièvre monte ; me Alborghetti téléphone ausôt au docteur Petit. Mais monorde et anonyme, la voix d'un pondeur automatique lui indique le le médecin est indisponible.

« *A 23 heures, Mme Alborghetti t malgré tout venue frapper à a porte,* dira le médecin de la mille. *J'avais une otite et j'étais u lit, mais j'ai eu un geste d'huanité en la recevant, en lui donint une piqûre de calmant et lui recommandant d'appeler médecin de garde si l'état de hristian empirait.* »

Alors que 100 mètres seulement le séparaient du domicile de l'enfant, le docteur Petit refusa donc de se déplacer. Dès le lendemain matin, pourtant, son état de santé lui permettait de reprendre ses visites.

A 2 heures du matin, la piqûre prescrite, dont un expert dira qu'elle ne pouvait pas faire plus de bien que de mal, n'avait précisément produit aucun effet. L'état du jeune infirme empirait. Redoutant une issue fatale, la mère du malade téléphonait alors au docteur Jacques Drahi, trente-six ans, de garde cette nuit-là. C'est l'épouse du praticien qui décrocha pour répondre : « *Il vient d'être appelé pour une urgence. Il ira dès que possible.* » Mais la vaine attente devait continuer jusqu'au moment où, le lendemain, vers 8 heures, Christian décéda sans avoir été secouru.

« *Il est particulièrement pénible de dire à un médecin, sur qui doit reposer toute confiance, qu'il est un menteur,* a relevé le substitut, M. Laurent Davenas. *Mais vous avez menti. Car vous étiez à votre domicile au moment de l'appel et vous êtes resté chez vous, insensible au drame de cet infirme qui se mourait.* »

Le docteur Drahi conteste. Ne se refusant aucun moyen de défense, même ceux qui consistent à mettre en cause son épouse et la mère de Christian, il déclare : « *Ma femme n'avait relevé ni le nom exact ni l'adresse précise du malade. J'ai cherché en vain sur l'annuaire, puis j'ai attendu un second appel téléphonique. Mais la mère de la victime a négligé de rappeler.* »

Mme Alborghetti est pourtant formelle : « *J'ai donné mon adresse et j'ai même épelé notre nom, précisément parce qu'il est difficile à retenir.* »

Le docteur Jacques Drahi est beaucoup plus gêné encore quand le président du tribunal lui rappelle comment, après avoir appris la mort de Christian, le lendemain, il est allé chez un gardien de la paix de ses amis, M. Roger Rofe, pour le supplier d'affirmer, le cas échéant, que le médecin était bien venu, de toute urgence, la nuit précédente, pour soigner sa fille.

Mme Cochard : « *Vous avez même établi une ordonnance fictive pour la fille du policier, sans même l'ausculter. Il est surprenant qu'un faux témoignage ait pu apaiser votre conscience.* »

Le docteur Drahi : « *J'étais effondré, j'ai eu un réflexe stupide, mais je ne suis pour rien dans tout ce drame.* »

Si le substitut Davenas a demandé une peine de principe contre le docteur Petit, « *envers qui il appartiendra à ses pairs de prononcer une sanction* », le magistrat a requis, avec une naturelle sévérité, contre le docteur Drahi, « *une lourde peine de prison ferme en aucun cas inférieure à six mois* ».

Mᵉ Albert Naud, pour le docteur Drahi, et Mᵉ Jean-Claude Martin, pour le docteur Petit, ont demandé la relaxe des deux généralistes en butte, selon eux, aux fatigues et aux difficultés résultant de l'exercice de leur profession dans les grands ensembles de banlieue.

Le tribunal rendra son jugement le 10 décembre prochain ; le conseil de l'ordre examinera ensuite le dossier.

DAMIEN REGIS.

● *Le gérant d'une société de illers-Cotterets (Aisne),* M. Louis ezzuto, a été condamné, mercredi 19 novembre, par le tribunal orrectionnel de Soissons à un an emprisonnement, dont huit mois vec sursis. M. Dezzuto était pourivi pour coups et blessures volonires avec port d'armes. Dans après-midi du 29 octobre, alors e son usine était occupée par s grévistes, le prévenu s'en était interdire l'accès. Il était alors ourné à sa voiture, en avait ti un fusil de chasse et avait é en direction des ouvriers ssant l'un d'eux, M. Pierre tri, aux jambes (*le Monde* du octobre).

● *M. François Marcantoni* vra rembourser les 50 000 francs vance qu'il avait reçus le 31 démbre 1971 de la maison d'édition thème Fayard. Il devra, de plus, rser à cette maison 3 000 francs e dommages et intérêts. C'est ce u'a décidé la troisième chambre u tribunal de Paris, mardi 19 novembre, parce que M. François Marcantoni n'avait pas écrit, comme il était convenu, un recueil le ses souvenirs.

● *M. Hacene Najar, un soudeur de nationalité tunisienne,* âgé de trente et un ans, qui avait été écroué plus d'un mois — du 16 mai au 18 juin 1974 — sous les inculpations de violences à agents de la R.A.T.P. et violences à agents de la force publique, vient de bénéficier d'une ordonnance de non-lieu. M. Najar, membre du Comité de défense des droits et de la vie des travailleurs immigrés, avait été interpellé au cours d'incidents qui avaient opposé des ressortissants tunisiens et des employés de la R.A.T.P.

● *M. Philippe Tesson, directeur du « Quotidien de Paris »,* a été condamné mercredi 19 novembre par la première chambre civile du tribunal de Paris à verser 10 000 francs à M. Louis Pauwels qui s'estimait diffamé par un article, publié le 27 novembre 1974, et suggérant que M. Pauwels entretenait des rapports étroits avec les animateurs d'une revue (*Nouvelle Ecole*) et d'un mouvement (*Groupement de recherches et d'études pour la civilisation européenne*), préalablement dénoncés comme étant d'inspiration nazie.

SPORTS

Coupe d'Europe des nations

LA YOUGOSLAVIE ET LE PAYS DE GALLES QUALIFIÉS

La Yougoslavie et le Pays de Galles ont obtenu leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe d'Europe des nations, après avoir battu respectivement l'Irlande du Nord et l'Autriche par 1 à 0.

L'Allemagne fédérale, qui a battu la Bulgarie, également par 1 à 0, a elle aussi toutes les chances de se qualifier, comme le sont déjà la Belgique, l'U.R.S.S. et l'Espagne. En revanche, l'Angleterre, qui n'a pu faire que match nul (1-1) devant le Portugal, se trouve pratiquement éliminée au profit de la Tchécoslovaquie, dont le prochain adversaire sera la modeste équipe de Chypre.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIFRE DIVISION

(quatorzième journée)

*Metz b. Sochaux	3-1
*Bordeaux et Troyes	2-2
*Lens b. Nantes	3-2
*Saint-Etienne b. Strasbourg	2-1
*Marseille b. Lyon	2-0
*Paris-S.-G. b. Valenciennes	2-0
*Nice b. Nancy	2-1
*Avignon et Bastia	1-1
*Reims et Monaco	2-2

BASKET-BALL. — *En Coupe d'Europe des vainqueurs de Coupe, à Tirana (Albanie), Partizan Tirana a battu A.S.P.O. Tours 83-80. En Coupe Korac, à Caen, Caen a battu Turin 79-54.*

RAPATRIÉS

A Marseille

DES ÉPOUSES DE RAPATRIÉS DÉTENUS OCCUPENT LA CHAPELLE D'UNE ÉGLISE

Cinq des épouses des neuf rapatriés détenus à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille, Mmes Belmonte, Caserta, Garcia, Boton et Arène, occupent, depuis l'après-midi du 19 novembre, la chapelle de l'église des Réformes. D'autres femmes devraient les rejoindre ce jeudi pour commencer une grève de la faim, à laquelle participeront également M. Gabriel Mène, vice-président de l'USDIFRA, et M. Serge Geoffroy, président d'honneur de ce mouvement. Les neuf rapatriés, soupçonnés par la police d'appartenir au mouvement Justice pied-noir et d'avoir participé à certains attentats au plastic, ont fait une demande de mise en liberté qui doit être examinée vendredi 21 novembre par la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence.

FOOTBALL

La victoire de l'Espagne au Tournoi européen des juniors

L'expérimentation de nouvelles règles pour les jeunes

De notre envoyé spécial

Monaco. — *C'est après une nette domination que l'Espagne a remporté (2-1) après prolongation, aux dépens de la France, le 19 novembre, le Tournoi européen juniors de Monaco. La France s'était qualifiée pour la finale en battant successivement la Roumanie (2-0), l'Italie (3-1) et la Finlande (3-0), soit trois victoires ; de son côté, l'Espagne ne pouvait se prévaloir que de deux matches nuls, contre la Yougoslavie (0-0) et la Belgique (1-1), et d'une victoire contre la Pologne (4-1). C'est bien cependant, au vu de la finale, la meilleure équipe qui s'est imposée et qui succède au palmarès du Tournoi à la France (1974), à la République fédérale d'Allemagne (1973) et à la Yougoslavie (1972 et 1971).*

Le Tournoi européen juniors de Monaco présente, entre autres intérêts, celui d'être une sorte de laboratoire des règlements. Il a été décidé que, chaque année, y seront mises à l'étude et expérimentées concrètement quelques règles nouvelles correspondant au souci de favoriser l'offensive, donc le spectacle, et de donner aux jeunes footballeurs le meilleur esprit sportif. La collaboration apportée par l'Union européenne (UEFA) à cette compétition et les bons contacts entretenus avec la Fédération internationale (FIFA) font que ce qui pourrait n'être qu'un test sans signification et surtout sans prolongements, a des chances d'être pris au sérieux pourvu que soit prouvé le bien-fondé de ces innovations dans les lois du jeu.

Il reste, bien sûr, que l'International Board, qui décide de tout en la matière, est sans doute l'institution la plus difficile à convaincre qu'il est opportun de modifier la réglementation en vigueur. L'ambition des promoteurs du tournoi n'est d'ailleurs pas seulement de transformer éventuellement le football des clubs et celui des grandes compétitions internationales, mais plutôt d'obtenir dans un premier temps que les fédérations nationales acceptent le principe de l'application de nouvelles règles dans leurs compétitions de jeunes, ne serait-ce que pour des raisons éducatives facilement compréhensibles.

Quatre règles

En 1975, quatre règles étaient ainsi à l'étude : un petit corner tiré à l'intersection de la ligne de but et de la surface de réparation, en fonction du point de sortie du ballon ; la suppression du hors-jeu sur coup franc, l'exclusion temporaire (dix minutes) et le changement de gardien de but, indépendamment de celui des joueurs du champ. Si ce remplacement a été considéré comme une innovation positive, deux mesures ont, semble-t-il, fait l'unanimité (petit corner, exclusion temporaire) et des réserves ont été exprimées à propos de la suppression du hors-jeu sur coup franc, essentiellement parce que personne n'a encore bien su exploiter cette disposition et qu'elle présente peut-être quelque danger d'anti-jeu.

L'exclusion temporaire

Durant le tournoi, sept buts — sur quarante en tout — ont été marqués sur petit corner, et il est vite apparu que chaque équipe avait su tirer le meilleur parti possible de cette pénalité qui menace beaucoup plus les défenses que le corner traditionnel, en raison de la réduction de la trajectoire. L'écueil pourrait cependant tenir dans le fait que le petit corner, compte tenu de son efficacité, n'incite trop les attaquants à une action en deux temps dans leur recherche du but. A l'expérience, l'évolution des défenses sur ce point devrait apporter un meilleur équilibre et limiter plus raisonnablement cette attitude.

Beaucoup d'arguments plaident en faveur de l'exclusion temporaire, encore qu'elle donne une puissance et un rôle accrus à l'arbitre dont on sait que les décisions prêtent souvent à contestation. S'il va de soi que l'introduction de cette loi dans de grandes compétitions présenterait quelques risques supplémentaires d'abus ou d'erreurs d'appréciation de la faute, en revanche son application dans les compétitions de jeunes est tout à fait la bienvenue. La grande correction constatée durant le Tournoi européen juniors de Monaco est pour beaucoup à porter à l'actif de cette nouvelle sanction dont ont disposé les arbitres et qu'ils ont exploitée avec mesure et clairvoyance.

FRANÇOIS JANIN.

RÉGIONS

Corse

Risques d'un week-end chaud dans l'île

• *Des renforts arrivent du continent*
• *Le préfet lance une mise en garde*

Ajaccio. — Après la nouvelle série d'attentats par explosifs et plusieurs opérations de commandos armés dirigées par l'ex-Front paysan corse de libération en plaine orientale, d'importants renforts de gendarmes mobiles et de C.R.S. sont arrivés en Corse le mercredi 19 et le jeudi 20 novembre. A la préfecture de région, on indique que le renforcement du dispositif, qui avait été considérablement allégé en octobre après le retour au calme, n'a pas d'autre but que d'assurer la sécurité des personnes et des biens. Les pouvoirs publics cependant redoutent de nouveaux désordres, comme en témoigne l'appel que M. Jean Riolacci, préfet de région, a lancé par voie de presse et de radio « *à la conscience de la population* ».

Evoquant les manifestations prévues dans le cadre des trois journées d'action organisées par des comités de soutien aux patriotes emprisonnés (vendredi : grève générale de 16 à 19 heures ; samedi : dépôt de motions et envoi de télégrammes au président de la République ; dimanche : rassemblement à

De notre correspondant

Aléria), M. Riolacci déclare : « *Les organisateurs de ces manifestations les déclarent pacifiques. Tant mieux. L'expérience a prouvé qu'on n'est pas obligé de les croire. Si elles devaient déboucher sur des désordres sur la voie publique tant en ce qui concerne la sécurité des personnes que l'atteinte aux biens, je préviens très nettement les responsables : les forces de police ont reçu les instructions nécessaires. Tout délit sera poursuivi.* » Le préfet fait également observer que « *la liberté de suivre ou non les mots d'ordre de grève est une liberté publique protégée* », ajoutant : « *C'est dire que les tentatives ouvertes de pression ou d'intimidation ne seraient pas tolérées* ».

D'autre part, ce jeudi à 15 heures sont arrivés à Bastia MM. Jean-François Quilichini et Louis Sarocchi, récemment mis en liberté provisoire par le juge d'instruction près la cour de sûreté de l'Etat. Les deux autonomistes, qui avaient participé à l'opération d'Aleria les 21 et 22 août, débarquent en Corse au moment ou plusieurs personnes viennent d'être impliquées dans l'affaire de la COVIREP. Le docteur Max Simeoni n'a pas manqué de souligner, dans une déclaration, qu'une situation nouvelle est ainsi créée. Après avoir rappelé que le scandale avait été dénoncé par l'ex-ARC le 17 juillet dernier devant l'opinion publique « *mais plusieurs semaines avant aux pouvoirs publics, et spécialement à M. Libert Bou* », le secrétaire général du mouvement dissous estime qu'il est « *désormais démontré que les motivations des militants étaient entièrement et rigoureusement fondées* »...

« *Apprenant*, conclut M. Simeoni, *que le juge d'instruction de la cour de sûreté de l'Etat refusait pour la seconde fois la mise en liberté d'Edmond Simeoni le jour même où son collègue du tribunal de Paris inculpait doublement les colons fraudeurs de la plaine orientale, le peuple corse exigera que la liberté des innocents complète la punition des coupables en participant en masse aux journées d'action.* »

PAUL SILVANI.

ÉQUIPEMENT

— A PROPOS DE... —

LA NOUVELLE LIAISON FERROVIAIRE PARIS-LYON

Le T.G.V., Concorde du rail ?

En 1982, une nouvelle ligne de chemin de fer construite entre Paris et Lyon mettra les deux « capitales » à deux heures de train, au lieu de trois heures quarante actuellement. C'est ce que M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a confirmé le 19 novembe dans sa communication au conseil des ministres.

La construction de cette ligne T.G.V. (très grande vitesse) a été obtenue de longue lutte par la S.N.C.F. Elle soulève au moins deux questions.

Est-ce un bon choix pour la S.N.C.F. ? Il est évident que les cheminots ne peuvent que se féliciter du lancement de ce grand chantier, le premier, de cette importance, ouvert depuis le début du siècle. Le T.G.V., c'est un peu le Concorde de la S.N.C.F., mais un Concorde dont l'utilité n'est guère discutable. On a beaucoup mis l'accent sur le temps que gagneront les voyageurs entre Paris et Lyon. La ligne T.G.V. permettra aussi de faciliter l'acheminement des marchandises entre ces deux grandes villes et, au-delà, vers tout le sud-est. Cette « priorité de prestige » ne devrait pas, toutefois, conduire la S.N.C.F. à abandonner les tâches plus « vulgaires » que lui impose sa mission de service public : le maintien, par exemple, et la relance des lignes secondaires.

Le T.G.V., est-ce un bon choix pour l'Etat ? Trois mille six cent millions de francs, la somme n'est pas mince, bien qu'elle soit, par exemple, inférieure de plus de moitié à celle que la France consacrera à la mise au point de Concorde. Il n'est pas anormal que l'Etat renforce ainsi le rail économe en énergie. Est-il juste qu'il conforte les liaisons entre Paris et Lyon déjà très denses et cette partie de la France dont on souligne volontiers qu'elle est favorisée par rapport à l'ouest ou au centre ? La réponse est moins nette : le T.G.V. c'est aussi un nouvel atout pour Lyon, qui peut ainsi devenir une « vraie » capitale régionale.

FAITS ET PROJETS

Aménagement du territoire

● L'EUROPE ET MIDI-PYRÉNÉES. — Au cours d'un dîner-débat organisé à Toulouse M. Ph. de Castelbajac, directeur général adjoint de la politique régionale à la C.E.E., a indiqué qu'une dotation de 15 millions en provenance du Fonds européen de développement régional a été attribuée à la région Midi-Pyrénées.

Cette somme sera ainsi répartie : 7 millions de francs pour la déviation routière sur la nationale 20 dans le département de l'Ariège ; 5 millions 200 000 francs pour les infrastructures de montagne ; 1 million 700 000 francs pour les télécommunications ; 1 million 100 000 francs pour l'électrification rurale. — *(Corresp.)*

Circulation

● DES TRAMS POUR LYON. — L'association Lyon-Métro, qui a milité en faveur de la construction d'un métro à Lyon, déclare dans un communiqué qu'elle « *ne croit pas renier ses origines en recommandant pour la desserte d'axes relativement chargés : banlieues Sud, Sud-Est et Est, la création d'un réseau de tramways modernes, complémentaire du réseau métropolitain, mais qui pourrait être construit très rapidement, en partie au cours du VIIe Plan* ». Elle souhaite que « *les autorités locales responsables des transports publics demandent d'urgence au secrétaire d'Etat aux transports l'inscription de Lyon comme ville candidate à un réseau de tramways modernes, qui pourrait, avec le métro, placer notre ville au niveau des cités européennes exemplaires en matière de transports urbains, comme Francfort ou Munich* ».

Pêche

● NOUVELLE TENSION ANGLO-ISLANDAISE. — Les chalutiers britanniques pêchant au large des côtes de l'Islande ont averti, le 19 novembre, qu'ils allaient abandonner leurs opérations s'ils ne recevaient pas, dans trois jours, la protection de la Royal Navy, a annoncé le ministère de l'agriculture et des pêcheries. — *(A.F.P.)*

TRANSPORT

LA CONFÉRENCE DE SUR LES TARIFS AÉ PAS D'ACCORD GÉ

(De notre correspon

Nice. — Les deux cent délégués des soixante-di gnies aériennes qui sié Cannes, sous l'égide d (Association du transpo international), depuis mois, ont décidé, mercre vembre, de mettre un la conférence, bien qu'ils pas parvenus sur tous à réaliser l'accord tari doit entrer en vigueur le prochain.

Cet accord n'a pu se réalité qu'en ce qui con routes de l'Atlantique Su et du sud-ouest du Aucun compromis n'a trouvé par exemple e thèses canadienne et a ni entre les propositio péennes et américaines. cette impasse, il a paru de suspendre les discussi les-ci pourront être peut-être à Genève ou York, après un temps de plus ou moins long. —

M. PIERRE GIRAU président d'Air Fr

Un décret publié au *officiel* du 20 novembre la décision du conseil nistres qui, le 19, a M. Pierre Giraudet prési conseil d'administration France. M. Giraudet, q directeur général de la succède à M. Georges (le Monde *a publié le 7 n la biographie de M. Gi*

M. JACQUES DESCHA directeur général de la R

Le conseil des minist 19 novembre a d'autre par mé M. Jacques Deschamps teur général de la R.A.T.P succède à M. Giraudet.

[Né en 1925, à Clermont-(Puy-de-Dôme), M. Jacque champs, ingénieur des po chaussées, est ancien élève de polytechnique.

Détaché au Maroc, de 1950 à la direction puis au ministe travaux publics, M. Descham en poste à Rouen, puis à Paris, d'être à nouveau détaché, en à la R.A.T.P. Un an plus tard, directeur des travaux neufs Régie avant d'en devenir, en directeur général adjoint.]

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS LE « SOMMET » DE RAMBOUILLET

M. Fourcade : un triple consensus

A l'Assemblée nationale, mercredi 19 novembre, au cours [de l]a séance consacrée aux questions au gouvernement, M. Jean-[Pier]re Fourcade, ministre de l'économie et des finances, a évoqué [le «] sommet » de Rambouillet, en réponse à une question de [M.] Maurice Papon, député U.D.R. du Cher.

[...] a noté que l'ampleur des [fluct]uations entre le dollar et les [mon]naies du « serpent » européen [était] devenue excessive et [qu'u]n désaccord entre la France [et le]s États-Unis sur la réforme [du] F.M.I. bloquait les négociations monétaires internationales.

[Po]ur régler ces difficultés, [M.] Fourcade a expliqué qu'à [Ram]bouillet s'est dégagé *« un triple consensus »*. Ce consensus porte sur l'analyse des causes et des effets de l'instabilité actuelle (qui a été notamment perçue comme *« un facteur d'inflation »*), sur la lutte *« contre les fluctuations erratiques » (le principe d'interventions systématiques des banques centrales a été retenu, dont les modalités techniques restent à définir »)*, enfin sur le retour à un système de change stable.

Sur ce dernier point, M. Fourcade a indiqué :

« Le schéma de ce régime de change est le suivant :

» 1) L'objectif est clairement défini. Chaque membre du F.M.I. devra s'engager à collaborer avec le Fonds et les autres membres pour « assurer des dispositions de change ordonnées et promouvoir un système stable de taux de change » ;

» 2) Pendant une période transitoire, chaque pays pourra choisir entre trois types de régime de change. Un régime de parité, un système de taux central, tout autre système, et notamment le flottement. Ce choix et son application se feront sous la surveillance du Fonds ;

» 3) Lorsque les membres du Fonds constateront que les conditions en seront réunies, le Fonds pourra décider de mettre en place un système de parités stables, mais ajustables, strictement défini et sous le contrôle du F.M.I., à la majorité qualifiée de 85 % des droits de vote. »

CONJONCTURE

[L]A CROISSANCE DES NEUF POURRAIT ÊTRE [DE 3] A 3,5 % L'AN PROCHAIN

[La] conjoncture économique se [ret]ournera d'ici le début de 1976, [estime] le Conseil des communautés européennes, et le taux de [crois]sance des Neuf pourrait être [de 3] à 3,5 % l'année prochaine, a [indi]qué M. Fourcade mercredi [19 n]ovembre au conseil des ministres français.

[M.] Rossi, qui a rapporté les [prop]os du ministre à l'issue du [cons]eil, a ajouté *« qu'il y avait [... m]illions de chômeurs dans la [Com]munauté en août dernier, soit [...] % de la population active. Les [tend]ances inflationnistes se sont [modé]rées dans la plupart des [pay]s*, a-t-il estimé, *mais de façon [fai]ble »*.

[Pour] 1975 et pour l'ensemble des [Neu]f, la baisse de la production [indu]strielle aura été de 12,5 %. [La] diminution du volume des [expo]rtations aura varié selon les [pays] de 4 % pour la Grande-[Breta]gne à 11 % pour l'Allema[gne f]édérale.

● [L]A PRODUCTION INDUSTRIELLE a maintenant cessé [de] régresser dans la Communauté européenne, indiquent [le]s dernières notes rapides sur [la] conjoncture dans la C.E.E., [pu]bliées par Bruxelles. Une [ce]rtaine reprise paraît s'amorcer dans les industries des [p]roduits chimiques, des fibres synthétiques, du textile, du vêtement, ainsi que dans les industries productrices de biens de consommation durables ; c'est notamment le cas [d]e l'industrie automobile.

● [M]. FRANÇOIS MITTERRAND [p]articipera le 21 novembre à [R]ome à une conférence éco[n]omique internationale ayant [p]our thème « Le futur du [c]apitalisme en Europe ». [M]. Edward Heath présidera la [co]nférence, à laquelle assiste[ro]nt notamment un certain [no]mbre d'économistes italiens [ai]nsi que deux représentants [du] P.C. italien, MM. Amen[do]la et Peggio. — *(A.F.P.)*

M. MARCHAIS STIGMATISE LA « DUPLICITÉ COUTUMIÈRE » DE M. GISCARD D'ESTAING

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, mercredi 19 novembre, à Pau, à propos de la réunion des Six à Rambouillet :

« En échange d'un hypothétique soutien du dollar, M. Giscard d'Estaing a abandonné à Rambouillet les positions traditionnelles de la France sur la stabilité du système monétaire international. Certes, les choses ne sont pas présentées de cette façon dans la déclaration : M. Giscard d'Estaing a su masquer son abandon en faisant preuve de sa duplicité coutumière. (...)

» Et pour ce qui est des échanges commerciaux, les Six se sont en fait entendus pour ne rien faire qui puisse contrecarrer le pillage des peuples et des nations par les sociétés multinationales et pour laisser les États-Unis maîtres du feu. Là encore, les déclarations démagogiques recouvrent une réalité dont on comprend que M. Giscard d'Estaing ne tienne pas à se vanter devant les Français. (...) Ainsi, M. Giscard d'Estaing a consenti de nouveaux abandons de souveraineté. »

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La France et l'Irak auront une « coopération privilégiée » dans le nucléaire, l'informatique et la télévision

M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a signé, le 18 novembre à Bagdad, trois protocoles d'intention fixant un « cadre de coopération privilégié » entre la France et l'Irak dans les domaines du nucléaire, de l'informatique et de la télévision.

Les grandes lignes de ces accords avaient été définies lors du voyage en France du vice-président du Conseil de la révolution, M. Sadam Hussein, en septembre dernier.

● NUCLEAIRE : un centre de recherche va être créé en Irak avec l'assistance de la France, qui livrera un réacteur expérimental à uranium enrichi.

Un attaché nucléaire sera installé à l'ambassade pour suivre cette coopération. Aucune décision n'a été prise pour les centrales. Si l'Irak optait pour le système à eau pressurisée que lui propose Creusot-Loire-Framatome, il resterait à déterminer la puissance de cette centrale : 600 ou 900 mégawatts.

● INFORMATIQUE : la France, qui a déjà livré à l'Irak quatre-vingts ordinateurs Mitra-15 et quatre Iris-50 de la C.I.I., va former des techniciens et équiper le National Computer Service (centre irakien de recherche en informatique). En outre, on envisage la livraison par la culture société C.I.I.-Honeywell-Bull de deux grands ordinateurs « 66 » aux universités irakiennes.

● TELEVISION : l'Irak a choisi, il y a un an, le procédé SECAM. La France tente maintenant de vendre des matériels de production de programmes et de transmissions, d'équiper et de construire une maison de la radio et d'installer une usine de fabrication de postes TV (Thomson a présenté une offre).

Dans ces trois secteurs, la France va mener un important effort de formation du personnel irakien. Paris souhaite que la coopération en ce domaine soit exemplaire. Tout transfert de technologie — thème qui revient sans cesse dans les propos des dirigeants de pays comme l'Irak — ne passe-t-il pas en priorité par la formation des hommes ?

● LES ECHANGES FRANCO-ALGERIENS. — A l'Assemblée nationale, mercredi après-midi 19 novembre, au cours de la séance consacrée aux questions au gouvernement, M. Gaston Defferre (P.S., Bouches-du-Rhône) a rappelé que le contrat que l'Algérie devait négocier avec la régie Renault (cinq mille cinq cents camions) avait été finalement passé avec Volvo, qu'Alger s'était adressé à l'Espagne, en ce qui concerne le matériel téléphonique, et venait d'opter pour le procédé allemand de télévision en couleurs.

M. Fourcade a répondu que les échanges commerciaux comportaient *« forcément des vicissitudes »*, mais il a estimé *« satisfaisants »* les résultats obtenus par la France et l'Algérie : livraison de 5 milliards de francs de biens d'équipement, dépassement de 10 milliards des garanties de la France en Algérie, chiffre croissant d'exportations françaises et négociation pour l'installation d'une usine de pneumatiques et d'une usine d'automobiles.

FISCALITÉ

LES AGENTS DU FISC RÉCLAMENT L'ÉGALITÉ DES CITOYENS DEVANT L'IMPOT

La Journée nationale d'action des agents de la Direction générale des impôts, organisée par les quatre syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et le SNUI (Syndicat national unifié des impôts), à l'occasion de la discussion du budget du ministère de l'économie et des finances à l'Assemblée nationale, a été l'occasion, à Paris, d'une manifestation. Celle-ci a regroupé, estiment les syndicats, huit mille personnes, et a eu lieu de la Bastille au Palais-Royal, c'est-à-dire aux abords du ministère de l'économie et des finances. M. Fourcade n'ayant pu recevoir la délégation, les secrétaires généraux se sont rendus à l'Assemblée nationale, où ils ont été reçus par le groupe communiste et le groupe socialiste.

En province, des manifestations se sont déroulées dans les grandes villes. Les agents de direction des impôts demandent *« la création de douze mille emplois nouveaux, l'humanisation des relations entre l'administration et les contribuables, et le rétablissement de l'égalité des citoyens devant la loi fiscale »*.

Selon les quatre syndicats, la grève aurait été suivie par plus de 65 % du personnel. La Confédération générale des cadres (15 à 20 % des inspecteurs des impôts) ne s'est pas associée au mouvement.

● EN ITALIE, le déficit des paiements a atteint 476 milliards de lires (3 milliards de francs) au cours des neuf premiers mois de 1975, contre 4 060 milliards durant la même période de 1974.

RETRAITE ET DURÉE DU TRAVAIL

La C.G.T. et la C.F.D.T. organisent le 2 décembre une journée nationale d'action

Les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T., qui se sont rencontrés mardi 18 novembre, ont annoncé, dans un communiqué commun qui a été publié le lendemain, que les deux confédérations « appelaient les travailleurs à une grande journée d'action qui aura lieu le 2 décembre ».

Les deux avant-projets de loi sur la retraite et la durée du travail qui ont été soumis pour avis aux organisations syndicales sont à l'origine de cette décision. La C.G.T. et la C.F.D.T. — cette dernière ayant déjà répondu au ministre du travail — estiment que ces projets *« s'en tiennent strictement aux limites ultra-restrictives exigées par le patronat et ne tiennent aucun compte des revendications, propositions et arguments des organisations syndicales »*.

En appelant les salariés à organiser une riposte, les deux centrales entendent obtenir une modification de ces deux projets, mais elles ajoutent aux deux thèmes revendicatifs relatifs à l'abaissement de l'âge de la retraite et de la durée du travail celui du pouvoir d'achat.

Les deux confédérations qui préciseront lundi 24 novembre *« les objectifs et les modalités de cette initiative d'action »* proposeraient au minimum des arrêts de travail limités et surtout des manifestations à Paris et dans les principales villes de France.

De son côté la C.G.T.-F.O. qui, elle aussi, a examiné les projets gouvernementaux, va s'employer à obtenir *« une nette amélioration »* du texte sur les retraites, considérant que *« les dispositions actuellement connues [sont] à la fois très insuffisantes et beaucoup trop restrictives »*.

Menace de grève à la S.N.C.F.

Les deux fédérations de cheminots C.G.T. et C.F.D.T. ont indiqué, dans une lettre adressée à la direction de la S.N.C.F., que, en l'absence d'ouverture immédiate de négociations, elles étaient mandatées *« pour organiser des actions de grève au niveau national »*.

Les deux syndicats doivent se rencontrer le 25 novembre pour préciser les modalités d'une grève éventuelle, laquelle pourrait ne pas coïncider avec la journée nationale d'action du 2 décembre.

IMMIGRATION

M. STÉPHANE HESSEL PRÉSIDE L'OFFICE POUR LA PROMOTION CULTURELLE

A la veille d'une visite à Marseille — où il doit rencontrer M. Gaston Defferre, maire de la ville, pour donner le coup d'envoi du premier plan régional pluriannuel de formation des migrants, — M. Paul Dijoud, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, a présenté, mercredi 19 novembre, à la presse parisienne l'Office national pour la promotion culturelle des immigrés, dont le président est M. Stéphane Hessel, diplomate, ministre plénipotentiaire, et la vice-présidente Mme Sylvia Monfort.

Le conseil d'administration de cette nouvelle association *(le Monde* du 23 octobre) est composé de représentants de divers ministères et de *« personnalités qualifiées »*. Aucun syndicaliste ni aucun immigré n'en fait actuellement partie.

L'Office, qui disposera, l'an prochain, d'un budget de *« plusieurs dizaines de millions »*, sera tout d'abord, a précisé M. Dijoud, *« une cellule de réflexion, un centre de documentation et d'information sur les activités, les moyens, les œuvres qui existent »*.

Dans la mesure où l'Office entend *« toucher le plus grand nombre »*, nous chercherons, a dit M. Dijoud, à *« éviter la « sophistication » aussi bien que toute manipulation politique d'une communauté dont le dénuement spirituel, sinon intellectuel, est trop grave pour que l'on s'en tienne à des actions ponctuelles, conçues en laboratoire et distillées au bénéfice d'élites minoritaires »*.

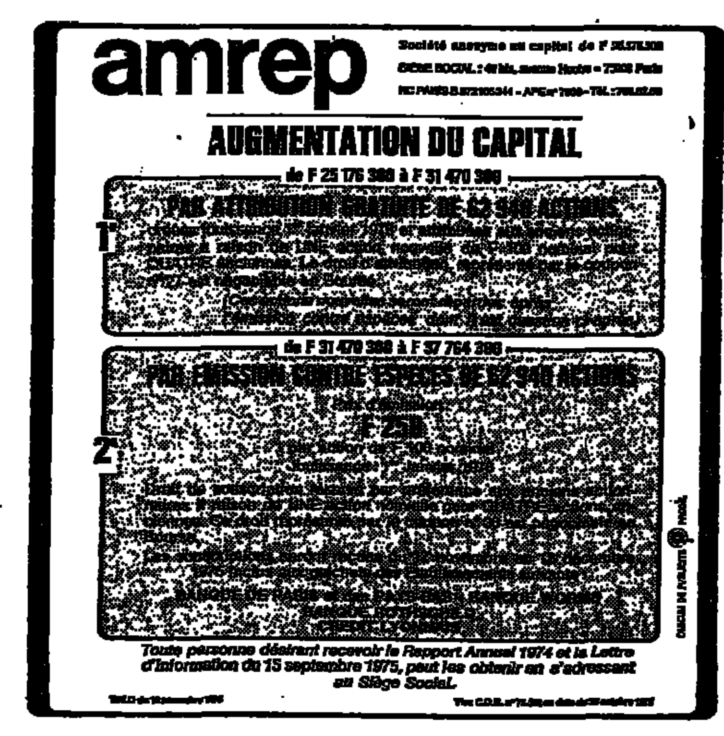
Faits et chiffres

● REGAIN DE TENSION ENTRE LA SECURITE SOCIALE ET LES MEDECINS. — A l'issue d'une nouvelle réunion, le 19 novembre, entre les caisses d'assurance-maladie et les syndicats médicaux pour tenter de définir une nouvelle convention, la Confédération des syndicats médicaux français estime que *« ces discussions ne débouchent sur aucune conclusion admissible »*.

● A PROPOS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Michel Durafour, ministre du travail, en réponse à MM. Villon (P.C., Allier) et Berthelot (P.C., Seine-Saint-Denis), a déclaré qu'en matière d'accidents du travail il attache plus d'importance *« à la prévention qu'à la question des responsabilités »*.

Il a précisé que ses services ont pour instruction de ne pas attendre l'accident pour constater, et éventuellement relever, tous manquements aux règles d'hygiène et de sécurité. Il a souligné que, *« dans certaines affaires récentes à grand retentissement, ce sont des constats effectués par les inspecteurs du travail qui ont été à l'origine des poursuites »*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



LES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ

— Une gestion de patrimoine personnalisée
— Des solutions originales et variées

Le montant global des programmes souscrits auprès de la Banque de l'Indochine et de Suez par les particuliers désireux de bénéficier de la gestion de cette banque d'affaires du groupe Suez s'élevait au 30 juin 1975 à 1 134 861 000 francs.

Les avoirs de chaque titulaire sont répartis, après une analyse de patrimoine personnalisée, entre les secteurs suivants :

— Investissements en valeurs mobilières garantis par l'Etat :

Conçus pour permettre une croissance régulière grâce à un revenu garanti important (+ 8,44 % du 1-1-1975 au 30-6-1975).

— Investissements internationaux à caractère immobilier :

Bénéficiant des avantages d'un « placement pierre » en vue d'obtenir une croissance progressive grâce à des plus-values exonérées d'impôt et des revenus équilibrés (+ 11 % du 1-1-1975 au 30-6-1975).

— Investissements industriels internationaux :

Axés sur la recherche de plus-values importantes à long terme par la gestion diversifiée de grandes valeurs internationales, sans exclure l'éventualité de fluctuations sensibles à court terme (+ 23 % du 1-1-1975 au 30-6-1975).

— Investissements industriels français :

Dans des entreprises de moyenne importance et choisies pour leurs fortes perspectives de plus-values en vue d'obtenir une croissance importante et une plus grande stabilité à court terme (+ 10 % du 1-1-1975 au 30-6-1975).

Eventuellement assortis de garanties d'assurance et d'exonération fiscale, ces programmes permettent désormais d'offrir des solutions « sur mesure » adaptées à tous les problèmes d'épargne et de placement.

Des informations détaillées peuvent être obtenues sur ces programmes ainsi que sur toute autre forme de placement, sur rendez-vous ou par correspondance, auprès du Groupe Diffusion Mobilière, Programmes d'Investissement de la Banque de l'Indochine et de Suez, à Paris (17e), 35, rue Laugier, tél. 924-79-73, ou dans l'une de ses délégations régionales.

UNIBAIL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 NOVEMBRE 1975

Le conseil d'administration, réuni le 18 novembre 1975, a examiné les comptes de la société pour les trois premiers trimestres de l'exercice en cours.

Pour cette période, le chiffre d'affaires H.T. (loyers, préloyers, commissions et recettes des S.C.I.), s'est élevé à 44,5 millions de francs, contre 34,6 millions de francs pour les neuf premiers mois de 1974. Ce chiffre s'établira, au 31 décembre 1975, à un minimum de 59 millions de F contre 45,5 millions de F en 1974.

Les contrats de crédit-bail signés depuis le 1er janvier ainsi que les accords fermes conclus avec plusieurs sociétés devraient porter le montant des engagements nouveaux de l'année à un niveau de l'ordre de 70 millions de francs.

Le bénéfice d'exploitation au 30 septembre, est de 13,1 millions de francs contre 9,1 millions de F en 1974, après des amortissements et provisions qui passent de 6,4 millions de F à 8,9 millions de F.

Compte tenu des prévisions établies pour le dernier trimestre, et sauf événement imprévu, il se confirme que le bénéfice de l'exercice doit permettre de proposer une distribution sensiblement majorée. Le taux de croissance des dividendes marquerait ainsi un nouveau progrès.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 30 septembre 1975 s'élève à 142 milliards 248 millions.

Au passif, la rubrique « Instituts d'émission, Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire » figure pour 8 195,6 millions en comptes à vue et 29 744,7 millions en comptes et emprunts à échéance.

Les comptes d'entreprises et divers s'inscrivent pour 15 804,3 millions en comptes à vue et 9 862,4 millions en comptes à échéance.

Les comptes de particuliers atteignent 15 823,2 millions pour les comptes à vue, 4 536 millions pour les comptes à échéance et 15 647,4 millions pour les comptes d'épargne à régime spécial.

Les bons de caisse apparaissent pour 18 079,6 millions.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 79 752,9 millions.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent, pour le portefeuille, à 58 999,6 millions, répartis comme suit : 28 458,5 millions de crédits à court terme, 13 493,3 millions de crédits à moyen terme, 17 047,8 millions de crédits à long terme et pour les comptes débiteurs 14 436,2 millions.

Les Banques et Entreprises non bancaires admises au marché monétaire figurent pour 2 742,6 millions (comptes à vue) et pour 24 017,6 millions (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du Groupe, à la fin du 3e trimestre 1975, s'établit à 155 milliards 767 millions.

CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE



AUGMENTATION DE CAPITAL

contre espèces
de F 259 112 250 à F 345 483 000
émission de 1 151 610 actions nouvelles de **F 75** nominal

Prix d'émission : F 75 par action, à verser intégralement à la souscription.
Produit de l'émission : F 86 370 750.
Jouissance : 1er janvier 1976.
Souscription : du 17 novembre au 18 décembre 1975 inclus, aux siège, succursales et agences en France du Crédit Commercial de France.

Droit de souscription : réservé par préférence aux anciens actionnaires :
• à titre irréductible : à raison de **UNE action nouvelle pour TROIS actions anciennes**,
• à titre réductible : souscriptions admises.

Sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital contre espèces ci-dessus, et le jour même de cette réalisation :

AUGMENTATION DE CAPITAL

de F 345 483 000 à F 431 853 750
par incorporation de réserves
création de 1 151 610 actions, à attribuer gratuitement

à partir d'une date qui sera fixée ultérieurement à raison de **UNE action gratuite de F 75 nominal**, jouissance 1er janvier 1975, **pour QUATRE actions possédées** (anciennes et nouvelles).

Visa COB n° 75-153 du 28.10.1975 — BALO du 10.11.1975

BOURSE DU BRILLANT

communique

MARCHÉ DU BRILLANT

Prix d'un brillant rond spécimen BLANC EXCEPTIONNEL
1 CARAT
20 novembre - 41.992 F T.T.C. commission 4,90 % +

M. GÉRARD JOAILLIERS
8, avenue Montaigne, PARIS (8e)
Tél. 359-83-96.

haute-fidélité pour votre sécurité

l'un des plus sérieux spécialistes de Paris
enquête Figaro

hifi opéra
10, rue des Pyramides - Paris 1er
260.67.72
Tous nos équipements sont garantis 4 ans.

(Publicité)

DISTINCTION

Les FERMETURES FMB VENDOME se voient attribuer le « LAURIER D'OR DE LA QUALITE ET DE LA TECHNIQUE INTERNATIONALES ».

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Robert GALLEY, MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, ce trophée qui honore tous ceux qui contribuent à l'activité nationale et internationale, par leur dynamisme, leur créativité, leur technicité,

sera officiellement remis à M. Robert LAUMI, P.-D.G. des FERMETURES FMB VENDOME le VENDREDI 21 NOVEMBRE, à 18 h. 30 dans les Salons FRANCE-AMERIQUE À PARIS.

la réforme de l'entreprise, c'est l'amélioration des conditions de travail...

H. SAVALL
Enrichir le travail humain dans les entreprises et les organisations 49 F

« ... J'exprime le souhait que patrons et syndicalistes se saisissent de l'outil proposé par Henri Savall et l'expérimentent... »
Jacques DELORS

M. HUG, G. DELILE
Organiser le changement dans l'entreprise 59 F

« ... Cet ouvrage est une contribution importante à la compréhension et à la progression de notre société. »
Pierre SUDREAU

D. WEISS
Les relations de travail
3e édition 36 F

P. MONNIN
Comment revaloriser le travail administratif 34 F

J.-Y. LE BRAS
Pourquoi une fonction organisation ? 34 F

DUNOD

La Fuji Bank annonce l'ouverture de son bureau de représentation à Paris

Adresse : 25 rue Cambon, Paris 75001
Téléphone : 260 02 89 — 260 07 78
Telex : 240059

Directeur : Monsieur Yoshio BITO

Après Londres, Dusseldorf et Zurich, la Fuji Bank, l'une des plus importantes banques du Japon vient d'ouvrir un nouveau bureau européen.

Le bureau de représentation de Paris, vous reliant directement au réseau international de la Fuji Bank sera à même de vous fournir les éléments d'information dont vous avez besoin, en particulier dans le cas où vous envisageriez d'établir (ou d'élargir) des rapports commerciaux avec le Japon.

FUJI BANK
Tokyo, Japon

Réseau international: Dusseldorf — Londres — Luxembourg — Paris — Zurich — Beyrouth — Téhéran — Chicago — Los Angeles — New York — Toronto — Sao Paulo — Bangkok — Djakarta — Hong Kong — Kuala Lumpur — Manille — Séoul — Singapour — Melbourne — Port Vila.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET PO

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'É

S.N. S.E.M.P.A.(

6, BOULEVARD ZIROUT-YOUCEF - ALGER

AVIS DE PRÉCONSULTATION INTERNATIO

Dans le cadre d'opérations d'impo
de farines et semoules envisagées par la S
nationale des semouleries, meuneries, fab
de pâtes alimentaires et couscous, les entr
susceptibles de fournir ces produits sont
de se faire connaître auprès de la S.N. SE
6, boulevard Zirout-Youcef, Alger, av
30 novembre 1975.

Il est instamment recommandé de f
les éléments d'information suivants :
— nom et raison sociale, numéro de
— siège social et références de la so
— nature de l'activité.

(Publicité)

CENTRAIS ELÉTRICAS DO SUL DO BRASIL S.A. - ELE
(Subsidiaire d'ELETROBRAS)

AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE SALTO SANTIAGO

NOTICE DE PRÉSÉLECTION aux Fabricants de vannes, guides et tre pour le déversoir

Centrais Elétricas do Sul do Brasil S.A. -
TROSUL lancera un appel d'offres internat
limité aux fabricants qualifiés dans la présél
objet de cette notice, pour le projet, fabric
livraison et supervision de montage des équipe
suivants pour l'aménagement référé ci-dessus,
sur le fleuve Iguaçu, dans l'État de Parana, B

— Huit (8) ensembles de vannes à segmen
15,30 m × 20,00 m y compris les vannes, to
lons, radiers et guides.

— Huit (8) ensembles de treuils y compri
treuils, câbles de suspension et appareillage du
trôle.

— Huit (8) ensembles de guides et seuils
les «stoplogs».

— Un (1) ensemble de «stoplogs».

Pour le paiement des équipements mentic
ci-dessus l'ELETROSUL compte utiliser des fonc
la Banque Interaméricaine de Développement
au moyen d'un emprunt actuellement en négocic

A cette présélection pourront participer s
ment les fabricants ayant leur siège dans un
membre de la BID et/ou des pays qui puissent
considérés par l'entité financière.

Les « instructions pour demande de prés
tion » peuvent être obtenues jusqu'au 16 dé
bre 1975 à l'adresse suivante :

CENTRAIS ELÉTRICAS DO SUL DO BRASIL S.
ELETROSUL - DEPARTAMENTO DE SUPRIMEN
Rua da Alfândega, 80 - 2° andar
20.000 - Rio-de-Janeiro - R.J.
Telex 02122971 - BRÉSIL.

A découvrir au moins une fois dans sa vi

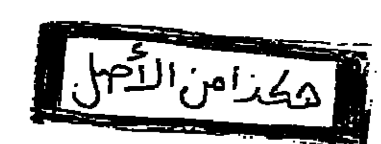
Le massage thaïlandais à Pa

Dès son plus jeune âge, la jeune fille asiatique est ini
à l'art subtil et millénaire du massage thaïland
Un massage très raffiné, pratiqué d
un bain d'eau tiède et parfumée, avec relaxat
et cérémonial du thé au jasm
Prenez un rendez-vous personnel en téléphona
l'Institut très luxueux de Claude Massard, rue de la P
Et offrez-vous le privilège de découvrir, vous au
toutes les subtilités du merveilleux massage thaïlandais.

L'Institut vous propose également ionisation, oxygénati
bronzage, traitements spéciaux et tous les autres types de
massages, sportifs ou de relaxation, avec masseurs et masseu
expérimentés.

Institut Corporel Claude Massard

6, rue de la Paix - 75002 Paris - tél. 261.27.25-261.27.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 NOVEMBRE

Fléchissement

...age du temps, la Bourse ...a fait plutôt grise mine mercredi. Le mouvement de ... qui s'était amorcé la veille ...cours de séance, s'est poursuivi ... mais sans excès. L'on a ... une quarantaine de ... Mais sur ce nombre à ... un tiers ont atteint 2 %. ...établissements de crédit ont ... peu près le seul compartiment ... à s'alourdir vraiment. ...s, les pertes ont été très ...es. De très nombreuses valeurs se sont en outre bornées à ...duire leurs cours précédents. ...fléchissement est en partie ...table à la réponse des primes, ...avait lieu ce jour. D'un mois ...autre, les différents indices ...encore légèrement progressé. ...fait, malgré de nombreux ...dons, plusieurs engagements ...me ont été dénoués et les ...revendus.

...r le reste, le mot d'ordre ...à la prudence.

...ul de CIC, U.C.B., SNI, ..., Mumm, SIAS, Bouygues, ..., Grands Travaux de Marseille, Kléber, Presses de la Cité, ...O., Leroy-Somer, Châtillon, ...le, Bellon, Rhône-Poulenc, ..., Skis Rossignol.

...grès de La Hénin, Paternelle, Locabail, Schneider, Pechelbronn, Auxiliaire d'entreprises, ...mari, Prénatal, D.B.A., Si... ...r électriques.

...baisse du dollar ayant ...lé l'effet de la hausse de l'or. ...ours du métal précieux se ...stabilisés. Le kilo en barre ...mé 6 F à 20 411 F et le lingot ...valu 20 450 F (inchangé). ...rand perdant toutefois : le ...léon qui a encore cédé 2,80 F ...5,70 F (après 225,60 F). Le ...de la pièce de 20 F serait-il ...pulé ? D'aucuns le prétendent. Mais cela reste à démontrer.

...volume des transactions est ...bé de 18,15 à 7,18 millions ...ancs.

...x valeurs étrangères, reprise ...mines d'or. Bonne tenue des ...s d'or. Ailleurs, repli à peu ...général des cours.

LONDRES

Marché irrégulier

Le marché est irrégulier ce jeudi à l'ouverture. Repli des industrielles et des pétroles, notamment B.P. Reprise des mines d'or et stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) (dollars) ...... contre 141 75

VALEURS	CLOTURE 19/11	COURS 20/11
War Loan 3 ½ %	23 3/4	23 3/4
Beechams	331 ...	329 1/4
British Petroleum	593 ...	537 1/2
Shell	380 ...	377 1/2
Vickers	150 ...	150 .
Imperial Chemical	320 ...	319 ...
Courtaulds	149 ...	140 .
De Beers	297 ...	301 1/2
*Western Holdings	26 1/2	27 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	185 ..	186 ...
*West Driefontein	38 1/2	35 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

UFIMER - S.M.D. — Les résultats de la société en 1975 seront supérieurs à ceux de 1974, et le dividende global de 9,45 F pourra aisément être maintenu.

CITROEN S.A. — Le chiffre d'affaires de la filiale Automobiles Citroën s'est élevé à 6,36 milliards de francs pour les neuf premiers mois de 1975, contre 4,73 milliards de francs en 1974.

CAISSE DE LIQUIDATIONS DES AFFAIRES EN MARCHANDISES (CLAM). — La cotation des actions de la CLAM, suspendue depuis le 19 juin 1975 au cours de 89 F, pourrait reprendre si les Assurances générales de France (A.G.F.), principal actionnaire avec 58 % du capital, en cédait une part, au cours de 100 F, à une banque, qui pourrait être le Crédit lyonnais. Les petits actionnaires, qui auraient la possibilité de profiter de cette offre pendant quinze jours, contestent ce cours de 100 F, estimant que les actions de la CLAM en valent cinq fois plus.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	18 nov.	19 nov.
Valeurs françaises	129	128
Valeurs étrangères	128	126,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	74,7	74,4

Taux du marché monétaire

Effets privés ...... 6 11/16 %

NEW-YORK

Repli

Les cours ont enregistré un net repli après l'annonce que le président Ford ajournait à la semaine prochaine sa décision sur le principe d'une aide fédérale à la ville de New-York. L'indice Dow Jones a perdu 7 points à 848,24, les autres indices accusant un fléchissement plus sensible.

Les opérateurs, qui tablaient sur un assouplissement de l'attitude « dure » de la Maison Blanche vis-à-vis de la métropole américaine et étaient restés sourds aux démentis et mises en garde émanant de l'entourage du président, ont dû reconnaître leur erreur.

De l'avis des courtiers, néanmoins, le marché est tout prêt à prendre en compte les éléments favorables de la conjoncture, mais attend que l'hypothèque constituée par la menace d'une faillite de la ville de New-York soit levée.

Repli très net des banques, dont les comptes d'exploitation seront, de toute façon, affectés par l'application d'un moratoire sur les dettes de la capitale des Etats-Unis. Baisse également des pétroles, qui subissent le contrecoup de l'indécision de la Maison Blanche vis-à-vis du plan sur l'énergie.

Le volume des affaires s'est contracté, avec 18,8 millions de titres échangés contre 20,7 millions.

VALEURS	COURS 18 11	COURS 19 11
Alcoa	36 1/4	38 1 4
A.T.T.	50 5 8	50 3 8
Boeing	24 ...	23 1 2
Chase Manhattan Bank	28 ...	26 7 8
Du Pont de Nemours	132 1/4	131 3 8
Eastman Kodak	107 ...	106 1 4
Exxon	88 5 8	87 5 8
Ford	42 3/4	41 5 8
General Electric	49 5 8	48 1 2
General Foods	29 1 8	28 1 8
General Motors	56 3 8	54 7/8
Goodyear	22 5 8	22 1 2
I.B.M.	220 3 8	219 1/2
I.T.T.	21 3 4	21 1/2
Kennecott	27 3 8	27 3 8
Mobil Oil	46 3/8	45 1 4
Pfizer	29 3 4	27 7 8
Schlumberger	69 3 8	68 1 8
Texaco	23 1 4	23 ...
U.A.L. Inc.	25 3 4	25 1/8
Union Carbide	57 1 2	57 ...
U.S. Steel	59 1/8	59 1/4
Westinghouse	11 ...	18 7 8
Xerox	49 7 8	50 5 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19/11	20/11
1 dollar (en yens)	303 ..	302 93

BOURSE DE PARIS — 19 NOVEMBRE — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
...	37 50	0 410
...	59 .	4 800
... 1920-1980	..	4 000
... 45-54	o 85 50	0 810
... 1983	100 80	2 137
... 3/4 % 63	89 80	0 649
... Eq. 5165.	103 30	0 541
... Eq. 6% 66	100 50	0 820
... Eq. 6% 67	95 10	2 820
7 % 1973.	109 .	5 907
... 6 1/2 1950	... ..	3 288
... 5 % 1960	... ..	3 795

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
... parts 1958	...	388 .
... parts 1959	d383 ..	d383 ..
...ance 3 %	132 80	133 ..
...-I.G.A.R.D.	390	390 .
... (Vie)	215 .	210
...	315 70	315 40
...rde	273 .	*283 ..
...e France	289 .	289 .
...T. I.A.R.D.	111 ..	110 ..
...re (Vie)	256 ..	250
... (I.A.R.D.)	184 ..	176 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)	378 20	378 20
Préservatrice S.A.	331 .	332 40
Prévoyance	1090 .	1085 .
Protectrice A.I.R.	235 ..	230 ..
Alsacienne Banque	369	369
(Li) Bque Dépôt.	225 .	226 .
Banque Hervet.	277	278 ..
Banque Indochine	214 50	219
Banque Nat. Paris	532 .	532 ..
Sté B. et Particip.	312	312 .
Banque Worms	169 .	175 ..
C.F.E.C.	609 .	605 ..
C.E.I.B.	76	75 10
Codetel	118 80	119 80
Cofica	78 10	78 10
C.A.M.E.	89 80	89 80
Créditel (n. nouv.)	107 50	108 10
Créd. gén. indust.	145 ..	146 ..
(M) Crédit Mod.	.. ..	67 10
Financière Sofal.	190 ..	190 ..
Finextel	124 .	124 ..
Fr. Cr et B. (Cie)	79 ..	79 ..
France-Bail	... ..	207 60
Hydro-Energie	35 ..	35 ..
Immobanque	155	155 ..
Immofice	116 ..	118 50
Interbail	139 20	139 20
Locafinancière	131 60	131 60
Lyon-Alemand	103 .	102 .
Soc. Mars. Crédit	273	273 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Sequanaise Banq.	219	220
SLIMINCO	146 70	147 .
Ste Cent. Banque	70 ..	70 10
SOFICOMI	140 ..	141 ..
Sovabail	154 20	154 20
UCIP-Bail	119	115 ..
Unibail	142 .	142 ..
Un. Ind. Crédit.	175 ..	177 ..
Cie F. Stein Re.	131 .	130 80
Fonc. Chât.-d'Eau	598	598 ..
(M) S.O.F.I.P.	144	144 ..
Fonc. Lyonnaise.	848	631 ..
Immob. Marseille	834	918 ..
Louvre	200 .	197 ..
Midi	508 .	483 ..
Rente foncière.	605	625 ..
SINVIM.	172 70	172 70
Voitures à Paris	240 10	241
Cogifi	109 50	109 50
Foncina	110 ..	109 50
Gr. Fin. Constr.	107 50	107 50
Imminvdo.	106 60	108 90
Imminvest	77	77 ..
Cie Lyon Imm.	89 70	89 70
SFIMEG	85 ..	85 20
U.G.I.M.O.	107 .	106 60
Union Habit.	135 10	136 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. imm. France.	186 10	186 70
Acier investiss.	102 50	103 .
Gestion Select.	201 .	201 ..
Invest. et Gest.	139 80	139 80
Partsienne Plac.	... ..	184 ..
Placem. Inter.	84 ..	84 .
Sofragi	180 10	180 50
Abeille (Cie ind.)	188 .	188 ..
Applic. Hydraul.	895 ..	802 ..
Artois	.. ..	93 50
Centen. Blanzy.	325	334 .
C. Rousset-Nobel	239 .	230 ..
(Ny) Centrest	118	118 .
(Ny) Champex	114 50	114 50
Charg. Réun. (p.)	2870	2860 ..
Ch. f. P. Orléans	69	70 .
(Li) Dév. R. Nord	o121	119 ..
Electro-Financ.	300	300 .
Fin. Bretagne	41	41 10
Fin. Haussmann.	48 ..	49 50
Gaz et Eaux	314	320
La Mure	89 90	89 90
Lebon et Cie.	130 ..	135 ..
(Ny) Lordex	o112 ..	109 ..
Cie Marocaine	27 10	27 20
O.V.A.L.M.	45 10	45 ..
OPB-Paribas	95 .	94 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Stanna	202 ..	202 .
Sucreries (Cie Fr.)	205 ..	211 ..
Sucr. Bouchon.	140 ..	138 ..
Sucr. Soissonnais	308 ..	303 ..
Berliet	230 .	229 ..
Chausson (Us.)	43 50	43 ..
Motobécane	102 10	102 20
Saviem	.. ..	70 .
S.E.V. Marchal.	69 80	72 60
Bras. Dér. Océan.	82 ..	82 ..
Borie	276	274 20
Camp. Bernard.	o128 50	119 ..
C.E.C	115 70	115 70
Cerabati	148 ..	140 ..
Chim. de la route	.. ..	o177 80
Ciments Vicat	223 ..	223 ..
Cochery	88 50	81 ..
Drag. Trav. Pub.	88 50	88 20
F.E.R.E.M	114 10	117 ..
Française d'entr.	.	7 80
G. Trav. de l'Est	120 .	120 ..
Herlicq	245 ..	246 ..
Ians Industries	o 33 ..	o 32 ..
Lambert Frères	82 50	83 ..
Leroy (Ets G.)	112 .	113 10
Origny-Desvroise.	130 20	130 20
Porcher	240	238 50
Rougier	145 70	150 ..
Routes (Constr.).	44 30	44 50
Routière Colas	350	345 ..
Sablières Seine.	159 .	158 ..
Savoisienne	176 ..	175 ..
Schwartz-Hautm.	73 .	73 ..
Spie-Batignolles.	83 50	83 50
T.P. Fougerr. SNCT	139 30	137 90
Triadel	145 .	149 .
Voyer S.A.	.. .	70 .
Dunlop	28 50	28 50
Safio-Alcan	149 50	143
Bit. Asph. Centr.	168 .	170 .
Coulomes	97 ..	97 80
Gaumont	581 .	502 ..
Pathé-Cinéma	102 ..	102 ..
Pathé-Marconi	104 ..	104 ..
Tour Eiffel	61	61
Air-Industrie	80 10	80 50
Applic. Mécan.	128 ..	127 20
Arbel	153 ..	153 ..
Ateliers G.S.P.	44 ..	44 .
Av. Dass-Breguet.	168 ..	169 .
Bernard-Moteurs	40 10	d 41 70
B. S. L.	260 ..	262 .
Cie des Compt.	162 ..	160 50
C. M. P.	292 30	292
Cope All Europe.	196 .	195 ..
De Dietrich	490 ..	490 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ouanza	.. ..	d 31 ..
Providence S.A.	195 ..	195 .
Révillon	430	437 .
(Ny) Sade	.. ..	137
Santa-Fe	59	59 ..
Sotto	70 10	70 60
Sofinex	388 60	380 .
Cambodge	44 .	44 20
Ciasse	430 ..	430 ..
Indo-Hévéas	78 ..	81 10
Madag. Agr. Ind.	30 30	30 20
Mimot	36 75	36 75
Padang	.. ..	83 20
Salins du Midi	166 ..	167 ..
Aliment. Essent.	40 60	41 ..
Allobroge	..	180 ..
Banania	240 20	240 20
Fromage Bel	91 .	90 ..
Berthier-Savoco.	d633 ..	646 ..
Cédis	750 ..	750 ..
(M) Chambourcy.	162 ..	162 50
Compt. Moderne.	212 ..	219 .
Docks France	216 ..	212 ..
Economats Centr.	376 .	376
Epargne	280 ..	280 .
Fr. Paul-Renard	...	230
Générale-Aliment.	69	69
Genvrain	170 70	170
Goulet-Turpin	117 .	116 10
Lesieur (Cie fin.)	o215	o210
Gr. Moul. Corbeil	160 50	162 .
Gr. Moul. Paris	267	268 .
Nicolas	329 .	327 .
Piper-Heidsieck	408	401 .
Potin	348	350 .
Rochefortaise	133	137 ..
Roquefort	243 .	243 .
Saupiquet	195	195 .
Sup. Marché Doc.	108 ..	108 50
Taittinger	386 .	380 .
* Unipol	130 50	130 .
Bénédictine	1760	1765 ..
Bras. Indochine	376	375 ..
Casenier	549	548 ..
Dist. Indochine	328	316 ..
Dist. Réunies	343 .	342 ..
Pernod	450	438 ..
Ricqlès-Zan	71	70 15
Saint-Raphaël	150 20	150 20
Sogepal	220 ..	220 ..
Union Brasseries	40 50	40 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Duc-Lamothe	303 50	309 50
E.L.M. Leblanc	*334	341 .
Ernault-Somua	250	249 70
Facom	540 ..	549 .
Forges Strasbourg	51 70	52 80
(Li) F.B.M. ch. fer	125 .	121 ..
Frankel	476	471 ..
Huard-U.C.F.	198	190 ..
Imager	56 ..	51 90
Lucnaire	152	156
Mécanic	115 20	114 20
Métal Déployé	226	226 .
Nadella	115 50	116 .
Nonet-Gougis	108	107 50
Peugeot (sc. aut)	187 90	188 .
Ressorts-Nord	53	55 .
Rotto	42 ..	o 48 30
S.A.F.A.A. Ap. Aut	83 ..	82
Satam	26 .	25 10
Sicli	100	100 ..
Sendura Autog.	226 50	226 50
S.P.E.I.C.H.I.M.	165 .	165
Stokvis	80 20	d83 40
Titan-Coder	..	.. .
Trailor	442 ..	451 .
Viraz	74 ..	77 ..
Chant. Atlantique	257	260 .
At. Ch. Loire	50 50	50 50
France-Dunkerque	o 61 30	60 10
Ent. Gares Frig.	151 .	152 10
Indus. Maritime	242 ..	242 .
Mag. gén. Paris	129 60	129 60
Cercle de Monaco	39 ..	40 .
Eaux Vichy	366 ..	363 .
Grand Hôtel	....	1906 ..
Sofitel	d 31 70	32 70
Vichy (Fermière)	o 49 ..	o 49 .
Vittel	220 .	224 90
Aussedat-Rey	69 50	71 ..
Darblay S.A.	38 50	39 70
Didot-Bottin	122 .	122
Imp. G. Lang	... ..	10 70
Navarre	... ..	132 ..
Néogravure	... ..	..
Papeter. France.	.. ..	47 ..
(B.) Pap. Gascogne	151	148 ..
La Risle	110 ..	110 ..
Rochette Cenpa	89 .	92 ..
A. Thiery-Sigrand	159 ..	158 50
Bon-Marché	38 10	38 30
Mars Madagasc.	45	45 .
Maurel et Prom.	107 90	107 90
Optorg	172 ..	175 ..
Palais Nouveauté	300 ..	300 ..
Prisunic	43 20	46 80
Uniprix	62 .	61 ..
Claude	.. ..	61 05
Crouzet	132 ..	132 80
Europ Accumul.	320 .	326 .
Fulmen	725 .	739 ..
C.I.P.E.L.	85 80	87 60
Lampes	130 50	130 .
Merlin-Gerin	141 10	141 10
Mors	43 60	43 50
Océanic	141	147 ..
Paris-Rhône	85 .	88 40
Pile Wonder	465	465 ..
Radiologie	317 70	315 ..
SAFT. Acc. fixes	1000 .	1018
Schneider Radio.	119 10	119 10
SEB S.A.	610	603 .
S.I.N.T.R.A.	490	499 .
Carnaud	54 50	53 ..
Cofilac	42 20	42 50
Davum	230 .	240 ..
Escaut-Meuse	168 ..	162
Fonderie précis.	d 28 80	d 27 30
Gueugnon (F. de).	78 ..	75
Profilés Tubes Es	41 30	41 10
Senelle-Maub.	70 ..	70 60
Tissmétal	67 60	70 30
Vincey-Bourget.	o 53 .	o 53 ..
Huaron	... ..	122 ..
Kinta	C206	280 .
Mokta	121	121 ..
Amrep G.	*345	350
Antargaz	181 10	182 .
Hydroc. St-Denis.	174 .	175
Lille-Bonnières-C.	191 ..	190 90
Omn. F. Pétr.	225 .	225
Oblig. Conv.	... ..	285 .
Shell Française	.. ..	58 60
Carbone-Lor.	95 50	95 50
Delalande S.A.	397 ..	406 ..
Finalens	40 10	40 10
FIPP	39 ..	39 20
(Ly) Gerland	220 ..	220 .
Gévelot	... ..	285
Grande-Paroisse.	97 ..	96 90
Halles G. et dér.	o115 20	113 .
Lahaz	356 .	350 ..
Lorilleux-Lefranc.	... ..	201 .
Navacel	102 10	102 ..
Parcor	423 .	428 ..
Quartz et Silice	. ..	65 ..
Reti	202 ..	201 50
Ripolin-Georget	.. ..	d 66 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rousselot S.A.	520 .	535 .
Soufre Réunies	172 .	171 20
Synthelabo	276 ..	275 .
Thann et Mulh.	72	70 ..
Ufiner S.M.D.	110 .	112 ..
Agache-Willot	70	68 50
Filés Fourmies	28 50	29 50
Lainière-Roubaix	74 20	77 ..
Roudière	422	422 ..
Saint Frères	32 .	32 .
Timwear	11 50	11 60
M. Chambon	124	128 .
Delmas-Vieljeux	186 20	184 50
Messag. Marit.	28 80	28 20
Nat. Navigation	77 10	80 ..
Navale Worms	c110 ..	110 ..
Saga	52 .	53 50
Transat (Cie Gle)	94 .	94
C.G.I.A.P.	42 ..	42 10
S.C.A.C.	71 ..	71
Steni	272 50	272 50
Tr. C.I.T.R.A.M.	d 80 ..	d 82 .
Transport indust.	116 10	116 10
(Li) Baignol-Far.	.. ..	68 10
Bis S.A.	320 .	321
Blanzy-Ouest	172 ..	171 ..
La Brosse	.. ..	76 ..
Cigarett. Indo.	123 ..	123 10
Degremont	185	187 .
Dong-Triều	170	d177 ..
Duquesne-Purina	289 ..	287 ..
Essilor	580	584 .
Ferrailles C.F.F.	288	300 .
Havas	138	135
Locatel	288	292
S. Magnant	d 61 50	d 51 50
Novafer	218 ..	220 .
Publicis	118 ..	118 .
Seillier-Leblanc	189 50	189 50
(Ly) Tan. Fr. Réun	5 50	5 40
Waterman S.A.	262 .	262 .
Brass. du Maroc	268 .	261 .
Brass. Ouest-Afr.	101 90	101 90
Elf-Gabon	348 .	347 .
Min. et Métall.	..	457 ..
C.E.C.A. 5 1/2 %	....	3700 .
Emprunt Young.		160 .
Nat. Nederlanden	134 ..	136
Phénix Assuranc.	21 ..	20 90
Algemene Ban.	551 .	541 ..
Bco Pop. Español	254	254 ..
B. N. Mexique	43	42 50
B. regl. Intern.	5120 .	5100
Bowring C.I.	6 50	6 70
Commerzbank	... ..	380 80
Bowater	14 85	14 80
Bruxelles Lambert	.	205 .
Gén. Belgique	289	291 .
Latonia	101	101 .
Rolinco	211 50	212 40
Robeco	302 .	309 ..
Cavenham	12	12 50
Lyons (J.)	... ..	12 50
Goodyear	100 20	98 90
Pirelli	.. ..	5 .
I.N.C.	61 50	62 ..
Kubota	.. ..	4 60
S.K.F.	132 50	133 ..
Pakhoed Holding	232 ..	233 80
Femmes d'Aujour	48 ..	47 ..
Marks Spencer.	9 25	9 40
A.E.G.	154 50	150 .
Bell Canada	195 .	198 50
E.M.I.	20 20	19 90
Hitachi	C 2 45	2 40
Honeywell Inc.	161 .	152 .
Matsushita	7 90	C 8 30
Otis Elevator	o170 ..	158 ..
Sperry Rand	195 ..	C194 ..
Xerox Corp.	238 50	225 ..
Arbed	... ..	402 10
Cockerill-Ougrée.	102 ..	100 ..
Finsider	.. ..	1 90
Hoogovens	87 ..	89 .
Mannesmann	... ..	500 .
Steel Cy of Can	... ..	124 ..
Thyss. c. 1000.	167	157 .
Blyvoor	35 20	35 50
De Beers (port.).	16 30	16 45
De Beers p cp.	17 80	16 40
General Mining	... .	125
Hartebeest	96	96 10
Johannesburgh.	120 50	120 50
Middle Witwat.	28 30	21 50
President Steyn	C 58 10	60 10
Stilfontein	12 60	12 50
Vaal Reefs	114 ..	114 50
West Rand	7 80	8 ..
Alcan Alum.	98 .	97 ..
Cominco	149 90	156 ..
Finextremer	.	112 .
Minerals Resourc.	10 45	10 35
Noranda	143 50	145 ..
Vieille Montagne	420 10	423 10
Am. Petrofina	... ..	131 .
British Petroleum	52 ..	52 .
Gulf Oil Canada.	... ..	120 50
Petrofina Canada.	.. ..	80 50
Shell Tr. (port.)	.. ..	34 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Akzo	66 70	68 50
Dart Industries	... ..	127 .
Foseco	15 10	15 20
Gevaert	114 ..	116
Glaxo	32	32 ..
Grace and Co.	118 30	116 70
Pfizer Inc.	135 30	127 ..
Procter Gamble	424 80	419 .
Courtaulds	13 .	12 40
Est Asiatique	102 80	103 40
Canadian Pacif.	59 20	60
Wagons-Lits	70 .	71 50
Barlow-Rand	13 60	14 .
British Am. Tob.	23 60	23 20
Suéd. Allumettes	87 50	.. ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	800 .	600 .
Cellulose Pin	... .	116 ..
Coparex	247	250
Ecco	340 ..	349 .
Eurafrep	1420 ..	1476
Francarep	81 40	86 50
Intertechnique	202 ..	200 ..
Métall. Minière	.. ..	55 .
Promoptic	295 ..	282 .
Sab. Mar. Cor.	... ..	150
S.P.R.	... ..	158 ..
Ufinex	120 ..	120 ..
Oce v. Grinten	... ..	255 ..

SICAV

Plac. institut.	11788 30	11398 32
1re catégorie	10477 53	10272 09

20/11	Emission frais inclus	Rachat net
Actanca	103 44	103 53
Actions Sélec.	153 10	143 29
Audificandi	154 51	147 50
Agfimo	158 85	150 88
A.L.T.O.	146 62	139 97
America-Valor	245 48	234 35
Assurances Plac.	113 89	108 73
Bourse-Investiss.	123 73	118 12
B.T.P. Valeurs	128 21	124 .
C.I.P.	250 65	239 19
Convertibles	108 46	103 53
Convertimmo	119 58	114 11
Drouot Invest.	141 29	134 88
Elysées-Valeurs.	158 59	151 78
Epargne-Croiss.	492 85	470 53
Epargne-Inter.	232 94	222 38
Epargne-Mobil.	160 59	153 59
Epargne-Oblig.	135 69	129 73
Epargne Revenu	258 50	247 73
Epargne Valeur	169 09	161 42
Foncier Investiss.	281 85	268 78
Fortune 1	120 60	106 80
France-Croissance.	128 33	122 51
France-Epargne.	116 85	111 56
France-Garantie	211 16	207 02
France-Invest.	121 68	116 17
Laffitte Rend.	119 30	113 89
Laffitte-Tokyo	138 14	129 97
Nouv. France-Obl.	263 22	251 29
France Placement	141 80	135 34
Gestion Rendem.	182 47	176 15
Gest. Sél. France.	*145 58	138 98
I.M.S.I.	136 30	130 09
Indo-Valeurs	165 68	158 07
Intercroissance	149 80	143 01
Intersélection	133 33	127 28
Livret portef.	189 89	181 28
Oblig. ttes catég.	1130 64	1095 06
Paribas Gestion	121 83	116 11
Pierre Investiss.	165 56	158 05
Rothschild-Exp.	243 42	232 38
Sélect-Croissance	510 50	487 35
Sélection Mondial	108 24	103 33
Sélection-Rend.	132 20	128 21
S.F.I. FR. et ETR.	149 77	142 98
Silvafrance	158 52	152 20
Silvam	116 29	111 02
Silvarente	141 96	135 52
Silvistar	111 08	112 73
Sogepargne	259 11	247 36
Sogevar	297 60	284 10
Soleil-Investiss.	143 69	137 17
U.A.P. Investiss.	119 47	114 05
Unifoncier	285 56	272 61
Unijapon	151 93	145 04
Unisic	114 40	109 13
Worms Investiss.	219 48	208 53
20/11		
Credinter	132 61	126 60
Croissance-Imm.	134 32	128 23
Epargne-Unie	281 89	269 20
Euro-Croissance.	130 74	124 82
Financière privée	312 38	295 22
Fructidor	136 13	129 96
Gestion Mobilière	189 17	180 59
Mondiale Invest.	176 65	168 64
Oblisem	132 57	126 56
Optima	136 84	129 58
Planinter	264 70	252 70
Sicavimmo	169 27	161 59
S. I. Est	341 74	326 24
Sogiaco	116 63	111 34
Soginter	378 82	361 64
Univalor	154 51	147 50
Valorem	148 13	141 41

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

...de tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote ...lète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer ...les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
4,50 % 1973	531 ..	524 ..	522 50	523 50
C.N.E. 3 %	1230 ..	1225 50	1225 50	1225 50
Afrique Occ.	379 50	373 50	372 30	372 50
Air Liquide	348 ..	347	346 70	347 .
Als. Part. Ind	65 50	66 90	66 80	65 60
Als. Superm.	295 ..	304	304	310 ..
Alsthom	71 .	70 10	70 10	70
Amar P. Atl.	38 70	38 70	38 90	37 95
Applicat. gaz	257 50	252 ..	262 ..	252 ..
Aquitaine	357 ..	357 ..	350 10	355 ..
— certif.	63 70	63 05	63 ..	64 ..
Arjom.-Prioux	127 .	130 ..	129 50	131 50
Aux. Entrepr.	297 50	300	303 ..	300 ..
Auxil. Navig.	173 60	172 ..	172 ..	170 ..
Babc.-Fives.	93 .	92 50	92 50	92 55
Bail-Equip.	171 70	170 50	170 50	170 50
Bail-Invest.	171 50	170 50	170 50	170 .
B.C.T.	188 50	186 ..	186 ..	186 .
Bazar H.-V.	101 20	101 10	101 70	100 ..
Beghin-Say	107 ..	107 ..	107 .	107 10
Bic	583 ..	580 ..	580 ..	574 ..
Bouygues	515 ..	505 ..	507 ..	505 ..
B.S.N.-G.D.	585 ..	570 ..	566 ..	570 ..
Carrefour	1799 ..	1800 ..	1800 ..	1795 .
Casino	1315 ..	1300	1301 ..	1301
C.D.C.	262 .	260 90	259 ..	257
Cetelem	224 .	220 50	220 50	217 .
Chai Réun.	173 ..	173 30	173 20	173 30
Chat.-Comm.	58	55 10	55 10	56 ..
Chiers	184	183	182 50	181 60
Chim. Rout.	156 20	155 ..	154	153 50
Cim. Franç.	91 10	91 40	91 40	90 .
— (obl.)	126 80	123 50	123 50	123 50
C.I.T. Alcatel	1645 ..	1645 ..	1642 .	1640 ..
Citroën	47	46 40	46 40	46 ..
Club Méditer.	398 50	395 ..	394 ..	393 ..
C.M. Industr.	315	310 ..	312	310 .
Cofimeg	105 80	105	105 40	103 .
Cofimer	105	105 ..	105 .	105 ..
...e Bancaire	461 ..	460 .	458 ..	458 ..
...G.E.	289 ..	291	292 50	293 ..
... Entrepr.	149 10	147 50	147	145 10
...ot.-Foncier	86	91 60	91 60	80 .
...Com. Fr.	174 50	170 20	169 50	*145 90
— (obl.)	187 .	187	187	190 .
...réd. Fonc.	344	345	344 50	344
...F Imm.	131 10	130 .	129 90	130 ..
...réd. Indust.	130 ..	126	127 ..	123 50
...red Nat.	315	315 10	315 10	315 10
... Nord O.P.	95 ..	94 ..	94	94 ..
...reusot-Loire	167	158 ..	156 50	158 50
...S.F.	210 .	211 80	211 80	211
...B.A.	125 50	132	132 ..	134
...enain-N.-E.	135 10	135 30	135 30	135 30
...ollfus-Mieg.	64 05	64 ..	63 55	64 10
...umez	842 ..	830 ..	828 ..	830 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
720 ..	Cie Gle Eaux.	760 ..	755 .	750 ..	749 ..
92 .	Electro-Méc.	87 60	87 05	87 ..	87 ..
425 .	Eng. Matra	430 50	430 50	429 50	428 .
230 .	E. J. Lefebvre	230 50	230 50	230 50	227 ..
54 .	Esso S.A.F.	51 ..	51 20	51 ..	51
210 ..	Eurafrance	203 ..	201 ..	201 ..	201 ..
340 .	Europe No 1.	340 ..	339 50	338 90	340 ..
380 .	Ferodo	364 .	362 90	360 50	365 ..
168 .	Fin. Paris PB	185 .	183 50	184	181 ..
74 .	Fin. Un. Eur.	72 10	73 ..	73 10	73 .
25 ..	Fraissinet	73 20	73 30	73 30	73 30
123 ..	Fr. Pétroles.	114 60	113 20	113 10	113 20
29 .	— (Certific.)	27 10	27	28 70	28 50
81 .	Galeries Laf.	80 40	80 40	80 40	80 .
144 .	Gle d'entr.	136	137 .	138 ..	137 10
172 .	Gle Fonderie	172 ..	171 55	171 50	168 50
150 .	Générale Occ	171	169 ..	170 .	169
275 .	G. Trav. Mars	265 10	261 ..	261 ..	256 30
435 .	Guyenne-Gas.	450 .	451 ..	451 .	458 .
160 .	Hachette	181 40	182	183 .	182 50
175 ..	Hutch. Mapa	170 .	168 ..	168	158 ..
75 .	Imétal	76 40	75 50	75 70	76 60
898 .	Inst. Mérieux	884	898	888	890 ..
505 .	J. Borel Int.	470	463 .	466	461
88 .	Jeumont Ind.	88 ..	89 80	89 50	88 20
67 .	Kali Ste Th.	66 50	67 .	67 ..	68 ..
75 .	Kleber-Col.	71 .	69	69	69 ..
270 .	Lab. Bellon.	263	262	262	267 50
181 .	Lafarge	182 10	182	181 10	182
265 .	— (oblig.)	268 80	268 90	268 90	273 50
360 .	La Hénin	362 ..	358	355	363 .
1718 .	Legrand	1770 ..	1760	1762 ..	1749 .
225 .	Locabail	202 ..	205 50	206 ..	205 50
185 .	Locafrance	163 60	161 60	161 20	160 ..
230 .	Locindus	242	239 50	239 50	239 50
895 .	L'Oréal	985 .	975	971 .	975 ..
3100 .	— obl. conv.	3243 ..	3245	3246 ..	3230 ..
495 .	Lyonn. Eaux	514 ..	500	509 ..	502 .
32 .	Mach. Bull	29 30	29 ..	28 80	28 50
1590 ..	Mais. Phénix	1540 ..	1531 ..	1532 ..	1540 ..
110 .	Mar. Wendel.	102 10	102 ..	102 ..	102 ..
59 .	Mar. Ch. Réu.	56 20	56 ..	56 10	55 ..
2460 .	Mat. Téléph.	2580 ..	2575 ..	2575 ..	2560 ..
41 .	M.E.C.I.	38 15	38 05	38 05	38
100 .	Mét. Norm.	102 50	103 50	103 50	101 70
1360 .	Michelin B	1365 ..	1356	1363 ..	1360 ..
580 .	— oblig.	577 .	580	580 ..	580 ..
600 .	Moët-Hen.	588 ..	582	582 ..	582 ..
875 .	Mot. Leroy-S	910 ..	880	890 ..	880 ..
285 .	Moulinex	286 ..	282 50	285 .	280 .
515 .	Mumm	510 ..	498	500 .	488 50
285 .	Nat. Invest.	322	315	320 ..	320
113 .	Navig. Mixte	117 ..	112	112 ..	110 10
106 ..	Nobel-Bozel	105 ..	105 10	105 10	103 10
23 ..	Nord	23 ..	22 40	22 40	22 ..
111 ..	Nouvel. Gal.	99 ..	98 80	98 90	98 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
175 .	Olida-Caby.	179 20	177 50	178	174 50
95 .	Opfi-Paribas	95 50	89 70	89 70	90 .
102 .	Paris-France	100 10	100 ..	100 ..	100 10
141 .	Patern. S.A.	128	133	132	131 10
63 .	Pechelbronn.	66 10	67 50	66 90	68
101 .	P.U.K.	98 .	97 40	97 50	97 10
58 .	Penarroya	50	50 50	50 50	49 50
220 .	Penhoët	218 50	218 50	218 50	216 50
508 .	Pernod-Ric.	470	470	470 ..	470 ..
95 .	Perrier	101 ..	100 10	100 10	98 10
57 .	Pétroles B.P	46 80	48 60	48 10	48 50
300 .	Peugeot	297 10	295	298 10	295 ..
320 .	— (obl.)	328	331 ..	330 20	328 .
85 .	Pierre Auby	70 50	69	69	70 .
81 ..	P.L.M.	79 30	79 10	79 10	77 60
345 .	Poclain	328 .	328	328 30	325 .
143 .	Pollet et Ch	154 90	154 60	154 20	154 80
75 .	Pompey	75 10	74 50	74 80	74 .
108 .	P.M. Labinal.	91 90	90 ..	90	*87 20
50 .	Prénatal	56 ..	58 ..	58 50	57 .
160 .	Presses Cité	192 ..	187 .	189 ..	187 ..
210 .	Pretabail SI	199 .	198	198 .	194 30
122 .	Prices	131 20	129 60	129 .	128 ..
193 .	Primagaz	192 ..	190	190	190 .
65 .	Printemps	63 90	63 90	63 80	62 70
385 .	Radar S.A.	391 20	380 ..	381 ..	380
470 ..	— (obl.)	467 ..	468	488 ..	474 90
605 .	Radiotech.	630 .	625 ..	628 ..	625 ..
95 .	Raffin. (Fse)	95 30	95	96 60	96 60
127 .	Raff. St-L.	126 .	124	124 20	124 ..
610 .	Redoute	637 .	628	628 ..	620
106 .	Rhône-Poul.	108	105 10	105 ..	104 40
250 .	Rouss.-Uclaf	249 90	248 .	246 60	248 50
455 .	Rue Impérial	440 .	442	442 .	442 ..
65 .	Sacilor	63 10	63 10	63 10	53 10
860 .	Sagem	849 .	849 ..	849 .	648 .
128 .	Saint-Gobain	136 70	136 30	136 30	135 ..
680 .	S.A.T.	682	683	682 .	673 ..
128 .	Saulnes	122 10	121 10	121 10	122 .
108 .	Saunier-Duv.	105 50	104 80	104 80	105 ..
200 .	Schneider.	212 ..	214	216 50	218 .
75 .	SCOA	80 95	80 50	80 70	80 50
101 .	Sefimeg	101 70	101 20	101 20	101 20
124 .	Selcoumb	123 30	123 50	123 50	124
370 .	S.I.A.S.	319 20	313 .	313 ..	313
345 .	Sign. E. El.	337	340 .	340 .	334 50
295 .	S.I.L.I.C.	301 10	301	301 20	301 ..
104 .	Simco	107 50	107 50	107 50	107 50
71 .	S.I.M.N.O.R.	75 50	75 50	75 50	76 95
1780 .	Sk. Rossignol	1858 ..	1810	1826 ..	1810 ..
82 .	Sogerap	83 ..	83	83 ..	82 40
490 ..	Sommer-All.	526 ..	524 ..	524 ..	524 ..
255 ..	Suez	254 90	253 50	254 ..	253 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
260 .	Talcs-Luz.	250 50	238 ..	238 10	241 ..
490 .	T.R.T.	420	423	423 10	420 ..
780 .	Tél. Elect.	838 .	825	827 ..	825 .
125 .	— (obl.)	124 90	125 10	125 10	126 10
718 .	Tél. Ericss.	769 .	769	765	760 ..
70 .	Terres Roug.	68 40	67 .	68 30	67
235 .	Thomson-Br.	243	244 20	243	244 20
160 .	U.I.S.	164 50	165 .	164 90	164 ..
385 .	U.C.B.	360	362 .	357 ..	357 50
380 .	Un. Fr. Bque.	270	289 ..	269 ..	265 .
55 .	U.T.A.	54 90	55 ..	55 ..	53 95
69 .	Usinor	70 ..	68 50	68 80	68 10
125 .	— (obl.)	125 30	126 50	125 30	124 10
175 .	Vallourec	169 80	169 40	169 40	168 40
565 .	V.Clicquot-P	555 .	553 .	553 ..	544 ..
600 .	Vieiprix	615 .	615	617 ..	610 ..
215 .	Amer. Tel.	223 50	226 ..	223 80	221 20
21 .	Ang. Am. C.	20 95	21 .	20 95	21 ..
184 .	Amgold	160 ..	165 ..	165 ..	168 20
163 .	Astur. Mines	162 .	160 50	160 50	158 10
240 .	B. Ottoman	231 20	225 .	228 ..	229 30
235 .	BASF (Akt.)	255	256	255 ..	257 .
193 .	Bayer	219 ..	216	216 ..	215 ..
87 .	Buffelsfont.	71 90	74 40	74 ..	75 .
15 ..	Charter	15 50	15 70	15 70	15 70
124 .	Chase Manh.	125 90	c124 50	125 80	126 50
405 .	C.F.Fr.-Can.	398 50	390 .	390 ..	390 ..
18 .	De Beers (S.)	16 80	16 75	16 50	16 40
560 .	Deuts. Bank.	570	574	573 .	575 ..
182 .	Dome Mines	141 ..	141 ..	140 80	141 .
520 .	DuPont Nem.	591 .	586	580 ..	575 ..
445 .	East. Kodak	484 50	473 .	475 .	473
39 .	East Rand	30 80	31 70	31 85	31 55
193 .	Ericsson	195 50	195 .	195	195
400 .	Exxon Corp.	401 50	401 50	401 50	396 .
176 ..	Ford Motor	190 .	193 50	196 .	195 ..
143 .	Free State	119 ..	122 20	122 ..	122 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
210	Gen. Electric	220 50	219 .	219 ..	216 ..
240 .	Gen. Motors	250 ..	249 50	249 ..	249 50
19 .	Goldfields	18 90	18 85	18 85	18 60
35 .	* Harm. Co.	24 50	25 60	25 65	26 ..
228 .	Hoechst Akt.	243 80	248	246 .	242 ..
27 .	Imp. Chem.	29 ..	28 95	28 30	28 45
94 .	Imperial Oil.	105 20	103 20	104 ..	101 20
920 .	I.B.M.	1001	985 ..	980 ..	985 ..
105 .	Internickel.	113 90	112 70	112 70	112 30
91 .	I.T.T.	98 40	95 60	95 90	96
200 .	Mob. Oil Co.	207 90	206 40	206 40	204 80
5230 .	Nestlé	5420 .	5490 .	5490 ..	5450 ..
240 .	Norsk Hydro.	228 ..	220 50	220 10	220 50
6 .	Olivetti	5 75	5 75	5 75	5 70
525 .	Petrofina	528 ..	516 ..	521 .	518 ..
38 .	Philips	45 60	45 50	46 10	45 ..
112 .	Prés. Brand.	101 50	103 80	105 ..	105 70
250 .	Quilmes	242	242 ..	242 ..	243 ..
112 .	* Randfont.	85 50	91 05	90 20	92 90
42 ..	Rand. Selec.	43 ..	43 40	43 40	43 ..
154 ..	Royal Dutch.	181 40	180 60	181 .	161 10
16 ..	Rio Tinto Zinc	17 15	16 70	16 60	16 45
142 .	St-Helena	114 50	114 50	114 50	114 50
315 .	Schlumberger	316 .	309 90	309 30	308 10
33 ..	Shell Tr (S).	34 70	34 ..	33 90	33 80
475 .	Siemens A.G.	485 ..	487 ..	484 ..	487 10
43 .	Sony	36 65	36 55	36 10	36 55
14 .	Tanganyika.	14 35	13 90	13 90	13 85
170 .	Unilever	190 ..	189 90	189 50	187 .
24 .	Union Corp.	21 95	22 05	22 10	22 05
128 .	U. Min. 1/10	127 40	126 50	127 ..	125 10
235 .	West Drief.	203 ..	207 ..	206 ..	204 30
94 .	West Deep.	83 90	83 90	85 ..	85 80
171 ..	West Hold.	146 80	148 ..	147 10	150 90
2 20	Zambia Cop	2 05	2 10	2 05	2 05

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 439	4 433	4 42
Canada ($ can. 1)	4 378	4 375	4 35
Allemagne (100 DM)	170 475	170 500	170 ..
Belgique (100 fr.)	11 293	11 308	10 93
Danemark (100 krd.)	73 220	73 040	73 ..
Espagne (100 pes.)	7 474	7 470	7 24
Grande-Bretagne (£ 1)	9 047	9 040	9 05
Italie (1 000 lires)	6 528	6 512	6 90
Norvège (100 krn.)	80 170	80 250	80 .
Pays-Bas (100 fl.)	166 250	166 300	166 ..
Portugal (100 esc.)	16 530	16 585	12 50
Suède (100 krs.)	100 700	100 610	100 ..
Suisse (100 fr.)	166 350	166 615	166 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/11
Or fin (kilo en barre)	20405	20450 ..
Or fin (kilo en lingot)	20450 .	20450 ..
Pièce française (20 fr.)	228 50	225 70
Pièce française (10 fr.)	167 90	165 50
Pièce suisse (20 fr.)	199 90	199 80
Union latine (20 fr.)	192 ..	192 30
Souverain	195 .	195
Pièce de 20 dollars	926 40	913 20
Pièce de 10 dollars	490 20	489 80
Pièce de 5 dollars	280 ..	. .. ..
Pièce de 50 pesos	*810 ..	802 ..
Pièce de 10 florins	186 ..	185 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D F G H

APRÈS LA RÉUNION DE RAMBOUILLET

La Suisse renonce à faire entrer sa monnaie dans le « serpent »

Renonciation de la Suisse à s'associer au « serpent » européen, prise de conscience de l'ampleur du rapprochement intervenu sur les questions monétaires entre la France et les Etats-Unis à Rambouillet, nouvelles précisions sur les modalités de l'accord conclu à cette occasion entre MM. Jean-Pierre Fourcade et William Simon, secrétaire américain au Trésor, tels sont les faits qui dominent en ce milieu de semaine l'actualité monétaire.

Par une déclaration faite mercredi après-midi 19 novembre par M. Georges-André Chevallaz, chef du département des finances à Berne, le Conseil fédéral (gouvernement) suisse a fait savoir qu'il avait décidé de mettre provisoirement « *en veilleuse* » la question de son éventuelle participation à l'accord monétaire européen en vertu duquel cinq monnaies (franc français, deutschemark, franc belge, florin néerlandais, couronne danoise, auxquelles sont associées les couronnes norvégienne et suédoise) sont liées entre elles par des taux de change fixes dans la limite d'une marge de variation de 2,25 %. La Suisse n'avait jamais déposé de requête officielle d'adhésion, mais elle avait demandé aux pays intéressés que soient étudiées avec elle les conditions de sa participation au « serpent », ce qui fut fait au cours de plusieurs séances de travail à Bruxelles. M. Chevallaz a précisé que ce sont les objections de la France qui amènent la Confédération à renoncer pour l'instant à présenter sa candidature, tout en maintenant la question ouverte pour l'avenir. On estime à Berne que, si les déclarations de Rambouillet se matérialisent, le « serpent » perdra de son importance.

Les objections françaises à l'adhésion de la Suisse étaient essentiellement au nombre de deux, l'une de nature politique et l'autre financière. Paris veut conserver à l'accord monétaire européen un caractère « communautaire » et en conséquence ne pas admettre formellement un pays qui n'est pas membre de la C.E.E. Paris pense aussi que la présence du franc suisse aurait pour effet de tirer vers le haut le « serpent ». Mais ces arguments peuvent facilement se retourner, surtout au lendemain de Rambouillet : ne s'agit-il pas de promouvoir une stabilisation des taux de change aussi large que possible ? Le maintien du franc suisse hors du « serpent » ne risque-t-il pas d'aviver la spéculation sur le franc suisse et par conséquent encourager l'instabilité que l'on veut combattre ? Il est vrai que le gouvernement français avait encore une autre préoccupation : « punir » en quelque sorte la Suisse pour l'accueil qu'elle continue à donner aux capitaux étrangers et notamment français...

Un accord conclu « de bonne foi »

Les gouverneurs des Banques centrales ont l'intention lors de leur prochaine réunion, les 8 et 9 décembre, de mettre au point les modalités de l'accord monétaire franco-américain de Rambouillet approuvé déjà par le Japon et les autres pays de la C.E.E. M. William Simon a, selon notre confrère du *New York Times*, déclaré que l'accord avait été conclu « *de bonne foi* », et l'impression est aujourd'hui que les Américains sont décidés à l'appliquer.

Bien que la distinction entre les mouvements erratiques, qui, seuls, doivent être empêchés, et les mouvements correspondant à des causes économiques ou financières objectives (parmi lesquelles on englobe les différences de taux d'intérêt et les différences entre les taux d'inflation) soit difficile à faire, on paraît maintenant convaincu, de part et d'autre de l'Atlantique, que les interventions seront plus nombreuses qu'elles ne l'ont été jusqu'à maintenant. Une précision sur la réforme des statuts du Fonds monétaire, qui sera sans doute entérinée à la Jamaïque en janvier prochain selon le schéma fourni par l'accord franco-américain : cet accord prévoit que le retour éventuel à un système de taux de change fixes devra, comme on le sait, être approuvé à la majorité de 85 % par l'assemblée générale du F.M.I. Même après ce vote, un pays pourra continuer à laisser flotter sa monnaie et il faudra une nouvelle majorité de 85 % pour le forcer à rentrer dans le rang. Les Etats-Unis, qui disposent de 20 % des voix, ne pourront donc pas se voir imposer une solution de l'extérieur.

M. William Simon a déclaré à Washington que pour l'instant la trésorerie ne projetait pas de faire une nouvelle adjudication d'or. On affirme à Paris que les Américains confirmeront à la Jamaïque l'accord provisoire sur l'or conclu à la fin du mois d'août : les banques centrales recevront en conséquence le droit d'acheter de l'or au prix du marché en même temps que le Fonds monétaire sera autorisé à vendre le sixième de ses stocks. Cette simultanéité était considérée à Paris comme absolument essentielle. — P. F.

● *M. D'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche*, a annoncé, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire du Laboratoire national d'essais, la création d'un service « de la qualité des produits industriels ». Il sera chargé de mettre en œuvre une nouvelle politique de « qualification des produits industriels » visant à atteindre trois buts : économiser énergie et matières premières, adapter davantage les produits aux besoins et à l'attente des consommateurs, favoriser la compétitivité internationale des produits.

La taxation des plus-values au Conseil économique

M. PIERRE URI VA RÉDIGER UN CONTRE-RAPPORT MONGUILAN

Le Conseil économique et social examinera les 16 et 17 décembre prochain le projet d'avis de M. Pierre Uri sur la taxation des plus-values. Les travaux préparatoires à ce projet d'avis ont montré que M. Uri, s'il a apprécié le côté descriptif de l'important rapport Monguilan, a, en revanche, jugé complètement inapplicables les propositions qu'il contenait.

Inapplicables pour deux raisons principales. Tout d'abord parce que ces propositions non seulement ne rapporteraient pas d'argent à l'Etat mais lui en coûteraient ; ensuite parce qu'elles apparaissent beaucoup trop complexes et même parfois contradictoires.

M. Uri a notamment critiqué le fait qu' « *en suivant la commission, les plus-values finissent par être complètement gommées, au bout de vingt-cinq ans pour les titres et de cinquante ans pour les immeubles* ». « *On acceptera l'idée d'une formule continue pour tenir compte de la durée de présence d'un bien dans un patrimoine. Faut-il pour autant arriver à l'effacement total au bout d'une période déterminée ?* » M. Uri va donc rédiger une sorte de contre-rapport Monguilan, qui sera examiné à la mi-décembre par l'assemblée plénière du Conseil économique et social.

Après les « assises nationales »

DEUX PROSTITUÉES SONT MAINTENUES EN DÉTENTION

A la suite des « assises nationales de la prostitution », réunies mardi 18 novembre à la Mutualité, à Paris, deux prostituées interpellées dans la nuit de mardi à mercredi, près du pont d'Arcole, alors qu'un cortège de quelques dizaines de personnes tentaient de gagner l'Assemblée nationale, ont été maintenues en détention. Ces deux personnes faisaient l'objet d'une contrainte par corps pour non-paiement de procès-verbaux consécutifs au racolage sur la voie publique.

D'autre part, deux organisations féministes. Les Pétroleuses et le Cercle Elisabeth Dimitriev, commentent ainsi la réunion de la Mutualité :

« *La liberté de vendre son corps est le contraire de la liberté pour laquelle nous luttons. Nous dénonçons l'hypocrisie d'une société qui méprise les prostituées sans pouvoir se passer de leurs « services ». Nous refusons d'avoir à choisir entre une étatisation de la prostitution avec ses quartiers réservés, ou une pseudo-liberté du travail qui nourrit le proxénétisme privé. Nous refusons d'aménager notre oppression.* »

NOUVEAU RETARD A BERLIN-EST

Les P.C. européens n'ont pas réu[ssi] à mettre au point le documen[t] qui sera soumis à leur conférenc[e]

De notre correspondant

Vienne. — La conférence des partis communistes européens ne se tiendra pas d'ici à la fin de l'année. Contrairement aux prédictions faites il y a un peu plus d'un mois par les organisateurs est-allemands eux-mêmes, les vingt-huit P.C. réunis depuis le lundi 17 novembre à Berlin-Est ne sont pas parvenus, après trois jours de discussions, à mettre définitivement au point le document qui devrait être soumis à la conférence.

Devant la persistance des divergences, les délégués ont décidé de créer un groupe de travail ouvert à tous les partis. Ce groupe aura pour tâche de tenter une nouvelle fois la synthèse des diverses positions en présence. Il soumettra le résultat de ses réflexions à une prochaine réunion de la commission de rédaction au mois de janvier prochain. Lors de cette rencontre, écrit l'agence est-allemande A.D.N., la date de la future conférence sera discutée. C'est la première fois que cette précision est donnée.

Cette indication est toutefois une mince consolation. Même un parti aussi réservé que le P.C. italien à l'égard du projet est-allemand soumis à la discussion depuis les 9 et 10 octobre dernier n'avait-il pas, par la voix de son représentant, M. Pajetta, espéré que la conférence serait convoquée prochainement après l'ultime réunion préparatoire de cette semaine ?

L'échéance est maintenant repoussée d'environ un mois et demi. Ce nouveau retard est d'autant plus grave que, d'une part, le document politique qui fait l'objet des débats a été déjà fortement édulcoré par rapport au projet initial, et, d'autre part, que les participants vont maintenant se trouver de plus en plus pressés par le temps. Le congrès du parti soviétique se tiendra vers la mi-février : s'ils veulent tenir leur conférence auparavant, les vingt-huit P.C. européens devront donc absolument parvenir à un accord lorsqu'ils se retrouveront en janvier à Berlin.

Il n'est pas impossible que certaines délégations aient d'ailleurs compté avec le facte[ur] pour maintenir leur [...] geance aujourd'hui en [...] obtenir un compromis [...] Les délégations sont re[...] discrètes sur le déroule[ment du] débat de ces trois derni[ers jours.] Il est donc impossible [...] moment de savoir d'où [vient le] blocage.

Ce qui est sûr c'est qu[e ...] partis, notamment les [...] slaves, ont toujours affir[mé ...] boycotteraient la conf[érence si] les conditions qu'ils [...] leur participation (r[econnais]sance claire de l'autor[...] chaque parti, débat [...] ouvert, principe du c[...] absence de directives) [...] pas intégralement accep[tées ...] grade ne veut en aucun [...] fier sa voie spécifique [...] socialisme. Ce qui est [...] certain, c'est que les Ita[...] de la présence des Yo[...] une condition à leur pa[r]ticipation.

D'un autre côté, [...] concessions qu'ils avaie[nt ...] en octobre, les pro-S[...] ont peut-être été tentés [...] de durcir leurs positi[ons] pour des raisons tactic[...] parce qu'ils ne sont [...] pour le moment à fran[...] taines limites. Il semble [...] tefois que si Moscou ve[ut] cette conférence, il lu[i faudra] finir par admettre les [...] des partis frères les plus [...] à leur indépendance.

MANUEL LU[...]

●*M. Edouard Sudre, directeur régional de la Société française des pétroles B.P.* à Rennes, a été condamné, mercredi 19 novembre, par le tribunal de cette ville à 8 000 francs d'amende pour refus de vente. Il lui était reproché de n'avoir pas satisfait une commande de 90 000 litres de fuel passée par téléphone, le 16 octobre, par un revendeur libre de Redon (Ille-et-Vilaine). Ce dernier obtient 5 000 francs de dommages et intérêts. Il avait fallu deux lettres recommandées et une intervention des services du commerce intérieur et des prix pour que la société B.P. honore la commande.

Selon les autorités de[...]

LE VIETNAM SERA R[...] DANS « CINQ A SIX [...]

Les Vietnams du No[rd et du] Sud seront réunis sous [un gou]vernement central élu [...] Assemblée nationale - u[...] l'Agence de presse nor[...] annoncé, ce jeudi 20 n[...] mienne. L'agence citait [...] pos tenus la veille à Sa[igon par] M. Trinh Dinh Thao, vi[ce-prési]dent du conseil consult[atif du] gouvernement révolutionn[aire pro]visoire (G.R.P.). La date [...] tions à l'Assemblée n'a [...] précisée.

Le délai nécessaire à la [...] cation définitive du Viet[...] de « *cinq à six mois* », [...] mardi, à Saigon, M. [...] Huu Tho, président d[...] national de libération du [...] du Sud.

M. Nguyen Huu Tho [...] fourni de précision sur [...] drier de la réunification [...] férence devait reprendre [...] vaux ce jeudi 20 nove[mbre.] *(Reuter, A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 20 novembre 1975 a été tiré à 548 949 exemplaires.